ALMANACH

DE

L'Action Sociale Catholique

1921

5ème année

Des ateliers typographiques de L'ACTION SOCIALE LIMITEE, Quebec, Canada

D-160

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

TABLE DES MATIERES

- 1921 -

	Pages
Préface brève	2
Calendrier	4
Benoît XV et la paix sociale.- Mgr L.A. PAQUET	12
Le nouveau programme primaire .- Mgr F.X. ROSS	15
L'archidiocèse de Régina.- S.G. Mgr MATHIEU	19
L'Eglise catholique en Amérique.- T.R.P. ALEXIS	22
Quatre soeurs québecoises dans le cloître.- M. P.G. ROY	27
Le Cénacle.- J.T.N.	28
Les hirondelles (poésie).- M. l'abbé Arthur LACASSE	29
Les glaces.- J.Edm. ROY (La Seigneurie de Lauzon)	30
Le Lac St Sacrement.- J.T.N.	32
Nos coopératives agricoles. Leur historique.- M. l'abbé J.B.Allaire	34
Un point qui marchait.- M. le Chanoine V.A. Huard	36
La Nativité (poésie).- M. l'abbé Arthur Lacasse (Les Heures solitaires)	37
Les petits écoliers.- PAYSE	38
Le Château-Richer.- Mgr Amédée GOSSELIN	39
LES OBLATS DE MARIE - IMMACULEE à la Baie d'Hudson	42
Les Clercs de St Viateur .- Historique	44
Règne social du Sacré-Coeur de Jésus.- J.M. A. DENAULT	47
La Congrégation des Petits Frères de Marie.- F.J.A.	50
La Croix Noire en 1920.- M. J.M. Amédée-Denault	54
Prière au Laboureur.- Poésie de M. Francis DESROCHES.- Musique d'Amélie ST. DENIS	55
La nuit sur le lac glacé.- R.P. Jonquet (Mgr Grandin)	59
A la vieille France (poésie).- Le Frère GILLES	62
La Société des Srs Missionnaires de L'Imm. Conception	63
Le retour de la messe de minuit.- J.T.N.	66
Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée	67
En excursion.- Chan. V.A. HUARD (impressions d'un passant)	68
La Pointe-aux-Trembles .- J.T.N.	69
Les sucres.- J.T.N.	72
Viens voir neiger (poésie).- Francis DESROCHES (Brumes du soir)	74
Le Séminaire de Rimouski.- Notes historiques.- Cinquantenaire.F.L.	75
La Basilique de Montmartre.- Testis	77
Un mot en passant.- J.Albert FOISY	83
La vie religieuse.- Du 1er Novembre 1919 au 1er Nov. 1920.- M.l'abbé J.T. NADEAU	86
L'année en raccourci.Du 1er Nov. 1919 au 1er Nov. 1920-J.T.Nadeau	92

ALMANACH

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

CINQUIÈME ANNÉE

1921

PORTRAITS.-

D-161 — Mgr FRANCOIS-LOUIS POURROY DE L'AUBE-RIVIERE, cinquième évêque de Québec..... 3
SA GRANDEUR MGR. O.E. MATHIEU, archevêque de Régina..... 19
B-24 — LE TRES REV. PERE PIERRE ROBERT, supérieur général des Clercs de S. Viateur 44
B-206 — LE R.P. JOSEPH CHARLEBOIS.- Sup. Prov. des Clercs de S. Viateur au Canada..... 46
LE VENERABLE MARCELLIN CHAMPAGNAT 50
B-289 — MONSEIGNEUR GRANDIN 59
S.G. MGR LANGEVIN, O.M.I. 67
L'HON. SEN. LS.-PHILIPPE LANDRY 92
M. le COMMANDEUR ALPHONSE DESJARDINS 96

BEAUX ARTS: Etudes, tableaux et dessins.

D-106 — LE PRINTEMPS .- Edward 7
D-63 — L'ETE.- Edward 9
D-43 — L'AUTOMNE .- Theodée 11
S.S. BENOIT XV, disant la messe dans les jardins du Vatican 13
A-63 — EN HIVER 14
C-156 — SUR LA RIVIERE MONTMORENCY - Les marches naturelles 17
B-475 — LA CATHEDRALE DE S. MALO 18
C-38 — LA CATHEDRALE DE REGINA 20
L'ANNONCIATION.- (Albani) 21
LE VIEUX MOULIN.- Vue prise sur les hauteurs de la falaise,Beaumont 25
A-62 — PAYSAGE.- (Ruysdael) 26
B-478 — LE CENACLE .- 28
LA BENEDICTION DU JOUR DE L'AN.- (Massicotte) 32
C-208 — SUR LE LAC ST. SACREMENT .- (RENSETT) 33
QUEBEC ANCIEN.- (La Citadelle et le Port, il y a près d'un siècle). 35
LA NATIVITE.- 37
B-106 — LE MOULIN SEIGNEURIAL DU PETIT PRE .- 39
A-60 — LE VILLAGE DE CHATEAU-RICHER 40
D-51 — PELERINAGE A STE ANNE D'AURAY .- (Guillon) 41
INTERIEUR DE L'EGLISE DES RR. PP. OBLATS, à Albany 42
LA MAISON DES RR. PP. OBLATS, à Albany 43
L'HOPITAL - ECOLE DES RR. SS. GRISES D'OTTAWA, à Albany 43
D-53 — SAINT LOUIS, JEUNE; et son précepteur JEAN DE BEAUVAIS.- (Chartrand) 45
B-469 — LE NOVICIAT DES CLERCS DE S. VIATEUR, à Joliette 46
D-50 — PASSEZ AU LARGE; OU SINON 49
B-637 — MAISON-MERE DES PETITS FRERES DE MARIE, à St GENIS-LAVAL (Rhône)... 51
AUX PORTES DES LAURENTIDES; (St Raymond de Portneuf)..... 52
C-87 — SAINT AUGUSTIN ET LE MYSTERE DE LA STE TRINITE (Dargent)..... 53
LA VISITE PAROISSIALE (Massicotte)..... 60
D-40 — SAINTE JEANNE D'ARC AU SACRE DECHARLES VII, à Reims (Lenepveu)..... 61
B-462 — ORPHELINS DE CANTON A LA CUEILLETTE DES BANANES 63
B-290 — LE BAPTEME D'UN PETIT CHINOIS TROUVE SUR LE BORD DU CHEMIN..... 64
B-459 — UN NOUVEL ARRIVE CLAME SES IMPRESSIONS 64
D-38 — STE JEANNE D'ARC BRULEE A ROUEN, en 1431 (Lenepveu) 65
LE RETOUR DE LA MESSE DE MINUIT, (Massicotte)..... 66
A-61 — LA CATHEDRALE DE LICHEFIELD (Angleterre) 68

PRÉFACE BRÈVE

L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE en est à sa cinquième visite aux foyers canadiens.

Il est, comme toujours, préoccupé de captiver les yeux, avide d'instruire les esprits, désireux plus encore d'élever les coeurs.

Aussi compte-t-il, pour 1921, sur le plus favorable accueil.

Ses espérances sont fondées sur la vente rapide, jusqu'à épuisement (1) d'un tirage de 15,000 copies pour 1920 et de 10,000 chacune des autres années de sa courte existence.

Du reste, la litanie est déjà longue des épithètes élogieuses, des appréciations on ne peut plus encourageantes qu'on lui décerne.

« Il en faut louer d'abord le luxe, le goût, la belle ordonnance; vos illustrations sont fines et bien choisies, votre littérature de bon aloi.» (Mgr Lesne, recteur de l'Université catholique de Lille.) « Il est intéressant, varié, savant, artistique, magnifiquement imprimé.» (M Pierre-Georges Roy.)

« Le titre d'Almanach est vraiment trop modeste. » (*Le Patriote de l'Ouest*). **« C'est à vrai dire, une oeuvre de luxe »,** (*Le Devoir*) **« ce qui s'est fait encore de mieux au Canada.» (Les Clercs de St-Viateur)... « Pas seulement un recueil séduisant, richement illustré et d'un puissant intérêt anecdotique et pittoresque, mais qui abonde aussi en articles historiques, documentaires et apologétiques de la plus édifiante élévation.» (M. Paul Tailliez, directeur du Courrier de la Montagne, à Pontarlier, France). « Cette publication, très répandue au Canada, est de tout point remarquable.» (Polybiblion, Paris.) « Il est parfait à tous égards ; je ne puis que regretter que nous n'en ayons pas de comparable en France.» (M. A. Bonnet, professeur d'architecture à l'École nationale des Ponts et Chaussées, Paris.)**

De tels compliments donnent de la hardiesse; L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE ambitionne de pénétrer, cette année, dans vingt mille foyers chrétiens qu'il se fait fort d'intéresser et d'instruire; il leur parlera magistralement de Benoit XV et la question sociale ; il les renseignera sur la réforme de l'enseignement primaire, la situation des catholiques dans l'ouest canadien, et la statistique catholique en Amérique ; il leur parlera d'histoire, de géographie et de missions lointaines; il leur dira des vers ; il leur chantera même, en s'accompagnant, une jolie chanson canadienne inédite.

Enfin, pour mêler l'agréable à l'utile, il leur fera voir des choses rares comme : Sa Sainteté Benoit XV célébrant la sainte messe dans les jardins du Vatican, le monument de la reconnaissance turque au Pontife romain, ce qu'on voit passer sous le pont de Québec, les chutes Niagara vues d'un aéroplane, sans compter des vues de nombreux monuments étrangers, de nombreux paysages canadiens, des photographies de la basilique de Montmartre et du Mont-Saint-Michel, des scènes de genre, etc., etc.

L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE pour 1921 sera, il est permis de l'espérer, digne de ses devanciers et restera, chose remarquable, au prix modique de cinquante sous, malgré la hausse phénoménale des matériaux et de la main d'oeuvre.

L'Action Sociale Catholique compte sur la grande diffusion de l'Almanach pour faire de sa publication une opération qui, à tout le moins, ne lui soit pas coûteuse.

(1) On s'en dispute les premières années devenues presque introuvables.

C 197
B-152
C-204
B-28
B-450
B 104
B-288
B-453
B-302
D-121
D-127
C-81
B-457
B-451
B-246
C-66
C-136
B 143

LE VILLAGE DE LA POINTE AUX TREMBLES 69
L'EGLISE DE LA POINTE AUX TREMBLES 69
EGLISE DE LA POINTE AUX TREMBLES (intérieur) 71
LES SUCRES 72
LE MOMENT PSYCHOLOGIQUE (Thaddée) 73
LE SEMINAIRE DE RIMOUSKI (1920) 75
LE SEMINAIRE DE RIMOUSKI INCENDIE EN 1881..... 76
COLLEGE ET PREMIER SEMINAIRE DE RIMOUSKI (1852-1876) 76
LA BASILIQUE DE MONTMARTRE 77
NEF PRINCIPALE DE LA BASILIQUE DU SACRE-COEUR DE MONTMARTRE 78
BASILIQUE DU SACRE-COEUR DE MONTMARTRE - Profil du monument et coupe des fondations..... 79
BASILIQUE DU SACRE-COEUR DE MONTMARTRE - Le Maître-Autel 80
DAVID (Michel-Ange) 81
AU FIL DE L'EAU (sur le lac des Sept-Iles) 82
LE REVEILLON DE NOEL (Massicotte) 84
DANS LES CHARPENTES DU PONT DE QUEBEC 85
SACRE DE MGR LEONARD, dans la Cathédrale de Rimouski 86
CHAPELLE DE LA VISITATION ET TOMBEAU DE STE MARGUERITE-MARIE, à Paray-Le-Monial 87
L'EGLISE DU T. S. SACREMENT (dessin en perspective par G. Morrisset) 91
LE R.P. DANDURAND? O.M.I., souhaitant la bienvenue au Prince de Galle 88
LA CHAPELLE DU COLLEGE DE LEVIS 89
LE VIEUX MOULIN 93
CATARACTES DE NIAGARA 95
LES RAYONS ET LES OMBRES 99
LOIN DU MONDE 102
PAISIBLE REPOS 104

MGR FRANÇOIS-LOUIS POURROY DE L'AUBE-RIVIÈRE

CINQUIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC

Né à Grenoble (France), le 17 juin 1711; nommé évêque de Québec le 20 juillet 1739 ; sacré le 20 septembre de la même année ; mort à Québec le 20 août 1740, à l'âge de 29 ans.

L'Action Sociale Catholique

Fédération des oeuvres catholiques du diocèse de Québec

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE a été instituée par Lettre pastorale de S. E. le cardinal Bégin, le 31 mars 1907, et constituée en corporation légale, le 14 avril 1908, par la loi 8 Edouard VII, chap. 132. Dans un Bref pontifical, en date du 27 mai 1907, adressé à S. E. l'Archevêque de Québec, Sa Sainteté Pie X avait loué « sans réserve » et « publiquement » cette initiative.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE a pour objet « d'unir dans un effort commun les esprits et les volontés pour les faire travailler ensemble à la réalisation du progrès social catholique », de « développer et affermir dans nos populations canadiennes le sens de la vie catholique. » (Lettre pastorale de S. E. le card. Bégin, 31 mars 1907.)

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE a fondé, le 21 décembre 1907, « l'Action catholique », journal quotidien, avec édition hebdomadaire, qui lui sert d'organe.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE a créé, en décembre 1909, le premier Secrétariat des Œuvres catholiques au Canada, lequel sert de trait d'union entre les œuvres diocésaines et celles de l'extérieur, ou entre les zélateurs de partout appliqués à ces œuvres.

Par l'entremise de ce Secrétariat ou des autres agents dont elle dispose, l'A. S. C. met en action tous les moyens légitimes en son pouvoir pour favoriser les œuvres d'éducation sociale et l'union des forces catholiques : cercles d'étude, conférences, journées sociales, congrès, œuvres de jeunesse, œuvres de presse, œuvres de tempérance, unions ouvrières, syndicats professionnels, sociétés de secours, sociétés de crédit, etc.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE a tenu, en 1910, un Congrès de Tempérance, à Québec. C'est pour mettre à exécution les projets recommandés par ce Congrès que Monseigneur l'Archevêque de Québec publia un règlement uniforme pour toutes les Sociétés de Tempérance du diocèse (150 sections paroissiales), régies par le Conseil central de la Société de Tempérance de la Croix-Noire, qui n'est qu'une commission spéciale de l'A. S. C.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE a fourni les principaux éléments d'organisation et de mise en œuvre du « Premier Congrès de la Langue française en Amérique », tenu au mois de juin 1912, et d'où est issu le Comité permanent de la Langue française.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE, par l'une de ses commissions exécutives, celle des Questions ouvrières, a provoqué le lancement et continue d'assurer la direction d'un mouvement d'organisation syndicale des ouvriers canadiens-français de Québec et de la Province sur le terrain catholique et national. Par une autre de ses commissions, celle des Œuvres économiques, elle favorise la fondation de Cercles de Colonisation, de Caisses populaires, de Coopératives.

Par sa Commission de Propagande, elle a facilité la création du « Comité national du Règne social du Sacré-Cœur de Jésus au Canada » et elle lui a ensuite accordé l'affiliation sollicitée.

Par sa Commission des Œuvres de Presse, elle a éclairé le choix de livres pour bibliothèques paroissiales, a fondé l'Union des Bulletins paroissiaux, et établi au Secrétariat des Œuvres une librairie de propagande religieuse et sociale qui répand de bonnes lectures et assure aux œuvres une source appréciable de revenus.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE publie « la Semaine religieuse de Québec » (revue hebdomadaire), « l'Apôtre » (magazine mensuel), « la Bonne Nouvelle », édition combinée de bulletins paroissiaux, pour une cinquantaine de paroisses des diocèses de Québec, Rimouski et Trois-Rivières. Par le ministère de son Secrétariat, l'A. S. C. publie encore, périodiquement, des volumes, des brochures, des tracts de propagande religieuse, sociale ou patriotique.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE édite aussi, depuis quatre ans, un grand Almanach, richement illustré, d'un puissant intérêt anecdotique, pittoresque, historique, documentaire et apologétique, rédigé avec le plus grand soin, et généralement reconnu comme le roi des almanachs, (tiré à 20,000 exemplaires) ; chez les éditeurs et tous les principaux libraires, à 50 sous l'unité ; $5.40 la douzaine et $40.00 le cent.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE est placée sous la haute surveillance de S. E. le Cardinal-Archevêque de Québec ; elle a un Directeur-général nommé par l'Autorité ecclésiastique et est administrée par un Comité central permanent, composé de prêtres et de laïques. Les membres du Comité forment diverses commissions, chargées d'organiser l'action de l'association sur divers points du programme.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE se compose de membres (associations ou individus) répartis en cinq catégories ou classes, et dont les obligations ou les privilèges sont les suivants :

1o Membres fondateurs : Personnes ou Sociétés versant une cotisation annuelle de cent ($100.) piastres ;

2o Membres bienfaiteurs : Cotisation annuelle de vingt-cinq ($25.) piastres ;

3o Membres titulaires : Cotisation annuelle de dix ($10.) piastres ;

4o Membres actifs : Personnes ou Sociétés versant une cotisation annuelle de cinq ($5.) piastres ;

5o Membres participants : Cotisation annuelle de deux ($2.) piastres ;

6o Membres adhérents : Cinquante sous par année, ou vingt-cinq sous si l'on fait partie d'un Comité paroissial.

N. B. —L'Action Sociale Catholique a été forcée par le développement extraordinaire de ses œuvres, d'acquérir un nouvel immeuble (105, rue Ste-Anne), au coût de $17,000. Elle appréciera donc d'une façon particulière tout don qu'on serait inspiré de lui faire pour l'aider à se dégrever de cette nouvelle obligation.

ADRESSER TOUTE COMMUNICATION :

LE SECRÉTARIAT DES OEUVRES

de l'Action Sociale Catholique,

105, rue SAINTE-ANNE, QUÉBEC.

Casier postal, No 126. Téléphone, No 5605

LIBRAIRIE GARNEAU, Limitée

47, RUE BUADE, 47

QUÉBEC.

Anciennes Maisons J. & O. Crémazie, 1844-1863 ; J. Crémazie, 1864-1880 ; S. Chaperon, 1880-1897 ; Chaperon & Garneau, 1887-1899 ; J.-P. Garneau, 1899-1920 ; Desaulniers, Frères et Cie, 1891-1892 ; C.-B. Lantôt, 1892-1907 ; J.-P. Garneau, 1907-1920.

Bien peu de personnes se doutent que cette importante maison de librairie tient ses origines du premier grand poète national et qu'elle a pris racine on peut dire, dans nos origines littéraires mêmes. C'est, en effet, Octave Crémazie qui fonda à Québec, en société avec son frère, dans un modeste appartement de la rue Sainte-Famille, en 1844, la première librairie de Québec. Il importait de France d'un unique commissionnaire, Bossange, les livres religieux et profanes. Les habitués de ce cénacle se rassemblaient tous les jours pour causer avec Crémazie de littérature et d'arts. On sait quelle formidable érudition possédait notre poète et qu'il tenait sous le charme de sa parole et de sa poésie les littérateurs de l'époque. Tant de poésie appliquée au commerce ne pouvait assurer le succès de sa maison. Cependant elle subsista tant bien que mal jusqu'en 1864 où elle fut continuée, après les événements que l'on sait, par Joseph Crémazie jusqu'en 1880, date de la mort de ce dernier. La maison passa ensuite aux mains de M. S. Chaperon, qui s'adjoignit M. J.-P. Garneau en 1897. Avec cette date et sous l'habile direction de ce dernier, la prospérité de la maison s'accentua d'année en année et on peut dire, sans crainte de de se tromper, que le haut crédit de la maison actuelle est dû à ce dernier, qui depuis vingt ans, par son inlassable activité, a mis sur un pied d'affaires solide la maison qui porte aujourd'hui le nom de Librairie Garneau, Limitée. La réorganisation est de date toute récente et est due à l'initiative de son président actuel, M. J.-P. Garneau. En fait d'aménagement moderne, service et classement des livres, cette librairie tient une des premières places au pays sinon en Amérique.

Nous mentionnons pour terminer que la librairie possède un important rayon pour les ornements d'église et articles religieux. Ce rayon a été adjoint à la Librairie, en 1907, par l'achat du fonds de commerce de la maison C.-B. Lanctôt.

Extrait du Catalogue :

Vers la Maternité, par le Dr J.-G. Paradis, in-12, 75 pp. 0.25 fco 0.27, au cent $20.

Histoire du Canada, par F.-X. Garneau, 6e éd. 2 forts vols in-4, $10.00 fco $10.30.

Droit Paroissial de la Province de Québec par Jean-Frs Pouliot, avocat. Précédé d'un Formulaire par M. Wilfrid Camirand. Prix de la mise en vente de l'édition $10.00. Prix actuel $6.00.

Cahier de Recensement et Dîmes à feuillets mobiles. Chaque feuille d'une durée de vingt ans rendra des services inestimables pour l'enregistrement annuel de la dîme et de la tenue à jour de l'état civil de chaque famille.

Une feuille spécimen sera adressée sur demande. Prix, couverture, index et 300 ff. $11.00 ; feuilles additionnelles $1.50 le cent.

L'Autorité, par F. Kieffer, ptre, ouvrage couronné par l'Académie française. Un vol. in-12 $1.50 fco $1.60.

Vie des Saints, par Mgr Guérin, 4 magnifiques volumes reliés. Valeur $8.00 pour $3.50 fco $4.00.

Résumé des Méditations de Hamon. Vol. pet. in-12 rel. $1. fco $1.06.

L'Avent, par le P. Prosper Guéranger (Extrait de l'Année liturgique, en 16 vols). Un vol. in-12 580 pp. $1.50 ; relié $2.00 port 0.12.

Abbé Milot : Retraite d'Enfants de Marie, $1. fco $1.10 ; **Retraites de jeunes Filles** $1.25 fco $1.35 ; **Mariage, Célibat, Vie religieuse,** $1. fco $1.10.

Dominicales, par l'abbé Duplessy, 3 vols in-12, $3.50 fco $3.75.

La Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin en forme de catéchisme à l'usage de tous les fidèles, par le R. P. Pègues, fort vol. in-12 $1.25 fco $1.37.

Maria Chapdelaine, par Louis Hémon, in-12 $1.25 fco $1.35.

Cours d'Histoire du Canada, par M. Thos Chapais, Tome I (1760-1791) in-8, $1.50 fco $1.65 ; Tome II (1791-1812) in-8 $2. fco $2.15. Les tomes III et IV paraîtront dans le cours de 1921.

Manuel de Cuisine raisonnée, édité par l'école ménagère de Saint-Pascal. $1.00 fco $1.15.

Summarium Theologiae Moralis, par le P. Arregui. In-12 rel. toile, $1.50 ; fco $1.57.

Nouveau Code de **Droit canonique et Théologie morale,** par l'abbé C.-N. Gariépy, in-8, $1.50.

Certificat d'Instruction religieuse, bordure en cinq couleurs, 8 gravures en noir et double teinte, $6. le cent.

Romans à Lire et Romans à Proscrire, par l'abbé Bethléem. Ouvrage universellement connu, $1.00 fco $1.10.

Catéchisme expliqué aux Fidèles, par l'abbé Moisset, in-12 $1.00 fco $1.10.

Ouvrages d'Elisabeth Leseur :

Journal et Pensées de chaque jour, 1 vol. in-12, $1.00 fco $1.10.

Lettres sur la souffrance, 1 vol. in-12, $1.00 fco $1.10.

La Vie spirituelle, 1 vol. in-12, $1.00 fco $1.10.— Ces livres dont le premier est paru en 1917 sont devenus célèbres dès leur apparition. "Ces recueils offriront un aliment sain, un breuvage limpide aux chrétiens ordinaires, aux consciences altérées de perfection et de dévouement. Tous profiteront de ces méditations, etc.— (R. P. Janvier.)

Nouveau Larouse Illustré, 8 vols $75.00.
Larousse Mensuel Illustré, 3 vols parus jusqu'à ce jour $30.00. (Suite du nouveau Larousse Illustré). La collection entière $100.00.

Souscrivez immédiatement. Cette collection vaut en France $200.00.

La plus importante Librairie et Papeterie Française du Canada

Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

d'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles desirés et il est important de donner + sa profession ou occupation + + + + + + +

GRANGER FRÈRES
Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

BON POUR

50

SOUS

Détachez ce

COUPON-PRIME

(Bon pour 1920-1921)

En réduction sur tout achat d'un article ou livre annoncé par notre maison dans L'Almanach de l'Action Sociale Catholique

(Nous n'acceptons qu'un coupon par article ou livre.)

Nom .....

Profession .....

Adresse .....

Librairie GRANGER FRÈRES, Limitée, Place d'Armes, Montréal.

No 60 Sw. Crayons automatiques (Portemine) Eversharp très solide en or "gold filled" avec anneau, contient 12 mines de rechange..... $5.15

No 6101 Calepins à feuilles mobiles, avec couverture en cuir noir, flexible, très solide, ouvert sur le coté 4¾ x 2½ $2.60

No 20 Plumes réservoir Modern AA Waterman, remplissage automatique en tournant une section, au bout, plume or No 2 pointe fine, ou moyenne $2.65

No 7812 Très jolie boîte de papier à lettres blanc (5½ x 11½) 24 feuilles et 48 enveloppes, 24 cartes de correspondance..... $2.65

No 23 à 5 Album de photographies, couverture toile noire, grandeur 7 x 10, à feuilles mobiles, 50 feuilles..... $2.10

No 29 m Album couverture cuir brun, grandeur 5 x 8 à feuilles mobiles 50 feuilles..... $2.60

No 800 Jeux de cartes, tranche dorée, dans un étui en cuir..... $3.15

No 600 Jeux de cartes, tranche dorée, dans un étui en cuir..... $3.65

No 1211 Album 9¼ x 11 pcs. Dimension pour contenir 400 cartes. Couverture en toile rouge ou verte..... $3.15

No 1660 Album 9¼ x 11 pcs. Dimension pour contenir 400 cartes. Couverture en imitation cuir noir..... $3.15

No 265 Machine à tailler les crayons, Boston, pouvant aiguiser toutes les grosseurs de crayons, très solide.... $2.65

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ DE MÉDECINE USUELLE, par le Dr Galtier-Boissière. Fort volume in-8 de 600 pages, illustré de 900 gravures en noir et en couleurs. Relié toile, tranches rouges..... $3.65

HISTOIRE GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS, par Roger Peyre. Contenant plus de 300 illustrations d'après les œuvres les plus célèbres. Beau volume in-12 de 880 pages. Reliure élégante en toile. Tête rouge polie..... $3.15

LA MUSIQUE ET LES MUSICIENS, par Albert Lavignac. Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts, 16e édition Beau volume in-12 de 590 pages, illustré de 94 figures et 510 exemplaires en musique Reliure élégante en toile. Tête rouge polie $2.65

CHAPELET CRISTAL OVALE, No 106 D-3. Monté "gold filled", améthyste, topaze, saphir, iris..... $3.90

LE GUIDE DE LA JEUNE FILLE. No 1033-4830. Relié chagrin capitonné, tranche dorée..... $3.75

LE GUIDE DE LA JEUNE FILLE, No 1033-2034 Relié mouton chagriné, tranche dorée..... $3.50

LE GUIDE DU JEUNE HOMME No 1034-3012. Relié phoque souple, tranche dorée..... $2.50

LE GUIDE DU JEUNE HOMME, No 1034-2034. Relié chagrin capitonné tranche dorée..... $3.00

SOEUR THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS. Histoire d'une âme, écrite par elle-même. Lettres, Poésies, Pluie de roses. Beau volume grand in-8 de 560 pages. Illustré..... $3.15

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE, par le comte de Montalembert. 2 volumes in-12..... $2.25

SAINTE CÉCILE, par dom Guéranger. 2 volumes in-12..... $2.40

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ. Nouveau dictionnaire encyclopédique contenant 1664 pages, 5800 gravures, 130 tableaux et 120 cartes. Fomat in-8 (8 pcs x 5 pcs). Relié toile..... $4.00

VIE DE Mgr TACHÉ, par dom Benoît. Deux forts volumes in-12 de plus de 900 pages chacun..... $2.50

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS & ANGLAIS-FRANÇAIS, par Cassell. Fort volume in-12 de 1211 pages (8 pces x 5 pces). Relié toile..... $2.65

Franco poste

(*Incorporés par Statut 9, Edouard VII, Chap. 121*)

Les Prévoyants du Canada

Capital autorisé $500,000.00
Actif du Fonds de Pension $2,000,000.00

—

Avec leur système éprouvé en Europe et en Amérique, **LES PRÉVOYANTS DU CANADA** vous offrent les meilleures conditions possibles de devenir rentiers.

Ils peuvent vous constituer la rente que vous désirez, modeste ou considérable, à votre goût ; il n'y a pas de limites.

Ils sont la plus puissante compagnie du genre au pays.

Confiez-leur vos économies, il vous les rendront multipliées plusieurs fois.

Hommes, femmes et enfants sont les bienvenus chez eux.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général

Siège social : 126, rue Saint-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal, Chambre No 22, Edifice La Patrie.

MARIER & TREMBLAY

LIMITÉE

PEINTRES, DÉCORATEURS et DOREURS

La liste ci-contre représente quelques-uns des principaux contrats obtenus et exécutés par la maison MARIER & TREMBLAY, Limitée, depuis environ quinze ans.

Partout la plus entière satisfaction a été donnée : ce qui a valu à notre établissement la belle réputation dont il jouit maintenant.

Sur demande, nous fournirons gratuitement des estimés pour tous les travaux de peinturage, vitrage, tapissage, décoration, dorure, etc.

Nous pourrons aussi vendre les matériaux spéciaux nécessaires, si vous croyez pouvoir faire faire le travail par des ouvriers locaux.

Peintures, Vitres, Huiles, Vernis, Tapisseries, Burlap, etc.
Matériel pour les artistes : Produit de la célèbre maison "Lefranc" de Paris, France.

TÉLÉPHONES
2161-2162-2163

BUREAU ET MAGASIN :
Angle des rues des Fossés et du Pont - - Québec

30 ÉGLISES ET QUANTITÉ DE VASTES ÉDIFICES

Église de S.-Philippe-de-Néri, Co. Kamouraska.
" " S.-Victor, Co. Beauce.
" " Sainte-Blandine, Co. Rimouski.
" " L'Avenir, Co. Drummond.
" " S.-Martin, Co. Beauce.
" " East-Broughton, Co. Beauce.
" " Notre-Dame-des-Laurentides
" " S.-Prosper, Co. Dorchester.
" " S.-Prime, Co. Lac-S.-Jean.
" " S.-Joseph-d'Alma, Co. Lac-S.-Jean
" " Ste-Clothilde, Co. Arthabaska.
" " S.-Jean-Baptiste de Québec.
" " S.-Roch de Québec.
" " Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Adams, Mass., États-Unis.
" " Warwick, Co. Arthabaska.
" " Ste-Hénédine, Co. Dorchester.
" " Baie-S.-Paul, Co. Charlevoix.
" " Jonquières, Co. Chicoutimi.
" " Ste-Famille, Ile-d'Orléans.
" " Notre-Dame-de-la-Garde, Québec.
" " Italienne, de North-Adams, Mass., États-Unis.
" " Rivière-S.-François, Co. Charlevoix.
" " Cathédrale Chicoutimi.
" " S.-Félicien, Lac-St-Jean.
" " S.-Benjamin, Co. Dorchester.
" " Barachois, Co. Gaspé.
" " Percé, Co. Gaspé.
" " S.-Roch de Québec, (nouvelle).
" " Normandin, Lac-St-Jean.

La Banque d'Hochelaga, Québec.
Hôpital des Immigrés, Québec.
Château Frontenac, Québec.
Édifice du Quebec R'y L. H. & P. Co., Québec.
Édifice Lindsay, rue S.-Jean, Québec.
École Technique, Québec.

Quelle bonne fortune
qu'une bonne santé !

"GOUDROL"

ENREGISTRÉ

Merveilleux sirop au Goudron et a l'Huile de Foie de Morue

Préparation perfectionnée de la
CROIX ROUGE

Prenez Goudrol *tel que prescrit*

il guérira promptement, sûrement

RHUMES - COQUELUCHES - CROUP
TOUX - BRONCHITES - ASTHME
et même le CATARRHE

Qu'est-ce que vaut une fortune, la plus colossale même, si vous n'êtes pas doué d'une bonne santé ? Une nouvelle année nous arrive, que nous réserve-t-elle ?

Aurons-nous encore une épidémie aussi effroyable qu'en 1918 ? Nous l'ignorons ; chose certaine, c'est qu'un rhume non soigné à temps est trop souvent la cause de maladies dont le passage cause d'amres regrets et des pertes irréparables.

Ayez le merveilleux sirop GOUDROL, le meilleur spécifique pour les maladies ci-haut mentionnées.

En vente chez votre pharmacien ou chez votre marchand le plus proche.

La Cie Pharmaceutique de la **Croix Rouge** LIMITÉE

QUÉBEC

Ornements d'église

Chasublerie, Bannières, Dais,
Calices, Ciboires, Ostensoirs, Etc.

—

Fleurs artificielles,
Palmiers artificiels.

—

Cierges, Encens, Braise-encens,
Huile de 8 jours, Vin de Messe, Etc.

—

Statues décorées de toutes grandeurs.

—

Imagerie, un grand choix.

———

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

———

LE COMPTOIR DU CLERGÉ, Ltée

44, côte de la Montagne

QUÉBEC

J.-A. BELLEVILLE, gérant.

TÉLÉPHONE 5214

SPÉCIALITÉ D'IMPORTATIONS FRANÇAISES

Produits pharmaceutiques, Remèdes brevetés et généralement tout article de pharmacie que l'on trouve dans les grandes maisons de France. :: :: :: ::

J.-E. LIVERNOIS,

LIMITÉE

RUE ST-JEAN

QUÉBEC

Bandages pour la Hernie

de A. CLAVERIE de Paris

DOUX, SANS RESSORT ET D'UN MAINTIEN PARFAIT

Fournisseurs des hôpitaux militaires et manufactures de l'État (France)

La maison la plus sérieuse et la plus importante du monde entier pour la fabrication et la vente des *Appareils herniaires brevetés, Ceintures abdominales* perfectionnées en tous genres pour Dames et Messieurs. Tous nos appareils sont établis sous la direction de plusieurs Docteurs de la Faculté de Paris et réalisent les derniers perfectionnements connus.— Aussi ceintures en tous genres pour Dames et Messieurs.

Recommandés par plus de 6,000 Docteurs et portés par près de 2,000,000 patients.

SUCCURSALE POUR LE CANADA

221, rue Ste-Catherine Est

MONTRÉAL

COMMANDES EXECUTÉES PARFAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

— Catalogue et brochure envoyés sur demande —

L.-A. FOURNIER, Représentant.

En vente dans toutes les PHARMACIES, LIBRAIRIES, ETC.
10 sous le cahier de 32 usages $1.00 la boîte de 12 cahiers

Dépositaires pour le Canada :

ROUGIER FRÈRES, 210, rue Lemoine

MONTRÉAL

ÉCHANTILLONS GRATUITS

Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal, P. Q.

Veuillez m'envoyer par la poste, sans frais, un cahier-spécimen pour huit usages de *Papier d'Égypte.*

NOM .....

ADRESSE .....

.....

Eug. Julien & Cie LIMITÉE

1228 A 1232 RUE ST. VALIER
QUÉBEC

16 SUCCURSALES **800 AGENTS** **30 VOYAGEURS**

Possédez-vous un exemplaire de notre CATALOGUE GÉNÉRAL?

Que vous soyez agriculteurs, hommes de profession, comptables, contracteurs ou artisans, le catalogue général Julien doit avoir sa place dans votre bibliothèque. Il est intéressant pour toute personne à quelque classe de la société qu'elle appartienne. Et cela, parce qu'il contient :

Une ligne complète des machines agricoles les plus modernes et les plus intéressantes pour l'agriculteur parce qu'elles lui économisent du temps, de la main-d'œuvre et parce que ces machines modernes augmentent sensiblement ses revenus.

Le catalogue Julien contient aussi une ligne complète des meilleures voitures sur le marché soit pour l'hiver ou pour l'été, moteurs à gazoline, tracteurs, machines à coudre, machines à laver, pianos, harmoniums, gramophones et le plus beau choix de meubles qu'il y ait en Canada.

Gramophones de choix

Ce choix de gramophones de haute valeur est illustré au complet dans notre catalogue général et contient indiscutablement les meilleures valeurs pour le prix. Qu'il nous suffise de nommer les marques suivantes :

Columbia
Casavant
et le célèbre
Phonola

Pianos d'excellentes marques

Rarement vous pouvez trouver dans un même catalogue une collection de pianos de marques aussi bonnes et à des prix aussi intéressants que celle qui est illustrée dans notre catalogue général. Ces marques de renom sont :

Martin-Orme
Bell
Rossini
Dominion
et le populaire
"Wiseman"

Confiez-nous vos commande de meubles

Nous sommes des spécialistes en fait de meubles. Que vous désiriez l'ameublement le plus modeste ou le plus luxueux, peu nous importe, nous l'avons à votre disposition à des prix que vous ne pouvez trouver ailleurs. Réservez-nous votre prochaine commande. Nous vous garantissons satisfaction.

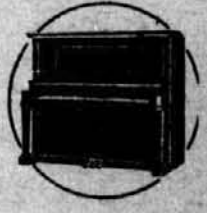

DÉCOUPEZ ET ADRESSEZ CE COUPON
vous recevrez notre Catalogue Général

Demandez notre catalogue de records "Columbia"

Nous avons un choix constamment en magasin.

Messieurs EUG. JULIEN & Cie Ltée, Québec.

Voulez-vous adresser immédiatement une copie de votre catalogue général à l'adresse suivante

Il est entendu cependant qu'en vous faisant cette demande de catalogue, je ne m'engage en aucune manière envers votre maison.

Nom.....

B. P.....

Cté..... Pr.....

Aim. A. C.

Demandez nos catalogues de musique en feuille et records pour pianos automatiques.

La Banque Provinciale du Canada

(Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé	$	5,000,000.00
Capital payé et surplus		4,300,000.00
Actif total : au-delà de		40,000,000.00

SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, PLACE-D'ARMES . . . . . MONTREAL, CANADA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'honorable sir H. LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal ; de la maison Laporte, Martin, Ltée ; administrateur du Crédit-Foncier franco-canadien.
Vice-président : M. W.-F. CARSLEY.
Vice-président : M. Tancrède BIENVENU, administrateur « Lake of the Woods Milling Co. Ltd. »
M. G.-M. BOSWORTH, président « Canadian Pacific Ocean Services Limited. »
M. L.-J. O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin, Limitée.
M. Martial CHEVALIER, directeur général du Crédit-Foncier franco-canadien.
L'honorable Nèmèse GARNEAU, C.L., Québec., président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : L'honorable sir Alexandre LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-président : L'honorable N. PÉRODEAU, N. P., ministre sans portefeuille du Gouvernement provincial, administrateur de la Montreal Light, Heat and Power Company.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Compagnie J.-B. Rolland et Fils.

CENT CINQ SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, ONTARIO, NOUVEAU-BRUNSWICK ET ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.

Bureaux de quartier, à Montréal

Ahuntsic, Boulevard Gouin.	2120, rue Notre-Dame-ouest.	103, rue Roy.
341, rue Beaubien.	742, rue Ontario-est.	392, rue Sainte-Catherine-est.
848e rue Notre-Dame-ouest.	493, rue Bélanger.	550, rue Sainte-Catherine, Maisonneuve.
1333, rue N.-D.-ouest, Ste-Cunégonde.	408, rue Rachel-est.	1022, rue Sainte-Catherine-est.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

De Notre-Dame de Québec

BANQUE D'ÉPARGNES - FONDÉE EN 1848

Bureau principal : Haute-Ville, Québec, No 21, rue Saint-Jean

SUCCURSALES A QUÉBEC :

SAINT-ROCH, coin des rues Saint-Joseph et du Pont.
SAINT-SAUVEUR, No 801, rue Saint-Vallier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues Saint-Joseph et Caron.
SAINT JEAN-BAPTISTE, No 479, rue Saint-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue Saint-Pierre.
LIMOILOU, coin 41ème Avenue et 5ième Rue.
SAINT-MALO, coin Marie-de-l'Incarnation et Saint-Bernard.

SUCCURSALES A LÉVIS :

RUE COMMERCIALE, No 100 (au bas de la côte) **AVENUE BEGIN, No 20 (sur la côte)**

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hrs, les succursales suivantes : SAINT-ROCH, S.-SAUVEUR, JACQUES-CARTIER, S.-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU, SAINT-MALO et LÉVIS, avenue Bégin.

COFFRETS DE SÛRETÉ à louer, au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

L'ÉPARGNE CONDUIT A LA FORTUNE

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE,

MONTMAGNY, Qué.

Sachons nous connaître !
Préférons les nôtres ?

A nos ouvriers, donnons du travail, à nos cultivateurs, des marchés, à notre pays, le secours de nos ressources, de nos intelligences et de nos bras.

S'il est vrai que LE CAPITAL N'A DE VALEUR QU'EN AUTANT QU'IL PRODUIT, EMPLOYONS-LE A FAIRE GRANDIR NOS INDUSTRIES QUI SONT LE GAGE DE NOS LIBERTÉS ÉCONOMIQUES.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Ltée mise au service de nos activités fondamentales, l'agriculture et l'exploitation forestière, est unique en son genre au pays.

Spécialités : TOUS LES INSTRUMENTS ARATOIRES, MACHINES A TRAVAILLER LA TERRE ET FAIRE LES MOISSONS, ACCESSOIRES DE BASSE-COUR, INSTRUMENTS SERVANT A L'INDUSTRIE FORESTIERE, BATTEUSES, MOTEURS A GAZOLINE, etc.

Autres branches importantes : TOUS LES INSTRUMENTS D'EXPLOITATION FORESTIERE, LES MACHINES DE SCIERIES ET DE VOIRIE, DIVERS USTENSILES DE MAISON, etc., etc.

Sachez donner à **La Machine Agricole Nationale** un appui pratique et tangible, au lieu de **laisser drainer vos capitaux vers les entreprises étrangères et leur donner ainsi le moyen de nous mettre sous leur dépendance industrielle et financière.**

NOUS OFFRONS

$1,100,000.00

D'OBLIGATIONS

1ère hypothèque

6½%

DE LA

MACHINE AGRICOLE NATONALE, LIMITÉE

MONTMAGNY

Établissement Métallu gique et de fabrication mécanique

SPÉCIALITÉ : Instruments aratoires.

Le Crédit Industriel, Limitée

103, rue St-Pierre

QUÉBEC

TÉLÉPHONE 7750

CALENDRIER

LES ÉCLIPSES. — COMPUT ECCLÉSIASTIQUE. — LES SAISONS. — JOURS DE JEÛNE ET D'ABSTINENCE. — FÊTES RELIGIEUSES ET FÊTES LÉGALES. — L'ÉPOQUE DES MOISSONS.

ECLIPSES

Il y a, cette année, 4 éclipses, deux de soleil et deux de lune, savoir :

1° Une éclipse annulaire de soleil, le 7 avril, invisible à Québec ;

2° Une éclipse totale de lune, le 22 avril, visible à Québec, aux heures suivantes : entrée de la lune dans l'ombre, à 1 h. 3 m. du matin ; commencement de la phase totale, à 2 h. 3 m. du matin ; milieu de l'éclipse, à 2 h. 44 m. du matin ; fin de la totalité, à 3 h. 5 m. du matin ; fin de l'éclipse, à 4 h. 26 m. du matin ;

3° Une éclipse totale de soleil, le 1er octobre, invisible à Québec ;

4° Une éclipse partielle de lune, le 16 octobre, visible à Québec, du moins en partie, aux heures suivantes : milieu de l'éclipse, à 5 h. 54 m. du soir ; fin de l'éclipse, à 7 h. 34 m. du soir.— Grandeur de l'éclipse, 0.94, le diamètre de la lune = 1.

DURÉE DE L'ANNÉE

L'ANNÉE a pour base la durée de la révolution de la terre autour du soleil. L'année sidérale est de 365 jours, 6 h. 9 m. 9 s. 5 en temps moyen tandis que l'année tropique est de 365 jours, 5 h. 48 m. 46 s. 08. L'année commerciale est comptée à 360 jours (12 mois de 30 jours). L'année 1921 n'est pas bissextile ; elle commence le premier janvier et se termine le 31 décembre ; elle a une durée de 365 jours, soit 52 semaines et 1 jour. Les prochaines années bissextiles seront : 1924, 1928.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1921

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)	3
Épacte (nombre de jours écoulés entre la dernière nouvelle lune et le 1er janvier de l'année considérée)	21
Cycle solaire (il est de 28 ans)	26
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)	4
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)	b
Lettre du Martyrologe	B

SAISONS

Le printemps commence le 20 mars, à 10 h. 5 m. du soir.

L'été commence le 21 juin, à 6 h. 35 m. du soir.

L'automne commence le 23 septembre, à 9 h. 20 m. du matin.

L'hiver commence le 22 décembre, à 4 h. 8 m. du matin.

L'heure est celle du " Eastern Standard Time ": 75° ou 5 h. ouest de Greenwich.

Longitude de Québec, 4 h. 44 m. 49 s., 38, ou 71° 12'21" ouest de Greenwich.— Latitude de Québec, 46° 48' 26",2 nord.

FETES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Épiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.
L'Ascension de Notre-Seigneur, 5 mai.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, 8 décembre.
Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

JEUNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, qui tombent cette année les 16, 18 et 19 février,— les 18, 20 et 21 mai,— les 21, 23 et 24 septembre,— les 14, 16 et 17 décembre ; 2° Le carême tout entier, excepté les dimanches ; les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Ascomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les jours des Quatre-Temps de l'année.— 2° Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception.— 3° Les jours de Vigiles où l'on observe le jeûne.— 4° Le mercredi des Cendres.— 5° Tous les mercredis du carême.— 6° Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

TEMPS OÙ LA CÉLÉBRATION SOLENNELLE DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de Pâques, inclusivement.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES)

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision
Le 6 janvier, l'Épiphanie.
Le 9 février, les Cendres.
Le 25 mars, le Vendredi-Saint.
Le 28 mars, le lundi de Pâques.
Le 5 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, fête de la reine Victoria.
Le 3 juin, fête du Roi.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 5 septembre, Fête du Travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée-Conception.
Le 25 décembre, Noël.

L'ÉPOQUE DES MOISSONS SUR NOTRE GLOBE

Janvier-février : Australie, République Argentine, Chili, Nouvelle-Zélande.— *Mars :* Indes Orientales, Haute Égypte. — *Avril :* Basse Égypte, Chypre, Syrie, Asie-Mineure, Perse, Cuba.— *Mai :* Algérie, Asie Centrale, Japon, Texas, Floride.

— *Juin :* France méridionale, Espagne, Portugal, Italie, Grèce Turquie, Californie, Orégon, Louisiane, Mississipi Alabama, Géorgie, Caroline, Tennessee, Virginie, Kentucky, Kansas Arkansas, Utah, Colorado, Missouri.— *Juillet :* France, Angleterre (partie méridionale), Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Russie méridionale, Nébraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, New-York, Nouvelle-Angleterre, Haut-Canada. — *Août :* Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, Baie d'Hudson, Bas-Canada, Colombie Anglaise, Manitoba.— *Septembre-octobre :* Écosse, Suède, Norvège, Russie septentrionale. —*Novembre :* Pérou, Afrique australe.— *Décembre :* Birmanie.

CHRONOLOGIE POUR 1921

L'ANNÉE 1921 de l'ère vulgaire (qui part de la naissance de J.-C.) dans le Calendrier Grégorien, introduit le 15 octobre 1582, correspondant aux années indiquées dans le tableau ci-dessous :

6634 de la période julienne de Scaliger, qui embrasse tous les temps historiques ;
5921 de la création du monde, d'après des calculs basés sur la Bible ; quelques auteurs augmentent ce chiffre de 4 ans ;
5681 de l'ère des Juifs ;
4265 depuis le déluge biblique ; Usher augmente ce chiffre de 4 ans ;
2799 de la fondation de Carthage ;
2674 de la fondation de Rome selon Varron ;
2668 de l'ère de Nabonassar ;
1921 du Calendrier julien ou grec, commençant le vendredi 14 janvier 1921 ;
1888 de la mort de Jésus-Christ.
1851 de la destruction de Jérusalem ;
825 de la première Croisade ;
489 de la mort de Jeanne d'Arc ;
449 de l'impression du premier Almanach ;
429 de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb
387 de la découverte du Canada ;
313 de la fondation de Québec ;
279 de la fondation de Montréal ;
158 de la Cession du Canada à l'Angleterre ;
146 de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique ; l'année 145 a commencé le 4 juillet 1920 ;
128 du régicide de Louis XVI, par la Révolution française ;
102 de l'érection du siège de Québec en Métropole ecclésiastique par Pie VII ;
54 de la Confédération des provinces canadiennes ;
50-51 de la 3e République française (4 septembre 1870) ;
33 de la découverte du téléphone ;
33 de l'épiscopat de S. E. le cardinal Bégin ;
26 de la découverte de la radiographie ;
14 de la fondation de l'A. S. C. et de *l'Action catholique.*
13 de l'épiscopat de S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, coadjuteur de Québec et directeur-général de l'A. S. C. ;
11 de l'avènement de S. M. George V ;
11 du premier Congrès de Tempérance, de la fondation de la Société diocésaine de Tempérance et du Conseil central de la Croix-Noire, au diocèse de Québec ;
9 du premier Congrès de la Langue française en Amérique (à Québec) et de la fondation du Comité permanent de la Langue française ;
7 de l'avènement de S. S. Benoît XV ;
3 de la signature de la paix à Versailles mettant fin à la Grande Guerre.

FÊTES MOBILES DE 1921 A 1929

ANNÉES	NOMBRE D'OR	ÉPACTE	CENDRES	PAQUES	ASCENSION	PENTECÔTE	1er DIM. DE L'AVENT	CYCLE SOLAIRE	INDICTION	LETTRE DOMINIC.
1921	3	21	9 février	27 mars	5 mai	15 mai	27 novembre	26	4	*B*
1922	4	2	1 mars	16 avril	25 mai	4 juin	3 décembre	27	5	*A*
1923	5	13	14 février	1 avril	10 mai	20 mai	2 décembre	28	6	*G*
1924	6	24	5 mars	20 avril	29 mai	8 juin	30 novembre	1	7	*FE*
1925	7	5	25 février	12 avril	21 mai	31 mai	29 novembre	2	8	*D*
1926	8	16	17 février	4 avril	13 mai	23 mai	28 novembre	3	9	*C*
1927	9	27	2 mars	17 avril	26 mai	5 juin	27 novembre	4	10	*B*
1928	10	8	22 février	8 avril	17 mai	27 mai	2 décembre	5	11	*AG*
1929	11	19	13 février	31 mars	9 mai	19 mai	1 décembre	6	12	*F*

LA SAINTE-CATHERINE

Cette fête est célébrée en France de la même manière qu'au Canada, preuve que nous l'avons importée du vieux pays.

Mais la tire ? D'où vient-elle ? Pas de France puisque le sucre était une denrée à peu près inconnue et coûtant très cher il y a trois siècles.

Assurément, le peuple n'en faisait pas usage. Les médecins l'employaient pour changer le goût des remèdes et voilà à peu près tout ce que l'on en faisait.

Les confitures au sucre étaient pour les fines bouches et les grosses bourses. Aux alentours de 1650, les Pères Jésuites de Québec notaient l'arrivée de France de quelques pots de ce genre dont on faisait présent aux religieuses et au gouverneur. Cadeaux de luxe.

C'est vers 1650 que les premiers navires canadiens allèrent chercher de la melasse aux Antilles françaises et ce produit coûtant peu devint populaire. Je suppose donc que la tire date de cette époque. Quant au sucre d'érable, personne n'a su en faire avant l'année 1690.

On dit que la sœur Marguerite Bourgeoys ayant ouvert sa première école le 30 avril 1657, jour de sainte Catherine de Sienne, l'invention de la fête dite Sainte-Catherine vient de là. Pourquoi donc avons-nous pris l'habitude d'adopter la Sainte-Catherine du 25 novembre, et pourquoi donc le 25 novembre est-il, en France, de temps immémorial, la date de cette fête ? Non, la sœur Bourgeoys pouvait faire de la tire le 30 avril sans créer la fête.

Qui sait ? Ce 30 avril 1657, il y avait peut-être de la neige. J'en ai vu tomber jusqu'à trois pouces d'épaisseur un certain 1er mai.

Si la " bordée de neige de la Sainte-Catherine " ne manque jamais à l'appel le 25 novembre, il y a aussi des chances pour que l'autre Sainte Catherine reçoive la sienne le 30 avril.

Mais tout cela ne règle point la question principale : d'où vient la mode de la tire ?

Probablement des Antilles, comme la melasse.

Les Français de France qui sont en Canada pourraient nous expliquer ce qu'ils ont vu chez eux à cet égard. Y fait-on de la tire ? la met-on sur la neige ? Je sais que l'on danse et que l'on festoie, mais la tire ! la tire !

Benjamin Sulte.

JANVIER

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 9, à 0 h. 27 m. du matin.
Premier quartier, le 17, à 1 h. 31 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 6 h. 8 m. du soir.
Dernier quartier, le 30, à 3 h. 2 m. du soir.

Date	Jours	FETES
1	Samedi	CIRCONCISION.
2	DIM.	S. Nom de Jésus.
3	Lundi	Ste Geneviève.
4	Mardi	S. Grégoire.
5	Mercredi	S. Télesphore.
6	Jeudi	ÉPIPHANIE.
7	Vendredi	S. Lucien
8	Samedi	S. Sévérin.
9	DIM.	I ap. ÉPIPHANIE.— S. Julien.
10	Lundi	S. Guillaume.
11	Mardi	S. Paulin d'Aquilée.
12	Mercredi	S. Zotique.
13	Jeudi	S. Léonce.
14	Vendredi	S. Hilaire.
15	Samedi	S. Paul l'ermite.
16	DIM.	II ap. ÉPIPHANIE.— S. Marcel.
17	Lundi	S. Antoine, anachorète.
18	Mardi	Chaire de S. Pierre.
19	Mercredi	Ste Famille J. M. J.
20	Jeudi	SS. Fabien et Sébastien.
21	Vendredi	Ste Agnès.
22	Samedi	Du III dim. ap. Epiph.— S. Anastase.
23	DIM.	SEPTUAGÉSIME.— S. Raymond.
24	Lundi	S. Timothée.
25	Mardi	Conversion de S. Paul.
26	Mercredi	S. Polycarpe.
27	Jeudi	S. Jean Chrysostome.
28	Vendredi	S. Léonide.
29	Samedi	S. François de Sales.
30	DIM.	SEXAGÉSIME.— Ste Martine.
31	Lundi	S. Pierre Nolasque.

FÉVRIER

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 7, à 7 h. 37 m. du soir.
Premier quartier, le 15, à 1 h. 53 m. du soir.
Pleine lune, le 22, à 4 h. 32 m. du matin.

Date	Jours	FETES
1	Mardi	S. Ignace d'Antioche.
2	Mercredi	Purification de la B. V. M.
3	Jeudi	S. Blaise.
4	Vendredi	S. André Corsini.
5	Samedi	Ste Agathe.
6	DIM.	QUINQUAGÉSIME.— S. Tite.
7	Lundi	S. Romuald.
8	Mardi	S. Jean de Matha.
9	Mercredi	LES CENDRES.— S. Cyrille.
10	Jeudi	Ste Scholastique.
11	Vendredi	App. de la B. V. M. à Lourdres.
12	Samedi	Les SS. Sept Fondateurs.
13	DIM.	I du CAREME.— S. Polyeucte.
14	Lundi	S. Valentin.
15	Mardi	SS. Faustin et Jovite.
16	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Onésime.
17	Jeudi	S. Théodule.
18	Vendredi	Q.-TEMPS.— S. Siméon.
19	Samedi	Q.-TEMPS.— S. Conrad.
20	DIM.	II du CAREME.— S. Eucher.
21	Lundi	S. Maximien.
22	Mardi	Chaire de S. Pierre à Antioche.
23	Mercredi	S. Pierre Damien.
24	Jeudi	S. Mathias.
25	Vendredi	S. Donat.
26	Samedi	S. Nestor.
27	DIM.	III du CAREME.— S. Léandre.
28	Lundi	S. Romain.

MARS

Phases de la lune :

Dernier quartier, le 1, à 9 h. 3 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 1 h. 9 m. du soir.
Premier quartier, le 16, à 10 h. 49 m. du soir.
Pleine lune, le 23, à 3 h. 19 m. du soir.
Dernier quartier, le 31, à 4 h. 13 m. du matin.

Date	Jours	FETES
1	Mardi	Ste Eudoxie.
2	Mercredi	SS. Jovin et Bazilée.
3	Jeudi	Ste Cunégonde.
4	Vendredi	S. Casimir.
5	Samedi	S. Adrien.
6	DIM.	IV du CAREME.— Stes Perp. et Félicité.
7	Lundi	S. Thomas.
8	Mardi	S. Jean de Dieu.
9	Mercredi	Ste Françoise Romaine.
10	Jeudi	Les 40 Martyrs.
11	Vendredi	S. Euloge.
12	Samedi	S. Grégoire le Grand.
13	DIM.	DE LA PASSION.— Ste Euphrasie.
14	Lundi	Ste Mathilde.
15	Mardi	S. Longin.
16	Mercredi	Ste Eusébie.
17	Jeudi	S. Patrice.
18	Vendredi	N. D. de la Pitié.
19	Samedi	S. JOSEPH.
20	DIM.	DES RAMEAUX.— Ste Claudie.
21	Lundi	S. Benoît.
22	Mardi	Ste Catherine de Gènes.
23	Mercredi	S. Thuribe.
24	Jeudi	Jeudi-Saint.— S. Siméon.
25	Vendredi	Vendredi-Saint.— S. Richard.
26	Samedi	Samedi-Saint.— S. Ludger.
27	DIM.	PAQUES.— S. Jean Damascène
28	Lundi	S. Jean Capistran.
29	Mardi	S. Ludolphe.
30	Mercredi	S. Pasteur.
31	Jeudi	S. Guy.

AVRIL

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 8, à 4 h. 5 m. du matin.
Premier quartier, le 15, à 5 h. 12 m. du matin.
Pleine lune, le 22, à 2 h. 49 m. du matin.
Dernier quartier, le 29, à 11 h. 9 m. du soir.

Date	Jours	FETES
1	Vendredi	S. Hugues.
2	Samedi	S. François de Paule
3	DIM.	QUASIMODO.— S. N cétas.
4	Lundi	ANNONCIATION DE LA B. V. M.
5	Mardi	S. Vincent Ferrier.
6	Mercredi	S. Xyste.
7	Jeudi	S. Épiphane.
8	Vendredi	S. Denis.
9	Samedi	Ste Waltrude.
10	DIM.	II ap PAQUES.— S. Michel des SS.
11	Lundi	S. Léon le Grand.
12	Mardi	S. Jules.
13	Mercredi	S. Justin.
14	Jeudi	SOL. DE S. JOSEPH, Ep. de la B. V. M.
15	Vendredi	S. Abdon.
16	Samedi	S. Benoît Labre.
17	DIM.	III PAQUES.— S. Anicet.
18	Lundi	S. Eleuthère.
19	Mardi	S. Elphège.
20	Mercredi	S. Marcellin.
21	Jeudi	S. Anselme.
22	Vendredi	S. Léonidas.
23	Samedi	S. Georges.
24	DIM.	IV PAQUES.— S. Fidèle.
25	Lundi	S. Marc.
26	Mardi	SS. Clet et Marcellin.
27	Mercredi	S. Théophile.
28	Jeudi	S. Vital et Ste Valérie.
29	Vendredi	S. Pierre martyr.
30	Samedi	Ste Catherine de Sienne.

LE PRINTEMPS — Composition et dessin d'Edward

MAI

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 7, à 4 h. 1 m. du soir.
Premier quartier, le 14, à 10 h. 25 m. du matin.
Pleine lune, le 21, à 3 h. 15 m. du soir.
Dernier quartier, le 29, à 4 h. 45 m. du soir.

Date	Jours	FETES
1	DIM.	V PAQUES.— SS. Phil. et Jacques.
2	Lundi	Rogations.— S. Athanase.
3	Mardi	Rogations.— Inv. de la Ste Croix.
4	Mercredi	Rogations.— Ste Monique.
5	Jeudi	ASCENSION.— S. Pie V.
6	Vendredi	S. Jean devant la Porte Latine
7	Samedi	S. Stanislas.
8	DIM.	Dim. dans l'oct.— App. de S. Michel.
9	Lundi	S. Grégoire.
10	Mardi	S. Antonin.
11	Mercredi	S. Mamert.
12	Jeudi	S. Nérée.
13	Vendredi	S. Servais.
14	Samedi	S. Pacôme.
15	DIM.	PENTECOTE.— S. Jean-B. de la Salle.
16	Lundi	S. Ubalde.
17	Mardi	S. Pascal Baylon.
18	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Félix.
19	Jeudi	S. Yves.
20	Vendredi	Q.-TEMPS.— S. Bernardin de S.
21	Samedi	Q.-TEMPS.— S. Hospice.
22	DIM.	TRINITÉ.— S. Émile.
23	Lundi	S. Didier.
24	Mardi	SS. Donatien et Rogatien.
25	Mercredi	S. Grégoire VII.
26	Jeudi	FETE-DIEU.— S. Philippe de N.
27	Vendredi	S. Bède le Vénérable.
28	Samedi	S. Gervais.
29	DIM.	II PENT.— S. Maximin.
30	Lundi	Ste Jeanne d'Arc.
31	Mardi	Ste Angèle de Mérici.

JUIN

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 6, à 1 h. 15 m. du matin.
Premier quartier, le 12, à 3 h. 59 m. du soir.
Pleine lune, le 20, à 4 h. 41 m. du matin.
Dernier quartier, le 28, à 8 h. 17 m. du matin.

Date	Jours	FETES
1	Mercredi	S. Pamphile.
2	Jeudi	Ste Blandine.
3	Vendredi	S. CŒUR DE JÉSUS.— Ste Clotilde.
4	Samedi	S. François Caracciolo.
5	DIM.	III PENT.— S. Boniface.
6	Lundi	S. Norbert.
7	Mardi	S. Robert.
8	Mercredi	S. Médard.
9	Jeudi	SS. Prime et Félicien.
10	Vendredi	Ste Marguerite d'Écosse.
11	Samedi	S. Barnabé.
12	DIM.	IV PENT.— S. Jean de S. F.
13	Lundi	S. Antoine de Padoue.
14	Mardi	S. Basile le Grand.
15	Mercredi	Ste Germaine Cousin.
16	Jeudi	S. François Régis.
17	Vendredi	S. Cyr.
18	Samedi	S. Amand.
19	DIM.	V PENT.— SS. Gerv. et Prot.
20	Lundi	S. Silvère.
21	Mardi	S. Louis de Gonzague.
22	Mercredi	S. Paulin.
23	Jeudi	Ste Agrippine.
24	Vendredi	S. JEAN-BAPTISTE.
25	Samedi	S. Adalbert.
26	DIM.	VI PENT.— S. Pélage.
27	Lundi	S. Ladislas.
28	Mardi	S. Irénée.
29	Mercredi	SS. PIERRE et PAUL.
30	Jeudi	S. Martial.

JUILLET

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 5, à 8 h. 36 m. du matin.
Premier quartier, le 11, à 11 h. 16 m. du soir.
Pleine lune, le 19, à 7 h. 8 m. du soir.
Dernier quartier, le 27, à 9 h. 20 m. du soir.

Date	Jours	FETES
1	Vendredi	Précieux Sang de N. S. J.-C.
2	Samedi	Visit. de la B. V. M.
3	DIM.	VII PENT.— S. Anatole.
4	Lundi	S. Ulric.
5	Mardi	S. Antoine Marie Zaccaria.
6	Mercredi	S. Romule.— Ste Lucie.
7	Jeudi	SS. Cyrille et Méthode.
8	Vendredi	Ste Élisabeth.
9	Samedi	Les Martyrs du Gorcum.
10	DIM.	VIII PENT.— Les SS. 7 Frères.
11	Lundi	S. Pie I.
12	Mardi	S. Jean Gualbert.
13	Mercredi	S. Anaclet.
14	Jeudi	S. Bonaventure.
15	Vendredi	S. Henri.
16	Samedi	N.-D. du Mont-Carmel.
17	DIM.	IX PENT.— S. Alexis.
18	Lundi	S. Camille de Lellis.
19	Mardi	S. Vincent de Paul.
20	Mercredi	S. Jérôme Émilien.
21	Jeudi	Ste Praxède.
22	Vendredi	Ste Marie Madeleine.
23	Samedi	S. Apollinaire.
24	DIM.	X PENT.— Ste Christine.
25	Lundi	S. Jacques.
26	Mardi	Ste Anne, mère de la B. V. M.
27	Mercredi	S. Maximien.
28	Jeudi	SS. Nazaire, Celse et Victor.
29	Vendredi	Ste Marthe.
30	Samedi	Ste Juliette.
31	DIM.	XI PENT.— S. Ignace.

AOUT

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 3, à 3 h. 17 m. du soir.
Premier quartier, le 10, à 9 h. 14 m. du matin.
Pleine lune, le 18, à 10 h. 28 m. du matin.
Dernier quartier, le 26, à 7 h. 51 m. du matin.

Date	Jours	FETES
1	Lundi	S. Pierre aux Liens.
2	Mardi	S. Alphonse de Liguori.
3	Mercredi	Invention de S. Étienne.
4	Jeudi	S. Dominique.
5	Vendredi	N.-D. des Neiges.
6	Samedi	Transfiguration de N. S. J.-C.
7	DIM.	XII PENT.— S. Cajetan.
8	Lundi	S. Cyriac.
9	Mardi	S. Romain.
10	Mercredi	S. Laurent.
11	Jeudi	S. Tiburce et Ste Suzanne.
12	Vendredi	Ste Claire.
13	Samedi	S. Hippolyte.
14	DIM.	XIII PENT.— S. Eusèbe.
15	Lundi	ASSOMPTION DE LA B. V. M.
16	Mardi	S. Joachim, père de la B. V. M.
17	Mercredi	S. Hyacinthe.
18	Jeudi	Ste Hélène.
19	Vendredi	S. Donat ; S. Marien.
20	Samedi	JEUNE.— S. Bernard
21	DIM.	XIV PENT.— Ste Jeanne.
22	Lundi	S. Lambert.
23	Mardi	S. Philippe Béniti.
24	Mercredi	S. Barthélemi.
25	Jeudi	S. Louis, roi de France.
26	Vendredi	S. Zéphirin.
27	Samedi	S. Joseph Calasanz.
28	DIM.	XV PENT.— S. Augustin.
29	Lundi	Décollation de S. Jean-Baptiste.
30	Mardi	Ste Rose de Lima.
31	Mercredi	S. Raymond Nonnat.

L'ÉTÉ — Composition et dessin d'Edward

SEPTEMBRE

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 1er, à 10 h. 33 m. du soir.
Premier quartier, le 8, à 10 h. 29 m. du soir.
Pleine lune, le 17, à 2 h. 20 m. du matin.
Dernier quartier, le 24, à 4 h. 18 m. du soir.

Date	Jours	FETES
1	Jeudi	S. Gilles.
2	Vendredi	S. Étienne.
3	Samedi	Ste Séraphie.
4	DIM.	XVI PENT.— Ste Rosalie.
5	Lundi	S. Laurent Just.
6	Mardi	S. Zacharie ; Ste Eve.
7	Mercredi	Ste Reine ; S. Cloud.
8	Jeudi	Nativité de la Ste Vierge.
9	Vendredi	S. Pierre Claver.
10	Samedi	S. Nicolas de Tolentino.
11	DIM.	XVII PENT.— SS. Prote et Hyac.
12	Lundi	S. Nom de Marie.
13	Mardi	S. Aimé.
14	Mercredi	Exaltation de la Ste Croix.
15	Jeudi	N. D. des Sept Douleurs.
16	Vendredi	SS. Corneille et Cyprien.
17	Samedi	Les Stig. de S. François.
18	DIM.	XVIII PENT.— S. Joseph de Cup.
19	Lundi	S. Janvier.
20	Mardi	S. Eustache.
21	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Mathieu.
22	Jeudi	S. Thomas de Villeneuve.
23	Vendredi	Q.-TEMPS.— S. Lin.
24	Samedi	Q.-TEMPS.— N. D. de la Merci.
25	DIM.	XIX PENT.— Ste Aurélie.
26	Lundi	Ste Justine.
27	Mardi	SS. Côme et Damien.
28	Mercredi	S. Wenceslas.
29	Jeudi	S. Michel.
30	Vendredi	S. Jérôme.

OCTOBRE

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 1er, à 7 h. 26 m. du matin.
Premier quartier, le 8, à 3 h. 12 m. du soir.
Pleine lune, le 16, à 6 h. 0 m. du soir.
Dernier quartier, le 23, à 11 h. 31 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 6 h. 39 m. du soir.

Date	Jours	FETES
1	Samedi	S. Rémi.
2	DIM.	XX PENT.— SS. Anges.
3	Lundi	S. Gérard.
4	Mardi	S. François d'Assise.
5	Mercredi	S. Placide.
6	Jeudi	S. Bruno.
7	Vendredi	Très Saint Rosaire
8	Samedi	Ste Brigite.
9	DIM.	XXI PENT.— S. Denis.
10	Lundi	S. François de Borgia.
11	Mardi	S. Nicaise.
12	Mercredi	S. Wilfrid.
13	Jeudi	S. Édouard le Confesseur.
14	Vendredi	S. Calixte.
15	Samedi	Ste Thérèse.
16	DIM.	XXII PENT.— S. Gérard Maj.
17	Lundi	Ste Marguerite-Marie.
18	Mardi	S. Luc.
19	Mercredi	S. Pierre d'Alcantara.
20	Jeudi	S. Jean de Canti.
21	Vendredi	Ste Ursule.
22	Samedi	Ste Cordule.
23	DIM.	XXIII PENT.— S. Théodore.
24	Lundi	S. Magloire.
25	Mardi	S. Chrysanthe et Ste Darie.
26	Mercredi	S. Évariste.
27	Jeudi	Ste Sabine.
28	endredi	SS. Simon et Jude.
29	Samedi	S. Narcisse ; Ste Ermelinde.
30	DIM.	XXIV PENT.— S. Alphonse.
31	Lundi	JEUNE.— S. Quentin.

NOVEMBRE

Phases de la lune :

Premier quartier, le 7, à 10 h. 54 m. du matin.
Pleine lune, le 15, à 8 h. 39 m. du matin.
Dernier quartier, le 22, à 6 h. 41 m. du matin.
Nouvelle lune, le 29, à 8 h. 26 m. du matin.

Date	Jours	FETES
1	Mardi	LA TOUSSAINT.
2	Mercredi	COMMÉMORATION DES MORTS.
3	Jeudi	S. Malachie.
4	Vendredi	S. Charles Borromée.
5	Samedi	Les Saintes Reliques.
6	DIM.	XXV PENT.— S. Léonard.
7	Lundi	S. Wilbrod.
8	Mardi	Les Quatre Couronnés.
9	Mercredi	Dédicace de la Basilique du Sauveur.
10	Jeudi	S. André Avellin.
11	Vendredi	S. Martin de Tours.
12	Samedi	S. Aurèle.
13	DIM.	XXVI PENT.— S. Didace.
14	Lundi	S. Josaphat.
15	Mardi	S. Eugène ; Ste Gertrude.
16	Mercredi	S. Edmond.
17	Jeudi	S. Hugues.
18	Vendredi	Basilique de SS. Pierre et Paul.
19	Samedi	Ste Élisabeth de Hongrie.
20	DIM.	XXVII PENT.— S. Octave.
21	Lundi	Présentation de la Ste Vierge.
22	Mardi	Ste Cécile.
23	Mercredi	S. Clément.
24	Jeudi	S. Jean de la Croix.
25	Vendredi	Ste Catherine.
26	Samedi	S. Léonard de Port-Maurice.
27	DIM.	I DE L'AVENT.— S. Valérien.
28	Lundi	S. Grégoire III.
29	Mardi	S. Saturnin.
30	Mercredi	S. André.

DECEMBRE

Phases de la lune :

Premier quartier, le 7, à 8 h. 19 m. du matin.
Pleine lune le 14 à 9 h. 50 m. du soir.
Dernier quartier le 21 à 2 h. 54 m. du soir.
Nouvelle lune le 29 à 0 h. 39 m. du matin.

Date	Jours	FETES
1	Jeudi	S. Éloi.
2	Vendredi	Ste Bibiane.
3	Samedi	S. François-Xavier.
4	DIM.	II DE L'AVENT.— S. Pierre Chrysol.
5	Lundi	Ste Crispine.
6	Mardi	S. Nicolas.
7	Mercredi	S. Ambroise.
8	Jeudi	IMMACULÉE-CONCEPTION.
9	Vendredi	Ste Léocadie.
10	Samedi	Ste Eulalie.
11	DIM.	III DE L'AVENT.— S. Damase.
12	Lundi	S. Maxence.
13	Mardi	Ste Odile
14	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Viateur.
15	Jeudi	Ste Chrétienne.
16	Vendredi	Q.-TEMPS.— S. Eusèbe.
17	Samedi	Q.-TEMPS.— S. Lazare.
18	DIM.	IV DE L'AVENT.— S. Gatien.
19	Lundi	S. Némèse.
20	Mardi	S. Philogone.
21	Mercredi	S. Thomas.
22	Jeudi	S. Zénon.
23	Vendredi	Ste Victoire.
24	Samedi	JEUNE.— Ste Tarsile
25	DIM.	NOEL.
26	Lundi	S. Étienne.
27	Mardi	S. Jean.
28	Mercredi	SS. Innocents.
29	Jeudi	S. Thomas de Cantorbery.
30	Vendredi	Du dim. dans l'oct.— Ste Anysie.
31	Samedi	S. Sylvestre.

L'AUTOMNE — Dessin de M. Thaddée

BENOIT XV ET LA PAIX SOCIALE

Par Mgr L.-A. PAQUET

LE Chef actuel de l'Église aura mérité, au plus haut degré, le titre glorieux de Pontife de la paix.

Élu au début d'une guerre effroyable qui, après avoir scindé le monde en deux grandes coalitions adverses, a semé au sein de chaque peuple des germes profonds de dissensions et de haines, il ne s'est pas employé seulement à réconcilier les nations entre elles. Il a travaillé et il travaille sans relâche à éteindre le feu des discordes intestines.

Dès sa première encyclique, Benoît XV signalait ce vif conflit d'intérêts et de convoitises qui menace partout l'ordre public, en même temps qu'il indiquait le moyen d'y porter remède. Dans trois lettres récentes, l'une à l'évêque de Bergame, l'autre à l'épiscopat de la Vénétie, une troisième à tout l'épiscopat catholique concernant le cinquantenaire du patronage de saint Joseph, le pape pose de nouveau les bases de l'unique solution possible et désirable du terrible problème qui agite la société jusqu'en ses fondements.

La question sociale, d'après Benoît XV, ne peut se résoudre que par la reconnaissance de certaines *vérités* nécessaires, et par l'accomplissement de certains *devoirs* primordiaux.

Les vérités qu'il faut reconnaître et professer, c'est que " ce n'est pas dans la jouissance des biens terrestres que peut résider la félicité de l'homme " ; (1) que " le bonheur vrai, parfait, éternel, nous sera donné au ciel comme récompense de la vertu, et que le ciel doit donc être le but de tous nos efforts " ;(2) que " la diversité des classes sociales tient à l'ordre même des choses, établi par Celui qui a créé les puissants et les humbles pour le plus grand avantage des individus et de la société " ;(3) " qu'on ne peut faire disparaître la variété des conditions, pas plus que dans un corps vivant il n'est possible à tous les membres d'avoir la même fonction ni la même dignité " ;(4) " qu'il n'est d'ailleurs pas défendu d'améliorer notre sort, même ici-bas, dans la mesure du possible, par la recherche d'une existence plus aisée " ;(5) pourvu que " l'on ne s'épuise pas en d'inutiles efforts pour s'élever à un niveau au-dessus de sa capacité " ;(6) que " chacun, sauf des circonstances défavorables occupe la place qu'il s'est procurée par sa conduite, et que les pauvres qui attaquent les riches, comme si ces derniers s'étaient emparés du bien d'autrui, agissent non seulement contre la justice et la charité, mais encore contre le bon sens, attendu qu'ils pourraient, s'ils le voulaient, améliorer par un travail honnête leur propre condition";(1) que les riches ne doivent pas eux-mêmes placer toutes leurs ambitions dans la richesse, la gloire et le plaisir ; qu'il faut " non seulement éviter, mais combattre la lutte des classes, comme essentiellement contraire aux principes du Christianisme."(2)

Voilà des vérités nécessaires, fondamentales, que l'Église répète par tous ses organes, que l'on pourrait même taxer de banalités, s'il était permis d'appeler banal ce que tant de politiques à courtes vues et de publicistes mal avertis, en quête de réformes sociales, ignorent ou méprisent et laissent systématiquement dans l'ombre.

En conformité de ces principes, des devoirs impérieux s'imposent et aux riches et aux pauvres, et aux patrons et aux ouvriers.

Les premiers sont tenus de payer aux seconds un juste salaire. Mais en dehors de ce que requiert la justice rigoureuse, il y a une marge largement ouverte aux âmes bienveillantes. " Que les privilégiés de la fortune, dit Benoît XV (3) veuillent bien régler leurs rapports avec les prolétaires, non suivant les données du droit strict, mais plutôt d'après les principes de l'équité. " Le Pape renouvelle dans une autre lettre la même recommandation. " Nous supplions les riches, écrit-il,(4) de se montrer largement généreux, et de s'inspirer plus de l'équité que de leur droit strict."

Et là où l'équité elle-même ne suffit pas, la charité qui en diffère et qui y ajoute(5) et dont la théologie définit les obligations, peut jouer dans la pacification sociale un rôle très important. " Nous engageons de toutes nos forces, dit le saint Père,(6) les patrons à apporter dans leurs relations avec les ouvriers le plus possible d'indulgence, de largeur d'esprit et de libéralité, de faire sur leurs propres droits toutes concessions et remises possibles."

Benoît XV, d'autre part, demande aux prolétaires d'éviter les excès et la violence, "de veiller à ne pas mettre leur foi en péril par des revendications exagé-

(1) Encycl. *Ad beatissimi*, 1er nov. 1914.
(2) Lettre à l'Évêque de Bergame, 11 mars 1920.
(3) *Ibid.*
(4) Encycl. *Ad beatissimi.*
(5) Lettre à l'Évêque de Bergame;—cf. "Motu proprio" sur saint Joseph, 25 juillet 1920.
(6) Lettre à l'Évêque de Bergame.

(1) Encycl. *Ad beatissimi.*
(2) Lettre du Card. Gasparri au Président de l'Union économico-sociale d'Italie, 26 fév. 1915.
(3) Lettre à l'Évêque de Bergame.
(4) Lettre à l'Évêque de Bergame.
(5) L'équité est une forme imparfaite de la vertu de justice dont la charité se distingue essentiellement (voir *Som. théol.* II-II).
(6) Lettre aux Évêques de Vénétie, 11 juin 1920.

S. S. BENOIT XV DISANT LA MESSE DANS LES JARDINS DU VATICAN

rées."(1) Il y a là un piège funeste tendu à leur confiance par les socialistes. Ceux-ci poussent les masses à réclamer des patrons et de l'Église elle-même, des avantages qui ne peuvent être accordés ; et ils exploitent la déception, l'irritation du peuple, pour les tourner en esprit de révolte contre les autorités sociales et religieuses.

La foi populaire est atteinte, et la justice aussi. " Nous craignons, poursuit le Pape,(2) que, dans la revendication de ce qui leur est dû, les pauvres n'aillent parfois, oublieux de leurs devoirs, jusqu'à empiéter sur les droits d'autrui, que la religion leur ordonne de tenir pour aussi sacrés que les leurs."

Le grand devoir des prolétaires, c'est de se conduire " comme de dociles enfants de l'Église, celle-ci parût-elle leur accorder moins que les adversaires ; car, au lieu d'avantages excessifs, mais illusoires, elle leur promet des biens légitimes et durables. Qu'ils se souviennent que, mère de tous les hommes, elle les entoure pourtant, eux, d'une affection de choix, et que, s'il lui arrive de prendre la défense des riches, elle les défend, non parce qu'ils sont riches, mais parce qu'ils sont victimes d'attaques injustes."(1)

Il importe plus que jamais de maintenir l'ordre des droits et des devoirs sur lequel est fondée la société.

Par suite de la prolongation d'une guerre affreusement meurtrière " qui est venue développer et exaspérer la haine entre les classes et relâcher les liens familiaux,"(2) la question sociale " a pris un tel caractère de gravité que l'on peut redouter les derniers malheurs, le déclanchement d'un régime de terreur inouïe, dont une partie de l'Europe fait déjà la douloureuse expérience."(3)

Aucun effort ne doit être omis pour épargner au monde pareils désastres. Mais c'est en vain que travailleront les artisans de la paix s'ils ne s'appliquent, selon les exhortations de Benoît XV, à pénétrer d'esprit chrétien leur pensée et leur action, à se conformer aux principes de l'enseignement catholique, aux préceptes de la morale évangélique, et s'ils n'empruntent à ces sources fécondes la lumière qui éclaire les intelligences et le ciment qui unit les cœurs.

L.-A. PAQUET, ptre.

(1) Lettre aux Évêques de Vénétie.
(2) *Ibid.*

(1) *Ibid.*
(2) " Motu proprio " sur saint Joseph.
(3) *Ibid.*

L' " ADESTE FIDELES "

Cette touchante cantilène, qui clôture l'office du soir, dans nos églises pendant le temps de Noël, semble animée par le rythme et l'esprit du Moyen-Age. Le texte pourtant n'en fut écrit que pendant la Révolution, à Londres, par un prêtre français, réfugié, l'abbé Borderies, depuis évêque de Versailles, et mort en 1832. L'organiste de la chapelle catholique anglaise y adapta la mélodie qui passe pour un vieux chant de matelots portugais. De retour en France, l'abbé Borderies fut un des prêtres qui rétablirent les cérémonies du culte dans la crypte de la Sainte-Chapelle, à Paris. " Adeste Fideles ! " Ainsi des fidèles se retrouvèrent, peut-être pour la première fois, près du fleuve natal, au chant d'un cantique éclos près du fleuve étranger.

TOUTES LES RELIGIONS SONT-ELLES BONNES ?...

Il est faux de dire que toutes les religions sont bonnes. Il n'y a que la religion catholique qui soit vraie, car :

SEULE elle a un dogme qui n'a pas changé depuis sa fondation ;
SEULE elle obéit au même chef, le Pape ;
SEULE elle remonte jusqu'aux apôtres, puisque c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'a fondée ;
SEULE elle est prêchée dans le monde entier ;
SEULE elle s'est toujours occupée de toi, ouvrier, et elle t'a arraché de l'esclavage ;
SEULE elle dit : " Aimez-vous les uns des autres " ;
SEULE elle emploie la persuasion et non la force ;
SEULE elle donne une réponse satisfaisante à tous les problèmes philosophiques et moraux ;
SEULE elle est attaquée par les méchants ;
Et maintenant, conclus ! ! !

(Extrait de la *Réponse.*)

AVOUEZ TOUT DE MÊME

— Avouez tout de même qu'il y a des abus dans la religion, disait une belle dame, d'une élégance plus que douteuse.

On lui répondit :

— Eh oui, c'est bien vrai. On fait un peu de la religion ce que l'on fait de ses gants : les uns s'en servent pour préserver la beauté de leurs mains, d'autres pour en cacher la saleté... Mais les gants n'y sont pour rien !

LESQUELS ?...

Elle.— Soit ! j'en conviens... j'ai mes défauts...
Lui (sincère).— Oh ! Oui ! ! !
Elle (très surprise).— Lesquels ?

EN HIVER

LE NOUVEAU PROGRAMME PRIMAIRE

Par Mgr F.-X. ROSS

Un nouveau programme d'études sera introduit dans les écoles primaires de la province, au commencement de la prochaine année scolaire, septembre 1921. Dans sa session de mai 1920, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique en a approuvé la partie la plus importante, celle qui est destinée à l'école primaire élémentaire, ou l'école primaire tout simplement. L'autre partie, remaniée pour l'école primaire complémentaire, est en train de s'ébaucher, et devra être prête à être mise en force à la même date que la première.

Il y a du nouveau dans ce programme. Il ne sera probablement pas superflu de mettre en lumière les modifications importantes qui y ont été introduites, et les raisons qui les justifient.

Le travail qui a reçu l'approbation du Comité catholique, a d'abord modifié les cadres traditionnels des trois écoles qui remplissaient le cycle primaire.

Nous avons eu jusqu'ici l'école *élémentaire*, *l'école modèle* et l'école *académique*. L'école élémentaire, la plus répandue, est l'école accessible à tout le monde : elle se trouve dans les régions les plus éloignées des centres, comme dans les centres eux-mêmes. Partagée en quatre années, elle est réservée aux enfants de 5 ou 6 ans à 10 ou 11 ans.

L'école modèle est l'école du village. Faisant suite à l'école élémentaire, elle comprend les cinquième et sixième années du cours et est destinée aux enfants de 11 à 13 ans. Mais, vu la distance qui sépare la maison d'école modèle des autres arrondissements, elle n'est pratiquement accessible, au moins dans les campagnes, qu'à la population enfantine du village ou de l'arrondissement dans lequel elle est située.

L'école académique comprend les septième et huitième années du cours. Son programme étendu comporte quantité de connaissances qui dépassent la portée de l'enseignement primaire. Par la culture générale qu'elle est sensée donner, elle empiète sur l enseignement secondaire : histoires de l'Église, de France et d'Angleterre, algèbre, géographie universelle, physique, cosmographie ; et il n'oriente vers aucune spécialité en particulier. C'est là, sans doute, ce qui explique en partie que, dans les écoles de garçons, les académies se soient toutes muées en académies commerciales.

Le nouveau programme a modifié ces cadres. La distinction entre écoles élémentaires et modèles a été abolie. Des deux on a fait l'école *élémentaire* qui comprend, en conséquence, les cours élémentaire et modèle existant jusqu'ici, c'est à-dire les six premières années, puis on l'a mise à la portée de tous les enfants de 6 ou 7 ans à 12 ou 13 ans. Elle sera l'école de tout le monde, l'école du rang comme celle du village. L'enfant de la partie la plus éloignée de la paroisse pourra donc faire toute son école primaire sans être obligée de chercher un logement près de l'école du village.

La raison de cette modification est la suivante : on a accepté d'emblée la définition que l'école élémentaire est l'école de tout le monde, celle qui enseigne les éléments indispensables à tout homme, sans aucune spécialisation. Si donc elle est l'école de " tout le monde ", donnons-la à tout le monde, à la campagne comme au village ; si elle enseigne les éléments indispensables à tout homme, rendons-la accessible à tout homme, quelle que soit la partie de la paroisse qu'il habite. On comprend que dans les temps peu avantageux où notre système scolaire a été organisé, on se soit borné à donner un minimum réduit aux enfants de la campagne. On dut se contenter de leur procurer les premiers éléments sans les approfondir ni les synthétiser dans l'esprit des petits: c'était le rôle de l'école élémentaire, des quatre premières années. Aujourd'hui, on peut, sans prétention, viser à mettre toutes nos écoles en mesure de faire ce travail d'affermissement et de synthèse, qui n'est possible qu'aux cinquième et sixième années du cours. C'est donc un progrès remarquable et de bon aloi de rectifier les cadres de l'école primaire et de la rendre accessible, dans toute son intégrité à tous les enfants de la province.

Cette école primaire élémentaire est la vraie école primaire. Celui qui en sort après avoir subi ses exigences, a satisfait aux obligations qu'on impose à tout enfant, de recevoir le degré d'instruction élémentaire nécessaire à tout homme.

Après les modifications apportées à l'école de tout le monde, qui donne la base nécessaire de toute éducation, il fallait songer à donner un complément d'instruction à ceux qui visent plus haut. C'est le rôle de l'école *complémentaire*, s'ajoutant à l'école élémentaire pour la relier aux écoles spéciales. Dans son discours programme, le nouveau premier ministre de notre province posa cette question : " N'y a-t-il pas une brèche à combler entre l'école primaire et l'école technique ? " Nous répondrons affirmativement. Il faut un pont pour conduire l'enfant de l'école élémentaire, non seulement à l'école technique, mais à chacune des écoles spéciales que l'on peut aborder sans avoir suivi le cours d'enseignement secondaire.

C'est précisément cette brèche, cette solution de continuité, que le nouveau programme s'est proposé de

combler, en créant l'école complémentaire qui remplacera le cours académique actuel. Le rôle de cette école est double: elle doit élargir la culture intellectuelle par une formation générale, puis, par un commencement de spécialisation, orienter vers l'une ou l'autre des écoles spéciales qui préparent immédiatement aux carrières. C'est dire que le programme ne sera plus unique. A un fonds commun de culture générale, il devra ajouter un fonds particulier de culture spéciale qui variera suivant les régions, pour répondre à la destination de la masse des enfants qui en fréquenteront les écoles.

Nous croyons qu'il y a là, dans notre système d'enseignement un autre progrès notable. Avec notre système actuel, si un enfant veut développer son instruction primaire, il faut, à moins de s'engager dans l'enseignement secondaire, passer par les académies *commerciales*, ou se diriger immédiatement vers les écoles spéciales. Aucune de ces solutions ne peut donner satisfaction aux besoins pour lesquels ont été fondées les écoles spéciales.

En effet les académies commerciales spécialisent l'enseignement au profit du commerce, et ne préparent ni à l'agriculture (hélas !) ni aux écoles industrielles. En ouvrant des portes aussi larges vers la carrière commerciale, elles draînent de ce côté, au grand détriment du sol déserté, les plus intelligents des enfants de la campagne, et elles façonnent forcément tous les cerveaux dans un moule unique qui donne une éducation, il faut l'admettre, aussi peu en harmonie avec le génie de notre race qu'avec les besoins sociaux de notre système économique.

D'autres part les enfants de l'École primaire qui se lancent sans transition dans les écoles spéciales, avec leur petit bagage de connaissances élémentaires, n'ont pas encore la maturité ni l'ouverture d'esprit requises pour suivre avec fruit l'enseignement donné dans ces écoles, ni pour acquérir la formation qu'elles peuvent donner. Il leur faut et compléter leur culture générale et s'entraîner aux spécialités qui sollicitent leur activité. Et c'est le rôle de l'école complémentaire. L'enseignement spécial y gagnera beaucoup si des écoles complémentaires lui préparent des élèves dont le développement permet de garder son point de départ à un niveau plus élevé.

Les Congrégations des Frères enseignants qui s'appliqueront à comprendre tout ce que cette innovation peut leur fournir pour élargir les cadres de leur enseignement, sont sûres de recueillir de nouveaux succès en entrant résolument dans les voies que leur ouvrent les écoles complémentaires ; elles auront aussi bien mérité de la cause de l'éducation et de la société.

Quelques détails pour mettre plus en lumière l'organisation créée par le nouveau programme.

Outre le cours préparatoire qui précède l'enseignement primaire, en faveur des bambins de six ans, l'école élémentaire se partage en trois cours de deux ans chacun. En bas se trouve naturellement le cours *inférieur* (1ère et 2ème année) ; en haut le cours *supérieur* (5ème et et 6ème année) ; entre deux le cours *moyen* (3ème et 4ème année). Cette appellation, empruntée aux écoles de France, de Belgique et de Suisse, détermine donc d'une manière claire chacune des étapes de l'école élémentaire. En outre, chacune de ces divisions porte son caractère propre, qui favorise éminemment le travail de l'instituteur dans le classement de ses élèves, et l'éclaire sur la nature du travail qui doit se faire à chacune de ces étapes.

Le cours inférieur se caractérise par l'enseignement purement oral. L'enfant, ne sachant pas lire, apprend par intuition, et il s'exerce à parler. En outre, il s'y met en état de lire, d'écrire et d'appliquer les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique.

Le cours moyen est celui où se prennent les éléments proprement dits. En y entrant, l'enfant sait lire, écrire, parler, compter ; son esprit est ouvert par l'observation méthodique. On peut donc lui faire aborder les éléments de l'instruction sans le jeter dans un pays inaccessible. Les deux années du cours lui permettent de s'assimiler ces connaissances.

Le cours supérieur élargit quelque peu les cadres de ses connaissances, mais surtout les *applique*, les *affermit* et les *lie* dans l'esprit pour leur donner de la consistance.

En outre, le programme a élagué certaines matières, et allégé certaines branches ; il a distingué, sous le nom de matières *essentielles* et matières *accessoires*, celles qu'il faut cultiver davantage et celles qui importent moins à l'instruction primaire ; enfin il a tout disposé de manière à rappeler sans cesse que la culture d'esprit, l'assimilation des connaissances, est le but de l'instruction, et qu'il vaut mieux créer chez l'élève la capacité d'apprendre que de le congestionner par une grande somme de connaissances.

Il manquerait quelque chose d'important au programme si le certificat d'études ne venait couronner l'école primaire. Pour la satisfaction de l'enfant et des parents, pour stimuler leur zèle en faveur de l'assiduité régulière jusqu'à la fin des études, aussi pour éviter des tâtonnements et des ennuis aux parents et aux écoles complémentaires ou autres, vers lesquelles se dirigeront les enfants au sortir de l'école primaire, il a été décidé de créer ce certificat. Il fournira la preuve que le détenteur a satisfait aux obligations de l'école primaire, et il ouvrira les portes de l'école complémentaire.

On a aussi suggéré de créer ce certificat à la suite de l'école complémentaire. Ce sera le moyen d'établir, à la satisfaction de tout le monde, le niveau stable de l'instruction requise pour être admis dans les diverses écoles spéciales. Si celles-ci négligent d'utiliser ce moyen de se procurer des sujets suffisamment préparés elles perdront le droit de se plaindre de l'organisation primaire.

Un dernier mot. On parle souvent de la nécessité d'une bifurcation du programme pour répondre aux nécessités des diverses régions. En principe, on a raison. Mais si l'on veut faire une application trop rigide de ce principe, sans tenir compte du rôle et du caractère de l'école primaire, on peut facilement arriver à une pratique erronée. Le programme ne crée pas de bifurcation avant l'école complémentaire, parce que l'école élémentaire en a assez à faire en se consacrant exclusivement à asseoir dans l'esprit des élèves les bases solides de la première formation. Quand l'élève possède ce fonds solide de connaissances élémentaires, s'il a l'esprit ouvert et l'habitude du travail intelligent, on peut alors l'orienter vers une spécialité ou une autre. C'est ce qui se fera à l'école complémentaire. Avant ce temps, il serait prématuré de bifurquer. Notre défaut est de vouloir aller trop vite avec les enfants, et de les croire capables d'être hommes à dix ou douze ans.

La seule variation qui peut se faire, et qui *doit* se faire à l'école élémentaire, sans rien enlever aux éléments qui en constituent la matière indispensable, et sans y introduire de spécialisation, consiste à interpréter le pro-

SUR LA RIVIÈRE MONTMORENCY

LES MARCHES NATURELLES

gramme d'une manière appropriée à la destination de la masse des enfants qui fréquentent chaque école. Le programme a donné, parmi les sujets d'observation, de langage et de rédaction, tout ce qu'il faut pour un choix judicieux utilisable aux diverses catégories d'enfants. Les lectures, les sujets de dictées et d'analyses, les exemples, les problènes d'arithmétique, les leçons d'hygiène, fournissent ample matière à une adaptation intelligente répondant à des besoins réels. C'est pourquoi le projet de l'uniformité des livres dans toutes les écoles est une idée absolument antipédagogique. Les commissions scolaires ont la liberté du choix, mais le Conseil se doit d'encourager une variété de livres qui s'adaptent aux diverses nécessités des régions scolaires. Et par ces moyens on peut être sûr qu'il sera suffisamment pourvu aux nécessités qui font demander la bifurcation du programme.

Signalons, encore, dans la partie des directions pédagogiques du programme, l'addition d'une section sur " l'organisation disciplinaire des écoles. "C'est un véritable petit traité sur la formation morale par le moyen de la discipline. Une regrettable lacune de notre ancien programme se trouve ainsi comblé.

Le programme refondu est-il parfait ? Un programme, à mon sens, n'a jamais de perfection absolue. On a tâché de l'améliorer et je crois qu'on y a réussi. Jusqu'à quel point répondra-t-il à l'attente ? Il y a trop de facteurs en jeu dans l'enseignement pour répondre d'une manière juste. Son principal mérite est d'avoir ramené l'école primaire à son rôle naturel et de l'avoir dégagée de l'encombrement sous lequel voulaient l'ensevelir ceux qui s'imaginent que l'école primaire peut être une petite université ; c'est aussi de rappeler sans cesse au personnel enseignant qu'il faut cultiver plutôt que gaver, fortifier l'esprit plus que la mémoire sensible, que l'école primaire doit mettre l'enfant en contact avec les réalités plutôt qu'avec le livre, avec les idées plutôt qu'avec les formules, qu'elle doit le rendre capable d'avoir des idées, de se les assimiler, de les faire passer dans son langage et sa vie, plutôt que de réciter des pages du livre, écrire sous dictée et remplir des formules toutes faites. Voilà pour le programme.

Mais il reste les livres qui comptent dans l'enseignement. Ils auront vite encombré le programme si l'on ne surveille la surabondance des auteurs. Reste aussi le maître : et c'est lui qui donne à l'école sa valeur bien plus que le programme.

F.-X. Ross, ptre.

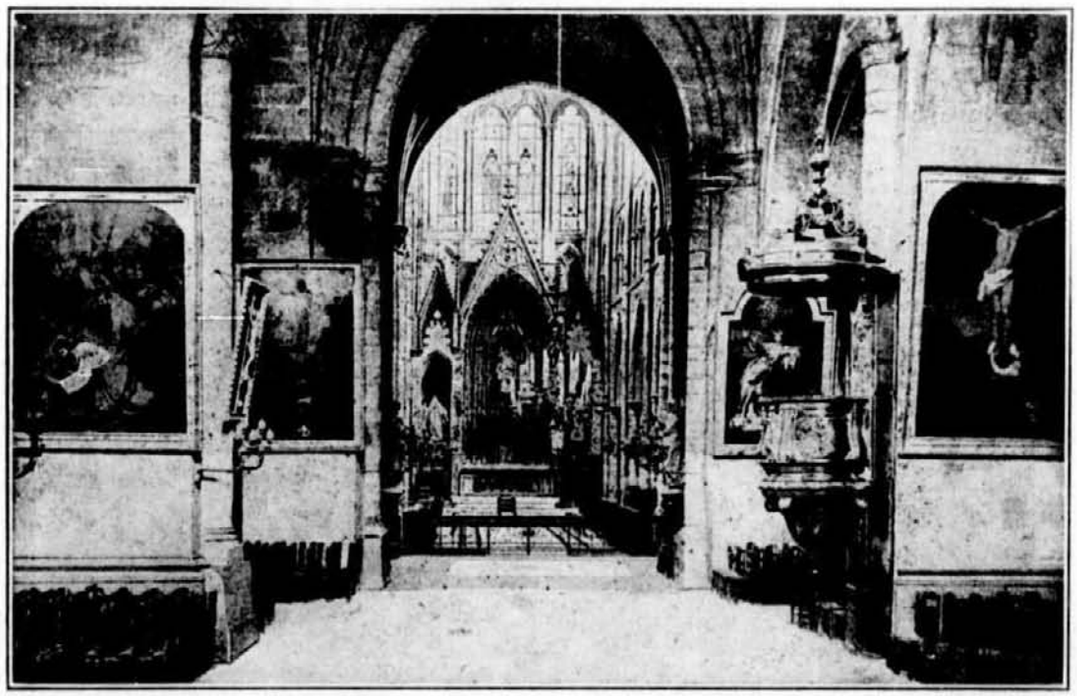

LA CATHÉDRALE DE ST-MALO

Cette église, où plane pour nous, Canadiens-Français, le souvenir de Jacques-Cartier, le découvreur du Canada, est, par suite de remaniements subis à différentes époques, un assemblage de styles disparates.

Le portail, de style néo-grec, est du dix-huitième siècle. Dès l'entrée, on descend un escalier de dix marches pour pénétrer à l'intérieur, composé d'une grande nef avec deux nefs latérales, d'un transept et d'un chœur flanqué de bas-côtés

La grande nef romane, sombre, basse, avec ses énormes piliers qui laissent loin derrière eux ceux de la cathédrale de Québec, est du douzième siècle. Une des nefs latérales est du quinzième siècle, l'autre du seizième. Elles sont dans le style de leur époque. Le chœur, d'une superbe architecture, élancé, bien plus élevé que la nef, est du quatorzième siècle. Vu de la nef, il donne, avec son beau triforium et ses fenêtres du clair-étage, une impression de légèreté incomparable. Le chevet droit qui le termine est éclairé par trois hautes fenêtres aux vitraux modernes, qui portent encore les traces du bombardement anglais que lord Barklay fit subir à la ville en 1695.

Dans le pavé du chœur a été encastrée, par les soins de l'Hon. Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec, une grande plaque avec l'inscription suivante : *Ici s'est agenouillé Jacques Cartier pour recevoir la bénédiction de l'évêque de Saint-Malo à son départ pour la découverte du Canada le* 16 *mai* 1535. J.-T. N.

L'ARCHIDIOCÈSE DE REGINA

PAR S. G. MGR MATHIEU

Le 27 avril 1920.

A Mgr C.-O. Gagnon,

CHER MONSEIGNEUR,

Vous avez la gracieuseté de me demander pour votre intéressant *Almanach* une page sur l'archidiocèse de Regina.

Vous le savez, il y a déjà près de neuf ans que Dieu m'a arraché à tout ce qui m'était cher depuis mon enfance, pour m'envoyer prendre charge de cet immense diocèse situé à deux mille milles de notre cher vieux Québec.

Quand je vois le bien qui s'y est fait, quand je constate le développement qu'a pris ce diocèse naissant, quand je suis obligé de dire que tout cela s'est fait à peu près sans moi, je me sens plein de confiance et je me dis : " Omnia possum in Eo qui me confortat ", je sens mon âme déborder de joie, de gratitude, à la vue du bien dont Dieu l'a fait l'instrument et j'éprouve la joie du moissonneur qui, à l'automne, regarde avec plaisir la gerbe d'épis se dresser au bout de son champ et qui oublie tout à fait les rudes travaux de la semaille.

S. G. Mgr O.-E. MATHIEU
ARCHEVÊQUE DE REGINA

A mon arrivée à Regina, je n'y ai trouvé qu'une petite église pour les catholiques de toutes les nationalités. Elle a été agrandie de quatre-vingts pieds et laissée aux seuls Allemands et Polonais. Le dimanche, elle se remplit de fidèles.

Nous avons fait construire la cathédrale, qui a plus de deux cents pieds de longueur. C'est l'église des Anglais et des Français et elle n'est pas trop grande pour le nombre des fidèles.

J'ai trouvé en arrivant une cinquantaine de prêtres. Aujourd'hui le diocèse en possède près de cent vingt. Tous sont des hommes que n'émeuvent pas les obstacles, que ne rebutent pas les épreuves ; tous sont des sentinelles vigilantes du bien et de la conscience sur tous les points du diocèse, de vrais prêtres dont la voix et l'exemple ne cessent de retentir partout pour rappeler les maximes de la vertu et les sains principes de la morale, si utiles aux générations qui les entourent.

Leur travail est d'autant plus délicat et difficile qu'ils ont, pour la plupart, des fidèles appartenant à des nationalités différentes, chacune avec sa mentalité propre. Puis il leur faut organiser leurs paroisses, construire des églises, y attirer les fidèles, leur rendre aussi agréable que possible l'accomplissement de leurs devoirs de catholiques.

Le nombre des religieuses a aussi considérablement augmenté. Les unes se donnent à l'éducation des enfants, les autres au soin des malades. Toutes font preuve d'une piété et d'un zèle qui édifient. Que de préjugés font disparaître, chez les protestants qui les approchent, le zèle et le dévouement de ces femmes qui ont tout quitté pour donner leur vie à Dieu, qui trouvent leur

bonheur à s'occuper de celui des autres, se rappelant que seules les bonnes actions qui les remplissent font la valeur des jours !

Le groupement, l'organisation de nos catholiques dans de nouvelles paroisses a grandement contribué à faire respecter notre chère Église par des gens qui ne la connaissaient pas et leur a prouvé que nous avons droit d'être fiers d'appartenir à cette société qui a pris l'humanité dans la boue où elle se vautrait, pour lui faire atteindre une perfection inconnue à l'antiquité païenne. Aussi maintenant on voit sans crainte l'Église fonder des œuvres et celle-ci déployer sans entraves une activité féconde sous un régime qui n'a pas peur de la liberté du bien.

Le point important, c'est de faire tous les efforts possibles pour que l'union la plus parfaite règne entre tous les catholiques des différentes races. Et pourquoi n'existerait-il pas entre eux une noble émulation ? L'émulation n'implique pas la rivalité, encore moins l'antipathie. Elle est toujours la première et la plus puissante cause de l'ambition légitime et seule elle peut conduire au succès. Puissent-ils n'avoir qu'un cœur pour rester forts et lutter avec succès afin d'obtenir tout ce à quoi ils ont droit.

C'est pour leur permettre d'accroître cette influence que, l'an dernier, se sont ouverts deux collèges dans lesquels les enfants recevront une formation intellectuelle et morale qui leur permettra de jouer un rôle important dans la Province. Puisse Dieu nous permettre d'organiser et de fonder ces deux institutions appelées à faire tant de bien !

Le diocèse est à ses premières années de vie. Tout y est à organiser, ou plutôt tout y est à faire. Je supplie vos lecteurs de vouloir bien m'aider par leurs prières à obtenir du Ciel le courage et les ressources dont j'ai besoin pour y fonder les œuvres qui s'imposent et assurer une existence paisible à notre chère Église, appelée à faire dans notre immense Ouest canadien le bien qu'elle a fait partout où elle a été respectée et aimée.

† O.-E. MATHIEU,
Arch. de Regina

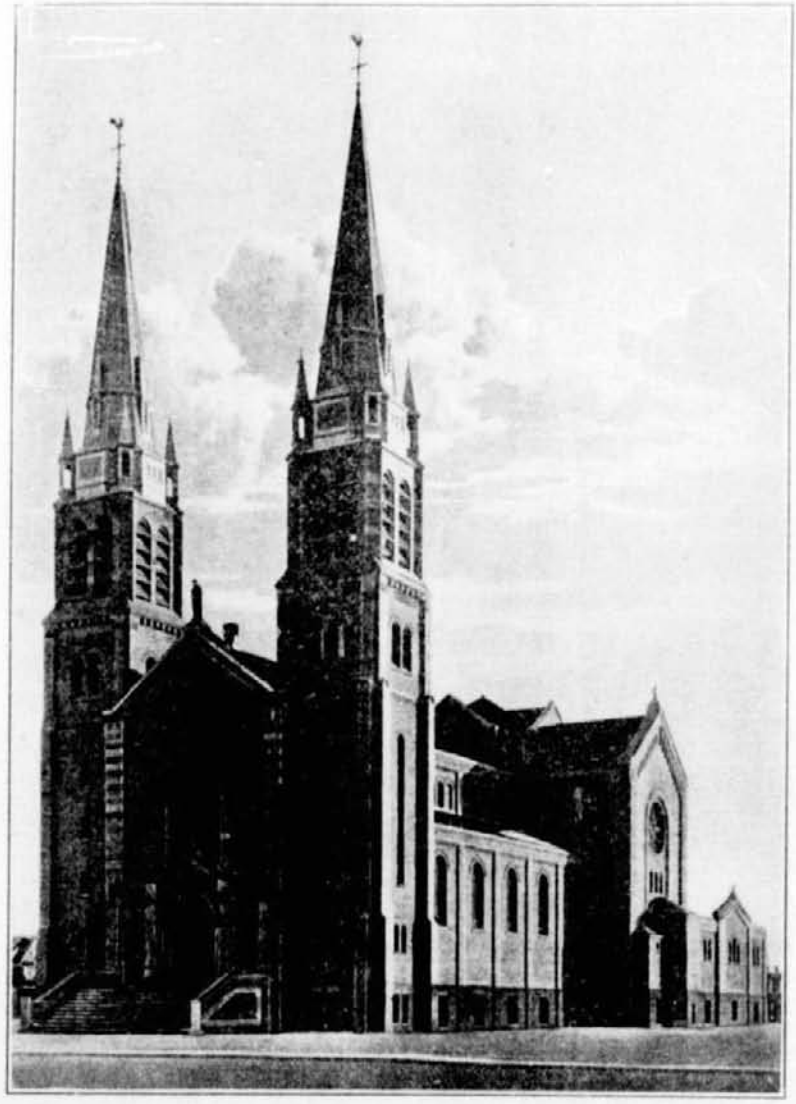

LA CATHÉDRALE DE REGINA

(*Albani*) L'ANNONCIATION (*Musée du Louvre*)

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN AMÉRIQUE

Par le T. R. P. ALEXIS

L'Amérique est un vaste continent constitué par deux énormes presqu'îles de grandeur à peu-près égale, lesquelles sont reliées ensemble par un isthme long et relativement étroit. D'où les noms d'Amériques Septentrionale, Centrale et Méridionale donnés à ces trois divisions géographiques.

L'Amérique, au point de vue *humain*, n'est qu'une prolongation de l'Europe. C'est à l'Europe qu'elle doit sa population et sa civilisation. Je sais bien que, avant l'arrivée de Christophe Colomb, elle était plus ou moins occupée par une race indigène : les Indiens, et que, depuis, des nègres africains y furent amenés ; mais, en tant que facteurs de progrès et d'influence, ces pauvres gens ne comptent point ; et ce que l'on peut souhaiter de mieux pour eux c'est l'assimilation.

Puis, donc, que l'Amérique est réellement une nouvelle Europe, il faut en conclure qu'elle constitue une portion notable de la grande communauté chrétienne. Malheureusement, si elle est toute chrétienne, elle n'est pas toute catholique. Les régions colonisées par les peuples latins sont bien catholiques, mais les territoires occupés par les races anglo-saxonnes sont en majeure partie protestantes. Quant aux indigènes, ceux qui se trouvent en face des émigrants anglo-saxons ont presque totalement disparu ; ceux, au contraire, qui subirent le contact des Espagnols et des Portugais ont survécu et se sont en partie fondus avec les nouveaux venus ; tant il est vrai que les *Conquistadores* espagnols ont été calomniés.

Ajoutons, pour être juste, que les républiques latines, mal habituées au gouvernement représentatif, ont souffert longtemps des guerres civiles, et que, malgré les progrès accomplis dans ces dernières années, elles se sont laissé beaucoup distancer, à tous les points de vue, par les peuples anglo-saxons, je veux dire par les États-Unis et le Canada.

Les diverses colonies américaines, une fois parvenues à l'âge de la maturité, ont successivement secoué le joug de leurs métropoles respectives et se sont déclarées nations indépendantes. Le Canada et Terre-Neuve, sans être absolument séparés de la Grande-Bretagne, jouissent cependant d'une complète autonomie. De son immense empire américain la vieille Europe ne garde plus aujourd'hui que quelques îles et quelques enclaves continentales sans importance.

Nous diviserons ce travail, pour la clarté, en quatre parties : 1° Les colonies ; 2° Les pays anglo-saxons ; 3° Les républiques espagnoles ; 4° La république portugaise du Brésil.

I

LES COLONIES

I — Colonies françaises et pays de langue française

Les colonies françaises en Amérique comprennent quatre districts ecclésiastiques, diocèses, vicariats, ou préfectures ; savoir :

1° La Préfecture apostolique de St-Pierre et Miquelon, confiée aux Pères du Saint-Esprit. Population permanente, 6,500 habitants, tous catholiques.

2° La Préfecture apostolique de la Guyane ; capitale, Cayenne. 30,000 habitants, également aux Pères du Saint-Esprit. 20,000 catholiques.

3° Le Diocèse de la Martinique. Petites Antilles. Capitale, Fort-de-France. 187,000 habitants.

4° Le Diocèse de la Guadeloupe. Capitale, Basse-Terre ; avec les îles de Désirade, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, les Saintes, Marie Galante. Population : 192,000 habitants.

Population totale des colonies françaises, 415.000; catholique, 405,000.

A ces colonies, il convient d'ajouter des colonies perdues : le Canada français, la Louisiane française et la république nègre de Haïti, qui sont demeurées fidèles à la langue et à la religion de l'ancienne patrie.

II — Colonies anglaises

Si, dans les colonies françaises, tout le monde est catholique, dans la plupart des colonies anglaises, au contraire, presque tout le monde est protestant.

1° Demerara. Vicariat apostolique confié aux Jésuites, comprenant la Guyane anglaise, 310,000 habitants, et l'île de Barbade, 192,000 habitants. Chiffre total des catholiques, 22,000 habitants.

2° Honduras anglais. Capitale Belize. Vicariat apostolique aux Jésuites. Population totale, 40,000; catholique, 25,000.

3° Kingston, Jamaïque. Vicariat apostolique aux Jésuites. Population totale, 749,000; catholique, 34,000.

4° Archevêché de Port-d'Espagne, Trinidad, comprenant, en plus de Trinidad, les îles de Tobago, Saint-Vincent, Ste-Lucie, Grenade, Grenadines, etc., aux Dominicains. Population totale, 405,000 ; catholique, 200,000 environ.

5° Diocèse de Roseau, Dominique, comprenant les îles Vierges, Saint-Thomas, Saint-Jean, Sainte-Croix (aux Américains) plus Saint-Christophe, Barbude, Anguille, Redonda, Antigua, Montserrat, etc., etc. diocèse confié aux Rédemptoristes. Population totale. 158,000; catholique, 40,000.

Population des colonies anglaises, 1,852,000; catholique, 321,000.

III — Colonies hollandaises

1° Surinam, Guyane hollandaise. Vicariat apostolique aux Rédemptoristes. Population totale, 85,000; catholique, 13,000.

2° Curaçao, avec les îles Saint-Martin, Saba, Saint-Eustache, Buen Ayre, Oruba. Vicariat apostolique aux Dominicains. Population, 51,000 habitants dont 47,000 catholiques.

Population des colonies hollandaises: totale, 136,000; catholique, 60,000.

VI — Colonies américaines

1° Ces colonies se composent des îles de Saint-Thomas, de Ste-Croix et de Saint-Jean, achetées récemment au Danemark et faisant partie du diocèse de Roseau, comme nous avons vu plus haut, et surtout de la grande île de Porto-Rico, arrachée naguère à l'Espagne.

2° Porto-Rico, capitale, San-Juan. Population, 953.000 habitants tous espagnols et catholiques. Un diocèse.

II

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

LES PAYS ANGLO-SAXONS

I — L'Ile de Terre-Neuve

Cette île immense appartient encore à l'Angleterre, mais elle jouit d'une complète autonomie. Sa capitale est St-John. Sa population totale est de 225,000 habitants dont 78,000 sont catholiques. On compte dans l'île de Terre-Neuve trois diocèses organisés.

II — Dominion du Canada

Le Canada est un pays vaste et prospère comme un empire, qui se gouverne en toute liberté et qui ne tient à l'Angleterre que par des liens moraux. Sa population grandit rapidement grâce à l'immigration des Européens et des Américains. Deux races s'y disputent la prééminence : les Français catholiques et les Anglais protestants. Les premiers l'emporteraient facilement sur les derniers par la fécondité proverbiale de leurs familles, s'ils n'émigraient pas en aussi grand nombre aux États-Unis, et si les apports continuels des colons britanniques ne faisaient pencher la balance en faveur des Anglais.

Quoiqu'il en soit, l'Église catholique est parfaitement organisée au Canada et compte déjà proportionnellement plus de diocèses qu'en aucun pays du monde : soit 41 pour une population totale de 7,203,000 habitants dont 2,833,000 sont catholiques, et 2.054.000 sont français.

III — Etats-Unis

Parmi les grandes nations civilisées, les États-Unis réclament, non sans raison, une place au tout premier rang. La perfection des institutions politiques, l'esprit de liberté qui règle les rapports sociaux, l'immensité d'un territoire fertile, les ressources infinies de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le nombre des grandes villes, l'aisance de la population moyenne ont fait de ce pays une espèce de paradis terrestre où se ruent, chaque année, par centaines de mille, les émigrants déshérités de la fortune et anxieux d'améliorer leur sort.

Et cette émigration, en même temps qu'elle profite aux pauvres Européens, enrichit l'Amérique elle-même, où, sans elle, les bras manqueraient pour l'exploitation de la fortune publique.

Est-ce à dire que tout soit parfait en Amérique ? Non. La vie large qu'on y mène aboutit pratiquement au matérialisme, et engendre, avec l'indifférence religieuse, le malthusianisme familial.

Les sectes protestantes tombent graduellement en déliquescence. C'est le *leakage*. Le catholicisme seul se maintient, grâce à ses écoles paroissiales. Mais, si l'on observe que la majorité des immigrants proviennent, depuis quelques années, des pays catholiques de l'Europe, on aura moins sujet de se féliciter des progrès de notre sainte religion.

Il est vrai que la plupart de ces immigrants étaient, dans leur patrie, de piètres catholiques, et que, d'autre part, les recensements américains n'attribuent généralement le titre de catholique qu'à ceux qui pratiquent effectivement leur religion.

De fait, plus de trente millions de citoyens des États-Unis ont déclaré n'appartenir à aucune église : *no church men* ; ce qui ne les empêche pas, d'ailleurs, de se proclamer chrétiens et respectueux de tous les cultes.

Les catholiques appartiennent principalement aux nationalités suivantes : Irlandais, Allemands et Autrichiens, Polonais, Canadiens-Français, Italiens, etc.

Population totale, 101,000,000. Catholiques, 18,000,-000. Diocèses 110. Nous pourrions ajouter à ces chiffres neuf ou dix millions de catholiques pour les colonies de Porto-Rico et des Philippines.

III

REPUBLIQUES ESPAGNOLES

I — Mexique

Le Mexique, ancienne colonie espagnole, par conséquent, pays tout catholique, est, malheureusement, l'une des nations de l'Amérique les plus infortunées. Depuis sa libération du joug de l'Espagne, c'est-à-dire depuis un siècle, elle est demeurée en proie aux guerres civiles et à la persécution religieuse. Ses mines d'argent et de pétrole, la fertilité de plusieurs portions de son territoire auraient dû la rendre riche et prospère. Chose étonnante, le peuple mexicain, j'entends le bas peuple, d'origine indienne, a conservé la foi ardente de ses ancêtres, Mais comme le régime des grands domaines ou *latifundia* se maintient au Mexique, les masses populaires abandonnées à l'ignorance et à la misère n'exercent aucune influence sociale ou politique et sont indignement exploitées par les aventuriers révolutionnaires.

Population totale : 16,000,000 environ, tous catholiques. Diocèses, 31.

II — Ile de Cuba

L'Ile de Cuba est la dernière née de toutes les républiques américaines, puisqu'elle n'a conquis son indépendance, avec le secours des États-Unis, qu'en 1902.

On l'appelle la perle des Antilles, et son sol est merveilleusement fertile. La source de sa richesse doit se chercher dans la culture du tabac et de la canne à sucre. Malheureusement, le climat tropical de cette île, comme de toutes les autres Antilles, est malsain pour les Européens et leur interdit tout travail manuel fatiguant. La capitale de Cuba, La Havane, est une grande et belle cité de 300,000 âmes. La population, 2,073,000 habitants, est divisée par tiers à peu près égaux entre blancs d'origine espagnole, mulâtres et nègres, tous parlant l'espagnol et pratiquant la religion catholique. Il est vrai que, là, comme dans toutes les îles et républiques avoisinantes, la pratique religieuse laisse beaucoup à désirer.

Catholiques, 2,000,000. Diocèses, 7.

III — Haïti et Saint-Domingue

A côté de Cuba, se trouve une autre île presque aussi considérable et encore plus peuplée. Cette île se divise en deux républiques nègres ou mulâtres. L'une, Haïti, était jadis colonie française, l'autre, Santo-Domingo, colonie espagnole. On parle donc français dans l'une, espagnol dans l'autre, et l'on y pratique la religion catholique.

C'est à propos de l'insurrection des nègres de Haïti que fut prononcée à la Convention française la parole fameuse : " Périssent les colonies plutôt que les principes " !

Et, en effet, les colonies ont péri, et les nègres libérés vivent dans l'anarchie et la misère. Espérons que les États-Unis qui, depuis quelques années, prennent peu à peu en main l'administration de ces deux républiques, parviendront à leur rendre leur ancienne prospérité.

Population d'Haïti : 2,020,000 habitants. Diocèses, 4.
Santo Domingo : 740,000 habitants. Diocèse, 1.

IV — Amérique Centrale

L'Amérique Centrale comprend les républiques suivantes qui feraient bien de s'unir, comme jadis, en une seule confédération :

1°	Guatemala,	Pop. 1,900,000 h. ;	1 archidiocèse.
2°	Honduras,	" 580,000 h. ;	1 diocèse.
3°	Salvador,	" 1,715.000 h. ;	1 "
4°	Nicaragua,	" 600,000 h. ;	1 "
5°	Costa-Rica,	" 369,000 h. ;	1 "
6°	Panama,	" 450,000 h. ;	1 "

Soit six républiques et six diocèses, 5,614,000 habitants.

Sauf quelques milliers d'Américains établis dans la zône du canal de Panama, tous les habitants de l'Amérique Centrale sont espagnols de langue sinon de race, et catholiques de religion.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

V — Colombie

La Colombie est une des contrées les plus catholiques et les plus progressives de toute l'Amérique espagnole. Comme toutes les autres républiques, sauf l'Uruguay et l'Argentine, la masse de la population, est indienne ou métissée, mais elle a subi l'influence de la langue, de la foi et de la civilisation de l'Espagne.

La capitale de la Colombie, Santa-Fé-de-Bogota, est une grande et belle ville de 150,000 âmes.

Population, 4,650,000 habitants. Diocèses, Vicariats et Préfectures, 19.

VI — Venézuéla

Population, 2,600,000 habitants ; 6 diocèses.

VII — Equateur

Population, 1,500,000 habitants ; 9 diocèses.

VIII — Pérou

Population, 4,800,000 habitants ; 15 diocèses.

IX — Bolivie

Population, 2,200,000 habitants ; 4 diocèses.

X — Chili

Population, 3,400,000 habitants ; 7 diocèses.

XI — Paraguay

Population, 1,000,000 habitants ; 1 diocèse.

XII — Uruguay

Population, 1,050,000 habitants ; 3 diocèses.

XIII — Argentine

Population, 7,000,000 habitants ; 5 diocèses.

XIV — Patagonie

A la pointe sud de l'Amérique, dans les territoires de l'Argentine et du Chili, les Missionnaires salésiens de Dom Bosco ont fondé, à l'usage des blancs de Punta Arenas et des sauvages Patagons, deux Vicariats apostoliques.

Observation. Les deux républiques atlantiques de l'Uruguay et de l'Argentine sont depuis quelques années envahies par les émigrants européens, surtout par les Italiens, les Espagnols et les Basques franco-espagnols. Aussi ces pays sont-ils appelés à un grand avenir, et rivalisent-ils à tous les points de vue avec les États-Unis et le Canada. La ville de Buenos-Ayres compte déjà 1,400,000 habitants. Le climat y est délicieux et les principaux objets de leur commerce sont la viande, le cuir et les céréales.

Le Chili, de son côté, quoique moins favorisé par l'immigration européenne, est un pays très avancé, et l'emporte, au point de vue militaire, sur toutes les autres républiques.

IV

REPUBLIQUE PORTUGAISE

Le Brésil

Le Brésil, ancienne colonie du petit Portugal, a, depuis longtemps, éclipsé la mère-patrie, dont il a, toutefois, gardé la langue, sœur de l'espagnol. Après la révolution qui a, naguère, renversé le trône de Don Pedro et établi la république, on craignit, d'abord, que la séparation de l'Église et de l'État qui s'en suivit n'entraînât des conséquences fâcheuses. Le contraire est heureusement arrivé. L'Église, débarrassée des liens qui l'enchaînaient, a pu se développer en toute liberté, étendre sa hiérarchie, multiplier ses œuvres et accomplir les réformes dont elle avait grand besoin.

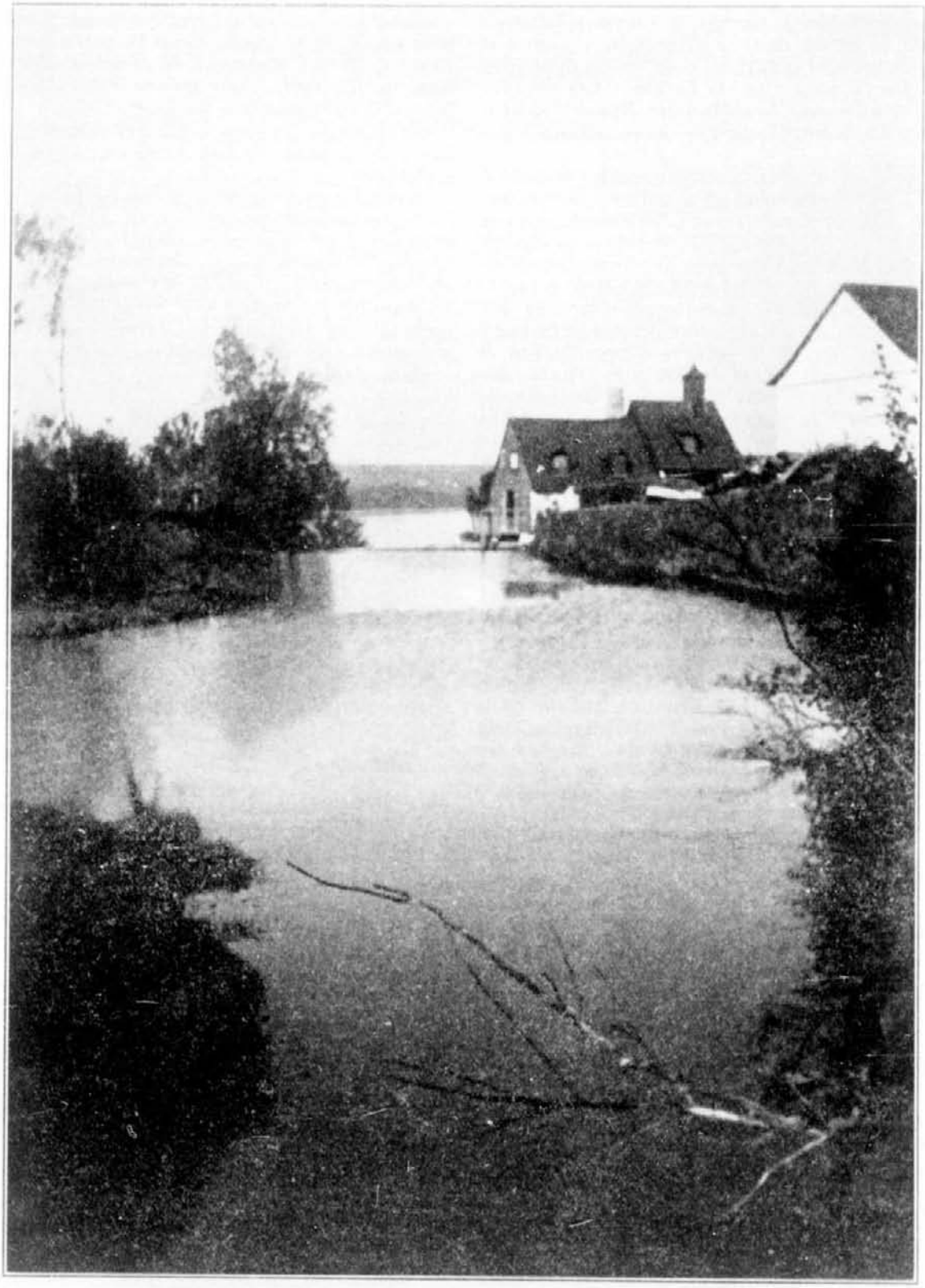

LE VIEUX MOULIN

VUE PRISE SUR LES HAUTEURS DE LA FALAISE DE BEAUMONT

Ce pays, vaste comme les États-Unis, a le défaut d'être affligé d'un climat tropical, ce qui, dans les provinces du Nord, paralyse naturellement l'activité des habitants. Mais, sur les plateaux et dans les régions du sud, la température, quoique toujours chaude, est cependant supportable et, parfois, vraiment délicieuse. Somme toute, le Brésil, dont la principale ressource se trouve dans la culture industrielle du café, est une des contrées les plus favorisées par la nature. Les grandes villes y sont nombreuses; la métropole, Rio-de-Janeiro, n'est pas loin d'atteindre le chiffre de un million d'habitants.

Depuis quelques années, les immigrants européens, portugais, italiens, espagnols, allemands y affluent par centaines de mille et s'établissent principalement dans les provinces du Sud, dont le climat, comme nous venons de dire, est plus approprié aux hommes de notre race.

Les conséquences d'une telle immigration sont, au point de vue économique, excellentes. Il n'en est point tout-à-fait de même au point de vue politique ; car les Brésiliens ont de la peine à s'assimiler un si grand nombre d'étrangers, et les craintes d'un soulèvement des colons allemands à l'occasion de la participation du Brésil à la grande guerre qui vient de se terminer n'étaient nullement chimériques.

Quoiqu'il en soit, le Brésil constitue dès à présent l'une des grandes puissances mondiales, et sa population qui s'accroît avec une rapidité prodigieuse lui assure un grand avenir.

Population, 24 millions. Diocèses, Vicariats et Préfectures apostoliques : 35, en 1914, chiffre qui s'accroît chaque année.

Nous avons confondu dans les républiques espagnoles et portugaise le chiffre de la population catholique avec celui de la population totale. On nous objectera sans doute qu'il y a, dans l'Amérique du Sud, des Américains, des Anglais et des Allemands protestants, surtout dans les grandes villes et dans le Brésil Méridional ; on ajoutera que certaines tribus indiennes de l'intérieur du continent sont encore idolâtres. Nous ne l'ignorons pas, mais nous restons assurés que en diminuant nos chiffres totaux d'un million, environ, d'âmes nous allouerons à ces non-catholiques assurément beaucoup plus que ce à quoi ils ont droit.

Nos chiffres, d'ailleurs, quoique puisés à bonne source, *Géographie* de Garneau pour la population, *Catholic Encyclopedia* et *Almanach du Monde Catholique* (1914) pour les diocèses, n'ont qu'une valeur toute relative, puisqu'ils changent tous les jours.

A ce propos, je tiens à réparer une erreur commise dans mon rapport de l'an dernier au sujet de l'Afrique catholique.

Comme je le prévoyais et comme je l'avais marqué, le gouvernement portugais avait démesurément grossi le chiffre des catholiques indigènes dans sa colonie de l'Angola. Des renseignements autorisés me permettent d'affirmer que les catholiques nègres de l'Angola sont au nombre de 80,000 seulement, et non du million indiqué ; ce qui réduit le chiffre total des catholiques africains à près de deux millions huit cent mille.

Dont acte.

AMÉRIQUE

Récapitulation générale

	Population totale	*catholique*
1° Colonies	3, 400, 000	1, 700, 000
2° Pays anglo-saxons	108, 000, 000	21 ,000, 000
3° Républiques espagnoles	54, 000 ,000	53, 500, 000
4° Brésil portugais	24, 000, 000	23, 500, 000
Grands totaux	189, 400, 000	109, 700, 000

Diocèses, Vicariats et Préfectures apostoliques, 321.

Fr. ALEXIS, cap.

(*Van Ruysdael*) PAYSAGE (*Musée de New-York*)

QUATRE SŒURS QUÉBECOISES
DANS LE CLOÎTRE

Par M. LE COMMANDEUR P.-G. ROY

LA VÉNÉRABLE mère Marie de l'Incarnation, écrivant à son fils, disait de Jean Bourdon, procureur-général du Conseil Souverain: "Il avait avec moi une liaison de biens spirituels très particulière. Sous son habit séculier, il menait une vie des plus régulières. Il avait une continuelle présence de Dieu et union avec sa divine majesté. Il a une fois risqué sa vie pour faire un accommodement avec les Hollandais, à l'occasion de nos captifs français : car cet homme charitable se donnait entièrement au bien public. C'était le père des pauvres ; le consolateur des veuves et des orphelins, l'exemple de tout le monde. Depuis qu'il s'est établi en ce pays, il s'est consumé en toutes sortes de bien et de bonnes œuvres."

De son mariage avec Jacqueline Petel, Jean Bourdon avait eu huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Ce bon citoyen avait tellement à cœur de faire d'excellents chrétiens de ses enfants qu'il garda dans sa maison, pendant plus de vingt-deux ans, son compatriote et ami, l'abbé de Saint-Sauveur. Celui-ci disait chaque matin la messe dans la chapelle Saint-Jean, puis enseignait aux enfants de Bourdon la lecture, l'écriture, les principes de la religion, etc..

M. Bourdon fut bien récompensé de la sollicitude dont il avait entouré ses enfants et des sacrifices qu'il avait faits pour eux, car ses quatre filles entrèrent dans le cloître, deux au monastère des Ursulines et deux à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Disons un mot de chacune de ces femmes d'élite.

Geneviève Bourdon, née à Québec le 24 novembre 1638, fut mise au couvent des Ursulines dès l'âge de six ans. Sa ferveur lui fit solliciter l'entrée du noviciat avant même l'âge canonique. Elle fit profession, le 8 décembre 1654, à l'âge de seize ans. La Mère Saint-Joseph exerça tous les emplois de sa communauté, à la réserve de celui de supérieure, montant des plus bas aux plus hauts, se montrant partout soigneuse, vigilante et ménagère. Sa parfaite obéissance ne pouvait souffrir même l'idée d'examiner les décisions des supérieures, et sa charité la portait à tout excuser dans les autres.

Comme la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, la Mère Marie de Saint-Joseph avait une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle eut la consolation de voir, avant sa mort, cette dévotion s'étendre dans le pays. La fête solennelle du Sacré-Cœur de Jésus se fit, pour la première fois dans la Nouvelle France, l'année même de sa mort.

La Mère Saint-Joseph succomba, le 13 décembre 1700, à l'épidémie de grippe qui sévissait alors dans toute la ville de Québec. Elle était dans la soixante-troisième année de son âge et la quarante-septième de sa profession religieuse.

Elle fut la première canadienne ursuline.

Marie Bourdon, née à Québec le 19 octobre 1640, fut placée à l'âge de six ans et demi comme pensionnaire à l'Hôtel-Dieu de Québec. M. Bourdon, par un acte signé de sa main, l'avait, dès sa naissance, consacrée et dédiée au Précieux Sang de Notre-Seigneur, pour être religieuse hospitalière. A l'âge de treize ans et demi, Marie pressa son père de tenir la promesse qu'il avait faite à son sujet. Il se rendit à ses instances et elle entra au noviciat de l'Hôtel-Dieu, en 1653. Elle fit profession à seize ans sous le nom de Sainte-Thérèse de Jésus. Elle mourut le 29 novembre 1660, à l'âge de vingt ans.

La Sœur Sainte-Thérèse de Jésus fit une mort de prédestinée. Mgr de Laval la visita plusieurs fois pendant sa maladie et elle l'édifia par son innocence, sa ferveur, sa résignation. Elle voulut être dépouillée de tout, comme Notre-Seigneur. Après avoir reçu l'extrême-onction, elle demanda à faire enlever le crucifix qu'elle avait au cou, afin de n'avoir plus rien à elle.

Mgr de Laval voulut lui-même assister la petite sœur à ses derniers moments, et passa toute la nuit auprès d'elle. Lorsqu'il vit qu'elle approchait de sa fin, il lui donna la dernière absolution et l'indulgence plénière. Elle expira peu après, avec une paix qui marquait par avance qu'elle allait entrer en possession de celle qui ne finira jamais.

Marie-Marguerite Bourdon, née à Québec le 12 octobre 1642, reçut son éducation au pensionnat des Ursulines de Québec, comme ses sœurs Geneviève et Anne. A quatorze ans, son cours terminé, son père la retira chez lui.

L'avenir s'offrait à Marie-Marguerite Bourdon sous les couleurs les plus brillantes. A peine admise dans la société d'élite que fréquentaient ses parents, elle en fut aimée et recherchée. Un des fils du gouverneur de Lauzon la demanda en mariage. Mais Marie-Marguerite Bourdon préféra aux honneurs et aux joies trompeuses du monde la vie du cloître. Le 15 octobre 1658, elle était admise à la profession chez les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec.

La Mère Saint-Jean-Baptiste s'était appliquée à l'étude et à la pratique de la pharmacie. Elle devint très habile dans son art et elle parvenait à soulager et même à guérir des malades que les médecins avaient presque abandonnés.

Lors de la fondation de l'Hôpital-Général, en 1693, la Mère Saint-Jean-Baptiste fut choisie comme une des fondatrices de la nouvelle maison. Elle y remplit les charges d'hospitalière, de maîtresse des novices et d'assistante.

C'est dans cette dernière charge qu'elle décéda, le 11 octobre 1706, après avoir donné aux jeunes sœurs de grands exemples de ferveur, de régularité et de mortification. "Nous avons eu la consolation, disent les *Annales* de cette communauté, de la voir mourir comme elle avait vécu, portant le précieux caractère de la prédestination."

Anne Bourdon, née à Québec le 29 août 1644, n'eut jamais d'autre pensée que pour la vie du cloître. A l'entrée de sa sœur Geneviève au couvent des Ursulines, en 1652, elle n'avait que sept ans. Cependant, quittant ses jeux, elle courait se jeter entre les bras de son père en lui disant : — Papa, voulez-vous que je sois religieuse ? Je veux aller vivre au couvent avec ma sœur.

A l'âge de quatorze ans, le 8 septembre 1658, elle entrait au noviciat des Ursulines.

La Mère Sainte-Agnès était appelée, en 1700, au gouvernement des Ursulines. C'était la première supérieure canadienne de cette maison.

Après avoir rempli toutes les charges de la communauté, à la fin d'octobre 1711, la mère Sainte-Agnès demandait aimablement son congé pour aller, disait-elle, régler ses comptes avec le bon Dieu. La sainte religieuse ne se trompait pas beaucoup. Le 2 novembre 1711, on lui administrait les derniers sacrements, et, deux jours plus tard, le 4 novembre 1711, elle rendait à Dieu sa belle âme.

" On ne saurait assez dire, disent les *Annales* des Ursulines, combien cette vénérable mère était précieuse à la communauté, et combien aussi elle en était aimée et chérie. C'était un bon esprit, un riche naturel, accommodante avec toutes les personnes avec qui elle était en office, laborieuse, paisible, excusant tout avec une merveilleuse charité. Elle a passé par tous les premiers emplois du monastère, et elle y a toujours contenté le dedans et le dehors ! "

P.-G. ROY.

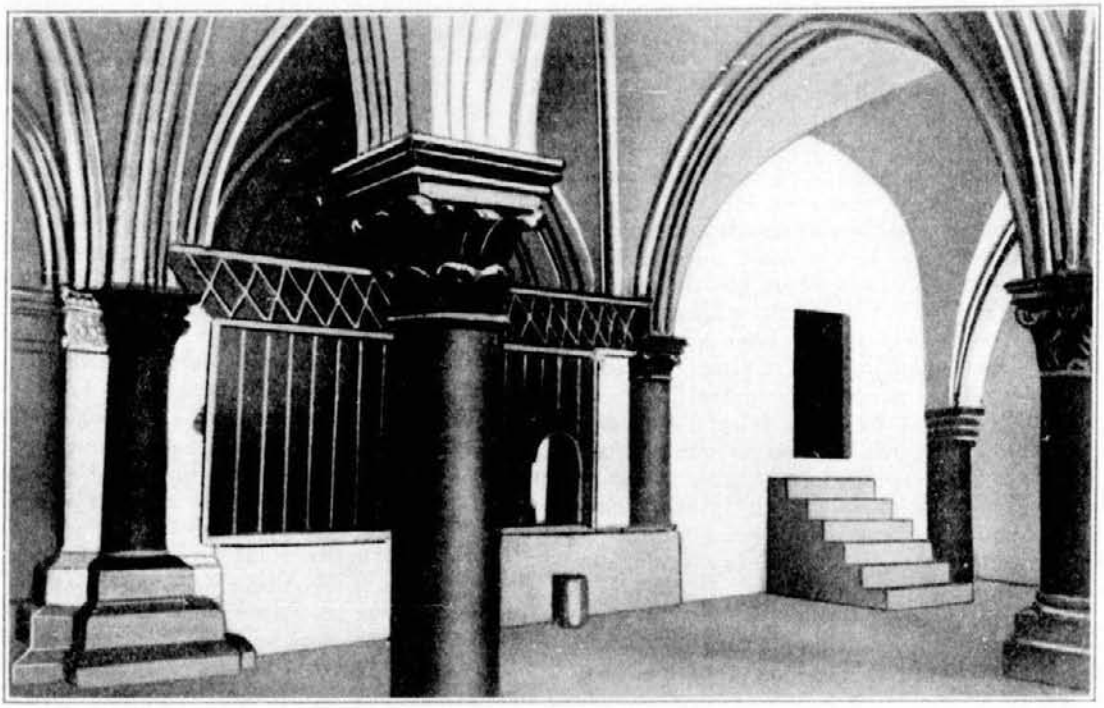

LE CÉNACLE

Le lieu traditionnel de l'institution de la Sainte-Eucharistie et de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres se trouve sur la colline occidentale de Jérusalem, à 400 pieds au sud et à l'extérieur des remparts.

Au temps de Notre Seigneur, c'était une grande maison à deux étages, où, à l'étage supérieur, il y avait une vaste salle bien aménagée.

Elle était située à une centaine de pieds au sud du palais du Grand-Prêtre et à l'intérieur des murs de la Ville.

Une tradition constante nous garantit que les murs primitifs en ont été conservés. A l'étage supérieur on trouve encore la salle haute restaurée par les Croisés, qui la surmontèrent de voûtes à arêtes et à nervures, de style français du Moyen-Age. C'est cette salle que représente la gravure ci-contre.

De bonne heure, le Cénacle fut un des sanctuaires chrétiens les plus vénérés.

Après la mort de Notre-Seigneur, le Cénacle sert de refuge aux disciples désemparés, tremblants de peur. Le soir de la Résurrection, Notre-Seigneur leur y apparaît. Huit jours plus tard, Il y convainct l'incrédulité de saint Thomas. Là, après l'Ascension, sous la présidence de saint Pierre, qui venait de prendre le gouvernail de la barque de l'Église, au nombre de cent-vingt, apôtres et disciples élisent un nouvel apôtre, saint Mathias, après un discours de saint Pierre qui est un modèle du genre. Avec la sainte Vierge, ils font dans ce local leur retraite préparatoire à la venue de l'Esprit-Saint.

C'est là, enfin, que, le jour de la Pentecôte, — 18 juin de l'an 34 —, s'accomplit le miracle de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Le Cénacle fut aussi le premier lieu de réunion des chrétiens. Par conséquent, cette salle fut la " mère de toutes les églises ", ainsi qu'elle est souvent appelée dans les chartes du Moyen-Age et dans les historiens des croisades.

Le Cénacle fut épargné lors de la destruction de Jérusalem par Titus. En l'an 135, lors de l'arrivée d'Adrien à Jérusalem, il servait encore d'église. Au cours du quatrième siècle, Constantin fit élever, tout à côté, une riche basilique à cinq nefs et de plus de 150 pieds de longueur. Cet édifice souffrit, en 614, lors de la prise de la ville par Chosroès ; mais il fut ensuite restauré.

Détruite, en 1010, par un roi arabe, Hakem, la basilique fut relevée sur les mêmes bases par les Croisés. Elle était placée sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Sion, et le Cénacle, qui avait passé intact par toutes les vicissitudes, était placé sous le vocable du Saint-Esprit. Tout en conservant les murs, les Croisés refirent dans le style de l'époque les voûtes de l'édifice. Il n'a pas changé depuis lors.

A partir de 1228, les Franciscains, installés sur le Mont Sion par saint François d'Assise lui-même, furent les gardiens de ce sanctuaire jusqu'en 1551, année où ils en furent expulsés et eurent la douleur de le voir changer en mosquée.

Et, depuis lors, dans ce sanctuaire où se sont accomplis deux des mystères les plus touchants de notre Religion, il n'a plus été permis aux chrétiens de se mettre à genoux, ni même de prier d'une manière visible. Et c'est une humiliation pour le pèlerin d'être obligé, pour prier en son cœur et gagner l'indulgence plénière attachée par Léon XIII à la visite de cet endroit si vénérable, d'aller et venir sous les regards méprisants et haineux des gardiens musulmans, en faisant semblant d'étudier le détail de l'architecture de cette belle et vaste salle, longue de 45 pieds, large de 26, haute de 18 ou 20, séparée comme en deux nefs par deux piliers qui soutiennent les arcs doubleaux et les nervures des voûtes.

Depuis la fin de la guerre l'Italie a négocié avec le Sultan la remise du Cénacle aux Catholiques. Celui-ci y a consenti; mais des difficultés où l'on voit, à travers les réticences et les mensonges des dépêches, apparaître la main du gouverneur anglo-juif de la Palestine, ont empêché jusqu'ici les négociations d'aboutir.

J.-T. N.

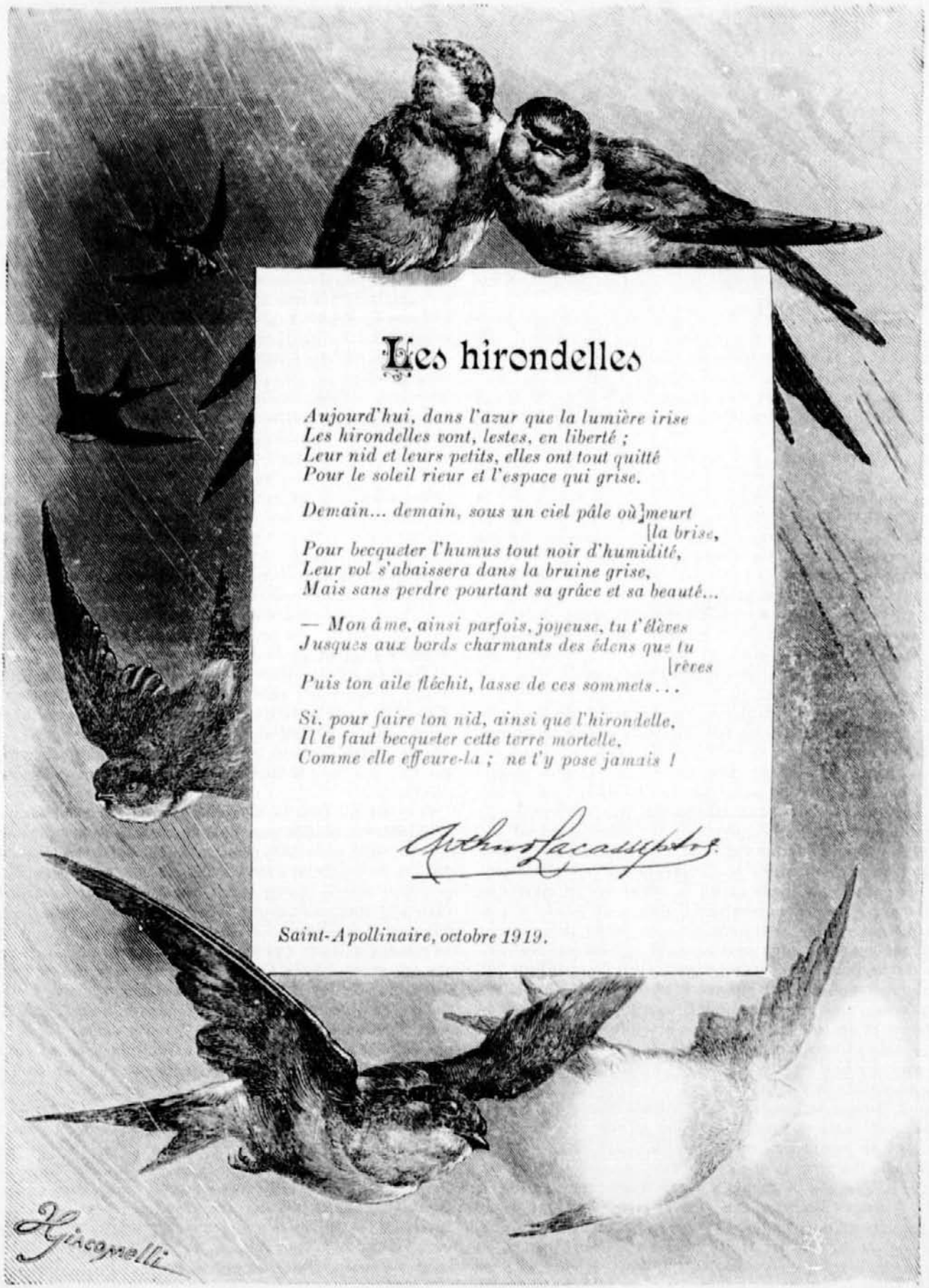

Les hirondelles

Aujourd'hui, dans l'azur que la lumière irise
Les hirondelles vont, lestes, en liberté ;
Leur nid et leurs petits, elles ont tout quitté
Pour le soleil rieur et l'espace qui grise.

Demain... demain, sous un ciel pâle où meurt
[la brise,
Pour becqueter l'humus tout noir d'humidité,
Leur vol s'abaissera dans la bruine grise,
Mais sans perdre pourtant sa grâce et sa beauté...

— Mon âme, ainsi parfois, joyeuse, tu t'élèves
Jusques aux bords charmants des édens que tu
[rêves
Puis ton aile fléchit, lasse de ces sommets...

Si, pour faire ton nid, ainsi que l'hirondelle,
Il te faut becqueter cette terre mortelle,
Comme elle effeure-la ; ne t'y pose jamais !

Arthur Lacassagne

Saint-Apollinaire, octobre 1919.

Les glaces

C'est vers la fin du mois de novembre que, d'ordinaire, le fleuve commence à charroyer des glaces. Avec la bordée de neige de la Sainte-Catherine, le 25 de ce mois, la navigation d'été cesse. A cette date, les gros navires ont presque tous gagné la haute mer, et les bateaux à vapeur sont déjà dans les bassins de carénage.

Les caboteurs, il y a cinquante ans, s'empressaient alors de chercher des hâvres d'abri pour leurs bâtiments. Ils choisissaient de préférence les anses nombreuses qui endentent la côte de Lauzon. Les petites embarcations étaient simplement hâlées sur les grèves au dessus de la ligne de haute marée, celle que cette dernière avait marquée le jour de la Madeleine.

Les premières glaces qui apparaissent sur le fleuve se forment généralement près des bords, au fond des anses. L'eau, emprisonnée entre les graviers et les débris divers qui couvrent le fonds, se trouve dans un repos qui lui permet de congeler. Les parcelles de glace ainsi formées servent de noyaux, autour desquels la congélation continue.

Mais les premières glaces proviennent surtout des affluents supérieurs, de toutes les petites rivières qui se déchargent en amont de Québec. La pression exercée sur ces glaces par l'eau en marche, les détache et les lance dans le courant; les glaces se rencontrent, elles se soudent et prennent des dimensions de plus en plus considérables jusqu'à recouvrir quelquefois toute la surface du fleuve.

A première vue, il semblerait que beaucoup de glaces se forment aussi dans le fleuve, tout au fonds, car on ne saurait s'expliquer autrement la quantité considérable qu'il charroie, alors que toutes les petites rivières qui s'y jettent sont congelées. Cependant, tel n'est pas le cas. Les glaces de fonds se forment surtout dans les eaux tranquilles, peu profondes, où le rayonnement, et, par conséquent, le refroidissement est très actif. Quand il fait grand froid, l'eau descend au-dessous de zéro, et, par suite des mouvements qui en mélangent toutes les parties, le fonds prend la même température que la surface. Mais la température des eaux du fleuve Saint-Laurent doit varier beaucoup avec la profondeur, étant donné que ces eaux sont constamment agitées par les courants qui les poussent et les repoussent deux fois par jour.

Les glaces qui bordent chaque côté du fleuve s'appellent les *battures*. Les eaux viennent sourdre à la surface de ces glaces, et en *les battant* à coups précipités, elles en détachent aussi de larges morceaux que les courants entraînent.

Ce sont ces battures qui rendaient autrefois la navigation hibernale si difficile.

Quand la glace se forme sur une surface tranquille, qu'elle est plane et polie comme un miroir, qu'elle se détache et coule sans se rompre en mille parcelles, nos marins disent alors qu'elle est *vive*, qu'elle est *franche;* mais si les *battures*, mélange de glaçons et de neige, dans leurs courses affolées, se sont heurtées les unes aux autres, jusqu'au point de ne plus former qu'une surface hérissée d'aiguillettes, tordue, convulsionnée, on ne les traite plus qu'avec mépris, et on les appelle des *bourguignons*. C'est ainsi encore que les gens de terre nomment les mottes de terre gelée ou de neige durcie après une pluie et qui rendent nos chemins de campagne si difficiles en automne et au printemps. Cependant ce mot *bourguignon*, d'apparence si étrange, n'est pas une locution canadienne. C'est un vieux terme de mer que nous retrouvons dans le dictionnaire de Trévoux. C'est ainsi que les mariniers appelaient jadis les glaces séparées que l'on rencontrait en mer. Nos gens, comme c'était leur droit, ont élargi le sens français du mot *bourguignon*, et on ne saurait en trouver un meilleur pour peindre les amoncellements informes de glaces que l'on voit quelquefois sur le fleuve Saint-Laurent, en hiver.

Lorsque la glace flotte par petites parcelles, en manière de grumeaux, ou encore lorsque la neige reste en suspens à la surface de l'eau, on dit alors qu'il y a du *frasil*.

C'est la petite rivière Saint-Charles, qui se traîne paresseusement sur un lit glaiseux, et dont l'embouchure est obstruée par les sables et les longues grèves de la Canardière, que l'on voit la première se couvrir d'un linceul de glace et de neige, alors que les navires ont déserté la rade de Québec. Ses eaux, toujours un peu bourbeuses, deviennent comme engourdies ; cette croûte s'épaissit, s'étend vers les rivages de Beauport, gagne le pied de la chûte Montmorency, qu'elle emprisonne d'une blanche muraille, et enfin la longue chaîne de rochers qui obstrue l'entrée du chenal entre l'Ile d'Orléans, l'Ange-Gardien et la côte de Beaupré. Ce chenal étroit, sinueux, peu profond, presque en ligne droite avec le Saint-Laurent au moment où il passe au pied du rocher de Québec, reçoit encore les glaces que les courants du grand fleuve y poussent; aussi gèle-t-il invariablement tous les hivers et presque toujours en même temps que la rivière Saint-Charles. On dit alors que *le pont de l'île est pris*. Cette longue plaine de glace et de neige, la première formée, sera presque toujours la dernière à s'effondrer, quand viendra le printemps.

Du côté du sud, la Chaudière, rivière à pente rapide, si brusquement coupée par une cataracte à deux milles de son embouchure, se congèle plus lentement. Son cours supérieur est depuis longtemps couvert d'une épaisse couche de neige qu'à son entrée, étroite mais profonde comme un fiord norvégien et toujours un peu tourmentée, on voit encore tourbillonner des banquises de glace que le flot soulève, entraîne ou ramène suivant que les vents soufflent. Mais ce ne sont pas ces glaces de la Chaudière, plus ou moins mobiles ou stationnaires, qui obstruent la navigation dans le port de Québec en hiver. Il en est de même pour la rivière Etchemin, dont l'embouchure est resserrée par une chaîne de rochers et qui voit ses eaux se raidir et s'immobiliser sous les premières morsures du froid. C'est par la trouée du Cap-Rouge que nous viennent en masses serrées les banquises que l'on voit descendre avec le courant. Ces glaces, tant que le lac Saint-Pierre n'est pas gelé, tant que la *digue* n'est pas arrêtée aux rapides du Richelieu, viennent de trente à quarante lieues en amont; puis nous avons encore les *battures* des Ecureuils, de la Pointe-aux-Trembles, de Saint-Pierre-les-Becquets, qui se désagrègent sous les efforts réunis de la marée et des vents et qui viennent, parfois, couvrir tout le port. C'est de là que vient la menace perpétuelle qui se renouvelle chaque jour, incessante.

Entre la pointe du Cap-Rouge, environ six milles en

amont de Québec, et le promontoire qui borde la rive ouest de l'embouchure de la rivière Chaudière, l'ingénieur Serrell a trouvé qu'à marée basse le fleuve n'avait qu'une largeur de 1,850 pieds. C'est l'endroit du fleuve le plus étroit entre Québec et Montréal. Si l'on ajoute que ce passage est encore rétréci par des roches qui font l'effet d'autant de brise-lames, on comprendra pourquoi l'eau s'y congèle d'une rive à l'autre chaque hiver. C'est ce qu'on appelle le *pont du Saut*. Quand le pont du saut est *arrêté*, la traversée hibernale entre Québec et Lévis est beaucoup plus facile. Dans les temps ordinaires, le fleuve n'est plus qu'une nappe d'eau limpide où errent de ci de là quelques glaçons détachés. Mais le *pont du Saut* ne prend pas toujours de bonne heure,(1) et, tant qu'il n'est pas solidement formé, par l'étroit couloir qu'il obstrue s'engouffrent les glaces qui couvrent tout le port en rangs serrés.

Le chenal du Saint-Laurent, en aval de la pointe de Lévy, ne gèle jamais d'une rive à l'autre. De mémoire d'homme, on ne cite que trois ou quatre hivers où ce phénomène se soit produit. C'est ce que l'on appelle dans la région *les années du grand pont*. En 1817, par exemple, une couche de glace solide se forma depuis Québec jusqu'à l'île aux Grues.

Une fois le pont du Saut arrêté, et les eaux de la Saint-Charles, de l'Etchemin et de la Chaudière engourdies, il n'y a plus que par des froids extrêmes que le bras de mer entre Québec et Lévis peut se congeler tout d'une pièce. On dit alors que le pont prend à la glace vive ou à la fine glace.

Le *pont de glace*, le *pont du Saut*, le *pont de l'Ile*, le *grand pont*, voilà les locutions usitées dans la région pour désigner la surface du fleuve, gelée d'une rive à l'autre, et finissant par former un *pont* d'une telle solidité que celui-ci peut porter sans danger aucun les voitures les plus lourdement chargées.

Cette expression du *pont*, dans le sens où nous l'employons, n'est pas dans les dictionnaires de la langue française, mais elle est excellente. De quel autre nom pourrait-on appeler une couche de glace de deux à trois pieds d'épaisseur, couvrant le Saint-Laurent d'un bord à l'autre, et assez forte pour porter un train de chemin de fer ?

Les eaux du fleuve Saint-Laurent devant Québec ont un mouvement d'exhaussement et de dépression dans un intervalle d'environ douze heures. Ainsi, à partir d'un certain moment, on voit, pendant sept heures et trente-cinq minutes, la mer s'abaisser graduellement et laisser à sec des rochers ou des bancs de sable ; puis, pendant quatre heures et quarante-cinq minutes, elle remonte graduellement, vient de nouveau recouvrir les roches qu'elle avait laissées à sec, et, après avoir atteint à peu près son élévation précédente, elle recommence de nouveau à s'abaisser. Ce mouvement du fleuve est ce qu'on appelle le flux et le reflux.

Le mot marée désigne la différence de hauteur entre la pleine et la basse mer. La période pendant laquelle la mer s'élève est le temps du flux, de la mer montante ou du flot ; la période pendant laquelle elle baisse est le temps du reflux, de la mer baissante ou du jusant. Il y a un moment où le fleuve ne monte ni ne descend, à la fin soit du flot, soit du jusant, et l'on dit alors qu'il est étale.

Ce mouvement si remarquable du fleuve est peu connu des habitants qui vivent à l'intérieur, aussi sont-ils toujours frappés d'étonnement lorsqu'ils voient la mer se retirer et les navires rester à sec sur la plage.

Que dire de leur ahurissement lorsque le matin, après s'être embarqués sur le bateau-passeur d'un pied ferme, alors que le fleuve coulait à plein bords, ils reviennent quelque sept heures après, pour se trouver à dix-sept ou dix-huit pieds au dessous du niveau de la place de débarquement et obligés de gravir une pente ardue, là où ils n'avaient vu d'abord qu'une passerelle horizontale !

Entre la pointe Lévy et l'embouchure de la rivière Chaudière, le chenal est très profond et forme une tranchée par où s'écoule la plus grande partie des eaux supérieures. Aussi le reflux y continue sa course vers l'océan, jusqu'à ce que le fleuve se soit élevé de deux à trois pieds du côté de Québec, car la marée montante commence à s'avancer du côté nord, tandis qu'au sud l'eau baisse jusqu'à ce qu'elle soit dominée par le flot.

Le courant du fleuve se dirige de l'ouest à l'est, parallèlement au rivage de Lévis, en en suivant légèrement les contours, jusqu'à l'endroit appelé la Pointe des Pères. En doublant cette pointe, il décrit un angle considérable et vient en contact avec la marée montante. C'est alors que se forme comme un mouvement giratoire des eaux qui est très curieux à voir. Les marins, dans leur langue énergique, l'appellent le *Taureau*. Les eaux descendantes violemment repoussées par celles qui montent, retournent sur elles-mêmes, et il s'établit une espèce de contre-courant ou remous qui vient aboutir en face du village de Bienville dans une échancrure du rivage que les anciens avaient bien justement nommée *l'Anse du Rapport*. Autrefois, quand on faisait descendre des bois de l'Ottawa en grands radeaux flottants, les marins qui les conduisaient cherchaient à s'encercler dans ce mouvement giratoire afin d'atterrir plus aisément.

S'il est intéressant d'étudier la direction et la force des courants et le phénomène de la marée dans le port de Québec pendant la saison d'été, combien plus importante est cette étude, quand vient l'hiver et que le fleuve se couvre de glaces. Le mouvement de ces masses flottantes, les courbes qu'elles décrivent, les pressions qu'elles exercent, tout celà est, en effet, réglé par les courants et la marée. Le marin expérimenté ne s'y trompe pas.

Nous avons vu que la marée baissante se dirige le long de la rive sud, plus longtemps et avec plus de force que du côté de Québec, jusqu'à ce qu'elle frappe la longue batture de la Pointe des Pères pour se diriger vers le côté de Beauport, où l'atteint le mouvement giratoire que nous venons de décrire.

C'est dire, tout de suite, que pendant la saison d'hiver, les masses flottantes de glaces qui sortent des eaux supérieures prennent exactement la même direction. Le reflux les entraîne avec une rapidité de trois à quatre nœuds à l'heure le long des rivages de la pointe de Lévy, et le flot en ramène une bonne partie en rangs serrés avec une vitesse presque égale du côté de Québec. A la fin du baissant, on en voit encore filer le long des grèves de Lévis, que déjà sur la rive nord s'avancent les premiers détachements repoussés par le flot. La pression de ces glaces, ainsi menées et ramenées par le courant, est tellement puissante que les quais et les appontements n'y pourraient résister si on n'avait la précaution de les construire avec une solidité à toute épreuve, et de les remplir de masses de pierres très pesantes, et d'en cuirasser les parements extérieurs avec des pièces d'orme fortement liées ensemble.

(1) Aujourd'hui, il ne prend plus guère, à cause du va-et-vient du navire brise-glaces que le Gouvernement fédéral tient en opération l'hiver, sur le fleuve, dans la direction de Montréal cité. Le résultat le plus pratique obtenu jusqu'ici par ce travail, c'est que la navigation ne s'ouvre pas plus tôt, au printemps, et que, dans le port maintenant encombré de glaces à cœur d'hiver, les traversées, entre Québec et Lévis, qui autrement se feraient une partie de la saison à l'eau claire, s'accomplissent souvent avec difficulté, où même parfois deviennent impossibles. Les communications interrompues entre les deux villes, les hommes d'affaires, les voyageurs n'ont qu'à attendre sur les quais, des heures et des heures, quitte à manquer leur train sur la rive d'en face, ou à ne pouvoir regagner leur logis, s'ils demeurent dans la cité voisine. Et les sacs de poste font comme les piétons, bien qu'avec plus de patience.

J.-T. N.

C'est surtout à l'endroit du fleuve, un peu en aval de la Pointe des Pères, où les courants du flux et du reflux se rencontrent, qu'il est intéressant de voir le mouvement des glaces en hiver.

Ce passage, déjà resserré entre la chaîne de roches qui s'avance sous les eaux du côté de Lévis et la longue batture plate qui boucle la baie de Beauport, se rétrécit encore plus, en hiver, lorsque les glaces se forment. Les deux rives se rapprochent alors jusqu'à ne plus laisser entre elles qu'un étroit goulet où les banquises se précipitent avec une rapidité et une force incroyables.

Les glaces qui reviennent avec le flot, y rencontrent les autres glaces qui descendent, et, entraînées comme elles le sont dans ce mouvement giratoire dont nous avons parlé, elles se serrent, se pressent, s'entassent les unes sur les autres et finissent parfois par s'amonceler jusqu'à une grande hauteur.

C'est cette partie de la rivière que l'on appelle la *clef du pont*. En effet l'entassement des glaces y forme parfois une digue qui barre complètement le chenal, et si les masses flottantes qui descendent le fleuve, repoussées jusque devant Québec, s'arrêtent, *le pont est pris*. Mais il arrive quelquefois, alors que le passage est complètement obstrué à la *clef du pont*, que le courant du flot entraîne dans sa course les glaces qui s'y amoncellent et les mène et les ramène en un bloc compact, depuis Québec jusqu'en amont du cap Rouge, sans que le pont prenne. Cette banquise qui se promène de la sorte, au caprice de la marée, jusqu'à ce qu'il plaise à la nature de lui ouvrir les barrières qui la retiennent captive, a été baptisée par les marins de la région du nom de *charriot*.

Nous croyons en avoir dit suffisamment pour faire comprendre au lecteur ignorant de la région, ce qu'est le fleuve Saint-Laurent en hiver entre Québec et Lévis.

J.-Edm. Roy.

(*La Seigneurie de Lauzon*)

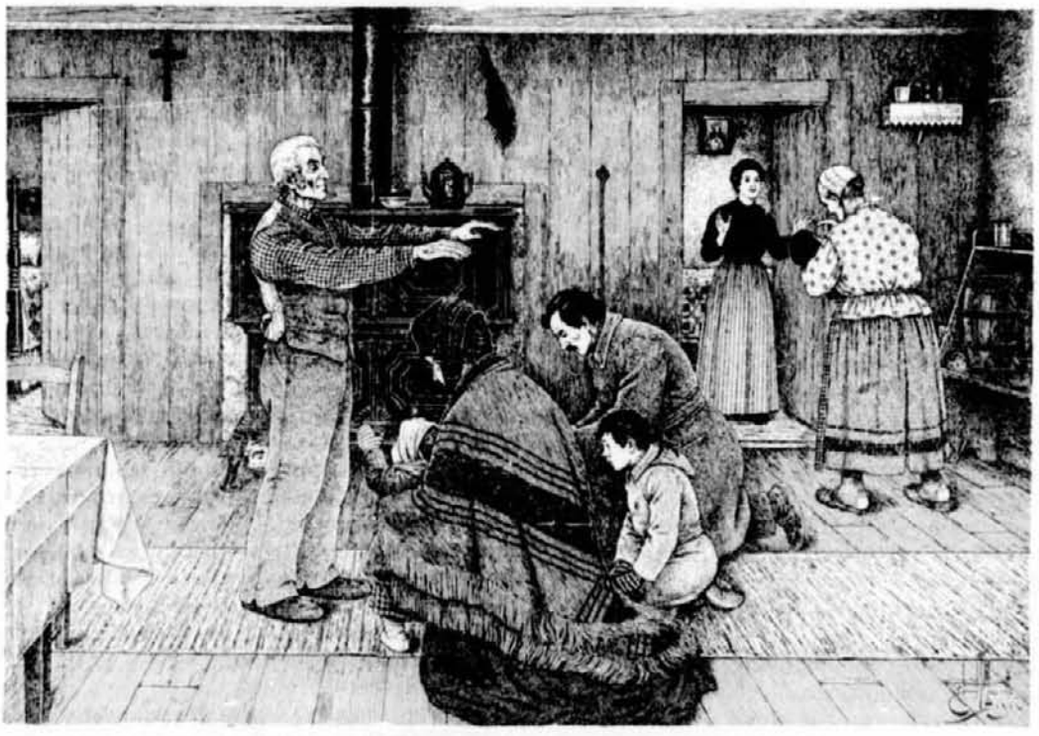

LA BÉNÉDICTION DU JOUR DE L'AN (*Composition de J.-Edmond Massicotte*)

LE LAC ST-SACREMENT

Ce lac, dont nous donnons ci-contre une vue d'après un peintre américain, est situé dans l'état de New-York, au sud du Lac Champlain, au centre d'une région montagneuse et extrêmement pittoresque. C'est un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Il fut découvert en 1642 par le P. Jogues, S. J., qui, en 1646, lui donna le nom de Saint-Sacrement, en souvenir de la solennité célébrée par l'Église le jour où il arrivait sur ses bords. Quand ils conquirent cette région, à la fin du régime français, les Anglais lui enlevèrent son nom, de signification trop catholique et française, à leur avis, pour lui substituer celui de lac Georges en l'honneur de Georges II.

Profondément encaissé entre deux chaînes de montagnes au panache de verdure et dont les angles saillants et rentrants dentellent ses rives, bordé de forêts, parsemé d'une verdoyante floraison de deux cent-vingt îles qui se mirent dans ses flots limpides, il s'allonge dans un paysage de poésie et de rêve. Il a onze lieues de longueur sur une largeur qui, selon les promontoires et les îles, varie de trois-quart de mille à une lieue.

A la tête du lac, c'est-à-dire au sud, s'élevait, au temps des grandes luttes de jadis, le fort William-Henry, dont il reste quelques vagues ruines. Montcalm s'en empara en 1757. Un an plus tard, le 5 juillet 1758, sur les eaux limpides du lac qui reflétaient l'ombre des caps et où plongeait le grand soleil de l'été, un procession de 1,200 bateaux, chalands et radeaux, drapeaux déployés à la brise et les fanfares des régiments éveillant les échos des monts et des forêts prochaines, défilait fièrement entre les îles, portant les 15,000 hommes aux uniformes écarlates d'Abercrombie. Ils allaient se faire battre honteusement trois jours plus tard, à Carillon, à quatre mille de l'embouchure du lac, par les 3,500 Français et Canadiens de Montcalm. Cette journée est restée la plus glorieuse de nos annales militaires.

Tout ce territoire, de même que la belle vallée du lac Champlain qui nous appartenait par droit de découverte et par les travaux de nos missionnaires, de nos explorateurs et de nos soldats, est devenue terre étrangère, terre américaine, grâce à la métropole, qui a sacrifié les intérêts canadiens à la fin du dix-huitième siècle.

J.-T.-N.

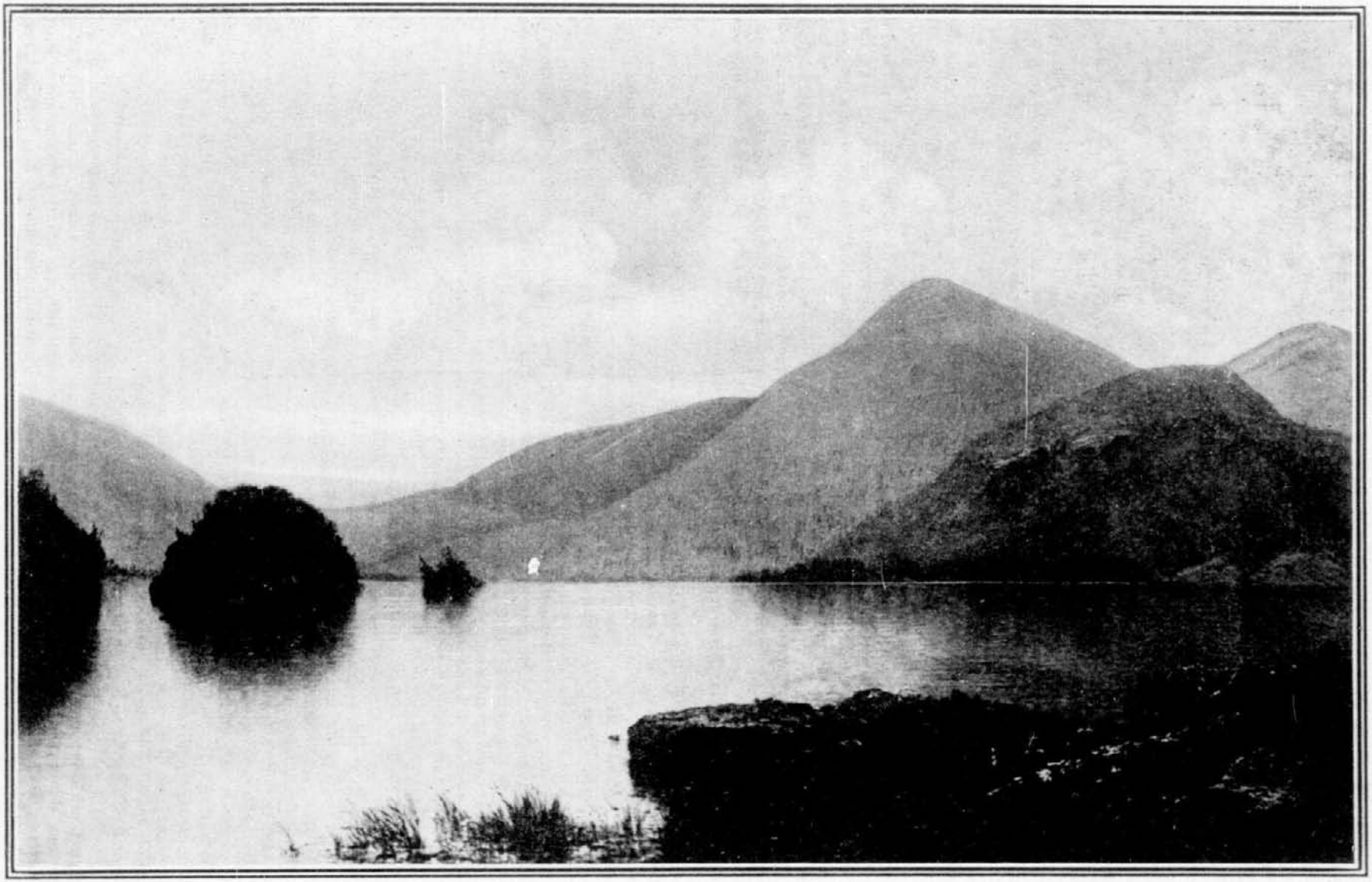

(KENSETT) (*Musée de New-York*)

SUR LE LAC SAINT-SACREMENT

(voir page 32)

Nos Coopératives agricoles

❖ LEUR HISTORIQUE ❖

Par l'abbé J.-B.-A. ALLAIRE

C'est la " Loi concernant les sociétés coopératives agricoles ", adoptée par la législature de Québec, en 1908, qui a donné naissance aux associations de ce nom en notre province.

Calquée sur ce qui se pratiquait déjà en Danemark, elle pourvoyait avant tout à l'avancement du commerce de nos produits laitiers ; aussi en est-il sorti peu après la " Société coopérative agricole des fromagers de Québec ", qui commença aussitôt à classifier le fromage et à le vendre, en attendant qu'elle y ajoutât le beurre dans les mêmes conditions. Si bien que les organisations sœurs qui voulurent étendre leur programme à toute l'agriculture, s'y trouvèrent d'abord très à la gêne. Tout de même, elles finirent par s'en accommoder tant bien que mal et à s'y mouvoir assez à leur aise, grâce à des amendements successifs.

Aujourd'hui ces sociétes sont à fonds social. Chaque membre y souscrit une action de $20.00, payables en quatre versements annuels de $5.00. Sur ce capital, il leur est permis de déclarer des dividendes, pourvu toutefois qu'ils ne dépassent pas le taux de 6%. Le surplus est versé au fonds de réserve, à moins qu'on ne préfère se le partager, par exemple d'après le système de la ristourne, au prorata des achats et ventes de chacun.

Les membres sont choisis au gré du bureau de direction ; loisible à lui de les prendre dans une certaine catégorie seulement, de les trier sur le volet, de n'admettre notamment que de bons chrétiens, ce qui prête, on le conçoit aisément, à l'exercice de la plus saine action sociale catholique.

Rien ne s'oppose à ce qu'on y prêche l'économie, la sobriété, la justice, la charité, toutes les vertus chrétiennes, à ce qu'il y ait des aumôniers. En quoi cela dérangerait-il le commerce, les achats et ventes ainsi que la surproduction agricole, que dès l'origine on avait uniquement en perspective ? Il n'y a là absolument rien qui transforme ces sociétés en congrégations pieuses ; leur caractère propre ne leur reste pas moins intact. D'ailleurs quand l'union de plus en plus intime entre Dieu et sa créature a-t-elle entravé les succès purement temporels ?

Chaque coopérative est conduite par un bureau de cinq directeurs, servis à leur tour par un secrétaire-trésorier ou gérant ; celui-ci, s'il est actif et intelligent, en devient immanquablement la cheville ouvrière. Au point de vue des affaires la société vaut ce que vaut ce dernier, de même qu'au point de vue religieux elle vaut ce qu'elle coûte à l'aumônier. Puis, parmi les directeurs il y en a un qui est président et un autre, vice-président.

Les principes coopératistes réclament que l'on ne transige jamais qu'au comptant, que l'on groupe les achats et ventes, que l'on se partage le travail afin de débourser constamment le moins possible et d'obtenir ainsi des bénéfices plus appréciables.

Une coopérative n'est donc pas une société ordinaire ; c'est une association d'hommes plutôt que de capitaux. Tous y doivent payer de leurs personnes ; ce sont leurs coups d'épaules avec ensemble qu'il lui faut plutôt que leur argent. Celui-ci, par conséquent, n'y est que secondaire. Se présente-t-il une chance, tous doivent se lever avec unanimité pour en profiter. Elle échapperait, si la plupart des membres allaient s'en désintéresser. C'est entendu, le charriot ne part que si l'effort est commun.

Puis les coopératives existent autant pour l'avantage des consommateurs que pour celui des producteurs. Entre les uns et les autres, elles remplissent l'office d'intermédiaires à bon marché et, autant que possible, à l'exclusion de tous autres, souvent trop nombreux et surtout trop voraces.

Ainsi les coopératives apporteront aux ouvriers des villes les produits des cultivateurs, et aux cultivateurs elles transmettront les objets fabriqués par les citadins. C'est là la grosse raison d'être de ces sociétés. Le coût de la vie s'en trouve de ce fait notablement réduit et peut-être n'existe-t-il pas de plus belle solution de la question ouvrière aujourd'hui hérissée de tant de difficultés. Peut-être, de la sorte, le salarié sera-t-il arraché du cercle vicieux dans lequel il se débat en demandant sans cesse des augmentations de revenus.

Nous ne voyons pas l'utilité des coopératives, si on ne les imprègne totalement d'un esprit d'action sociale catholique, particulièrement dans un pays foncièrement catholique comme le nôtre. Ce serait sûrement errer que de vouloir n'y remuer que des sous.

A notre sens, c'est la " Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec " qui a le mieux endigué les forces latentes de la coopération agricole et qui les a le plus intelligemment exploitées. Toutes les conditions plus haut mentionnées y sont remplies.

N'y sont admis que des catholiques et de francs catholiques. On y a recherché les membres avant tout, sans s'occuper beaucoup des capitaux, dans tous les cas pas plus que de raison. Pas une société qui n'ait son aumônier. Continuellement, on y prône la pratique des vertus chrétiennes, spécialement l'horreur de l'ambition et de l'égoïsme.

Le premier groupement, la cellule-mère, pour elle c'est la coopérative paroissiale ; la paroisse y est à la base. Puis, pour certains besoins régionaux elles se réunissent en fédérations diocésaines. Enfin c'est la " Confédération " susdite qui les rallie toutes pour leurs intérêts communs.

Cette organisation a débuté en 1914. Le travail fut d'abord humble, ignoré ; il n'est encore nullement crié sur les toits. Elle abhorre le genre de ces entreprises tapageuses qui ne doivent pas vivre.

Quand, au bout d'un an, furent formées une quinzaine d'associations, elles se groupèrent en la " Fédération des sociétés coopératives agricoles de Saint-Hyacinthe ". Ce n'est ensuite qu'en décembre 1916 qu'elles formèrent la " Confédération ", alors qu'elles étaient une trentaine. Peu après a surgi la " Fédération des sociétés coopératives agricoles des Trois-Rivières. "

Durant les cinq premières années, on y a fait presque exclusivement de l'éducation coopératiste, dont notre peuple avait un besoin trop évident ; pas un peut-être n'était plus individualiste que lui; des circonstances de vieille date l'avaient insensiblement amené là. Il fallait donc de l'entraînement aux nouveaux enrôlés et pendant assez longtemps, avant de les conduire en face de l'ennemi, et encore fallait-il

qu'ils fussent en nombre. Durant cette période, on achetait, on vendait, mais petitement, timidement ; on s'instruisait tout de même ; on s'habituait à la poussée d'ensemble, à la confiance, à la classification.

Ce n'est que depuis quelques mois que l'on s'est senti de taille à entreprendre la lutte avec succès. Maintenant l'on est uni pour se faire du bien et en faire aux autres ; l'on est apôtre jusqu'à un certain point. Si l'on entend vivre, on n'entend pas moins laisser vivre le prochain. Il est beau de voir l'élan.

La liste des marchandises que l'on peut se procurer avec avantage est déjà longue, de même que s'allonge vite celle des produits que l'on offre et que l'on porte aux frères de la ville.

Outre ses groupements de villes et de villages, l'association possédait, en juin dernier, 102 sociétés affiliées : 29 dans Saint-Hyacinthe, 19 dans Nicolet, 17 dans Québec, 11 dans Trois-Rivières, 7 dans Sherbrooke, 6 dans Montréal, 5 dans Joliette, 5 dans Valleyfield, 1 dans Chicoutimi, 1 dans Mont-Laurier et 1 dans Rimouski.

Le bureau central de l'administration est à Saint-Hyacinthe; mais le comptoir de la section des achats et ventes est à Montréal.

La société a tenu jusqu'ici deux grands congrès, le premier à Oka, en 1916, et le second à Saint-Hyacinthe, en 1919.

Elle a son organe hebdomadaire, depuis trois ans au-delà, dans *le Coopérateur agricole*.

En plus, elle distribue pour l'instruction de ses membres, un livret de *Règlements*, un *Catéchisme* spécial et les *Rapports* de ses deux congrès.

Avant tout, ce sur quoi la " Confédération " compte pour le maintien du véritable esprit coopératiste parmi ses membres, ce sont les visites semestrielles par ses aumôniers de l'administration centrale, puis les assemblées mensuelles dites d'instruction de l'hiver, soit quatre ou cinq par année.

Cette œuvre, au reste, n'a pu naître et ne pourra se poursuivre que grâce au zèle des prêtres ; c'est sur eux qu'elle a compté et sur eux qu'elle compte pour l'avenir. Cette œuvre est la leur. Le peuple, comme pour bien d'autres, la leur devra.

Le gouvernement, il faut le reconnaître, y a exécuté sa part; il lui est plus que sympathique, il y travaille. Après lui avoir donné le jour par une loi, il lui a fourni des hommes et de l'argent. On y a rencontré, dans la force du mot, l'union de l'Église et de l'État, comme ce devrait toujours être d'ailleurs et partout.

Le peuple reconnaissant saura, sans doute, attribuer aux deux ce nouveau bienfait.

J.-B.-A. Allaire, *ptre*

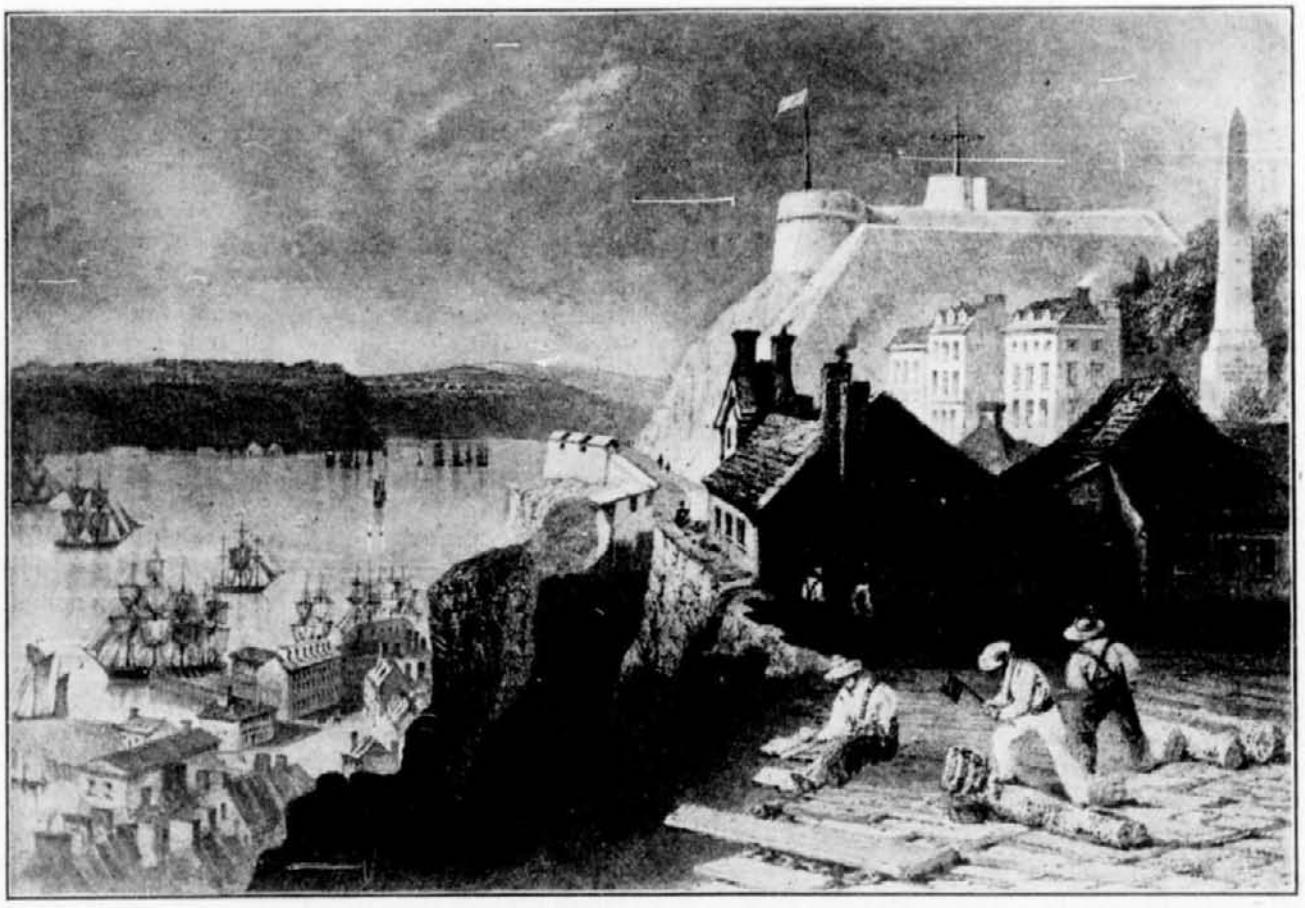

QUÉBEC ANCIEN

LA CITADELLE ET LE PORT IL Y A PRÈS D'UN SIÈCLE

UN POINT QUI MARCHAIT

Par M. le chanoine V.-A. HUARD

" Ciel !.. O prodige !.. Un " point " qui marche ! "– C'est de la sorte que tout à coup je m'exclamai, l'un de ces soirs, lorsque je vis traverser la page que je lisais par ce que je pouvais estimer être un simple " point " typographique, à n'en juger que par l'apparence. Toutefois, je ne fus pas long à me dire que les signes orthographiques n'ont pas coutume de se promener comme ce'a, et qu'il n'y a même rien de plus stable au monde, dès qu'ils sont fixés quelque part. Que pouvait bien être ce " point " doué de mouvement, même d'un mouvement relativement rapide ? Cela appartenait donc au règne animal, malgré l'exiguïté de ses proportions, et, suivant toute vraisemblance, c'était un insecte. L'événement s'est produit si vite et m'a causé une telle surprise, que je n'ai pas eu le temps de prendre ma loupe pour étudier les formes du " point " qui m'intriguera désormais, et jusqu'à la fin de ma vie, au plus haut degré.

Mais quelle merveille, qu'il puisse exister un être animé de si petite taille !

Sans doute, un insecte ordinaire, par exemple une mouche domestique, est déjà quelque chose de prodigieux, quand on pense à tous les organes qu'il possède et qui fonctionnent à la perfection pour l'exercice de sa vie.

Mais voici un insecte de la grosseur d'un point, et qui me paraissait parfaitement arrondi à travers mes excellentes lunettes. Il faut croire que, à l'instar des autres insectes, il avait bien six pattes,deux antennes en avant de sa tête, deux yeux ou plus, et le corps partagé en trois sections, toujours comme les autres insectes.

Cela n'est rien pourtant si de son anatomie extérieure, on passe aux fonctions physiologiques qui s'exercent dans un organisme si étonnamment minuscule.

Par exemple, dans ce " point ", il y avait l'organe de la vision, ou plutôt les organes de la vision. Car les insectes, à la différence de nos yeux qui s'adaptent d'eux-mêmes aux distances variées, ont des yeux pour voir de loin et des yeux pour voir de près. La rétine des yeux de mon " point " ne devait pas être d'un diamètre vraiment bien considérable ! Et les images qui s'y reproduisent devaient être d'un raccourci inimaginable.

Que dire des systèmes organiques qu'il y avait dans ce " point " là !

D'abord, il y avait là un système nerveux pour présider à l'action des muscles. Pas bien gros, dans mon " point ", les filets nerveux, les fibres musculaires !

Puis, c'était le système respiratoire, que j'ai déjà décrit ailleurs, tel qu'il existe chez les insectes. Le nez, disais-je, n'existe pas chez les insectes. La respiration, c'est-à-dire, l'introduction de l'air atmosphérique dans son corps, se fait par de petites ouvertures placées en ligne de chaque côté de son abdomen. Des pièces mobiles peuvent fermer ces ouvertures en cas de nécessité, par exemple lorsque l'insecte tombe à l'eau : et cela lui permet de résister longtemps au péril de se noyer. Eh bien, pensons à l'extrême exiguïté que devait avoir, dans le " point " dont nous parlons, l'appareil destiné à clore chacune des ouvertures latérales de son abdomen !

Et c'était le système de la circulation du sang — lequel, purifié et oxygéné au contact de l'air amené par la respiration, et enrichi par les effets de l'alimentation, allait soutenir la force et le mouvement dans toutes les parties du corps de l'insecte.

Et c'était donc le système digestif — dont le fonctionnement, chez mon " point ", ne doit guère avoir d'effet sur ce qu'on appelle " le problème de la vie ".

Et c'était enfin le système de reproduction ! Mais n'est-il pas effarant de penser qu'un organisme si petit, si faible, à la merci de tous les accidents possibles, ait pu se perpétuer à travers toutes les forces de la nature, depuis tant de milliers d'années que son espèce est sortie des mains du Créateur !

Mais, surtout, tout cela vit! Cet être minuscule, ce " point ", possède une âme, à vrai dire seulement végétative et sensitive. Ce petit " point " a des instincts, des désirs, des satisfactions, des craintes, des douleurs, des maladies. Il lutte peut-être parfois contre ses congénères. Qui sait s'il ne porte pas, en dehors ou au dedans, des parasites qui le font souffrir !

Eh bien, voilà ce que la puissance du Créateur a su réunir d'immatériel et de matériel, d'organes et de facultés, dans un être bien des fois plus petit qu'une tête d'épingle ordinaire ! Sans doute, nous savons bien qu'il n'a pas été plus difficile pour Dieu de créer ce petit animal presque invisible, que de créer les baleines de l'océan ou les gros éléphants de l'Afrique. Mais, à nos yeux, des organismes de dimensions si restreintes paraissent bien plus merveilleux à établir, parce que les plus habiles de nos artistes ne peuvent aller bien loin dans ce domaine ; et c'est pourquoi, et avec raison, nous regardons la fabrication d'une petite montre, du diamètre d'un demi-pouce, comme autrement prodigieuse que celle d'une horloge ordinaire. Mais, au contraire, la puissance divine n'a pas de ces limites, elle est infinie comme les autres perfections de l'Etre souverain.

Et la morale à tirer de tout cela ?

La morale ? — C'est qu'ils sont faciles à contenter, les matérialistes de tout poil et les évolutionnistes qui croient sérieusement qu'un organisme aussi étonnant, que le " point " dont j'ai parlé, ait pu se faire tout seul, ou qu'il soit le résultat des seules forces de la nature !

Mais j'entends qu'on me pose la question: " Enfin ! ne direz-vous pas, puisque ce " point " était un insecte, quelle sorte d'insecte c'était ? — Je réponds que, selon toute probabilité, ce " point " n'était autre qu'un Ciron, dont l'on dit que c'est le plus petit animal visible à l'œil humain.

Chanoine V.-A. HUARD

TOMBEAU MOBILE

Le Canadien errant à un ami.— Mon pauvre compagnon, hélas ! a été tué là-bas, dans le Nord-Ouest !

L'ami.— Où est son tombeau ?

Le Canadien errant. — Je ne pourrais dire où il est maintenant parce que, vois-tu, il change de place de temps en temps.

L'ami surpris.— Comment ? Veux-tu dire que sa tombe est mobile ?

Le Canadien errant.— Certainement, car le pauvre a un tombeau vivant : il a été tué et mangé par les ours !

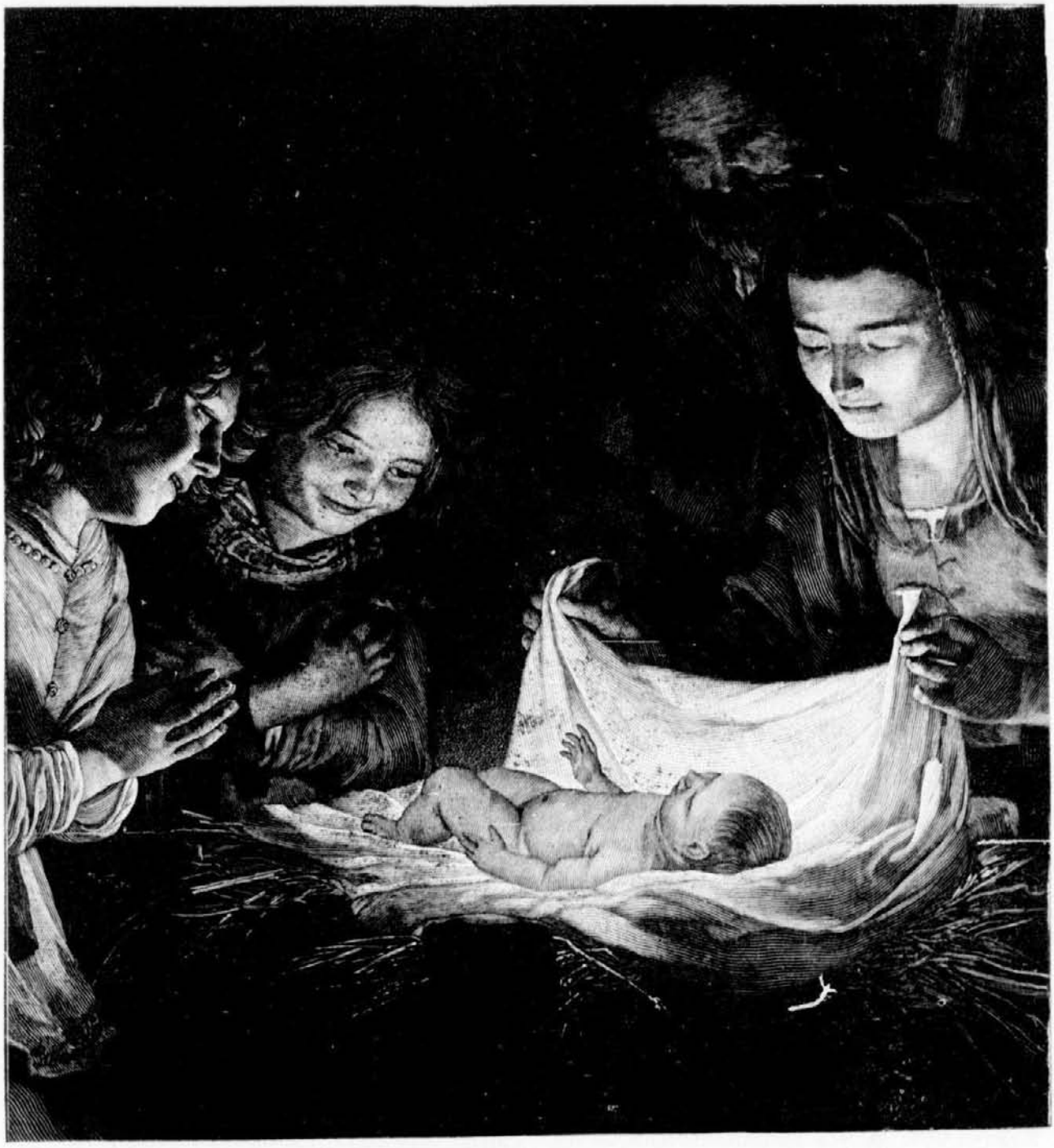

LA NATIVITÉ

Noël ! Jésus est né ! Voyez, il tend vers nous
Ses petits bras tremblants dans la crèche rustique.
— Bergers de Bethléem, nous venons avec vous
Chanter le " Gloire à Dieu " du céleste cantique.

Oui, prêtez à la terre, ô cieux, votre splendeur !
Etoiles, scintillez dans la voûte azurée !
Anges charmants, venez ! louez le Rédempteur !
Chantez, chantez toujours en cette nuit sacrée !

(*Heures solitaires*)

L'abbé Arthur Lacasse

Les petits écoliers

Tel un essaim d'abeilles bourdonnantes,
J'aime à les voir,
Faisant vibrer de leurs voix claironnantes
L'air pur du soir !
Quand, tout joyeux, ils sortent des écoles,
Courant, sautant,
Quel tintamarre ! Au bruit clair des paroles
S'unit le vent !

Toute l'ardeur de vivre se devine
Dans le regard,
Les mouvements, le rire que domine
L'écho bavard.
Les écoliers ! Oh ! Les chers petits hommes !
Ils sont heureux,
Mais dans leur cœur, pensent que nous le sommes
Vingt fois plus qu'eux !

Car, être grands ! c'est leur rêve suprême,
Et leur désir !
Leurs yeux d'espoir changent en doux poème
Tout l'avenir !

. . . . . .

Gardez, amis, gardez votre jeunesse,
Et ses splendeurs !
Car, il n'est rien d'égal à sa richesse !
A ses bonheurs ! . . .

PAYSE

LE CHATEAU-RICHER

Par Mgr Amédée Gosselin

La paroisse du Château-Richer, située sur la rive nord du Saint-Laurent, à quelques milles en bas de Québec, est l'une des plus anciennes du pays.

En 1636, la Compagnie de Beaupré avait acquis la seigneurie qui porte son nom et elle y fit, dès les commencements, de larges concessions de terres. Grâce à une carte régionale, levée en 1641 par l'ingénieur Jean Bourdon, on connaît les premiers censitaires sinon les premiers habitants du Château-Richer. C'étaient, à partir de la rivière du Petit-Pré : la veuve Lacaille et Jean Jolliet, M. de Repentigny, François Cloutier le jeune, François Bélanger, Jean Guyon, les fils de Marin Boucher — le Château-Richer — puis, au-delà du Sault-à-la-Puce : Simon Guyon, Jean Cloutier, Pierre Gagnon, Mathurin Gagnon, Jean Gagnon, Claude Estienne, Robert Drouin et Jacques Boissel. Ensuite, la Rivière-aux-Chiens au-delà de laquelle il n'y avait personne.

Aux premiers colons vinrent se joindre, en 1650, les Racine, les Aubert, les Gravelle, les Lemieux, les Toupin, les Thibault, etc., et plus tard, Doyon, Lebel, Bacon, Jobidon, etc. La plupart de ces familles sortaient de la Normandie ou du Perche.

La compagnie se réserva, en 1653, au lieu dit *Château-Richer*, une terre de trois arpents de front pour en faire le domaine sur lequel s'élèveraient plus tard église et école, manoir et dépendances. Mais les co-propriétaires devaient laisser à un autre le soin de mettre ces projets à exécution. De 1662 à 1668, Mgr de Laval acheta, de ses propres deniers, toute la seigneurie de Beaupré avec l'île d'Orléans qui en faisait partie ; les colons ne perdirent rien au changement.

Du Château-Richer le seigneur-évêque fit comme son pied-à-terre. Sur la propriété domaniale, réservée par la compagnie en 1653, il se hâta de faire construire, en 1667-68, une vaste maison où devaient se rendre tous les devoirs seigneuriaux : " aveux, foy et hommages, cens et rentes, lots et ventes et tous autres droits de quelque nature qu'ils puissent être." C'est là que devait loger le curé. C'est au même endroit, tout près du manoir et de l'église, que s'élèveront bientôt l'école des garçons, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame.. et la prison. Aussi bien, lorsqu'en 1753, on aura bâti un presbytère et qu'un village aura été érigé civilement à Château-Richer, cette paroisse n'aura rien à envier aux plus belles et aux plus importantes de ce temps-là. Renfermée qu'elle était entre la Rivière-aux-Chiens et celle du Petit-Pré, elle ne s'étendit pas, il est vrai, mais elle se peupla. On y comptait 279 âmes en 1683, et 495 en 1765. Le recensement de 1871 lui donnait 1618 âmes ; celui de 1921 en inscrira 2,000, sinon plus.

Le Moulin Seigneurial du Petit-Pré

Sur la limite du Château-Richer. Mgr de Laval s'y arrêtait parfois en revenant de S.-Joachim

Les premiers missionnaires de la côte de Beaupré furent les Pères Jésuites qui s'adjoignirent, à l'occasion, des prêtres séculiers comme MM. Nicolet, de Saint-Sauveur et Vaillant. Dans les commencements, tous les colons de Beaupré relevaient de la paroisse de Québec. Une petite chapelle en bois, de pièces sur pièces, sise à Château-Richer même, servait au missionnaire ambulant. Une église en pierre mesurant soixante pieds sur trente fut commencée en 1658. Elle paraît avoir été dédiée d'abord à Notre-Dame-de-Bonnes-

Nouvelles, mais elle n'a jamais eu d'autre titulaire que la Visitation de la sainte Vierge.

En 1661, l'Évêque fit de la côte de Beaupré une desserte indépendante à la tête de laquelle il mit M. Thomas Morel. Du Château-Richer, centre de ses opérations, ce bon prêtre desservait toute la côte depuis la chûte Montmorency jusqu'au Cap-Tourmente ainsi que l'île d'Orléans. Tous les actes étaient inscrits au Château-Richer ; les premiers registres de mariages et de sépultures datent de 1661 ; celui des baptêmes avait commencé l'année précédente.

Après sept années d'une desserte laborieuse, à l'automne de 1668, M. Morel laissa sa mission aux mains de M. François Fillon, comme lui prêtre du Séminaire de Québec. Ce nouveau missionnaire, grand bâtisseur, trouva moyen, tout en remplissant bien ses fonctions de curé, de mettre la dernière main au manoir et de faire bâtir, en pierre, les églises de l'Ange-Gardien et de Sainte-Anne. Il se noya, victime de sa charité, le 14 juin 1679, en bas du Cap-Tourmente.

Le 20 octobre précédent (1678), le Château-Richer avait été érigé en cure avec M. Guillaume Gaultier comme titulaire. Ce jeune prêtre, ordonné depuis peu, demeura trente-quatre ans en cette paroisse.

Avant de partir pour la France, en 1684, Mgr de Laval avait donné le patronage des cures de Beaupré, moins Sainte-Anne, au Séminaire. Le 8 mars 1685, M. Gaultier reçut sa nomination pour celle du Château-Richer. Quelques mois plus tard, Mgr de Saint-Vallier, évêque nommé de Québec, de passage en son futur diocèse, retira M. Gaultier du Château-Richer et le remplaça par M. Charles-Amador Martin. Les choses demeurèrent ainsi jusqu'en 1693 alors que l'Évêque renvoya M. Gaultier dans son ancienne paroisse qu'il ne devait plus quitter. Lorsqu'il mourut, en 1720, il laissait une église bien finie, ornée de tableaux, enrichie de précieuses reliques, fournie de beaux ornements. Ami de l'éducation, il s'intéressa vivement à l'école des garçons et au couvent que Mgr de Laval et le Séminaire avaient fondé en cette paroisse.

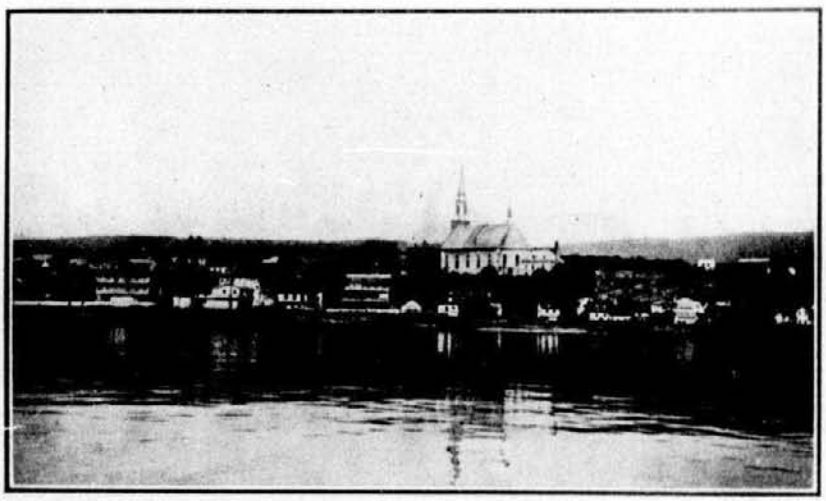

Le Village du Chateau-Richer

M. Gaultier eût pour successeur un canadien, M. Jacques Bizard qui, depuis une couple d'années, l'avait aidé en qualité de vicaire. M. Bizard fut emporté par la maladie en 1724. M. Roger Lechasseur qui le remplaça n'avait qu'un mois de prêtrise. Il donna satisfaction sans doute puisque le Chapitre, *sede vacante*, croyait-on, lui donna, le 3 février 1728, des lettres de curé inamovible, ce qui n'empêcha pas Mgr Dosquet de rappeler M. Lechasseur à Québec en 1731, et de le remplacer au Château-Richer par M. François Soupiran.

A cause de certaines difficultés soulevées par M. Lechasseur qui se prétendait toujours curé du Château-Richer, M. Soupiran dut abandonner cette cure en 1741. Le 20 février, M. Joseph Resche recevait sa lettre de nomination pour cette paroisse qu'il desservit onze ans. Nommé chanoine en septembre 1752, il s'en vint résider à Québec, laissant sa place à M. François Duburon. Ce dernier, qu'on a trop souvent confondu avec le Père Alexis Duburon, ne quitta le Château-Richer qu'en 1773.

C'est durant l'administration du curé Duburon, en 1759, qu'eurent lieu le siège et la prise de Québec. L'ennemi qui, la torche à la main, avait parcouru une partie de la rive sud du fleuve et la côte de Beaupré, ne laissait après lui que des ruines. La paroisse du Château-Richer ne fut pas plus épargnée que les autres. Il fallut tout refaire ou restaurer à commencer par l'église et le presbytère.

En 1773, M. Duburon fut appelé à la cure de Varennes. Son remplaçant à la cure du Château-Richer fut M. P.-René Hubert, curé de Sainte-Anne qui desservit les deux paroisses jusqu'en 1777. A cette date, il remit Sainte-Anne et garda le Château-Richer. Il y mourut en 1797. Son frère, Mgr Jean-François Hubert, évêque-démissionnaire de Québec, demanda alors et obtint cette cure. Il n'y résida que quelques jours, emporté lui-même par la maladie le 17 octobre de la même année. L'espace ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails ; ce que nous avons voulu faire connaître surtout ce sont les commencements. Pour les temps plus rapprochés, l'histoire du Château-Richer ressemble un peu à celle de toutes les paroisses d'aujourd'hui. Il est facile de consulter les documents.

Pour terminer, nous donnons la liste des curés du Château-Richer, à partir de Mgr Hubert : M. Jacques Berthiaume, 1797-1807 ; M. de Boucherville, très peu de temps ; M. P.-O. Langlois-Germain, 1808-1827, desservant en même temps l'Ange-Gardien ; M. Chs-François Baillargeon, plus tard archevêque de Québec, 1827-1831 ; M. J.-B. Maranda, 1831-1835 ; M Louis Raby, 1835-1837 ; M. Benj. Desrochers, 1837-1843 ; M. E.-Ed. Parent, 1843-1861 ; M. Ed. Richard, durant l'administration duquel fut bâtie l'église actuelle, 1861-1871 ; M. Charles Richard, 1871-1883 ; M. A.-J. Pelletier, 1883-1892 ; M. Apollinaire Gingras, 1892-1901 ; M. Onésime Cloutier, 1901-1917 ; M. Pierre Leclerc, curé actuel.

Avec l'accroissement et les améliorations que lui ont apportés les années et plus encore le zèle de ses habitants et le dévouement de ses curés, la paroisse du Château-Richer figure aujourd'hui au nombre de nos belles paroisses. Mais si elle a droit d'être satisfaite du présent, elle a raison aussi d'être fière de son passé et en particulier de ses origines.

Amédée Gosselin, *prêtre*

PINCE-SANS-RIRE PINCÉ

Le romancier anglais Rudyard Kipling entre, un jour, dans une librairie, choisit un volume et s'adressant au marchand lui demande :

— Est-ce intéressant, cela ?

— Je ne sais pas, répond le libraire, je n'ai pas lu cet ouvrage.

— Comment, vous vendez des livres et vous ne les lisez pas ?

— Ma foi non ! Si j'étais pharmacien, exigeriez-vous de moi que je goûte toutes mes drogues ?

(V. Guillon) *(Musée du Luxembourg)*

PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE D'AURAY

LES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE
A LA BAIE D'HUDSON

Il existe au nord de notre province de Québec et de la province d'Ontario, sur la baie d'Hudson, plusieurs postes ou établissements fondés par des sociétés commerciales françaises et anglaises, quelques années après la découverte du Canada. Ces sociétés s'y fixèrent dans le but de faire avec les sauvages le commerce des fourrures, si riches dans ces régions polaires.

L'histoire nous dit que le premier prêtre qui visita ces parages si difficiles d'accès fut un père Jésuite, qui accompagna le chevalier de Troyes et le célèbre d'Iberville dans une expédition demeurée mémorable, faite au printemps de 1686. Les Pères Jésuites, durant quelques années, visitèrent les tribus sauvages de la Baie d'Hudson ; mais faute de missionnaires, ils durent les abandonner. Ce ne fut qu'un siècle et demi plus tard, en 1836, que les Sulpiciens commencèrent de nouveau à faire ces longs voyages. En 1844, le jeune père Laverlochère, o.m.i., nouvellement arrivé de France, accompagna le dernier prêtre séculier qui devait évangéliser les sauvages du nord, car, en 1847, les Oblats en furent définitivement chargés.

N'oubliez pas, chers lecteurs, qu'il fallait alors partir de Montréal en canot d'écorce, au mois de mai, époque de la fonte des glaces, remonter le Saint-Laurent, la rivière Ottawa, en passant par la ville du même nom, appelée alors Bytown. Sur le parcours de la route fluviale, la seule praticable, les missionnaires devaient faire escale pour évangéliser les différentes tribus sauvages qui s'y trouvaient semées, à savoir : celles des Joachim, de Mattawa, de Témiscamingue, d'Abitibi, de New-Post, de Moose Factorerie, et enfin d'Albany, soit une distance d'environ huit cents milles, entrecoupée de multiples chûtes et rapides, nécessitant des portages fort pénibles. Il fallait de trois à quatre mois pour faire ce voyage. Une pléiade de missionnaires venus de notre généreuse mère-patrie, la France, entre autres les pères Pian, Garin, Arnaud, Pallier, Déléage, Lebret et Nédelec, succédèrent au trop vaillant père Laverlochère qui tomba au champ d'honneur après quelques années seulement d'un rude labeur. Frappé d'une paralysie qui l'empêcha, à son grand regret, de faire encore ce long voyage, il ne demeura pas inactif à la mission du lac Témiscamingue. Autant que son infirmité le lui permettait, il se faisait transporter en canot dans les missions les plus proches et y évangélisait les sauvages qui s'y trouvaient. C'est après plus de trente ans de souffrances généreusement acceptées qu'il rendait sa belle âme à Dieu, au vieux fort Témiscamingue, où il repose au milieu de ses chers Peaux-Rouges, à quatre milles de Ville-Marie, aujourd'hui chef-lieu du comté de Témiscamingue.

Intérieur de l'Église des R. P. Oblats à Albany

En 1889, ce dur héritage des missions de la Baie d'Hudson passa entre les mains du père Fafard, qui résolut d'établir une résidence d'Oblats à Albany, et ce fut trois ans plus tard, en 1892, que ce digne et vaillant Canadien, l'émule de ses prédécesseurs, se rendait à ce poste pour exécuter son projet, en compagnie du père Guinard et du courageux frère convers G. Lapointe qui, depuis plus de cinquante ans, passe sa vie à construire des chapelles et des résidences pour nos pères missionnaires, vivant souvent seul dans les forêts avec les sauvages et en vrai sauvage. Honneur à cet humble mais intrépide ouvrier; seul le bon Dieu, pour lequel il dépense ses forces et son habileté, connaît la valeur de ses mérites offerts pour le salut des enfants de la forêt.

Depuis 1892, date de la fondation de la mission d'Albany, quatre chapelles et résidences ont été construites, ainsi qu'un hôpital-école, terminé en 1903. Et vous saurez, amis lecteurs, qu'il n'y a pas de scierie mécanique dans ces parages; la machine a été remplacée par les biceps de ces missionnaires, pères et frères, qui ont fait marcher la scie longue et non ronde pour scier plus de 150,000 pieds de planches. Les Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, arrivées en 1902, prirent possession de cet hôpital-école. Ces vaillantes auxiliaires des missionnaires, depuis nombre d'années, n'ont jamais hésité à laisser la civilisation pour aller prêter main forte aux Oblats dans les missions les plus pénibles et les plus reculées de notre Canada. Elles continuent toujours à se dévouer aux soins des vieux et des vieilles, et à l'éducation des enfants sauvages. L'on demandait un jour au père Fafard, si la fondation de cet hôpital-école pour les sauvages ne deviendrait pas une source de revenus pour les Sœurs : " Oh ! si, dit-il ; à force de sacrifices, de privations de toutes sortes ; en vivant pauvrement et en donnant comme nous leur dévouement et leur santé, elles obtiendront certainement une grande quantité de mérites pour elles-mêmes des bénédictions pour leur congrégation, le salut de bien des âmes et la récompense éternelle." Jolis revenus en effet, n'est-ce pas, et fort appréciables à notre époque.

Les autres missions desservies par les pères Oblats portent

les noms suivants: *Martin's-Fall* et *Fort-Hope*, entre la baie James et le lac Nipigon ; (ces missions viennent de passer entre les mains des révérends pères Jésuites de Sudbury); *Attawapiskat*, où résident actuellement deux pères ; *Wenisk*, à une distance de quatre cents milles d'Albany, et quelques autres moins importantes. La population indienne à cette région, dont la charge est confiée aux Oblats, est d'environ 1,200 âmes. Bien qu'aujourd'hui le ravitaillement de ces missions soit devenu plus facile, avec le nouveau chemin de fer, dit Transcontinental, n'oublions pas que ces missionnaires n'ont encore de communications avec le monde civilisé que trois ou quatre fois par année, et que leur nourriture n'est en grande partie que le fruit de la pêche et de la

LA MAISON DES RR. PP. OBLATS A ALBANY

L'HOPITAL-ÉCOLE DES RR. SŒURS GRISES D'OTTAWA A ALBANY

chasse auxquelles ils doivent nécessairement se livrer comme les sauvages. Ces missions font partie aujourd'hui du patrimoine de Monseigneur Hallé, le nouveau préfet apostolique du nord d'Ontario.

P. S.— C'est à un rapport fait, il y a quelques années, par le père Duret, o.m.i., alors missionnaire à Albany, que nous avons emprunté les notes qui ont servi à faire ce petit travail. Nous ne parlerons pas, cette année, de la mission encore plus pénible des Esquimaux de Chesterfield, fondée par le père Turquetil dans le diocèse du Kiwatin, le plus pauvre du monde, et confiée aussi à un Oblat, Monseigneur Charlebois. Nos lecteurs en ont entendu parler plusieurs fois.

Que le Sacré-Cœur de Jésus bénisse les Oblats !

VA TE COUCHER

Un riche banquier, très chatouilleux sur le chapitre de la politesse, posait souvent comme libre penseur. Un jour qu'il discutait avec un célèbre écrivain sur des sujets religieux, il fut mis au pied du mur. Ne pouvant plus rien répondre à son interlocuteur, il finit par lui dire :

— Eh bien ! soit ! j'en conviens, Monsieur, qu'il y a du bon dans le dogme catholique ; mais le culte, mais ces cérémonies, toutes ces pratiques extérieures, comme c'est mesquin !

L'écrivain qui jusque-là avait été très courtois envers son interlocuteur, se lève, lui frappe sur le ventre, qui était d'une belle dimension,en lui disant :

— Mon bonhomme, tu as trop d'esprit, va te coucher.

— Monsieur, répliqua le banquier en colère, pour qui me prenez-vous? Vous n'avez pas les premières notions de la politesse.

— Monsieur, dit à son tour l'écrivain, vous exigez que je sois poli à votre égard: vous avez raison. Apprenez toutefois que, en religion, le culte extérieur n'est rien autre chose que l'ensemble des politesses exigées de l'homme par Dieu."

Catéchisme catholique

A LA GARE

Lui — Si tu n'avais pas mis si longtemps à t'habiller, nous n'aurions pas " manqué " le train.

Elle — Et si tu m'avais moins pressé, nous n'aurions pas eu à " attendre " si longtemps le prochain.

On pleure lorsqu'on est malheureux; mais on n'est complètement malheureux que lorsqu'on pleure seul.

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

HISTORIQUE

L'Institut des Clercs de Saint Viateur doit son origine à une pensée profonde d'apostolat religieux. Emu par l'esprit révolutionnaire de son temps, l'abbé Louis-Marie-Joseph-Querbes,(1) curé de Vourles, conçut, vers 1829, le projet d'une association pieuse d'instituteurs laïques. Après avoir obtenu une ordonnance royale, en date du 10 janvier 1830, il réunit quelques jeunes gens zélés et les mit sous la protection de saint Viateur, lecteur et catéchiste de Lyon, disciple de saint Just, au IVe siècle.

L'idée fit son chemin, et malgré de nombreuses difficultés, deux ans plus tard, la Congrégation obtenait l'approbation épiscopale de Mgr Gaston de Pins, administrateur du diocèse, en l'absence du cardinal Fesch. Constituée régulièrement avec les trois vœux de religion en 1835, la Communauté recevait l'existence canonique en 1838, par des lettres émanées du Saint-Siège et portant la signature de Grégoire XVI.

Le développement fut rapide et favorisé d'heureuses circonstances. Les Frères de Saint-Odilon, fondés à Saint-Flour par Mgr Marguerite, incapables de subsister par eux-mêmes, demandèrent à s'affilier. Ce fut l'occasion de l'établissement d'une nouvelle province dite province des Ternes.(2) En 1854, Mgr Croizier, évêque de Rodez, sollicita la même faveur pour sa congrégation diocésaine des Frères de Saint Jean ; et par là fut constituée la province de Rodez.

LE T. R. PÈRE PIERRE ROBERT,
supérieur général des Clercs de Saint Viateur

Si Dieu bénit cet Institut d'une façon spéciale, Il ne laissa pas de mettre à son existence le sceau divin de l'épreuve. Le décret d'expulsion de 1903 jeta le désarroi dans les provinces françaises, sans les détruire cependant. Les œuvres les plus prospères furent supprimées. Le défaut de ressources comme le manque d'emploi forcèrent plusieurs religieux à s'expatrier : la province de Vourles s'élargit vers la Belgique où se trouve, à Jette-Saint-Pierre, (près Bruxelles), la direction générale ; la province de Rodez a essaimé en Espagne où des fondations très prospères donnent déjà plus que des espérances.

Mais entre temps, un rameau devait être détaché de la France pour être transplanté au Canada et fournir une bouture aux États-Unis. M. Barthélemy Joliette avait construit une maison d'éducation dans son village de l'Industrie, aujourd'hui Joliette ; désireux d'assurer la stabilité de son établissement, il demanda, pour le diriger, des instituteurs religieux à Mgr Bourget qui, conseillé par un ami de Lyon, s'adressa au Père Querbes. A cause d'un échec récemment subi en Amérique, à Saint-Louis du Missouri, l'entreprise parut d'abord précaire. Monseigneur insista, et l'année suivante, il se rendait à Vourles où l'attendait déjà une promesse formelle. Lors de sa visite, on lui présenta la petite communauté ; le saint évêque demanda qui voulait le suivre en Amérique. Tous se levèrent, excepté un. Mgr s'approcha paternellement de ce dernier et lui dit : " C'est vous qui viendrez, et vous serez supérieur." De fait, le Frère Étienne Champagneur, c'était son nom, s'embarqua au mois de mai pour Joliette avec deux compagnons, les Frères Chrétien et Fayard. Ce fut l'origine de la province de Montréal qui comprend aujourd'hui, d'après l'ordre de fondation, le séminaire de Joliette (1847) ; le Collège Saint-Joseph, à Berthierville (1848) ; le Collège Bourget, à Rigaud (1850) ; l'Institut des Sourds-Muets, à Montréal (1853) ; l'Orphelinat d'Otterburne, au Manitoba (1904) ; et vingt-quatre autres collèges, académies, écoles modèles ou primaires. Répandus dans notre pays, les Clercs de Saint Viateur sont encore allés porter dans la République Américaine le fruit de leur apostolat religieux. Ce fut à l'époque où le malheureux Chiniquy consomma son apostasie à Sainte-Anne, dans l'Illinois. Le schisme prenait des proportions si alarmantes que l'évêque de Chicago, Mgr O'Reagan, demanda de l'aide aux diocèses de Québec et de Montréal. M. Jacques Côté, curé de Bourbonnais, convaincu de l'action efficace d'une Congrégation capable d'assumer le ministère paroissial et les œuvres d'enseignement, vient à Joliette solliciter le secours des Clercs de Saint-Viateur. Le 6 septembre 1865, le Père Beaudoin et les Frères J.-B. Bernard et Augustin Martel partaient pour Bourbonnais, préludant à l'organisation de la province de

(1) Né à Lyon, le 25 août 1793, il fit vœu de chasteté perpétuelle à l'âge de onze ans. Il étudia à l'école cléricale de sa paroisse et au séminaire de Saint-Irénée. Ordonné prêtre le 17 décembre 1816, il fut d'abord vicaire à Saint-Nizier, puis curé à Vourles où il mourut en odeur de sainteté, le 1er septembre 1859.

Parmi ses successeurs comme supérieur général de l'Institut, mentionnons le T. R. F. Pascal D.-Lajoie, né au Canada, qui occupa ce poste pendant vingt-neuf ans.

Le supérieur actuel est le T. R. F. Pierre Robert. Deux canadiens font présentement partie de la direction générale, le R. P. Michel Roberge, vicaire, et le R. F. Bruno Gareau, assistant.

(2) Elle fut réunie à la province de Vourles, en 1905.

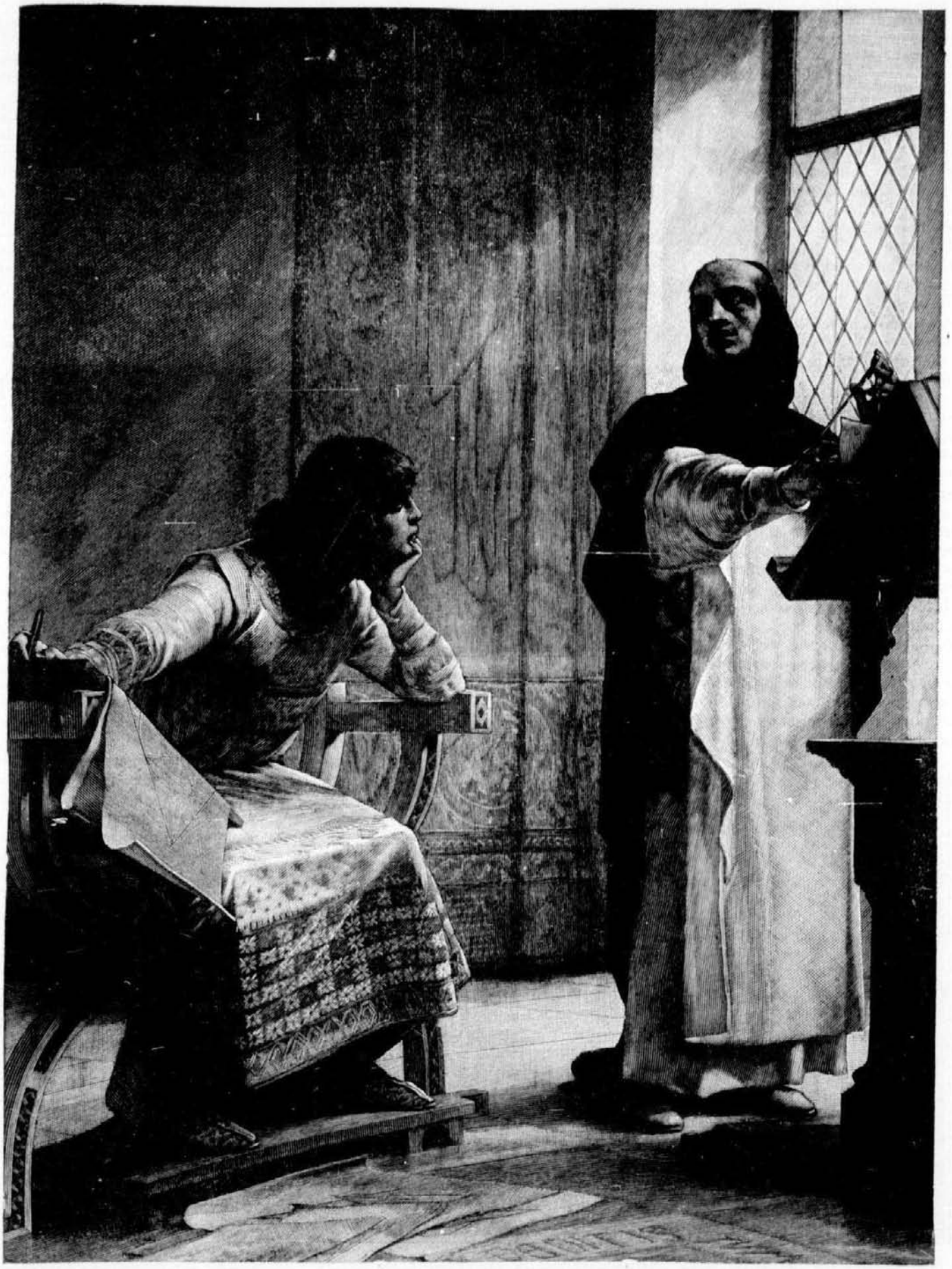

(*Théobald Chartrand*) (Sorbonne)

SAINT LOUIS, JEUNE, ET SON PRÉCEPTEUR VINCENT DE BEAUVAIS.

Chicago qui dirige aujourd'hui deux collèges classiques, l'un à Bourbonnais, l'autre à Chamberlain, huit paroisses et plusieurs écoles.

ORGANISATION

La Congrégation compte aujourd'hui près de 1,000 membres, dont 385 au Canada. Son but est, en outre de la sanctification personnelle de ses sujets, l'enseignement de la doctrine chrétienne à tous ses degrés et le service du saint autel. Elle se compose de prêtres et de simples religieux qui vivent ensemble dans une fraternité parfaite. Il n'y a que deux classes dans l'Institut, celle des catéchistes et celle des aides-temporels ; ces derniers s'appliquent aux travaux manuels, mais sont religieux aux mêmes titres que les autres et partagent leur vie commune. Par le contact journalier avec les prêtres, les Frères acquièrent une aptitude particulière dans l'assistance des curés pour les œuvres paroissiales ou l'exercice du culte. Le costume est très simple : les Pères portent l'habit du clergé séculier avec un chapelet passé dans la ceinture ; les Frères remplacent la ceinture par un cordon garni de deux glands. La règle n'a rien d'austère, elle impose simplement une vie régulière et pieuse. Ceux qui ne sont pas soumis au bréviaire ont, deux fois par jour, une lecture obligée, extraite de l'Écriture Sainte, du Catéchisme du Concile de Trente et de l'Imitation de Jésus-Christ.

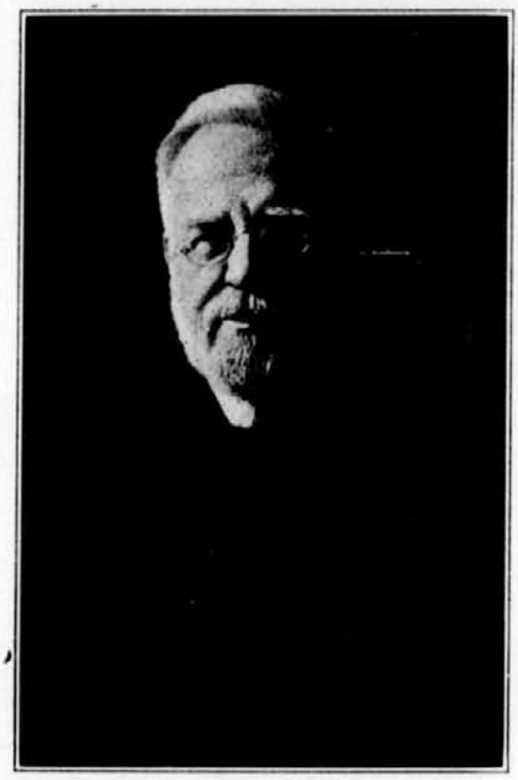

LE R. P. JOSEPH CHARLEBOIS.
supérieur provincial des Clercs de Saint Viateur au Canada.

La société a des établissements de formation de deux sortes, le Noviciat et une maison d'étude qui est double : Juvénat et Scolasticat. Pour la province de Montréal, le Noviciat est à Joliette, dans un site des plus pittoresques, et le Juvénat, nouvellement reconstruit, est à Berthierville. Les jeunes religieux appelés au sacerdoce font d'abord une année de probation après leur noviciat, puis sont envoyés au Scolasticat, installé avec la direction provinciale, à Outremont. A côté des étudiants en théologie, se trouve une autre section d'études pour les Frères qui poursuivent un cours spécial en vue de l'enseignement primaire ou supérieur. La Communauté a à cœur d'envoyer en Europe, dans les universités ou les écoles normales, ses membres, Pères ou Frères, les mieux doués, pour leur fournir les moyens de parfaire leur formation pédagogique ou compléter leurs connaissances théologiques, scientifiques ou littéraires.

Dans le but de faciliter l'œuvre de l'éducation, les Clercs de Saint-Viateur ont rédigé plusieurs manuels scolaires. Qui ne connaît la grammaire Robert ? Tous ceux qui s'intéressent à la pédagogie lisent la revue *l'Ecole et la Famille*, publiée à Fontaine-sur-Saône, et souvent citée dans *l'Enseignement primaire*. Une autre revue pieuse, *l'Ange Gardien*, de Paris, est l'organe d'une confrérie dont la propagation a été spécialement confiée par Rome à la Communauté. Au Canada, outre les tableaux anti-alcooliques, de plus en plus répandus et appréciés dans les écoles, les Clercs de Saint-Viateur ont fourni plusieurs livres de classe, entre autres l'Histoire du Canada et l'Arithmétique adoptées par la Commission scolaire de Montréal. C'est en travaillant ainsi à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse que ces religieux instituteurs s'appliquent à réaliser leur devise : " *Sinite parvulos venire ad me* ".

LE NOVICIAT DES CLERCS DE SAINT VIATEUR, A JOLIETTE

Règne Social du Sacré Cœur de Jésus

Par M. J.-M.-Amédée DENAULT

A la page 124 de l'Almanach de l'Action Sociale Catholique pour 1917, à la page 67 de celui de 1918, et à la page 106 de celui de 1919, on relève les noms des paroisses de Québec qui se sont solennellement consacrées au Sacré Cœur de Jésus et l'ont officiellement intronisé comme leur Roi et Maître souverain.

Ces paroisses, dans notre seul diocèse, étaient au nombre de quatre-vingt-dix, au commencement d'octobre 1918 d'après les renseignements alors obtenus au secrétariat national canadien du Règne du Sacré-Cœur. Elles dépassent aujourd'hui la centaine, avec la nouvelle liste que nous venons ajouter, ci-contre, aux trois précédentes, et elles atteignent le bel effectif de cent six, soit bien près de la moitié de toutes les paroisses du diocèse de Québec.

C'est un magnifique apanage pour le futur archevêque de Québec, S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, coadjuteur (*cum futura successione*) de S. E. notre vénéré cardinal et père, Mgr Bégin, et bien digne de l'évêque qui, au jour de sa " naissance épiscopale ", en 1908, plaçait dans ses armes le Sacré-Cœur régnant, avec l'apostolique devise : *Que votre règne arrive !*

On n'oublie point, d'ailleurs, que ce fut l'un des premiers actes du ministère pastoral qu'accomplit M. l'abbé Paul-Eugène Roy, premier curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, à Québec, que de consacrer au Sacré-Cœur, officiellement, et la première à cet honneur, sa jeune paroisse, dès le 1er septembre 1901, deux ans seulement après l'Encyclique de Léon XIII consacrant au Sacré Cœur de Jésus l'univers entier.

Le Curé de Jacques-Cartier donnait ainsi le branle, et le bon exemple, à tout le diocèse de Québec, où le mouvement salutaire allait se généraliser, à partir de 1912 spécialement — consécration et intronisation dans la paroisse de Saint-Roch de Québec, 13 octobre — avec les merveilleux résultats que nous admirons aujourd'hui.

Voici la nouvelle liste des paroisses du diocèse de Québec qui ont, d'après les informations recueillies à notre secrétariat, accompli les rites solennels de la consécration ou de l'intronisation, et dont les noms n'avaient pas encore figuré, de ce chef, aux pages de l'Almanach de l'A. S. C. :

S.-Lambert (Lévis), 22 sept., 1918.
S.-Côme (Beauce), 5 oct., 1918.
S.-Octave (Lotbinière), 24 déc., 1918.
S.-Ludger (Beauce), 6 janv., 1919.
S.-Ludger (Riv.-du-Loup), 16 fév., 1919.
S.-Alban (Portneuf), 13 avril, 1919.
Charlesbourg (Québec), 13 juil. 1919.
Berthier (Montmagny), 17 août, 1919.
S.-Augustin (Portneuf), 31 août, 1919.
Beauport (Québec), 14 sept., 1919.
S.-Pierre (Montmagny), 5 oct., 1919.
S.-Éloi-les-Mines (Portneuf), 19 oct., 1919.
S.-Marc-des-Carrières (Portneuf), 19 nov., 1919.
S.-Thomas (Ville) de Montmagny, 21 mars, 1920.
Cap-Rouge (Québec), 29 août, 1920.
S.-Malachie (Dorchester), 12 sept., 1920.
S.-Casimir (Portneuf) – Intronisation publique – 3 oct., 1920.

L'élan ainsi donné par le diocèse de Québec, vers la réalisation du programme social tracé par le saint Pape Pie X : *Tout restaurer dans le Christ*, par l'extension et l'affermissement du Règne social de N.-S. Jésus-Christ, n'a pas manqué de produire son effet bienfaisant d'un bout à l'autre du Canada catholique, dans les centres français surtout, qui ont gardé l'habitude d'attendre de Québec, l'Église-mère, le mot d'ordre des combats de la foi.

Ils s'y comptent aujourd'hui par centaines, les diocèses, les paroisses, les institutions de nature diverse : couvents, collèges, communautés, associations, industries, etc.; qui se sont solennellement consacrés au Sacré-Cœur ou l'ont intronisé leur Roi, en ces quatre ou cinq dernières années.

On a pensé qu'une liste, forcément incomplète, de ces consécrations et intronisations, d'après les notes recueillies et les inscriptions faites au Secrétariat national canadien du Règne social du Sacré Cœur de Jésus, serait intéressante pour les lecteurs de l'Almanach de l'A. S. C. Nous la donnons donc ci-après, conformément aux registres du Secrétariat R. S. du S. C. J., pour les quatre dernières années seulement (1916-1920), et en nous excusant des nombreuses omissions involontaires qui doivent fatalement s'y glisser.

Diocèses (en bloc) de Chicoutimi — mai 1917 ; de Saint-Hyacinthe — septembre 1917 ; de Regina, Sask. ; de S.-Boniface, Man.; de Haileybury et d'Ottawa, Ont. ; de Joliette et des Trois-Rivières, P. Q., en 1917 et 1918.

15 janv. 1917.— Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec.

9 juin 1917.— Le Conseil particulier et les Conférences de la S.-Vincent de Paul, à Québec.

Août 1917.— Verdun (N.-D. de) près Montréal (consécration) ; en juin 1919, intronisation publique du Sacré-Cœur.

Août 1917.— Ville S.-Pierre et S.-Vincent de Paul (Ile Jésus), au diocèse de Montréal.

Août 1917.— Cathédrale et Paroisse du Sacré-Cœur, à Chicoutimi.

9 juillet.—S.-Bruno de Guigues (Témiscamingue,) P. Q., diocèse de Haileybury.

Mai 1916.— L'Action Sociale Catholique, Québec.

Juin 1916.— L'Association catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Juin 1917.— Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Sept. 1917.—Association des Apiculteurs de la province de Québec.

Janv. 1918.— " L'Action catholique " (journal) Québec : renouvellement de la consécration, datant de juin 1914, avec Intronisation d'un tableau du Sacré-Cœur.

Août 1917.— S.-Bonaventure et Bic, au diocèse de Rimouski.

Sept. 1919.— S.-Paulin (Maskinongé), diocèse des Tr.-Rivières.

Juin 1919.— Préfecture apostolique de l'Ontario-Nord.

Janv. 1919.— S.-Raphaël d'Albertville (Matane), diocèse de Rimouski.
Sept. 1920.— " L'Action populaire " (journal), Joliette, P. Q.
Août 1917.— Ville des Trois-Rivières, P. Q.
Juin 1919.— Casselman (Russell, Ont.) diocèse d'Ottawa.
Juin 1920.— Chambord (S.-Louis de), Chicoutimi.
Août 1917.— Chambly, Charlemagne, S.-Constant, au diocèse de Montréal.
Juin 1919.— " Le Devoir " (journal), Montréal.
Août 1920.— Ste-Élisabeth, Joliette.
Mai 1918.— Longueuil, ville et paroisse, diocèse de Montréal.
Juin 1918.— S.-Félicien (Lac S.-Jean), Chicoutimi.
Sept. 1918.— S.-Hermas (Deux-Montagnes), Montréal.
Juillet 1917.— Maniwaki, diocèse de Mont-Laurier.
Avril 1919.— S.-Isidore (Témiscamingue), Haileybury.
Août 1919.— S.-Isidore (Prescott), Ottawa.
Mars 1918.— Petit Séminaire de Québec.
Août 1920.— L'Isle-des-Chênes, Man., S.-Boniface.
Nov. 1917.— S.-Eusèbe, diocèse de Rimouski.
Nov. 1917.— S.-Joseph-d'Ely, Sherbrooke.
Avril 1918.—Université du Collège S.-Joseph, Memramcouk, N.B.
Août 1917.— Ste-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières.
Juin 1917.— Couvent de la Congrégation, S.-Roch, Québec.
Juin 1919.— S.-Jacques de l'Achigan, Joliette.
Août 1917.— Tous les couvents de Jésus-Marie (15) au Canada et aux États-Unis.
Sept. 1917.— La Malbaie (Charlevoix), Chicoutimi.
Oct. 1917.— Collège classique de L'Assomption, Montréal.
Oct. 1917.— S.-Louis de Woonsocket, R.-I., É.-U. A.
Juin 1918.— La Tuque (Champlain), Haileybury.
Sept. 1917.— Ligue de la Presse Catholique, de langue française, Québec.
Sept. 1917.— L'Agriculture et la Colonisation dans la province de Québec.
Janv. 1918.— Ligue des Droits du français, Montréal.
Avril 1918.— Paroisse de L'Assomption, Moncton, N.-B.
Juin 1918.— Monastère des Trappistines, Rogersville, N.-B.
Juillet 1918.— Ligue nationale de Colonisation, de Québec.
Juillet 1919.— S.-Lin des Laurentides, Joliette.
Oct. 1919.— La Patrie, Sherbrooke.
Août 1920.— S.-Léon (Maskinongé), Trois-Rivières.
Juillet 1920.— La Trappe de Mistassini, Chicoutimi.
Oct. 1919.— N.-D. de Lourdes, S.-Boniface, Man.
Juin 1918.— N.-D. du Cap de la Madeleine (par.), Tr.-Rivières.
Oct. 1918.— Papineauville (Labelle), Ottawa.
Août 1917.— Hôpital Général de Québec.
Août 1917.— Ville de Hull, diocèse d'Ottawa.
Juin 1918.— Hospice S.-Charles, Québec.
Juillet 1919.— Rogersville, N.-B. Chatham, consécration ; intronisation, le 22 août 1920.
Oct. 1919.— Racine, Sherbrooke.
Sept. 1919.— S.-Sévère (S.-Maurice), Trois-Rivières.
Juillet 1919.— S.-Simon, Rimouski.
Juillet 1918.— L'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R.-I., É.-U. A.
Nov. 1917.— Monastère du Précieux-Sang, S.-Hyacinthe.
Juin 1918.— Carmel de S.-Boniface, Man.
Février 1918.— Windsor-Mills, Sherbrooke.
Août 1917.— Villes de Lachine et de S.-Laurent, pr. Montréal.
Sept. 1917.— Waterloo, S.-Hyacinthe.
Août 1917.— S.-Michel-d'Yamaska, Nicolet.
Juillet 1918.— S.-Hilaire de Madawaska, N.-B.

Il faudrait aussi ajouter, au chapitre consécrations solennelles ou intronisations particulières : Roberval, S.-Prime et S.-Wilbrod, diocèse de Chicoutimi ; Pointe-au-Père, Val-Brillant et S.-Clément, dans Rimouski ; Ste-Geneviève, Ste-Elisabeth, S.-Édouard (de Montréal), S.-Rémi de Napierville, au diocèse de Montréal ; S.-Robert et Sorel, à celui de S.-Hyacinthe, et combien d'autres encore, qui ont dû échapper au chroniqueur.

Cela suffit, toutefois, pour démontrer que, à la suite et à l'imitation du diocèse de Québec, le Canada catholique a noblement tenu son rang d'honneur dans le grand ralliement qui s'opère, par le monde entier, à l'heure actuelle, aux pieds du Sacré-Cœur.

Signalons ici, pour finir en un raccourci saisissant, les événements d'importance mondiale qui, en ces derniers temps, sont venus souligner la haute portée et le caractère essentiellement opportun de cette croisade du règne social du Sacré Cœur de Jésus :

Consécration de la France au Sacré-Cœur, par son épiscopat national ;

Consécration des armées alliées au Sacré-Cœur, par le généralissime, le maréchal Foch, et brillante victoire qui s'ensuivit ;

Consécration des drapeaux alliés au Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial, par le cardinal Bourne ;

Magnifique efflorescence du culte du Sacré-Cœur, aux armées alliées, pendant la Grande Guerre ;

Merveilleux développement de la pratique de l'Intronisation du Sacré-Cœur, en France, en Espagne, en Italie, en Belgique, en Angleterre, en Hollande, au Luxembourg, dans les deux Amériques ;

Consécration nationale de l'Espagne, de la Belgique, du Mexique au Sacré-Cœur!

Consécration officielle, *en vertu d'une législation spéciale*, des États-Unis de la Colombie, Amérique du Sud; premier pays à prendre cette courageuse attitude!

Solennelle dédicace et consécration de la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, France, en octobre 1919, acte suprême de la carrière apostolique du feu cardinal Amette, un fervent du Cœur de Jésus ;

Pose de la première pierre pour la Basilique votive dédiée au Sacré-Cœur, au Mont des Oliviers, à Jérusalem, et à laquelle préside, le 2 janvier 1920, premier vendredi du mois et de l'année, S. E. le cardinal Dubois, alors Primat de Normandie, aujourd'hui, archevêque de Paris ;

Enfin, et pour couronner cet ensemble d'événements aussi significatifs que consolants, à la gloire du Règne social du Divin Maître, en mai 1920, solennelle canonisation, aux acclamations de tout l'univers, de la pieuse voyante, Marguerite-Marie, la douce et ferme confidente du Cœur de Jésus !

Tout semble donc bien indiquer que les jours de grâces et de bénédictions du Règne de l'Amour, que se prépare le Cœur du Roi immortel des siècles et des nations, sont bien près de luire sur le monde en détresse. En toute confiance, appelons-les donc, sans relâche, de nos vœux les plus ardents, et redisons, de toute notre âme, la sublime prière que l'Auguste Docteur voulut insérer lui-même au Pater :

" Que votre règne arrive !"

Pour le Secrétariat national du Règne social S. C. de J. au C.

Amédée DENAULT,

Dir.

Octobre, 1920.

LE RABAT

Le rabat en usage dans le diocèse de Québec depuis sa fondation a été supprimé par Mgr Taschereau, le 24 août 1875, à l'ouverture de la retraite ecclésiastique. " Vous voyez, a dit alors Sa Grandeur, que j'apparais aujourd'hui au milieu de vous sans rabat. EXEMPLUM DEDI VOBIS, UT QUEMADMODUM FECI, ITA ET VOS FACIATIS."

Au premier novembre 1875, tous les prêtres du diocèse prirent le collet romain et le rabat disparut.

POURQUOI PAS QUATRE ANS ?

Un usurier disait à sa femme :

— Un tel va venir. Je lui prête deux cents piastres, mais comme je prélève les intérêts composés, voici cent piastres que tu lui remettras en échange de son billet payable dans deux ans.

— Imbécile, répond-elle. Pourquoi ne les lui prêtes-tu pas pour quatre ans ? Tu n'aurais rien à débourser.

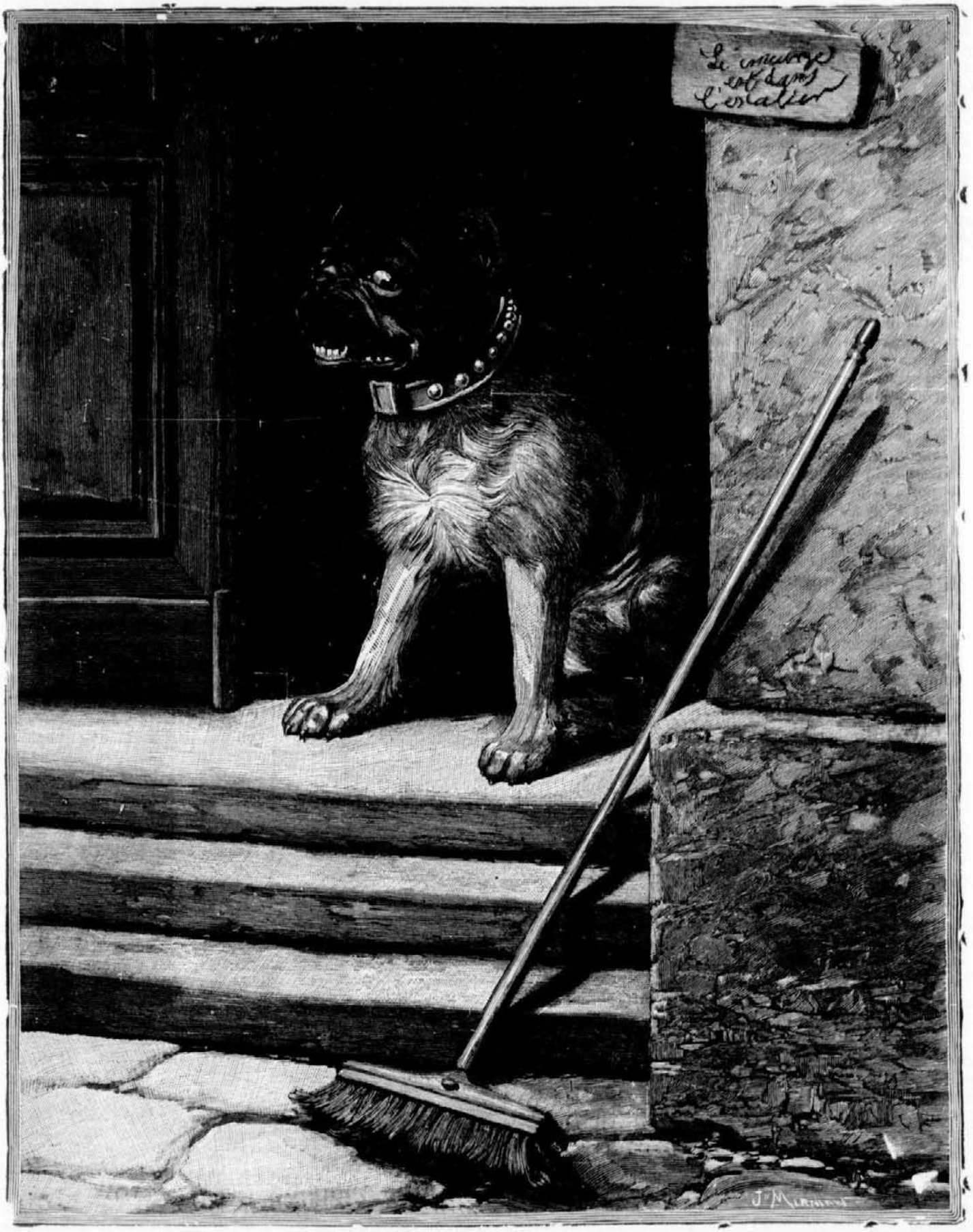

PASSEZ AU LARGE, OU SINON...

La Congrégation des Petits Frères de Marie

I
APERÇU GÉNÉRAL

C'ÉTAIT au lendemain des désastres moraux accumulés en France par la Révolution. Ce pays, dont les œuvres d'éducation religieuse avait été bouleversées de fond en comble, voyait des enfants du peuple croupir dans l'ignorance des principes chrétiens, faute de maîtres religieux pour les instruire. Nombre de prêtres pieux et zélés, alarmés de cet état de choses, fondèrent, pour parer à ce mal, des congrégations enseignantes nouvelles, soit d'hommes, soit de femmes.

Ce besoin d'éducateurs chrétiens pour le relèvement de la France, le V. P. Champagnat le ressentit plus que tout autre et le porta à fonder l'Institut des Petits Frères de Marie. Ce fut à La-Valla, village situé dans les montagnes de la Loire, que l'abbé Champagnat, jeune vicaire de la paroisse, frappé de l'ignorance des enfants en matière de religion, se proposa de réaliser un plan projeté déjà au Grand Séminaire : la fondation d'une congrégation de Frères pour donner l'enseignement chrétien, surtout aux enfants des campagnes.

LE VÉNÉRABLE MARCELLIN CHAMPAGNAT

De ses deniers il acheta une pauvre maisonnette où il plaça les deux premiers jeunes gens qu'il réunit dans ce but ; la première année n'était pas écoulée que ce premier noyau avait triplé.

Soutenu par Monseigneur de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, le vénérable prêtre alla de l'avant ; il acquit une propriété solitaire sise sur les rives du Gier. Déchargé de son vicariat en 1824, il se transporta, avec ses premiers Frères, dans la solitude qu'il avait choisie pour l'érection de son noviciat. Là, de concert avec ses disciples et quelques ouvriers maçons, il érigea le premier monastère d'importance de l'Institut. Il donna un costume à ses fils spirituels ; deux ans plus tard, il reçut leurs premiers vœux ; c'était la vie religieuse mariste qui s'affermissait dans la communauté naissante de Notre-Dame-de-l'Hermitage.

Les premières écoles fondées par ces humbles Frères, dont la caractéristique repose dans la pratique des trois vertus de simplicité, de modestie et d'humilité, donnèrent satisfaction complète aux populations rurales qui sollicitèrent leur dévouement ; aussi les demandes de fondation se multiplièrent.

La confiance du vénérable Fondateur envers Marie qu'il se plaisait à appeler sa " *Ressource ordinaire* " et la première Supérieure de sa communauté, lui attira de nombreuses et ferventes vocations. Toutefois, les difficultés ne firent pas défaut ; comme toutes les œuvres de Dieu, celle-ci fut marquée du signe de la croix. Il y en eut et de tous genres : récriminations intempestives de la part des sages de ce monde, sur l'érection du Couvent de l'Hermitage ; maladie grave du vénérable Père, vers 1825, et qui faillit entraîner le Fondateur et son œuvre dans le tombeau ; révolution de 1830, dont les apaches des alentours du Couvent étaient sur le point de profiter pour y opérer une descente et en chasser les Frères ; refus obstinés ou hypocrites des divers ministres de l'Instruction publique auxquels le Fondateur eut à s'adresser pour obtenir la reconnaissance légale de son Institut. Et nous ne citons que les plus importantes.

Mais la confiance en Dieu et en la sainte Vierge du vénérable Père le fit triompher de toutes ces épreuves ; et l'œuvre, même dès ses premières années d'existence, s'accrut et se consolida au delà de toute espérance. En 1840, à la mort du V. P. Champagnat, la Congrégation comptait environ trois cents Frères et Novices ; ses membres actifs dirigeaient quarante-huit établissements. Quelques sujets n'avaient pas craint d'accompagner des Pères Maristes en Océanie, pour y travailler à la conversion des indigènes.

Le R. F. François, son successeur et dont la cause de béatification a été portée à Rome, vit la Congrégation presque se décupler sous son généralat. Non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique accueillirent des Frères Maristes ; le rameau planté à La-Valla commençait à prendre des proportions gigantesques. La Maison-mère fut transportée à St-Genis-Laval, près de Lyon ; là, on construisit, en comptant toujours sur l'appui de la Providence, un établissement pouvant loger cinq cents personnes, car le fleuve des vocations enflait, enflait toujours. Qu'il suffise de citer la statistique de l'Institut à la démission du R. P. François en 1860. La Congrégation comptait alors cinq maisons de noviciat, deux mille membres et trois cent soixante établissements. Entre temps, en 1852, de nouvelles démarches, couronnées de succès, avaient été reprises pour obtenir la reconnaissance légale de l'Institut en France.

Sous son successeur, le R. F. Louis-Marie, homme doué de talents administratifs remarquables joints à une vertu solide, l'Institut ne devait pas ralentir sa marche ; aussi voyons-nous grandir son cercle d'influence. C'est d'abord,

en 1863, l'obtention d'un décret laudatif délivré par le Saint-Siège, en attendant l'autorisation des constitutions laissées encore à l'essai ; puis c'est le développement de l'œuvre des missions, par la fondation de nouveaux établissements en Australie, l'envoi de Frères en Syrie et au cap de Bonne-Espérance. En France, le nombre des écoles se multiplie à mesure que le nombre des Frères va croissant ; malgré les tracasseries de ministres haineux, la Congrégation progresse sans cesse.

Le R. F. Nestor qui lui succéda en 1880, mourut après trois ans de supériorat ; il fut remplacé par le R. F. Théophane, homme de jugement, de pondération et doué d'une volonté de fer. Sous son administration, la prospérité s'accentua encore. A cette époque ce sont le Danemark,

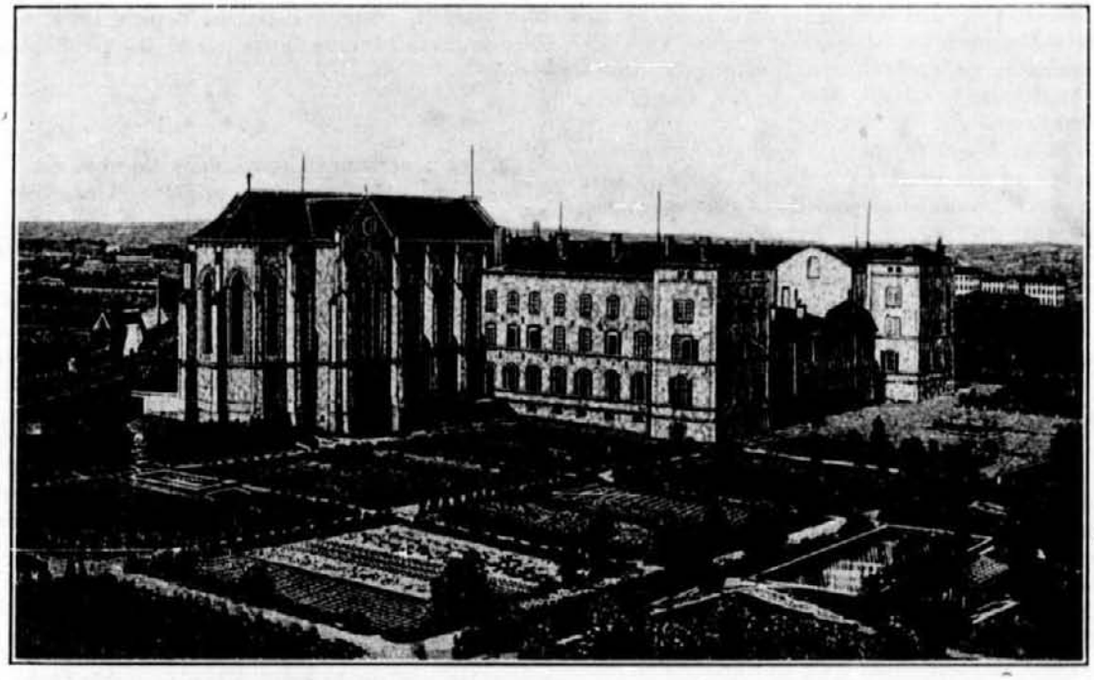

MAISON-MÈRE DES PETITS FRÈRES DE MARIE, A SAINT-GENIS-LAVAL (RHÔNE)

a Colombie, le Canada, l'Espagne, le Mexique, les États-Unis, la Chine, la Turquie, le Brésil et l'Italie qui ouvrent leurs portes aux Frères Maristes. La Providence prévoyant et permettant le terrible choc qu'allaient subir les congrégations religieuses de France, sous la poussée maçonnique, avait préparé aux Frères des pied-à-terre à l'étranger.

Par suite de la suppression de la congrégation en France en 1903, le siège de la Maison-Mère fut transporté à Grugliasco, près de Turin (Italie).

L'Institut eut à faire face aux difficultés considérables créées par la loi spoliatrice de 1903; sous le coup de l'épreuve, il sembla se recueillir trois ou quatre ans. Toutefois, fort de l'autorisation définitive de ses constitutions, accordée cette même année par le Saint-Siège, il reprit bien vite, sur une plus vaste échelle encore, l'ère de prospérité connue aux jours de calme ; on constata bientôt que le nombre de ses religieux, postulants et juvénistes, atteignait le chiffre respectable de six mille trois cents, comme à la veille de la persécution.

Mais voici la terrible guerre de 1914-1918. Aux prises avec la conscription militaire dans divers pays, mais surtout en France, l'Institut envoya plus de sept cents de ses sujets sous les drapeaux parmi lesquels cent trente-cinq versèrent leur sang pour la défense de leur patrie ; de plus ses religieux de Turquie et de Syrie furent ignominieusement chassés et leurs établissements confisqués; au Mexique, les révolutionnaires de ce pays firent subir à la majorité de nos Frères le même sort.

L'Institut, malgré ces diverses persécutions, poursuit néanmoins sa marche ascendante sous les auspices de la puissante Protectrice dont il s'estime fier de porter le nom. De nouveaux pays, tels l'Argentine, le Chili, le Congo, ont fait appel au dévouement de ses enfants. Par ses écoles établies dans l'univers entier, il procure le bienfait de l'éducation chrétienne à près de 100,000 enfants.

II

LES FRÈRES MARISTES AU CANADA

En 1885, Monseigneur Moreau, évêque de St-Hyacinthe, adressait au Supérieur-général des Frères Maristes une demande de fondation pour les écoles paroissiales de Sorel et d'Iberville. La fondation d'Iberville fut agréée par le Conseil général et six Frères, sous la direction du R. F. Césidius, vinrent prendre, cette année même la direction de l'école de cette localité. Là, comme ailleurs, dans l'épanouissement des œuvres voulues et bénies de Dieu, la croix et les difficultés ne manquèrent pas ; les débuts furent modestes. Mais peu à peu, grâce aux heureux résultats obtenus par le zèle des Frères, tant sous le rapport éducatif que sous le rapport instructif, de nouvelles demandes furent

adressées à la Maison-mère. La colonie mariste canadienne vit s'accroître le nombre de ses membres soit par la réception de nouveaux renforts venus de France, soit par l'entrée au noviciat d'Iberville d'abord, de St-Hyacinthe ensuite, de bons jeunes gens du pays, attirés dans la communauté par l'esprit de famille qui dénote le Petit Frère de Marie, et par le désir de se vouer à l'éducation de l'enfance sous les auspices de la sainte Vierge.

En 1887, le district mariste du Canada obtenait sa reconnaissance légale dans la province de Québec. Le nombre des écoles confiées aux Frères Maristes crût d'année en année ; rares furent celles où l'on ne compta aucune fondation. Citons parmi les principales : Iberville (école, collège et juvénat) ; St-Hyacinthe (noviciat); Montréal (St-Pierre, St-Denis, Rosemont, St-Georges) ; St-Vincent-de-Paul (école et collège) ; Beauceville (collège) ; Roberval, Chicoutimi, Québec, Lévis (école et juvénat) ; Baie-St-Paul, La-Tuque, etc.

Non content de satisfaire aux demandes de la province de Québec, les Frères Maristes, sur invitation, vinrent s'établir à New-York (écoles et collège) et dans quelques endroits de la Nouvelle-Angleterre : Lowell, Manchester, Lawrence, Haverhill et Poughkeepsie.

Mais voici 1903 avec son cortège de spoliations opérées dans la mère-patrie et son exode de religieux à l'étranger. Ce fut en quelque sorte une aubaine pour les pays de missions. Le Canada reçut alors un appoint d'une centaine de Frères ; cela permit à l'œuvre des Frères Maristes d'élargir son champ d'action dans la libre Amérique.

Cette même année, le rejeton canadien qui jusqu'alors avait dépendu de la province mariste de Notre-Dame-de-l'Hermitage (France) reçut son acte d'émancipation et d'autonomie sous le nom de province du Canada et des États-Unis. Quatre ans plus tard, elle-même fut scindée en deux parties, ce qui permit à la section des États-Unis de vivre de sa vie propre. Cette dernière établit sa maison provinciale à Poughkeepsie (N.-Y.).

Le Gouvernement de la province de Québec, s'est plu en différentes circonstances à favoriser le développement de cet Institut dans ses limites administratives : citons les noms des honorables Honoré Mercier et Lomer Gouin. Ce dernier, tant dévoué à la cause de l'éducation, accorda une allocation généreuse pour l'agrandissement du collège de Beauceville, destiné à seconder, par son enseignement, les futurs industriels dans la province de Québec.

L'Institut des Frères Maristes au Canada, ainsi que plusieurs autres communautés enseignantes, a apporté une réponse péremptoire aux insinuations malveillantes de certaines gens, ayant pris à partie de calomnier l'enseignement congréganiste, sous le rapport de la compétence professionnelle de ses membres. Après en avoir conféré avec les Ordinaires, les Frères Maristes (et leur exemple a été suivi) prirent, sans y être obligé par la loi, l'initiative de présenter leurs sujets aux diplômes officiels réservés aux éducateurs (brevet modèle et brevet académique). Non contents de ce pas fait dans la voie des progrès, ils adoptèrent, après entente avec l'Université Laval, à Québec, un programme d'études secondaires. En 1910, cette Congrégation obtenait un décret d'affiliation à la dite Université. Le chemin était ouvert ; quatre autres communautés sont depuis entrées dans cette voie. Chaque année les candidats universitaires des diverses communautés affiliées, se réunissent au cours des vacances, au siège de l'Université Laval, pour y subir l'examen final couronné par l'obtention du baccalauréat moderne d'enseignement littéraire et scientifique.

L'Institut pour soutenir et encourager les études de ses sujets, pour les diriger vers un idéal pédagogique de plus en plus parfait, édite à Iberville, depuis 1904 un *Bulletin des Etudes* qui fait bonne figure parmi les publications du même genre.

* * *

Le grain de sénevé semé dans l'ombre en un coin de la France en 1817 s'est développé et transformé en un arbre magnifique qui étend ses rameaux sur l'univers entier. L'année 1917 vit se clore pour l'Institut des Frères Maristes son premier siècle d'existence ; cette année se termina dans la tourmente qui bouleversa pour ainsi dire toute notre planète. Mais une ère de paix a commencé à prévaloir ; déjà des injustices ont été réparées, d'autres sont en bonne voie de l'être ; le voile de deuil tendu naguère encore sur l'Europe alors ensanglantée a fait place à la robe d'espérance dont commencent à se revêtir les œuvres catholiques de France et d'ailleurs. Une sève nouvelle, fruit des immenses sacrifices accomplis par la génération qui a versé son sang pour la cause du droit, jaillit et a donné déjà de consolants présages pour l'avenir.

A l'instar des congrégations similaires, la congrégation des Frères Maristes vit d'espoir ; elle a songé depuis à élargir ses plans d'action, à réaliser ses rêves d'apostolat. Elle poursuit toujours, grâce à son attachement inébranlable au centre, qui est le Saint-Siège, sa noble tâche et le double but de son autorisation : la sanctification de ses membres et l'éducation chrétienne de la jeunesse.

F. J.-A.

AUX PORTES DES LAURENTIDES (S Raymond de Portneu

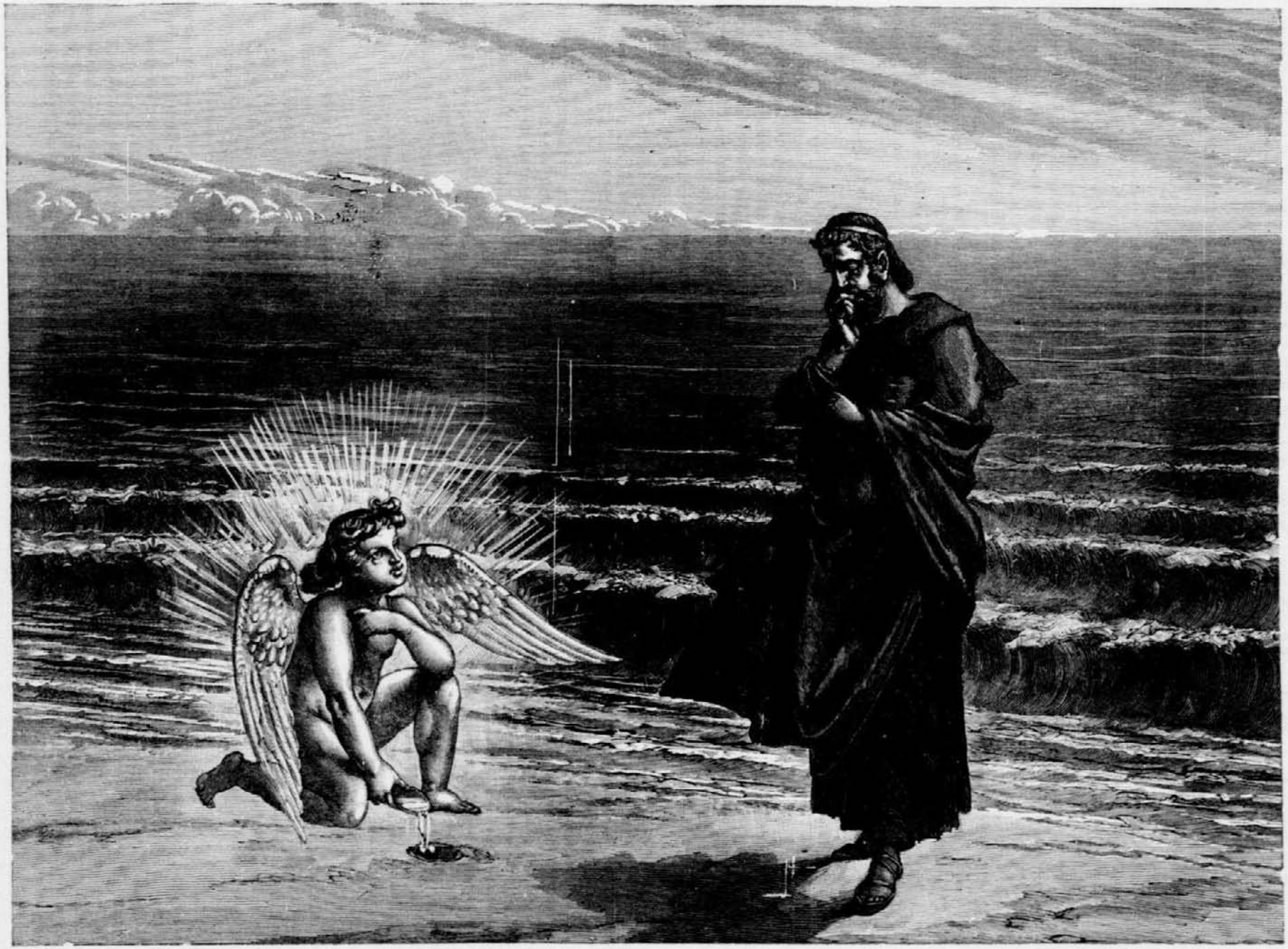

(*E. Dargent*)

SAINT AUGUSTIN ET LE MYSTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ

LA CROIX-NOIRE EN 1920

Par M. J.-M. Amédée DENAULT

Au cours de l'année qui s'est écoulée du 29 septembre 1919 au 29 septembre 1920 — fête de S. Michel Archange, patron de l'Action Sociale Catholique — la Société diocésaine de Tempérance au diocèse de Québec, la Croix-Noire, a poursuivi, avec une persévérance méthodique, l'œuvre de régénération sociale qu'elle accomplit depuis dix ans.

Si elle n'eut point l'occasion de placer à son crédit quelque nouvelle action d'éclat, comme la mémorable campagne et l'inoubliable victoire prohibitionnistes de l'automne 1917, elle peut du moins se féliciter d'avoir, pendant cette dernière période de douze mois, fait encore d'excellent travail pour la cause de la tempérance chez nous.

Modestement, sans fracas ni scandale, mais avec une énergie inlassable, la Croix-Noire, tant par ses nombreuses sections paroissiales — toujours prêtes à répondre à l'appel de l'état-major et à lui fournir, au moyen d'une légère mais fidèle cotisation, les munitions essentielles pour la bataille — que par cet état-major lui-même, le Conseil central de la Croix-Noire, et avec le concours fidèle et précieux de *l'Action catholique*, s'est tenue sur la brèche, parant aux coups, préparant les ripostes, tenant en arrêt, le mieux possible, l'irréductible ennemi, le démon-alcool.

Le conseil central de la Croix-Noire s'est particulièrement intéressé à inspirer, à encourager, à soutenir les efforts consciencieux qui furent tentés, à maintes reprises, pour obtenir la répression des abus notoires, et trop nombreux, contre la Loi de Tempérance du Canada, dans la ville de Québec, et la cessation du trafic illégal de l'alcool, qui en résultait, au dehors.

S'il n'y a pu obtenir encore un succès plus complet et rassurant, ce n'est certes pas faute d'y avoir apporté tout le dévouement et la persévérance que commandait le sujet. Les causes de cette proportion — hélas ! assez considérable — du mal qu'il n'a pu empêcher de ce chef, sont d'une nature telle qu'elles échappaient totalement à son influence. Témoin ce qui s'est passé à Montréal. Là, sous l'empire de la Loi provinciale de prohibition, instaurant le régime exclusif de la bière et du vin, les abus alcooliques ont été, de l'aveu général et à la lumière des statistiques, bien pires que ceux que la Loi de Tempérance du Canada a laissé subsister à Québec.

Dans cette lutte tenace et clairvoyante pour pallier, dans la plus grande mesure possible, à défaut de les pouvoir faire totalement disparaître, les excès de l'irrépressible bacchanale alcoolique, le Conseil central de la Croix-Noire a constamment sollicité et obtenu le loyal concours de ses sections paroissiales.

A deux reprises, outre le bulletin trimestriel d'enquête et d'information, au moyen duquel le Conseil se tient en rapports réguliers avec ses sections extérieures, il leur adressa une circulaire spéciale, pour susciter et orienter leur collaboration directe.

La première, en novembre 1919, visait à provoquer, au sein des sections, un mouvement énergique de protestations, à l'adresse des autorités du gouvernement de la Province, contre l'impunité, trop apparemment systématique, assurée aux violateurs du régime de prohibition, dans la ville même de Québec comme dans tout le district qui en relève. Les requêtes réclamaient, avec instances, une enquête sérieuse sur les conditions de fonctionnement et de respect assurées, par les autorités que de droit, à la Loi de Tempérance du Canada, qui régit la ville de Québec.

L'initiative du C. C. C.-N. trouva fidèle écho dans ses sections ; mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence qu'on s'obstinait à y demeurer beaucoup plus sourd dans les hautes sphères administratives.

Au mois de mars 1920, le Conseil central s'adressait de nouveau à ses sections, par circulaire spéciale, sollicitant d'elles des renseignements fort précis sur la situation, au point de vue de la tempérance, dans les paroisses rurales du diocèse, en particulier. Les réponses lui parvinrent en nombre, et consciencieusement rédigées. Elles fournirent matière abondante à un rapport d'ensemble qui en fut extrait. Celui-ci servit de base à une substantielle et pratique discussion de toute cette matière, lors de la session annuelle de la Journée des Œuvres diocésaines de Québec, quelques semaines plus tard.

Il fut pris là des résolutions et arrêté des tactiques dont l'effet, patiemment recherché par le Conseil et ses coopérateurs, s'il tarde un peu à se manifester au grand jour, ne manquera sûrement pas d'être profondément senti quand il produira ses résultats.

Entre temps, le Conseil central de la Croix-Noire, poussait activement à la diffusion de la propagande antialcoolique, pour la formation de l'opinion publique, surtout chez les jeunes. Dans ce but, il s'intéressait à répandre dans les paroisses, et dans les cercles de jeunesse plus particulièrement, la si captivante série des Tableaux antialcooliques, éminemment instructifs et persuasifs, des Clercs de S. Viateur. Grâce à la munificence d'un de ses membres, M. le Chevalier F. Canac-Marquis, et de la Ligue antialcoolique de Québec, il put même s'accorder la vive satisfaction de distribuer gratuitement, de ce vigoureux " répertoire antialcoolique," une quinzaine de séries. Les Patronages de la Côte d'Abraham et Laval, à Québec, celui de Lévis, plusieurs de nos principaux collèges et cercles de l'A. C. J. C., devinrent les bénéficiaires de cette distribution.

Les témoignages ne manquent pas, en faveur de l'excellente influence moralisatrice dont elle fut la source.

Sur un autre terrain, le Conseil central de la Croix-Noire, par le ministère de son actif missionnaire diocésain de la Tempérance, M. l'abbé Léon Vien, a poursuivi la propagande de tempérance dans le diocèse, popularisé et fait rayonner partout la *Croix noire*, son emblème, en fondant de nouvelles sections locales de tempérants, ou en revivifiant celles dont le beau zèle des débuts avait pu se refroidir un peu, sous le spécieux et fallacieux prétexte que la lutte est devenue moins nécessaire, par suite de l'existence *légale* de la tempérance en notre Province.

Le missionnaire diocésain, présentant à la fois aux fidèles la *Croix noire* — celle du sacrifice et du renoncement — à acclamer, à arborer et à servir avec générosité, et, comme conséquence toute naturelle, le Sacré Cœur du Roi Jésus, dont tous sont désireux de voir s'étendre et s'affirmer chez nous le " Règne social " si bienfaisant, a su tirer de son apostolat fécond les plus merveilleuses manifestations de foi ardente et de charité parfaite. Telle, sa mémorable " mission " de plusieurs semaines, à S.-Damien, de Bellechasse, et dont vibrent encore les échos de cette région.

De toutes façons, le Conseil central de la Croix-Noire se croit tenu de bénir Dieu, pour le bon et utile travail qu'Il lui donne d'accomplir ; pour les succès qu'Il lui ménage, nonobstant les rudes difficultés de la tâche assumée, et pour les perspectives consolantes dont il Lui plaît de bénir la moisson qui lève.

Amédée Denault,

Secr. C. C. C.-N.

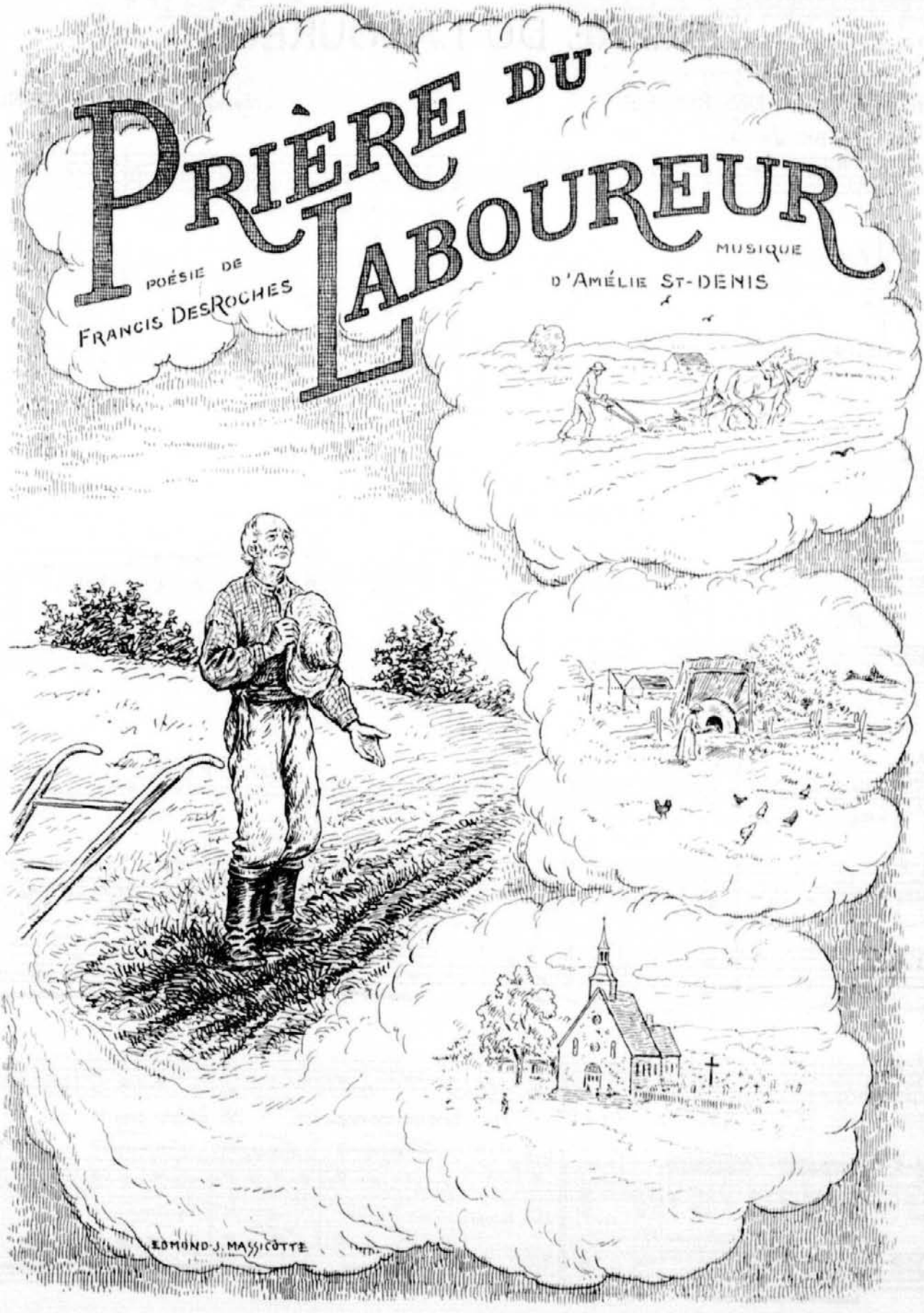
PRIÈRE DU LABOUREUR
POÉSIE DE
FRANCIS DESROCHES
MUSIQUE
D'AMÉLIE ST-DENIS
EDMOND J. MASSICOTTE

PRIÈRE DU LABOUREUR

Paroles de Francis DES ROCHES — Musique d'Amélie ST-DENIS
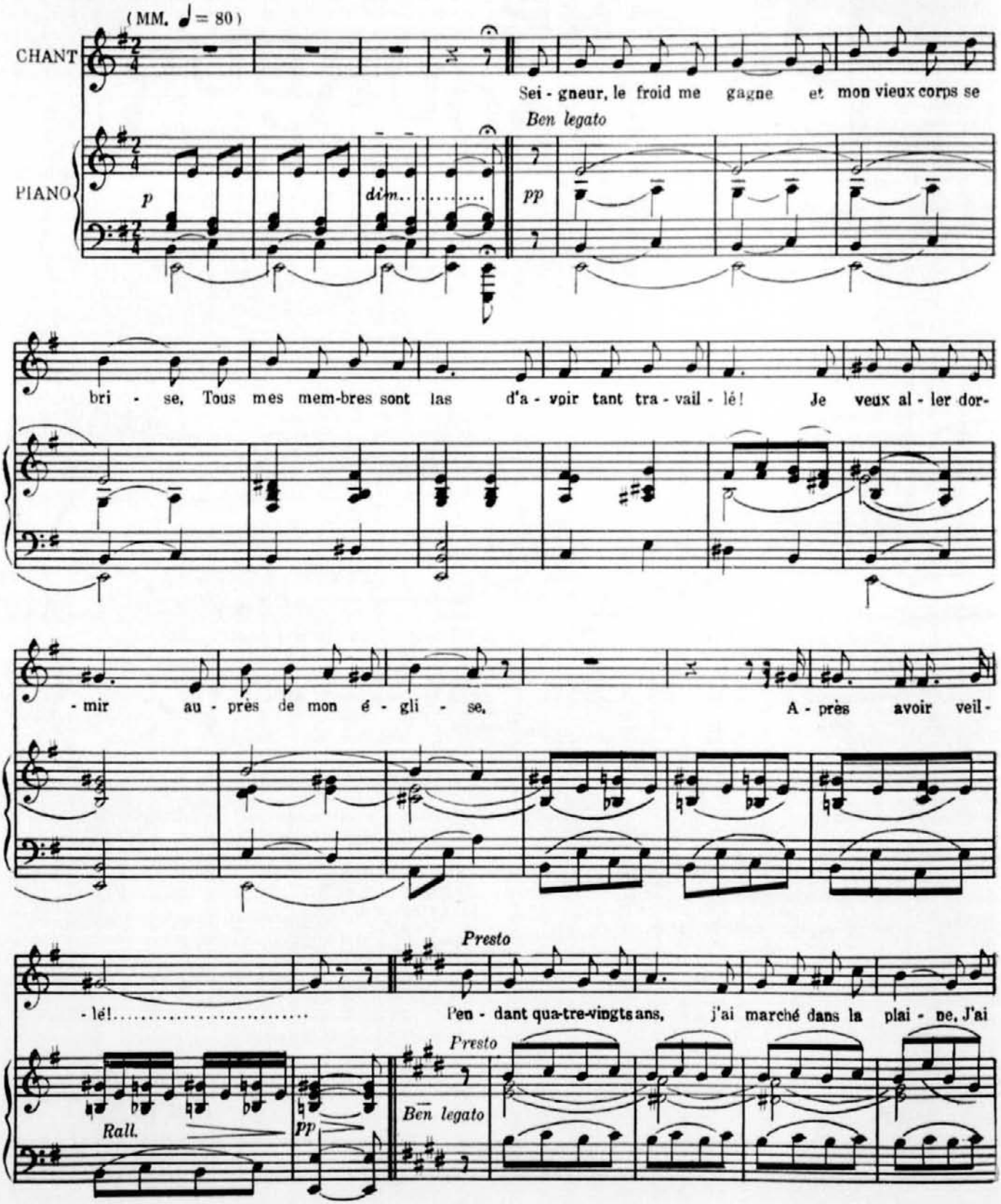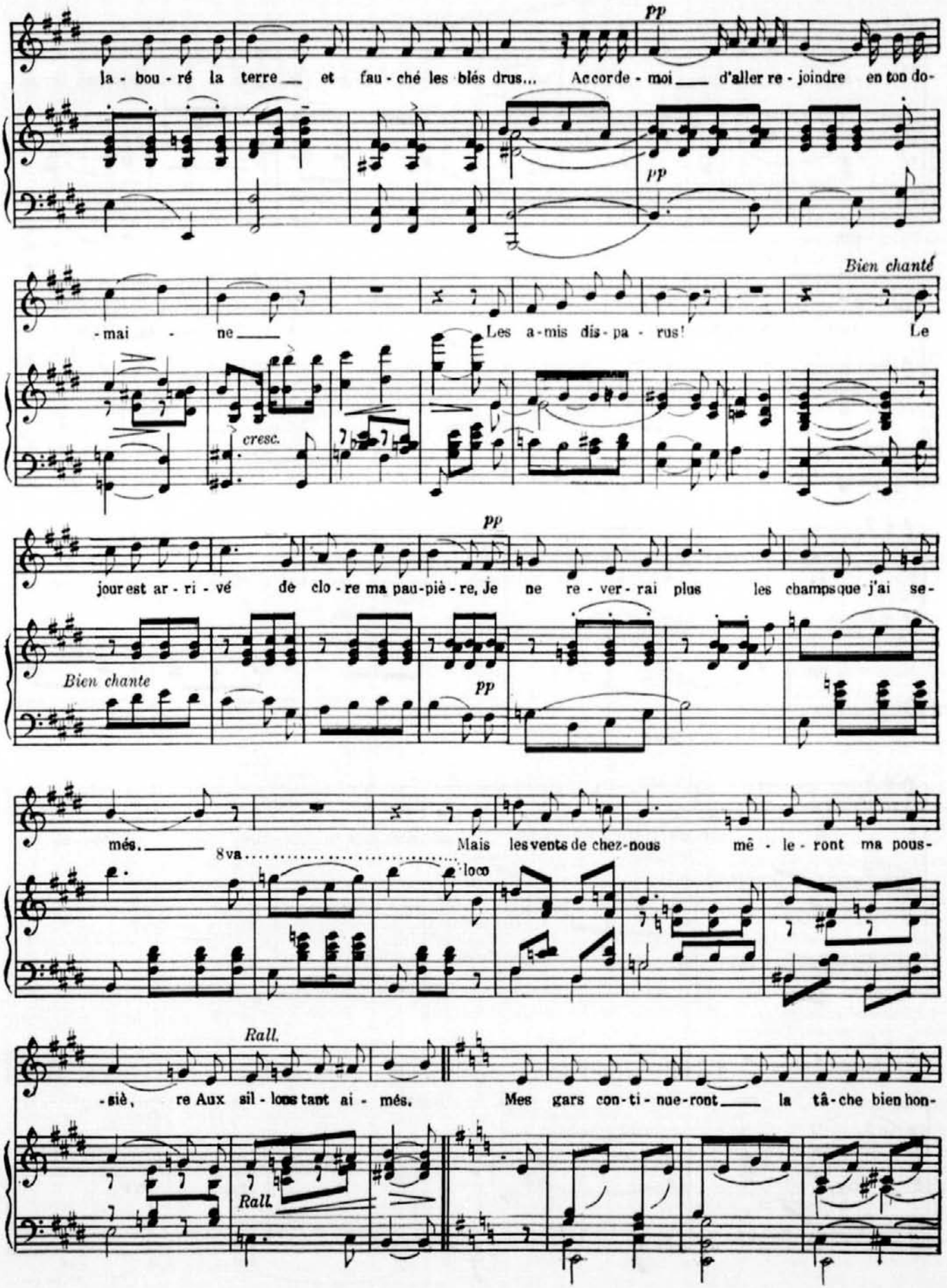
pp
la - bou - ré la terre et fau - ché les blés drus... Accorde - moi d'aller re - joindre en ton do-
pp
Bien chanté
-mai - ne Les a-mis dis-pa - rus! Le
cresc.
pp
jour est ar - ri - vé de clo - re ma pau-piè - re, Je ne re - ver - rai plus les champs que j'ai se-
Bien chante
pp
més. 8va Mais les vents de chez-nous mê - le - ront ma pous-
loco
Rall.
-siè, re Aux sil - lons tant ai - més. Mes gars con-ti - nue-ront la tâ-che bien hon-
Rall.
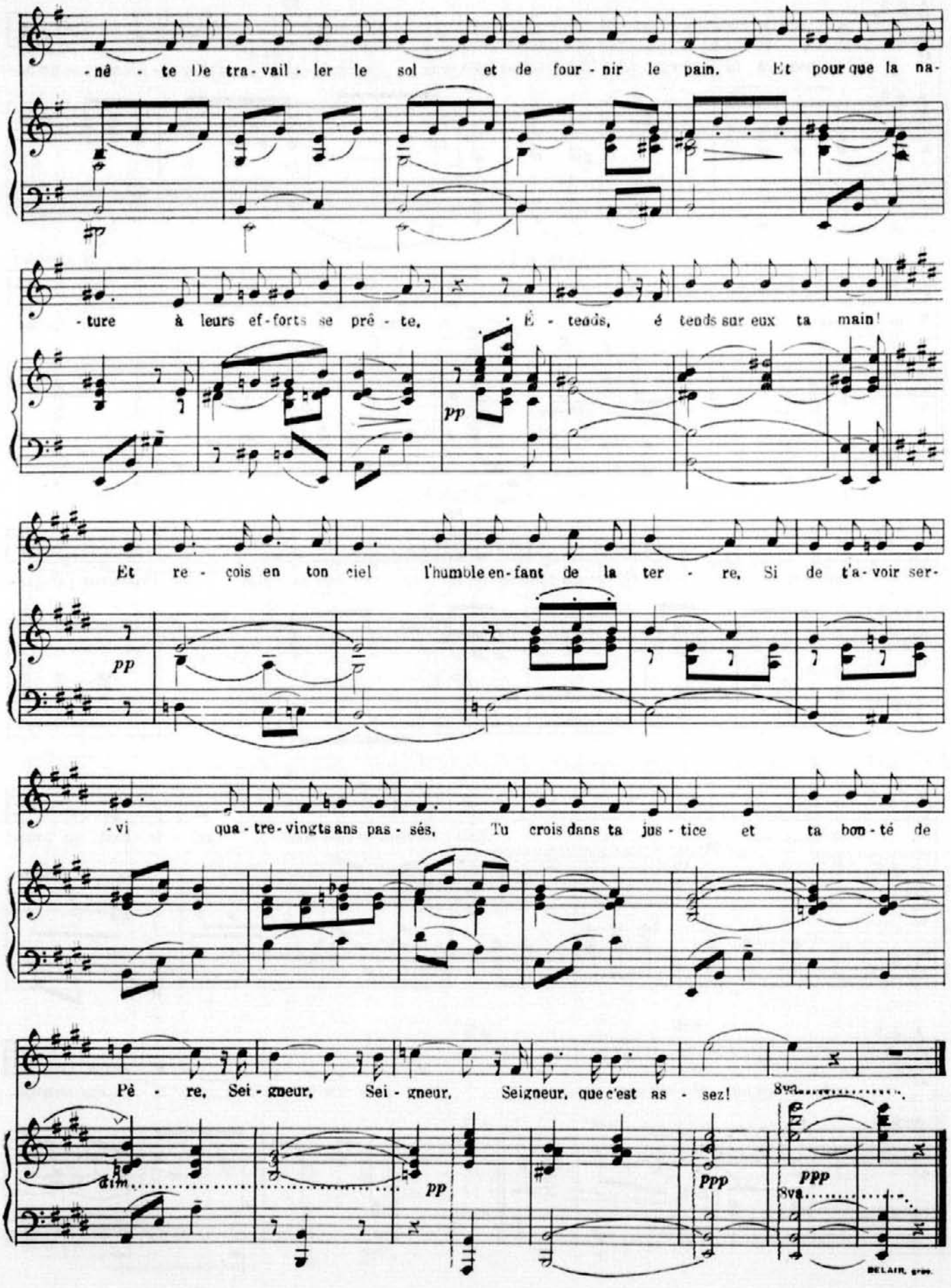
-nê - te De tra - vail - ler le sol et de four - nir le pain. Et pour que la na-
- ture à leurs ef - forts se prê - te, É - tends, é tends sur eux ta main!
pp
Et re - çois en ton ciel l'humble en - fant de la ter - re, Si de t'a - voir ser-
pp
- vi qua - tre - vingts ans pas - sés, Tu crois dans ta jus - tice et ta bon - té de
Pè - re, Sei - gneur, Sei - gneur, Seigneur, que c'est as - sez!
8va
dim.
pp
ppp
ppp
8va
BELAIR, grav.

La nuit sur le lac glacé

Monseigneur Grandin avait quitté la grande Ile pour se rendre à la mission S.-Joseph. Il fallait traverser le grand lac des Esclaves. Malgré la rigueur de la saison, il se mit en route avec quelques employés de la Compagnie. Arrivés presque au terme du voyage, tous se félicitaient d'avoir évité les dangers et les misères extrêmes qui s'attachent si souvent à ces courses aventureuses, lorsque, tout à coup, les voyageurs furent assaillis par une tempête furieuse. La neige, soulevée en tourbillons épais, déroba bientôt la vue du ciel et du rivage que l'on côtoyait à distance. Cette neige, balayée de dessus le lac, n'y laissait qu'une glace vive et dure, sur laquelle les pieds des voyageurs et de leurs chiens ne laissaient aucune empreinte. Mgr Grandin, avec des jambes et des chiens moins agiles que ceux de ses compagnons, resta en arrière, suivi seulement de son petit Baptiste ; déjà, les autres voyageurs avaient disparu. Un sauvage, qui les guidait, poussé par l'instinct du danger qu'ont tous les enfants des bois, parla d'attendre Monseigneur. Ses maîtres, saisis par le froid, et ne croyant nullement au danger, lui commandèrent d'aller en avant.

C'en fut fait ; Monseigneur, ne voyant ni compagnons, ni terre, et rien au monde, si ce n'est la glace qu'il foulait aux pieds et la neige qui l'aveuglait, se trouva perdu sur cette mer solide.

MONSEIGNEUR GRANDIN

Il a raconté lui-même les péripéties de cette affreuse nuit, simplement, modestement comme toujours : " Tout à coup, il s'éleva un vent très violent, lequel, soulevant la neige qui était sur le lac, et la mêlant à celle qui tombait en abondance, nous empêcha de rien distinguer, et nous perdîmes bientôt la trace du courrier. Le vent seul pouvait nous servir de guide, mais rien n'est variable comme le vent ; il avait changé de direction. Nous avons marché encore plusieurs heures avant la nuit complète, criant et écoutant si on répondait à nos cris ; la tempête seule se faisait entendre. Dans l'espoir que nos chiens nous conduiraient vers un lieu sûr, nous les abandonnons à eux-mêmes, mais le lac se déploie toujours devant nos pas, sans aucun horizon. Si nous eussions été au milieu des neiges, nous aurions pu nous en faire un abri, pour passer la nuit, et ne pas nous geler, mais nous étions sur la glace vive ; le vent balayait la neige à mesure qu'elle tombait ; il nous était impossible de nous en servir pour nous protéger. Comprenant que plus nous avancions, plus nous nous exposions, nous essayâmes de camper sur la glace. Je détachai notre traîneau avec toute la diligence possible. C'était une opération difficile, car nous pouvions nous geler les mains. Chacun à notre tour nous travaillions à cette œuvre, plus longue qu'on ne peut le supposer et pendant que l'un travaillait, l'autre se battait les flancs pour se réchauffer. Alors, nous nous mettons à genoux et faisons quelques prières, récitons le *Sub tuum*, la prière à l'Ange gardien et un bon acte de contrition. Le pauvre enfant pleurait en répondant aux prières. Nous cherchons à nous protéger contre le froid au moyen de nos chiens, de notre carriole de nos raquettes et de nos couvertures. Assis sur la glace, le dos appuyé sur le traîneau, mon petit garçon assis sur moi, et appuyé contre moi, tous deux enveloppés de nos couvertures, que le vent soulevait malgré toutes nos précautions, nous nous préparons à la mort."

Oh ! quelle nuit ! Je ne sais si l'histoire de l'Église offre beaucoup de scènes comparables à celle de cette nuit du 14 au 15 décembre 1863 ! Cet Évêque, égaré dans les ténèbres, sur un océan de glace, en compagnie d'un enfant qui pleure, et de chiens qui hurlent de froid, offrant sa vie pour ses bien-aimés sauvages, voilà un tableau digne de tenter un grand peintre.

" Après quelques minutes de silence, l'enfant me demande à se confesser. Je m'assieds sur le traîneau, ayant eu soin d'en retirer une peau de caribou, et, enveloppant l'enfant, j'entends sa confession.

" Bientôt, nous sentons que le froid nous gagne, nous nous relevons, gardons sur nous chacun une couverture, attachons les autres en grande hâte sur le traîneau, et nous

marchons de nouveau comme pour suivre la mort dont nous sommes poursuivis. Notre dîner avait été bien maigre, car nous étions au bout de nos provisions ; cependant nous ne sentions nullement le besoin de manger. Nous marchons ainsi longtemps, en nous arrêtant quand nous n'avions pas trop froid : mais mon petit garçon commençait à s'endormir malgré lui et malgré moi. Je compris que le dernier moyen de lui sauver la vie était d'essayer de camper encore. Ayant trouvé heureusement une épaisse couche de neige, j'y fais un trou avec mes raquettes ; j'y étends mes couvertures et j'y couche mon petit compagnon. Puis je place les chiens sur les coins et je recouvre le tout d'une épaisse couche de neige. Mes opérations finies je m'introduis auprès de lui, mais il aurait fallu une troisième personne pour me couvrir à mon tour ; malgré toutes les précautions, le vent pénétrait toujours jusqu'à nous. M'étant très fatigué pour faire notre lit, j'éprouvai d'abord une forte chaleur qui fit fondre la neige que j'avais dans mes habits. Le vent gela bientôt le tout. Nous passons la nuit à nous remuer, à nous frotter, à souffler sur nos mains pour les réchauffer."

Cependant les Pères de la mission Saint-Joseph, prévenus que les traiteurs anglais, arrivés au fort Résolution, avaient laissé Monseigneur sur le lac, étaient en proie à la plus vive inquiétude. Le thermomètre était descendu à 40° centigrades, le vent soulevait une effroyable poudrerie, la nuit était sombre ; Monseigneur, pensaient-ils, était voué à une mort certaine. Ils s'élancèrent sur le lac, coururent longtemps à travers les bourrasques de neige, brandissant des tisons enflammés et poussant de temps à autre de grandes clameurs : rien ne répondait à leurs efforts. On tira des coups de fusil, on alluma de grands feux dans la neige. Après plusieurs heures d'attente et de souffrance, sous la tempête et dans les glaces, il fallut reprendre tristement le chemin du retour sans avoir rien vu ni entendu.

Mgr Grandin était toujours dans les froides horreurs de son affreuse position. Pour relever le courage de l'enfant, il essaya de chanter ; mal lui en prit : les larmes se mêlaient à son chant. Et tous deux luttaient contre un sommeil de plomb qui les eût impitoyablement envoyés dans l'éternité. " Monseigneur, disait Baptiste, il me semble que je sens le feu." En effet, dans ces pays inhabités, le feu et la fumée surtout, se sentent de très loin.

Le vent s'était calmé, la nuit devenait moins sombre, le jour ne devait pas tarder à paraître. En scrutant l'horizon, Monseigneur croit apercevoir la terre.

" Vite, je fais lever mon petit garçon, nous plions bagage, et nous nous dirigeons vers l'endroit où nous espérons pouvoir faire du feu. Je sens qu'un de mes talons se gèle ; mon compagnon éprouve la même sensation dans ses deux pieds ; nous ne pouvons chausser nos raquettes. Après une assez longue marche, nous arrivons à terre. Nous allumons du feu, et nous nous disposions à préparer du thé, quand nous aperçûmes deux traîneaux sur le lac. C'étaient le père et l'oncle de mon compagnon, qui, dès la pointe du jour, s'étaient élancés sur le lac pour y découvrir nos traces et peut-être nos cadavres. Nous étions sauvés."

Quand Monseigneur arriva à Saint-Joseph, les Pères offraient le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme. C'est qu'en effet, camper en plein lac, en hiver, et sans feu, n'est pas seulement regardé par les gens du pays comme un danger imminent de perdre la vie ; c'est, disent-ils, s'exposer à une mort inévitable.

Le croirait-on, les deux voyageurs n'avaient pas seulement un ongle gelé, tandis que les traiteurs, qui les avaient abandonnés, s'étaient gelé une partie du visage, bien qu'étendus dans leur carriole. Mgr Grandin et son compagnon, disaient les naturels du pays, aurait dû se geler jusqu'au cœur. Ceux que Dieu garde sont bien gardés ; il y a une Providence toute spéciale pour les pauvres missionnaires.

(*Mgr Grandin*) R. P. JONQUET

LA VISITE PAROISSIALE (*Composition et dessin de J.-Edmond Massicotte*)

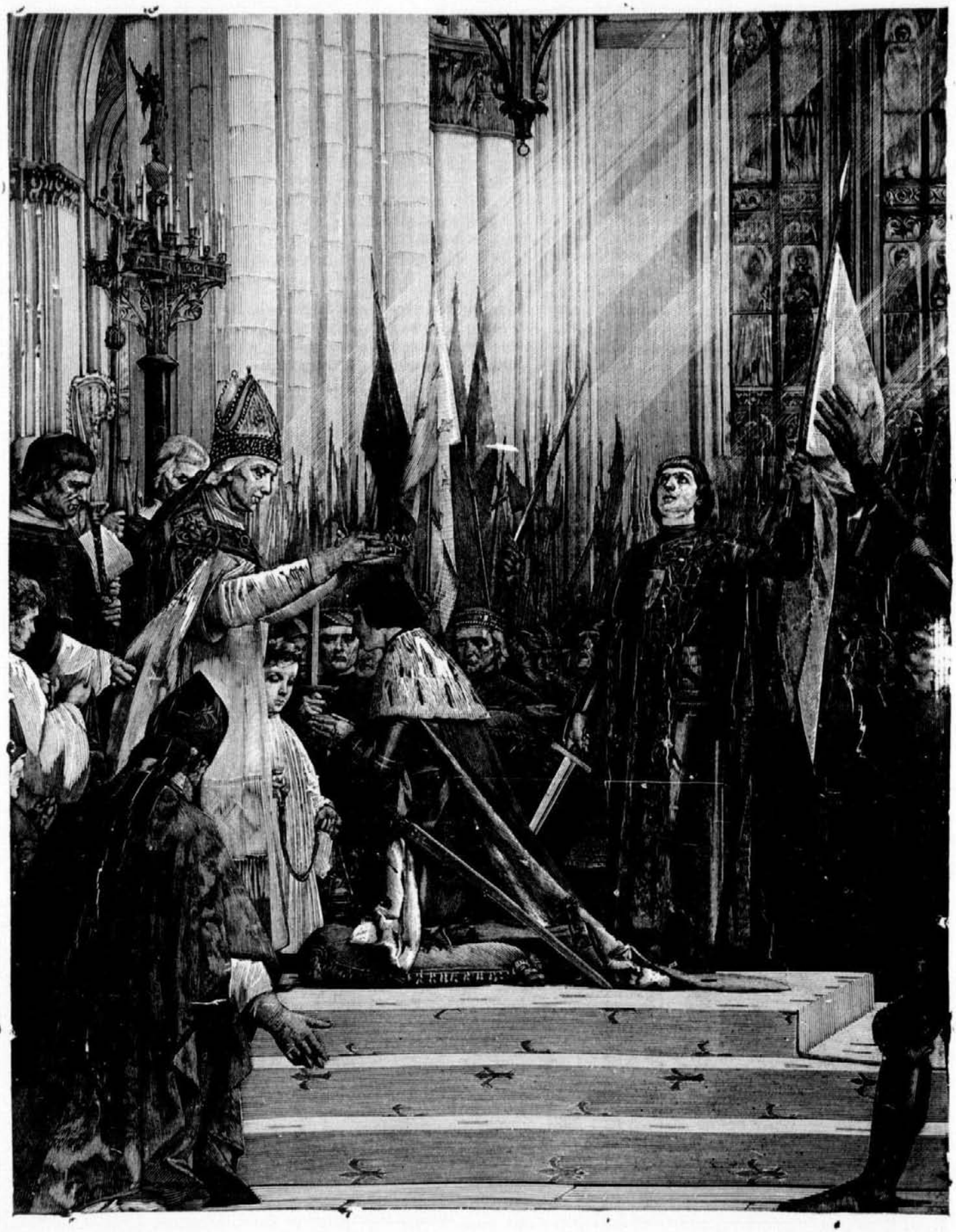

(*J.-E. Lenepveu*) (*Peinture murale du Panthéon, Paris*)

SAINTE JEANNE D'ARC AU SACRE DE CHARLES VII, A REIMS

À la vieille France

France, tu nous donnas des choses immortelles,
Avec ton nom de gloire et ton sang valeureux,
Lorsque le Saint-Laurent, mirant tes caravelles,
Vit flotter tes lis d'or sur nos horizons bleus.

Pour défendre sa vie, à l'âme canadienne
Que l'heure des dangers devait bientôt grandir,
Tu mis en sentinelle une noble gardienne :
Ta langue, qui resta lorsque tu dus partir.

Tu nous choisis encor de saints missionnaires,
Qui portèrent chez nous l'Evangile et la Croix
Dont s'inspirent toujours, après trois centenaires,
Nos institutions, notre langue et nos lois.

*
* *

Plus terrible en son droit qu'un lion en furie ;
Belle comme le jet enflammé du volcan,
La Belgique arrêtait l'infâme barbarie
A tes portes, ô France, en brisant son élan.

Et nos francs-canadiens que la vaillance pousse,
Remplis d'enthousiasme où pétille l'humour,
Vers la vieille patrie, à leur cœur toujours douce,
Portèrent l'humble don de notre antique amour.

Lors nos braves soldats, entre Béthune et Lille,
Carabine à l'épaule ou baïonnette au poing,
S'élancèrent, criant d'une voix juvénile :
" S'il le faut, nous mourrons ; ils ne passeront point."

Magnifiques efforts d'une épique bravoure :
Au soleil, dans la nuit, et par vaux et par monts,
Leur mitraille défonce, incendie et laboure
Pont, secteur et tranchée où bavent des démons.

Combien sont morts pour toi, fiers de t'avoir servie,
Mais glorieux aussi de notre loyauté !
Soldats par atavisme, ils t'offrirent leur vie,
En enfants de nos cœurs, en fils de ta beauté.

*
* *

Leurs aïeux avaient fui tes plaines soleilleuses
Pour nos pays neigeux ; tu ne les revis pas.
Hier, leurs fils ont quitté nos plages montagneuses
Pour tes champs de bataille ; ils moururent là-bas.

Leurs tombes de héros te révèleront-elles
Le cœur du Canada trois fois reconnaissant,
Qui te donne aujourd'hui des choses immortelles :
Sa vie et son amour, ses larmes et son sang.

Le frère GILLES, o.f.m.

La Société des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception

Le 3 juin 1902, naissait à Notre-Dame-des-Neiges, près Montréal, le plus jeune de nos instituts religieux. La persécution avait, en France, sinon tari, du moins considérablement affaibli la source des vocations ; recruter dans notre pays si riche en dévouement des ouvrières pour propager la Foi chez les peuples infidèles, tel était le but de cette fondation canadienne.

Dans le silence et la prière, ses premiers membres se préparaient à l'apostolat, lorsque l'épreuve vint leur porter un coup bien sensible : en novembre 1904, la divine Providence retirait de ce monde celui qui avait guidé et soutenu les débuts de la Société, M. l'abbé Gustave Bourassa, curé de Saint-Louis-de-France.

Monseigneur l'archevêque de Montréal, alors à Rome pour prendre part aux fêtes du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, reçut aussitôt la nouvelle de cette mort prématurée. Il devait soumettre au Saint Père les projets de la communauté naissante. Les circonstances actuelles faisaient de sa fondation même une question à résoudre. Mais Dieu voulait cette œuvre et, par l'organe de son Vicaire, il la confia aux mains paternelles de Mgr Bruchési. " Fondez, fondez, Monseigneur, lui dit le saint Pontife Pie X, et toutes les bénédictions du Ciel descendront sur ce nouvel Institut... Vous lui donnerez le nom de Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. " C'était le 7 décembre 1904, veille de la grande fête jubilaire.

Dans le petit couvent, la joie revint avec l'espérance. Dès l'année 1903, la communauté s'était transportée à Outremont et c'est là que le 8 août 1905, anniversaire de sa consécration épiscopale, le Père dévoué de l'Institut, Monseigneur Bruchési, recevait les vœux des premières religieuses.

Confiante dans la Providence qui lui avait donné la vie, la jeune Société se reposa sur elle du soin de lui fixer un champ d'action qui répondit à son but. Ce fut encore le Souverain Pontife qui marqua l'étendue de ses labeurs apostoliques : comme les apôtres, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception porteront sur toutes les plages, à toute créature, la lumière du saint Évangile. L'heure allait bientôt sonner où les premières ouvrières iraient à la conquête des âmes. Monseigneur J.-M. Mérel, évêque de Canton, Chine, visitant à Montréal, en 1908, quelques anciens confrères chez les Messieurs de Saint-Sulpice, apprit d'eux l'existence, dans la cité montréalaise, d'une congrégation de missionnaires. Sa Grandeur voulut connaître cette communauté. Les besoins de son Vicariat répondaient aux aspirations des futures apôtres. Désireux de posséder des sœurs canadiennes dans sa vaste mission, Monseigneur Mérel en fit la demande à la révérende Mère Supérieure Générale, et, en septembre 1909, sur l'Océan Pacifique, six religieuses de l'Immaculée-Conception voguaient vers Canton où les attendait un riche champ d'apostolat. En effet, en arrivant dans la grande ville chinoise, elles prirent la direction d'une crèche, d'un orphelinat et d'un ouvroir.

Dieu couronna les efforts des nouvelles missionnaires. Les âmes, seul bien convoité par elles, se présentaient nom-

ORPHELINS DE CANTON A LA CUEILLETTE DES BANANES

breuses ; les baptêmes administrés au cours de leur première année de labeur se chiffrèrent à 1.500. L'année suivante amenait un renfort de trois nouvelles recrues ; puis en 1912, quatre sœurs, avec leur apport de saint zèle, permettaient d'ajouter aux œuvres déjà existantes, celle du catéchuménat des Mandchoux. Un revirement de politique avait fait descendre ces nobles d'hier aux bas degrés de l'échelle sociale, et cette infortune avait engendré leur salut.

LE BAPTÊME D'UN PETIT CHINOIS TROUVÉ SUR LE BORD DU CHEMIN

En cette même année, la plus jeune ouvrière du premier essaim, Sœur Saint-Jean l'Évangéliste, allait représenter au ciel sa petite Société. Sur son lit d'agonie, la vaillante missionnaire avait conservé tout son saint enthousiasme : " J'ai eu dans ma vie, disait-elle, trois grands bonheurs. Je goûtai le premier, le jour de ma profession religieuse ; le deuxième, le soir de mon départ pour la Chine; mon troisième grand bonheur, ah ! c'est en ce moment que je le savoure : je vais au ciel! Ne pleurez pas; chantez plutôt pour moi le *Magnificat*." Cette humble petite religieuse fut enterrée à la façon chinoise et son corps déposé dans le cimetière de la Montagne du Nuage Blanc. Ses cendres bénies, mêlées au sol païen qui les a reçues, ne sont-elles pas le signe d'une prise de possession par l'apostolat canadien ?... En effet, dès l'année suivante, en juillet 1913, il étendait son action bienfaisante : quatre sœurs quittaient le Canada pour aller porter aux infortunées lépreuses de l'île Sainte-Marie de Shek Lung, avec le soulagement de leurs maux, les divines consolations de la Foi. Les sœurs chargées de cet établissement voient avec bonheur toutes leurs chères malades recevoir le sacrement régénérateur et mourir dans les sentiments d'une sainte résignation.

1916 vit éclore une nouvelle œuvre : une crèche, jusqu'alors sous contrôle absolument païen, procure maintenant, chaque année, à plus de trois mille pauvres bébés chinois abandonnés, l'eau rédemptrice du baptême. La direction de cette maison nous était confiée grâce au bienveillant concours d'un officier chinois qui, ayant visité la crèche de Canton, concluait ainsi ses impressions : " Toutes les œuvres de philanthropie de la Chine devraient être confiées à des religieuses."

Enfin, en 1918, les sœurs acceptaient de joindre aux soins des 240 lépreuses déjà hospitalisées, le traitement médical des 400 lépreux au delà, qui peuplent l'île Saint-Joseph, voisine de celle des femmes. La somme des pansements faits à ces malades au cours de 1919 s'est élevée à plus de 109,000.

De tous côtés se font entendre les appels les plus pressants, réclamant des missionnaires : " Je viens, écrit à la révérende Mère Supérieure Générale un Père des Missions Étrangères, vous prier, vous conjurer de m'envoyer trois de vos religieuses. Il m'en faut pour lutter contre les protestants. Je vous réponds qu'elles sauveront beaucoup d'âmes... " Et plus loin : " Je me ferai mendiant pour vos sœurs, rien ne me coûtera ; mais, de grâce, envoyez-m'en trois !...

Pleine de confiance en Celui qui a dit : " Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles, ne craignez rien, petit troupeau, " la Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception conserve l'imperturbable confiance des pre-

UN NOUVEL ARRIVÉ CLAME SES IMPRESSIONS

miers jours ; elle compte, comme alors, sur la suave bonté du divin Missionnaire auquel elle adresse chaque jour, cette requête : " Seigneur qui voulez que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité, envoyez, nous vous en supplions, des ouvrières évangéliques pour faire votre moisson... "

* * *

Tandis qu'aux postes reculés de l'incivilisation, ses apôtres consolent, pansent des plaies et baptisent, l'Institut prend au Canada un développement nouveau. Successivement, il ouvre des maisons à Nominingue, diocèse de Mont-Laurier,

(*J.-E. Lenepveu*) (*Peintures murales du Panthéon, Paris*)

SAINTE JEANNE D'ARC BRULÉE A ROUEN EN 1431.

(1905) ; à Rimouski (1918), à Québec et à Joliette (1919). Dans ces divers établissements se fait la préparation à la vie de missionnaire; les sœurs y sont appliquées aux différentes œuvres de la Société.

Des bureaux pour la diffusion des œuvres de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi, des ateliers d'ornements d'église, ainsi que des maisons de recrutement et de retraites fermées pour jeunes filles sont établies dans la plupart de ces centres. A la Maison-Mère, se trouvent en plus une école de catéchistes chinoises et un ouvroir de dentelles et broderies confectionnées par ces catéchistes. Chaque dimanche, part de la maison d'Outremont, Maison-Mère, un groupe de religieuses qui vont diriger les cours donnés aux Chinois adultes à l'Académie du Plateau, rue Sainte-Catherine ouest, et auxquels se consacrent comme professeurs volontaires nombre d'élèves du Séminaire de Saint-Sulpice et du Collège Sainte-Marie, ainsi que des personnes séculières de la ville. Les sœurs dirigent encore à Montréal une école et un hôpital pour les Chinois. Comme on le voit, l'Institut s'occupe, en pays civilisés, de tout ce qui peut contribuer à faire connaître et aider les œuvres de missions, comme aussi de ce que là-bas, dans un champ plus vaste, il lui sera donné de faire pour l'évangélisation des infidèles. La Société ne compte qu'une seule catégorie de religieuses ; toutes, par des aptitudes spéciales, doivent être en mesure de se rendre utiles.

Nous avons dit que les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception travaillent à la diffusion des œuvres catholiques et missionnaires de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi. On sait quelle merveilleuse efflorescence de zèle a provoquée chez les jeunes l'œuvre si sympathique de la Sainte-Enfance. Répondant aux désirs du Souverain Pontife Benoît XV, les directeurs religieux et laïques des écoles ont imprimé à l'Association un élan vraiment prodigieux. Cette œuvre fait concevoir les plus belles espérances, tant au point de vue des ressources pour les missions étrangères que des vocations sacerdotales et religieuses pour notre pays.

Fidèles au conseil de l'Apôtre des nations : " Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement, " les sœurs missionnaires travaillent par tous les moyens possibles à apporter aux peuples encore assis à l'ombre de la mort la divine lumière de la Foi.

Par le don de ses enfants aux missions étrangères, le Canada, reconnaissant et continuant l'œuvre des héros de la mère-Patrie, assurera à son peuple la conservation de cette Foi qui fut et sera toujours son plus précieux trésor.

LE RETOUR DE LA MESSE DE MINUIT *(Composition de Edmond-J. Massicotte)*

Nuit froide et calme, claire, au ciel piqueté d'étoiles et où s'avance, très douce, la lune vers son plein. La messe de minuit vient de finir. De la vieille église au léger clocher renaissance à double lanterne du dix-huitième siècle, aux fenêtres d'où la lumière jaillit à flots, les gens sortent à pleines portes. Il en sort, et il en sort encore. Dans nos bonnes paroisses de campagne tout le monde *fait sa religion* et les berceaux ne chôment pas.

La place de l'église est *noire de monde*. Et apparemment qu'il y en a déjà de rendus dans les vieilles maisons d'autrefois, au toit pointu, égrenées avec quelques érables en bordure de la place, car toutes les fenêtres, même les lucarnes, sont illuminées.

Dans le froid sec de la nuit, une de ces nuits où l'on entend craquer les clous et où la fumée, des maisons, s'élève droit dans l'espace, l'appétit aiguisé par le fumet du réveillon prochain chacun se hâte vers le foyer. Au grand trot des chevaux, en bruissant de leurs lisses sur la neige sèche et durcie, des *carrioles*, annoncées par le son argentin, cadencé, sautillant des grelots, filent, déjà, joyeuses et porteuses de leur équipage bien emmitouflé, pendant que les gens du village, à pas comptés, regagnent le logis.

Au premier plan, avec son vieux casque, son antique capot d'étoffe du pays, ses mitaines en laine carreautée, vous rencontrez une vieille connaissance. C'est l'alerte grand-père que M. Massicotte nous a déjà présenté dans les *Sucres*, la *Veillée d'autrefois*, la *Visite paroissiale*, le *Réveillon de Noël* et la *Bénédiction du jour de l'an*. Il la donnera bien des fois encore, cette bénédiction, le Père, car, voyez comme il est *gaillard*.

Bien à l'abri du froid sous son épais et vaste châle de jadis, sa grosse jupe et sa coiffe de l'ancien temps, les mains protégées par la ronde épaisseur de son manchon, sa *bonne femme* l'accompagne. Elle est toute heureuse encore de la messe et des beaux cantiques *de son jeune temps*, ces noëls anciens, toujours si beaux dans leur harmonieuse simplicité, qu'elle vient d'entendre.

Solide, elle l'est encore, la Mère ; et il est encore loin, le temps où elle ne pourra plus surveiller elle-même la cuisson du *ragoût*, des *tourquières* et des *croquignoles* du jour de l'an, pour régaler la tribu nombreuse et bruyante de ses enfants et de ses petits enfants.

Nous revoyons deux bonnes figures de ces vieilles gens, vieux oncles et vieilles tantes, grand'pères et grand'mères, à la mine doucement avenante, souriante, vers lesquels, en sautillant dans le foin ou la neige, selon les saisons, nous accourions réjouis, étant enfants, lorsque nous les voyions passer la barrière.

J.-T. N.

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATES DU SACRÉ-CŒUR ET DE MARIE-IMMACULÉE

En 1902, à mesure que les avantages de certaines concessions pour les écoles se faisaient sentir dans les centres catholiques, grâce au bon vouloir des gouvernants, les demandes de religieuses pour diriger les écoles et fortifier l'œuvre paroissiale devenaient de plus en plus nombreuses et pressantes, et S. G. Mgr L.-P.-A. Langevin, de pieuse mémoire, voyait avec peine les communautés de la province de Québec refuser, faute de sujets, de fonder des maisons ou d'en ouvrir de nouvelles dans le pays. Sa Grandeur fut sans doute heureuse alors d'avoir recours au dévouement de quelques Instituts religieux de France ; mais l'enseignement de l'anglais constituait pour eux un sérieux obstacle, au moins au début, et ils ne suffisaient pas à la tâche.

S. G. Mgr LANGEVIN, O. M. I.

Une œuvre modeste commença alors dans une petite maison de Saint-Boniface. Cette maison religieuse dont la principale pièce était une chapelle dédiée au Sacré-Cœur porte le nom de Maison-Chapelle.

Ce nom, qui s'applique aux constructions provisoires dans les missions où la chapelle et le presbytère sont combinés dans un seul édifice pour le culte, est devenu celui de la Maison-Mère de l'Institut des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, qui fut vraiment commencé en 1904, le 24 mars, alors que le noviciat fut canoniquement érigé par S. G. Mgr Langevin, notre vénéré Fondateur, au moment où il partait pour un pèlerinage en Terre-Sainte.

Le but de notre petite Congrégation est l'éducation de la jeunesse dans les paroisses et les missions, et aussi les autres œuvres paroissiales compatibles avec l'enseignement, qui demeure toujours la fin principale.

Outre l'observance des Constitutions et de la sainte Règle, qui nous ont été données, nous professons une dévotion toute particulière au Sacré-Cœur de Jésus dans l'Eucharistie en esprit de réparation, en union avec Marie-Immaculée. La récitation quotidienne du Rosaire est un des principaux hommages journaliers que nous rendons à cette bonne Mère. Nous avons l'adoration diurne tous les jours depuis mars 1911.

Chaque religieuse, à la Maison-Chapelle, a le bonheur de passer une heure avec une compagne devant le T. S. Sacrement pour lui recommander les besoins de l'Église, de l'Institut, de sa famille et lui exposer ses propres nécessités.

Il y a aussi la pratique de la Veille Sainte.

Voici les œuvres actuelles de la Congrégation :

I.— La Maison-Chapelle a Saint-Boniface. (1903) : 1° Maison du Noviciat où les sujets sont initiés à la vie religieuse et aux diverses industries utiles à une religieuse missionnaire, telles que confection des hosties, couture, reliure, fleurs ; 2° Jardin de l'Enfance pour les petits garçons de six à douze ans.

II.— Le Couvent de Saint-Charles. (1906) à neuf milles de Winnipeg. C'est une école élémentaire libre pour filles et garçons et, de plus, un pensionnat de jeunes filles, fondés en 1906. En 1913 le Couvent a été augmenté de plus de la moitié, en sorte que plus de cent jeunes filles peuvent y être reçues. Il y a au Couvent de Saint-Charles des jeunes filles comme junioristes ou futures Oblates qui sont reçues à des conditions spéciales pour la pension et l'enseignement.

On y suit les programmes du Gouvernement, on y prépare à tous les brevets d'enseignement pour le pays et on y donne des cours d'opérations commerciales depuis septembre 1916.

III.— Fondation d'une mission sauvage au Lac-la-Croix. (1909). Une grande école bâtie aux frais du Gouvernement fédéral et terminée en 1917, permet au R. P. Principal de la mission de recevoir maintenant une centaine d'enfants des deux sexes. Neuf de nos Sœurs sont les auxiliaires des RR. PP. Oblats dans cette mission sauvage.

IV.— École de Fannystelle, Man. (1911) En 1911, nous avons accepté la direction de l'école paroissiale de Fannystelle, sous le Gouvernement.

V.— École de Dunrea, Man. (1912). En août 1912, nous avons fondé une école libre à Dunrea.

VI.— Mission sauvage a Fort-Alexandre, Man. (1914) Nous acceptions en 1914 la mission indienne du Fort-Alexandre, Man., sous la direction des RR. PP. Oblats.

VII.— Otterburne, Man. (1915) Le 7 décembre 1915, nous répondions à un autre besoin du diocèse en secourant l'œuvre de l'orphelinat agricole d'Otterburne, Man., que dirigent les révérends Clercs de Saint-Viateur.

VIII.— Gravelbourg, Sask. En septembre 1918, à la demande de S. G. Mgr O.-E. Mathieu, nous acceptions à Gravelbourg, dans le diocèse de Régina, Sask., la fondation d'un Jardin de l'Enfance, pour les garçons de six à douze ans, et l'entretien du Séminaire.

IX.— Saint-Sauveur, Québec. En septembre 1919, nous avions le bonheur d'être admises dans le beau diocèse de Québec. Les RR. PP. Oblats de Saint-Sauveur, nous confièrent l'École Saint-Alexandre (4 classes).

Notre devise est : *Avec Marie, mère de Jésus.* C'est

la parole de saint Luc dans les *Actes des Apôtres*, alors qu'il a énuméré les noms des onze apôtres réunis dans le Cénacle : (c. I., v. 14). "*Tous dans un même esprit persévéraient dans la prière, avec quelques femmes et Marie, mère de Jésus...*" Il nous a semblé que cette prière persévérante, dans un même esprit de charité, en union avec Marie, mère de Jésus, résumait parfaitement la vie intime d'une communauté religieuse. Quoi de plus doux que de s'entretenir avec Jésus et sa divine Mère !

La Congrégation compte donc en outre de la Maison-Mère et du Noviciat, où on fait l'œuvre du Jardin de l'Enfance et des diverses industries destinées à subvenir aux besoins généraux, une école pensionnat libre, trois écoles paroissiales dont une sous le contrôle du Gouvernement, deux missions chez les sauvages, Otterburne et un Jardin de l'Enfance à Gravelbourg.

En 1906, au mois d'octobre, S. G. Mgr Langevin, notre bien-aimé Père, obtint pour nous, de S. S. Pie X, une bénédiction spéciale avec de grands encouragements à persévérer dans l'œuvre commencée.

"*Continuez*, dit le Saint-Père, *continuez*," et étendant les mains : "*Je les bénis. Vous avez besoin de cette œuvre dans vos pays nouveaux et prospères.*"

Nous avons donc lieu de croire que nous faisons une œuvre voulue de Dieu, et qu'Il nous fera croître et multiplier par sa grâce toute miséricordieuse.

LES MISSIONNAIRES OBLATES DU S.-C. et de M.-I.

EN EXCURSION

Ce qu'il y a de plus beau dans la rivière Mistassini, c'est le grand bassin qui en termine la partie navigable.

Donc, vous apercevez à certain endroit une pointe de rochers et de terre, plus ou moins boisée, qui s'avance en travers de la rivière et l'obstrue complètement. Je vous demande comment nous allons faire pour aller plus loin. Déjà nous devisions de la possibilité qu'il y aurait de portager, c'est-à-dire de prendre L'ARTHUR sur nos épaules et de le transporter par dessus cet obstacle, lorsque nous aperçumes qu'il y avait à gauche un détroit en bonne et due forme, par lequel notre steamer passerait parfaitement. Et c'est en contournant le promontoire que nous saisîmes tout le pittoresque de la situation.

C'est d'abord une vraie presqu'île, qui l'est même à tel point qu'au printemps, lorsque les eaux sont hautes, elle devient une île véritable. Le bel endroit pour un politicien qui, sur ses vieux ans, voudrait dans un fromage de Hollande se retirer loin du tracas et s'y faire ermite pour expier les crimes de sa vie passée (d'autant que les Trappistes sont là pour fournir tout l'excellent fromage de Hollande ou d'ailleurs, qu'il faudrait) ! Le bel endroit pour un poète que les bruits du monde ont toujours empêché d'enfoncer ses chevilles avec toute la cadence qu'il voudrait ! Le bel endroit pour bien d'autres encore, dont l'énumération serait fastidieuse, desquels au reste pas un n'aura seulement l'idée d'y venir. Toujours est-il qu'une fois le promontoire doublé, la rivière reprend sa largeur et forme là "un affourc d'eau bel et délectable pour mettre navires", comme disait le bon Jacques Cartier.

Et c'est maintenant, à mesure qu'on avance, que le spectacle est beau.

D'abord, tout ce bassin, c'est comme un lac superbe, aux proportions restreintes, mais par là même d'autant plus charmant. Car en fait de lacs, comme en fait de chiens,— sauf le respect que je dois au public,— ce sont les plus petits qui sont les plus jolis. Allez donc, en effet, vous sentir épris de faire des vers à la vue du lac Supérieur comme, d'autre part — assurément — en présence d'un, énorme molosse quelconque ! Du reste, quand je parle ici de petit lac je n'entends pas que l'on croie qu'il s'agisse d'une simple mare où de braves grenouilles se feraient la vie belle en cultivant la musique, la natation et autres beaux arts. Non ; au contraire, ce bassin a peut-être un demi-mille ou un mille de longueur, sur une largeur de cinq, dix ou quinze arpents (mes souvenirs, déjà vieux de huit mois, sont sujets à perdre un peu la tramontane : je le reconnais avec la plus sincère des humilités). Et puis, ces eaux ne manquent pas de profondeur... Je n'en sais rien, sans doute, pour n'y avoir pas promené la sonde ; mais je le pense. Car de même que, lorsque l'on connaît deux angles d'un triangle, il est facile d'en inférer l'ouverture du troisième, de même il est naturel de conclure qu'un lac, long et large, ne doit pas manquer non plus de profondeur. Notre petit navire se faisait sans doute le beau raisonnement que voilà car, à peine se vit-il entré dans cet "affourc", qu'il changea tout à coup d'allure, et se mit à voler sur la surface tranquille de cette mer dormante. Il fait si bon, quand on navigue, de se sentir de l'eau sous les pieds, je veux dire évidemment, pour le cas qui nous occupe, sous la quille !

Naturellement, tout autour de cette pièce d'eau, règne un encadrement de verdure qui charme la vue. Mais il ne faut pas croire que cette verdoyante bordure, uniformément distribuée, provoque par sa monotonie, l'ennui du spectateur. C'est le cas de beaucoup de lacs dont l'on se rassasie vite pour cette cause, sans parler des légions de moustiques dont la familiarité ne tarde pas à vous y peser au delà de tout ce qui peut s'imaginer. Non, ici rien de tel. Et il n'y manque pas de choses pour rompre toute possibilité de monotonie. Car, par exemple, vous apercevez devant vous, dans un lointain modéré, une fort belle cataracte que fait le Mistassini en arrivant dans le bassin qui nous occupe. Vers l'endroit même de cette chûte, il y a un pont en bois, de proportions grandioses et de facture très remarquable, qui rappellera aux générations futures la bienveillance éclairée du gouvernement Taillon. Le lecteur, étonné de me voir entrer ici dans le domaine de la politique, voudra bien observer qu'en un autre endroit de mon récit, s'il se continue, je célébrerai, à propos d'un autre pont qui se trouve ailleurs, mais sur une rivière aussi, je célébrerai, dis-je, la gloire du gouvernement libéral qui le fit construire. Et, de la sorte, on verra se rétablir l'équilibre que je fais effort pour garder, dans ce travail, entre les deux partis qui font alternativement le bonheur de notre peuple.

(*Impressions d'un passant*)

Chan. V.-A. HUARD.

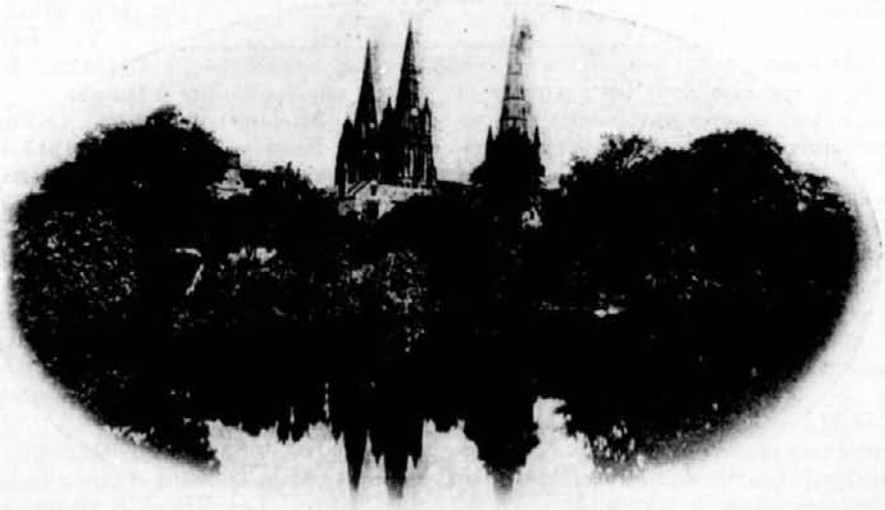

LA CATHÉDRALE DE LICHFIELD (Angleterre)

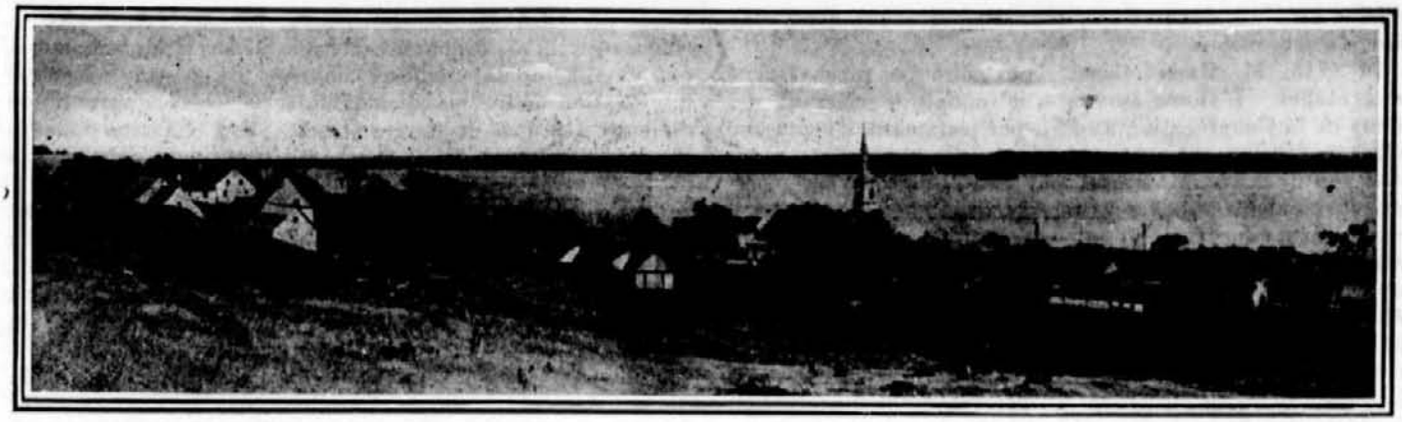

LE VILLAGE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

La Pointe-aux-Trembles

Par J.-T. N.

La paroisse St-François-de-Sales de la Pointe-aux-Trembles est située à environ cinq lieues à l'ouest de Québec. Elle occupe le territoire sis entre St-Augustin à l'est, le Pont-Rouge au nord-ouest, Les Écureuils à l'ouest et le Saint-Laurent au sud. Autrefois elle était bien plus étendue : elle comprenait, en outre, une grande partie de Pont-Rouge et Les Écureuils.

Le 15 décembre 1653, le Gouverneur de Lauzon concédait à Jean Bourdon " l'estendue de terre qui se rencontre sur le fleuve St-Laurent du costé au nord depuis les bornes de la concession de l'abbé de Lauzon jusques à celles du sieur des Chatelets." Bourdon donna à sa concession le nom de Dombourg, qui est tout simplement l'anagramme de son nom.

Ce fut, cependant, le nom du troisième seigneur, Nicolas Dupont, sieur de Neuville, qui prévalut ; et la seigneurie s'appela Seigneurie de *Neuville*. Cependant, comme vers le centre de la paroisse naissante se trouvait une pointe pittoresque, couverte de peupliers ou de trembles et qui s'avançait assez profondément dans le fleuve St-Laurent, le peuple appela l'endroit *Pointe-aux-Trembles*. Et ce nom supplanta celui de Neuville qui, lui-même, avait remplacé celui de Dombourg.

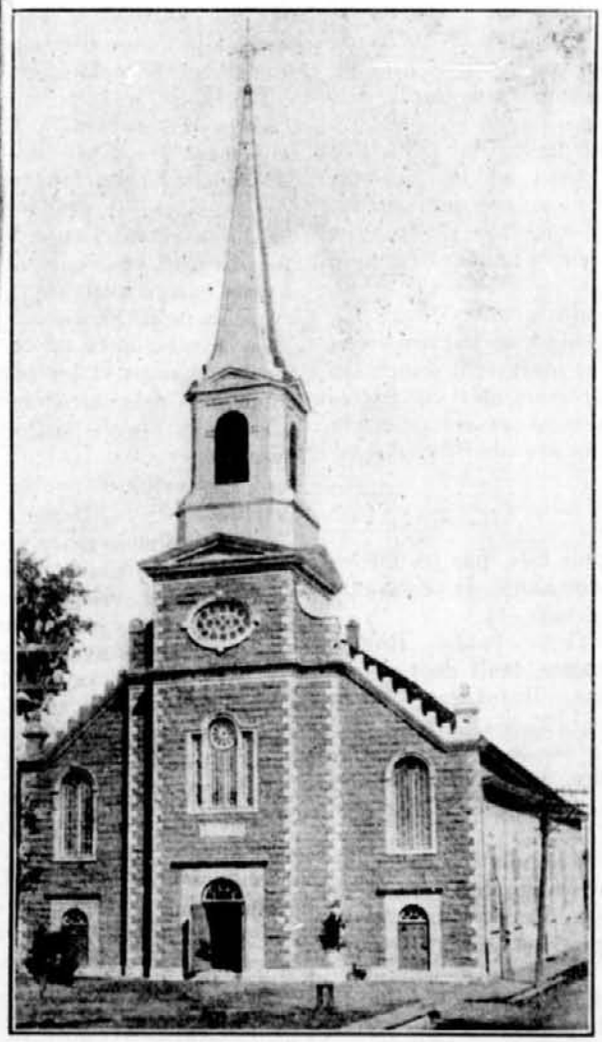

L'ÉGLISE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

La fondation de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles remonte à 1679. Le premier acte inscrit aux registres porte la date du 13 juillet 1679 avec la signature de l'abbé G. Morin. Il y avait déjà un certain groupement de colons sur le territoire de la future paroisse avant cette date, car la seigneurie avait été concédée en 1653 et Mgr de Laval y donnait la confirmation le 25 mai 1669 et aussi en 1678.

Jusqu'en 1685, les prêtres qui desservirent la mission, les abbés G. Morin (1679-80), Jean Basset (1680-81), J. Pinguet (1681-85) n'y demeuraient pas continuellement. Ils logeaient chez un habitant quand ils venaient exercer leur ministère. Ils disaient la messe dans une chapelle en colombage, de 30 pieds de longueur sur 22 pieds de largeur, couverte en paille, située à une couple de cents pieds au sud de la sacristie actuelle et dédiée à saint François de Sales.

En 1683, la population de la mission comprenait 61 familles et 340 âmes. Aussi, deux ans plus tard, Mgr de Laval érigeait-il canoniquement la paroisse de St-François-de-Sales de Neuville et il y plaçait un curé résident.

Le premier fut l'abbé Jean Basset, natif de Ste-Croix (dioc. de Lyon), qui avait été, en 1680 et 1681, missionnaire dans cet endroit. Il desservit la paroisse pendant trente-deux ans (1685-1716).

Son long pastorat fut fécond pour la paroisse au point de vue temporel comme au point de vue spirituel. Dès 1680, il avait fondé la Congrégation de la sainte Vierge. Cette pieuse association s'est maintenue à peu près sans interruption jusqu'à nos jours. Et l'antique chapelle de Ste-Anne, qui s'élève près du couvent, est peut-être du temps de M. Basset.

En 1696, la vieille chapelle étant devenue insuffisante pour la population et menaçant ruine, probablement, M. Basset entreprit la construction d'une église en pierre, de 75 pieds de longueur sur 40 de largeur. Cet édifice,

terminé en 1715, devait durer plus d'un siècle et demi. Le chœur existe encore.

En 1715, M. Basset faisait construire un presbytère à deux étages. L'année suivante, il fondait le couvent des Sœurs de la Congrégation auquel, par testament, il légua une belle terre située tout auprès.

Au soir de sa vie, M. Basset put voir sa paroisse organisée, pourvue d'une des belles églises de l'époque, d'une maison religieuse d'éducation et d'enseignement, chose rare en ce temps là. Du perron de son confortable presbytère, il voyait la forêt sombre reculer peu à peu sous la hache du défricheur; la moisson ondoyer abondante à la brise, sous le chaud soleil d'août, dans les champs vastes et fertiles; maisons et granges, qui annonçaient déjà l'aisance avec leurs murs blanchis à la chaux, se ranger un peu comme une procession d'enfants de chœur le long du chemin du roi, pendant que sur les grèves prochaines les flots du grand fleuve chantaient leur chanson monotone et reposante.

Le vieux curé pouvait chanter l'hymne des tâches accomplies. Il mourut le 20 septembre 1716, à l'âge de 70 ans, et il fut inhumé sous les marches de l'autel.

La Pointe-aux-Trembles était sur la liste des belles paroisses, car le successeur de M. Basset fut le chanoine Pierre-Hazeur de l'Orme, vicaire-général et grand pénitencier.

Le nouveau curé était canadien, né à Québec en 1675. Il passa neuf ans à la Pointe-aux-Trembles. Il quitta la paroisse pour aller mourir, trois mois plus tard (le 25 déc. 1725), à l'Hôpital-Général de Québec.

C'est sous son administration que, le 3 juin 1720, par Mandement, Mgr de Saint-Vallier instituait la " Petite-Fête-Dieu (octave de la Fête-Dieu) chômée le jour entier, en souvenir des grâces signalées obtenues par des prières publiques dans un temps de calamité arrivé pendant l'octave de la Fête-Dieu."

C'était le jeudi, jour de l'octave de la Fête-Dieu. Un violent incendie, poussé par le vent, menaçait de détruire l'église et tout le petit village d'alors. Pour conjurer le danger, le curé fit, avec ses paroissiens, une procession du Saint-Sacrement. La tradition rapporte qu'au moment même où la procession rentrait à l'église, une pluie abondante commençait à tomber et éteignait l'incendie.

En reconnaissance de cette faveur insigne, on fit le vœu de commémorer chaque année ce fait.

Ce vœu a toujours été rempli, depuis lors, par les fidèles de la Pointe-aux-Trembles. Et, chaque année, la procession instituée par Mgr de Saint-Vallier s'est faite.(1)

Le successeur de M. Hazeur de l'Orme, l'abbé Robert Dumont, né et ordonné prêtre en France, était docteur en théologie de l'Université de Toulouse. Il fut curé de la Pointe-aux Trembles vingt-et-un ans (1725-46).

Déjà la paroisse débordait dans ses cadres. L'église allait devenir trop étroite. Il fallut la diviser. D'une partie de son territoire, sise à l'ouest, fut formée la paroisse de St-Jean-Baptiste des Écureuils (1742).

C'est ainsi que, la forêt reculant et la population devenant plus dense, se multipliaient les paroisses sur les deux rives du fleuve : il y en avait alors quarante-huit sur la côte nord du St-Laurent et, depuis peu (1734), on pouvait faire en voiture le trajet de Québec à Montréal.

M. Dumont mourut subitement le 20 août 1746, âgé de 68 ans. Comme le premier curé de la paroisse, il fut enterré sous le chœur de l'église. Le 20 octobre suivant, l'abbé Eustache Chartier de Lotbinière lui succédait. Né à Québec en 1715, ordonné prêtre en 1741, il appartenait à une famille de la meilleure noblesse du pays. Sauf une interruption de dix mois, en 1766, survenue à la suite d'une difficulté à propos de cierges à donner aux chantres pour les sépultures, son administration dura près de trente-un ans (1746-77).

La vie de la paroisse, jusqu'alors, n'avait été passagèrement assombrie que par de menus démêlés de chantres ou de marguilliers, ou par des épidémies, comme celle de 1732. Mais les malheurs vont venir ; et à deux reprises, pendant l'administration de M. de Lotbinière, l'existence de la paroisse va refléter les souffrances du pays. En 1759, le 21 juillet, pendant le siège de Québec, 1,200 Anglais, sous le commandement du major Carleton, plus tard gouverneur du Canada, firent une descente au village de la Pointe-aux-Trembles où plusieurs dames de la ville s'étaient réfugiées pour fuir le bombardement. Les hommes valides étant à l'armée, il n'y avait là, pour défendre la place que 40 Sauvages. Dans l'obscurité de la nuit ils tuèrent ou blessèrent quelques-uns des assaillants. Mais à trois heures du matin, les Anglais avaient cerné les maisons voisines de l'église, et ils faisaient prisonnières treize dames, qu'ils traitèrent avec une parfaite courtoisie et qu'ils libérèrent le jour même, à Lévis, cessant le bombardement pour leur permettre de retourner sans danger se mettre à l'abri.

Le 14 de septembre, après la malheureuse bataille des Plaines d'Abraham, la Pointe-aux-Trembles voyait passer tristement les débris des troupes françaises en retraite vers Montréal, leur retour plein d'entrain sous la direction de Lévis quatre jours plus tard, puis, l'incroyable capitulation de Québec étant signée, leur retraite jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, où le général de Lévis fit construire un fort dont il reste encore quelques ruines et où il laissa le major Dumas avec une petite garnison.

La bordée de la sainte Catherine étendit son voile blanc sur les champs et les bois; et le fleuve sur ses eaux grises commença de charroyer de mornes glaçons. La misère, le dénuement étaient si grands au fort que les soldats durent venir loger chez les cultivateurs, réduits eux-mêmes à la famine à cause du manque de récoltes et des malversations de Bigot.

Après un rude hiver, avril, avec ses alternatives de dégel et de gel, ses pluies, ses chemins défoncés, vit revenir les troupes de Lévis. Descendues de Montréal à bord des vaisseaux et des chaloupes, elles abordèrent à la Pointe-aux-Trembles le 23 avril. Le 28 avril, la victoire de Ste-Foy jetait un dernier rayon de gloire sur les armes françaises ; puis, bientôt, ce fut la retraite définitive vers Montréal. C'est alors que, sur les grèves de la Pointe-aux-Trembles, eut lieu l'héroïque combat de l'*Atalante*.

Le Canada tombé aux mains des Anglais, les gens reprirent, plus et mieux qu'avant, contact avec la terre, et, dans tout le Canada français, se mirent courageusement à réparer les ruines matérielles de la guerre. En quelques années ils y réussirent. Mais voici que le Ciel s'assombrit du côté du sud ; et, quinze ans après la conquête, le flot de l'invasion déferlait encore sur notre sol.

A la Pointe-aux-Trembles, le 22 novembre 1775, Arnold et Montgomery, l'un étant venu par la vallée de la Chaudière, l'autre par la vallée du lac Champlain et Montréal, opéraient leur jonction, pour aller mettre le siège devant Québec. Arnold datait de là une proclamation, aux gens de Lévis.

A leur retour, après leur défaite sous les murs de Québec, les Américains firent des dégâts considérables dans la paroisse, en particulier au couvent.

(1) Le 10 juin 1920, à l'occasion du deux-centième anniversaire du vœu, les paroissiens de Neuville ont tenu à fêter cet événement par des fêtes imposantes. Après un triduum, grand-messe solennelle, vêpres devant le T.-S. Sacrement exposé, la procession s'est déroulée, le soir, dans le village jusqu'au reposoir dressé sur le côteau qui domine l'église.

M. de Lotbinière quitta la paroisse en 1777. Il mourut neuf-ans plus tard à l'Ancienne-Lorette. Son successeur, à la Pointe-aux-Trembles, fut l'abbé Ch.-Frs Bailly de Messein, plus tard évêque titulaire de Capsa et coadjuteur de Mgr Briand (1777-1794).

Né à Varennes, en 1740, il avait fait ses études en France. Nommé curé en 1777, il quitta la paroisse l'année suivante, pour suivre en Angleterre le gouverneur, qui l'emmenait avec lui comme précepteur de ses enfants. Pendant son absence, qui dura quatre ans, l'abbé Demeules, plus tard curé de Longueuil, desservit la paroisse.

En 1789, l'abbé Bailly devenait coadjuteur de l'Évêque de Québec. Il continua à exercer les fonctions curiales à la Pointe-aux-Trembles avec l'aide de quelques vicaires.

Mgr Bailly fit faire certains travaux à l'église et au presbytère. C'est à lui qu'on doit le beau baldaquin de noyer noir, malheureusement peinturé, que l'on admire encore à l'église. Il remit sur pied la Congrégation de la sainte Vierge pour les hommes, qui avait été négligée. Il mourut à l'Hôpital Général, le 20 mai 1794, et fut inhumé dans un caveau, presque sous l'autel, dans l'église de la Pointe-aux-Trembles.

Son successeur fut l'abbé Claude Poulin de Courval, sulpicien, natif des Trois-Rivières, qui avait été pendant sept ans curé de Notre-Dame de Montréal, et qui allait l'être cinquante-deux ans (1794-1846) à la Pointe-aux-Trembles. A part son ministère, l'abbé Poulin se livrait à la médecine. Ses paroissiens appréciaient d'autant plus ses remèdes qu'il n'y avait pas de médecin dans l'endroit. Et la *courvaline*, tisane qu'il composa, eut son heure de célébrité.

M. Poulin de Courval mourut à l'âge de 84 ans. Il fut inhumé sous le chœur de l'église, du côté de l'Évangile.

Dans ses dernières années (1840-46), il avait eu comme vicaire un jeune prêtre originaire de Beauport, l'abbé L.-Ed. Parent, frère d'Étienne Parent, le célèbre journaliste. Ce fut son successeur. Toute la carrière sacerdotale de M. Parent, se déroula dans la paroisse. Elle dura 37 ans (1840-77).

Au moment où M. Parent arrivait à la Pointe-aux-Trembles, un chantier de construction maritime s'ouvrait qui attirait un certain nombre de familles, ce qui fit grandir le village et augmenta la population. Ce chantier dura une trentaine d'années. Peu à peu l'animation industrielle refit place au calme de la vie agricole.

M. Parent restaura le presbytère. En 1854, après avoir surmonté difficultés et oppositions, il fit construire la nef d'aujourd'hui, l'accola au chœur ancien qu'on eut l'excellente idée de conserver avec ses belles boiseries, son autel ancien et son élégant baldaquin.

La paroisse s'étendant de plus en plus vers le nord et la population dépassant les 2,000 âmes, c'est alors que Ste-Jeanne-de-Neuville, prise en bonne partie dans le territoire de la Pointe-aux-Trembles, fut érigée en paroisse (1867) par Mgr Baillargeon.

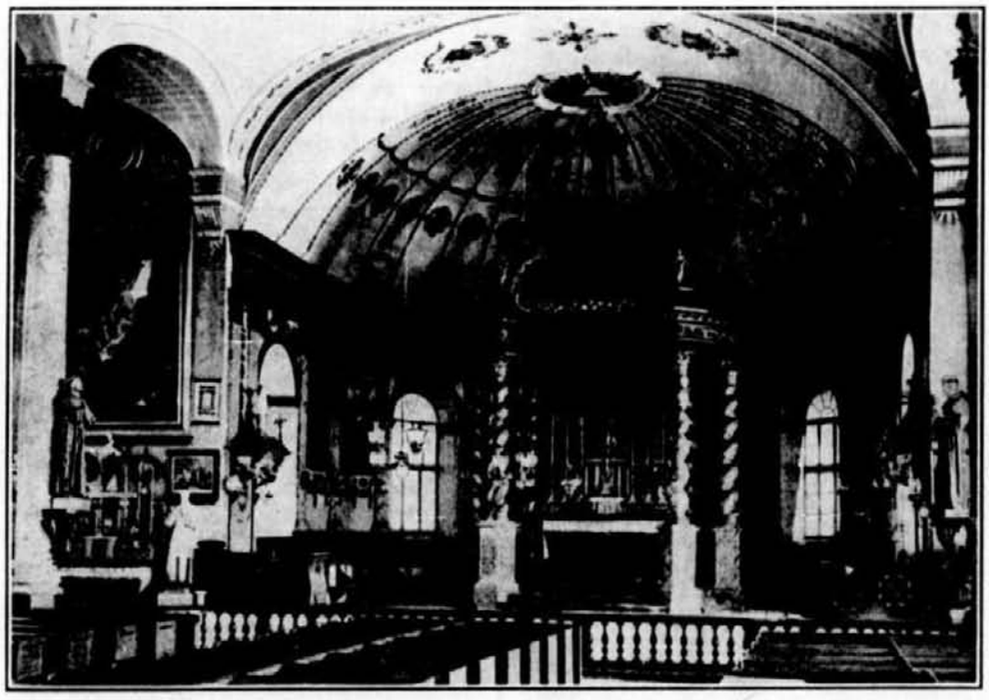

ÉGLISE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES (intérieur)

M. Parent mourut le 20 mars 1877. Il fut inhumé sous le chœur de l'église.

D'un abord plutôt rude, criblant parfois des traits d'un esprit acéré ceux qu'il morigénait, il rachetait ces défauts par une générosité et une bonté à toute épreuve. Et la rigidité de son abord ne servait guère qu'à voiler sa bonté. Ses paroissiens le savaient.

L'abbé Ulric Rousseau, son successeur, fit restaurer la sacristie et le presbytère, fit reconstruire le couvent (1878) qui datait du temps de M. Basset (1715), acheta trois cloches, un orgue et fit peinturer l'intérieur de l'église. A cette occasion, M. Ant. Plamondon, premier maire de la Pointe-aux-Trembles, élève de Horace Vernet et peintre abondant, dont les toiles se voient dans maintes églises, céda à très bon compte à la Fabrique une galerie de tableaux aujourd'hui suspendus aux murs de l'église.

En 1890, M. Rousseau fut transféré à Deschambault, où il est mort, en 1914, à l'âge de 82 ans. L'abbé Anselme Boucher lui succéda à la Pointe-aux-Trembles. Grâce à la générosité des seigneurs Larue, qui firent pour lui ce qu'ils avaient fait pour son prédécesseur, l'église continua de s'enrichir dans son mobilier ainsi que dans ses ornements.

Les seuls grands travaux exécutés du temps de M. Boucher le furent au portail de l'église.

Comme cinq de ses prédécesseurs, M. Boucher, décédé en février 1899, alla dormir le dernier sommeil sous le chœur de l'église.

Son successeur, curé des Écureuils depuis vingt ans, fut l'abbé J.-B. Soulard, dont l'administration vit la construction du *Transcontinental* sur les hauteurs, le parachèvement d'un quai en bas de l'église, la construction du *Canadien-Nord* sur le bord du fleuve, la formation d'une compagnie qui voulait exploiter de riches gisements de ciment en haut de l'église, mais qui se laissa avaler par le *trust* du ciment, ce qui fut la fin des travaux.

Tout en se demandant ce que rapporterait de bon tout ce progrès matériel, M. Soulard, de ses conseils et de ses deniers, encouragea l'instruction. Grâce à lui, le nombre des élèves fut triplé au Couvent. Et la bibliothèque paroissiale fut alimentée de livres nouveaux.

En 1909, il fut remplacé par le curé actuel, M. l'abbé Elzéar-E. Dionne, alors procureur du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le nouveau curé, le onzième qu'a eu la Pointe-aux-Trembles en deux siècles et quart, a beaucoup réalisé pour le progrès de la paroisse. Il a favorisé la construction d'un aqueduc; puis, en utilisant un leg important d'un de ses prédécesseurs, M. Poulin de Courval, avec l'aide de M. le Seigneur Larue, qui a souscrit $8,000., et du Gouvernement provincial, qui a donné $3,000., il a bâti l'académie *de Courval*, où les *Frères de l'Instruction chrétienne de Lamennais* donnent un enseignement solide et chrétien aux enfants. M. Dionne a, de plus, réparé la sacristie et donné à l'antique presbytère, le doyen, croyons-nous, des presbytères du diocèse, une toilette toute neuve qui le fait cadrer dignement avec la coquette apparence du village, l'élégance du chœur de l'église, les paysages harmonieux et reposants de la paroisse.

J.-T. N.

Bibliographie :— Notes historiques par l'abbé Benj. Demers; *Histoire du Canada*, par Garneau ; *Montcalm et Lévis*, par l'abbé Casgrain ; *Le Bulletin des Recherches historiques*, (vol. III) ; *Le Saint-Laurent*, par Alph. Leclaire ; etc.

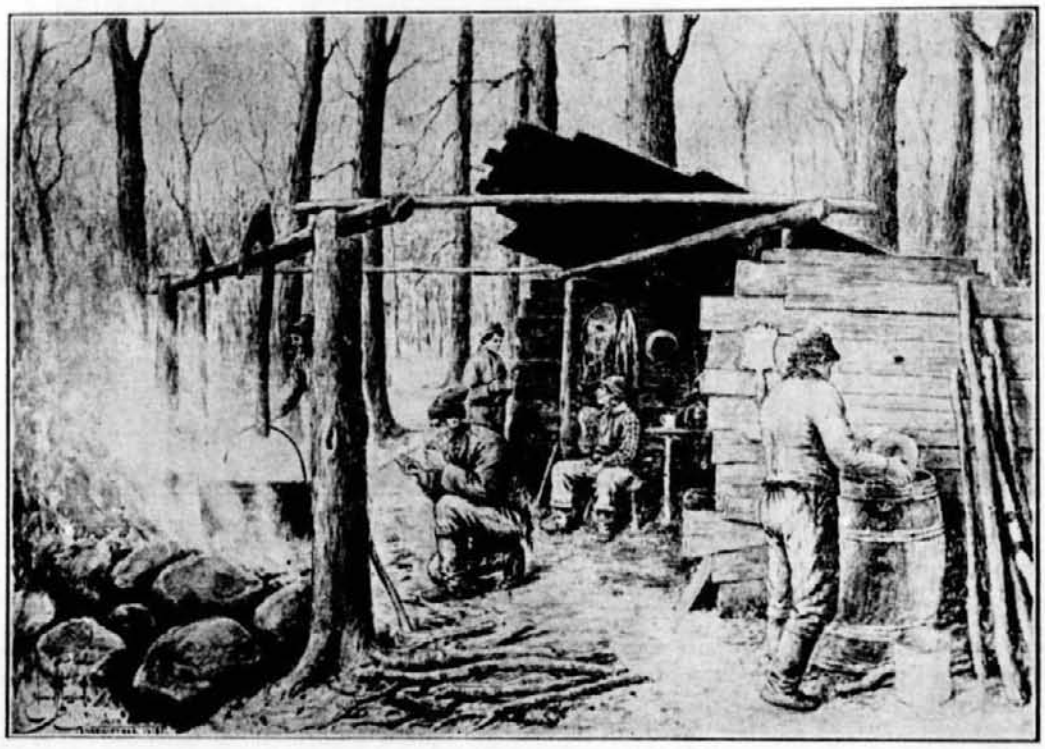

LES SUCRES *(Composition de Edmond-J. Massicotte)*

Nous voici en pleine sucrerie d'autrefois, à la cabane, au beau milieu d'une érablière, toute lumineuse sous le chaud et clair soleil d'un beau jour de la fin de mars ou du commencement d'avril. On sent comme vibrer cette impression de chaleur qui fait fondre la neige et *couler* les érables, qui est bien des premiers beaux jours du printemps et qui fait goûter si profondément la joie de vivre.

En arrière de la scène du premier plan, d'une excellente composition et d'une belle facture et qui nous ramène à près d'un demi siècle en arrière, s'ouvre la perspective lumineuse des *bois francs* sur la neige. Çà et là, aux érables s'accroche une chaudière où, dans la tiède moiteur de ce beau jour, il nous semble entendre le tintement des gouttes *d'eau d'érable* qui tombent des *goudrelles*. Comme nous sommes dans une *sucrerie* d'autrefois, il doit bien rester quelques vieux *cassots* d'écorce de bouleau, les prédécesseurs des chaudières de fer blanc.

Aujourd'hui, tout est bien changé dans la plupart de nos *sucreries*. La *cabane*, c'est presque une petite maison avec table, chaises et lits, ou mieux une usine pourvue d'un outillage perfectionné. Le vaste chaudron à sucre de jadis, sonore comme une cloche quand il était vide, a cédé la place, avec la *potence* et la crémaillère, à une bouilloire à la tuyauterie compliquée, qui reçoit automatiquement *l'eau d'érable* et dégorge du sirop. Au changement le confort et la qualité des produits ont gagné; mais la poésie y a perdu. Le bon lit de branches de sapin qui sentaient si bon et sur lequel on dormait la nuit tout en *faisant bouillir*, dans le grand silence et le mystère de la forêt, est en train, lui aussi, avec les *cassots* et les *grands chaudrons*, la *potence*, la *crémaillère*, les *éclisses* de cèdre, la *micouenne*, le *porte-voix*, de rejoindre les neiges d'antan.

J.-T. N.

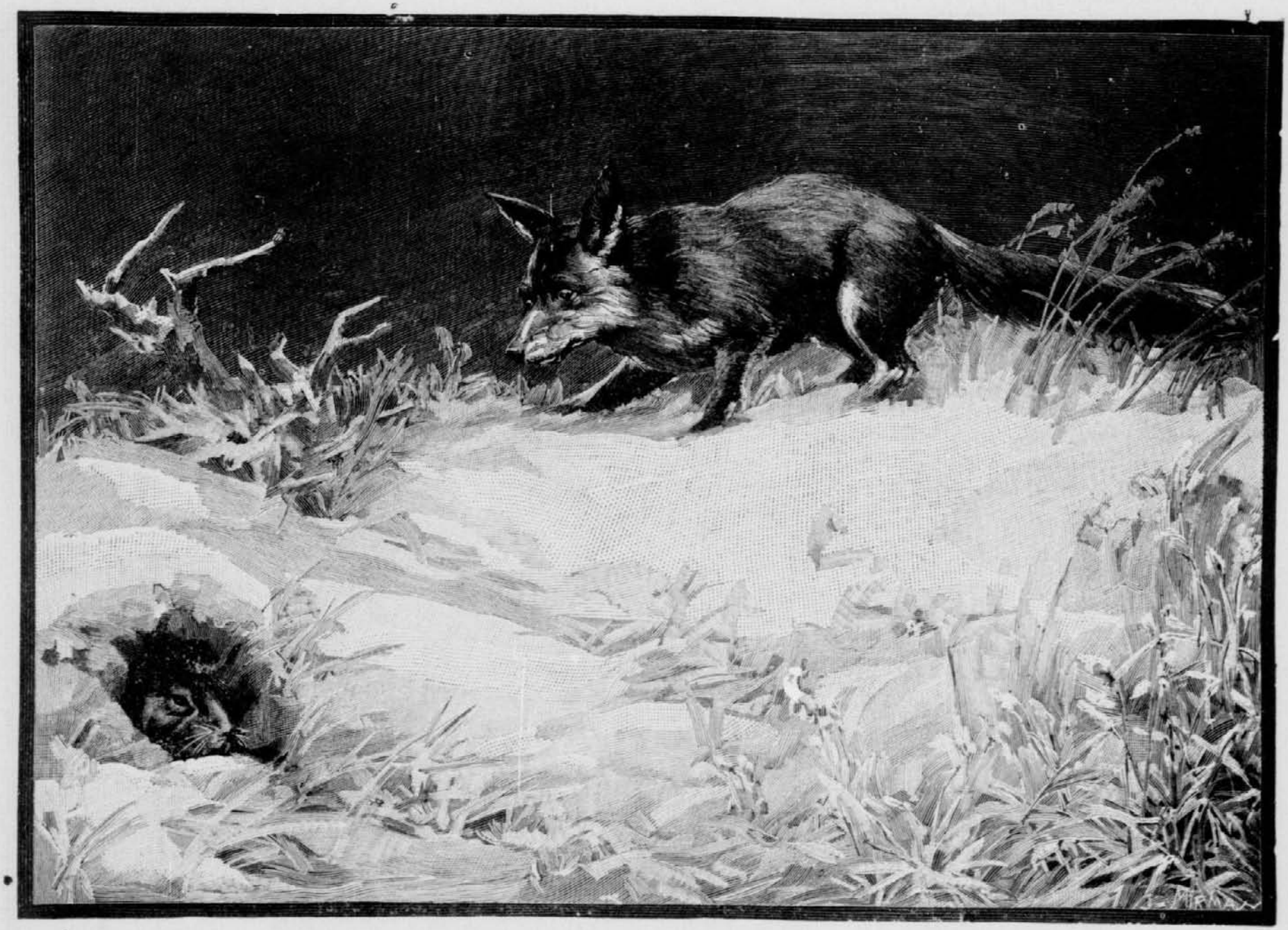

LE MOMENT PSYCHOLOGIQUE — Dessin de M. Thadée

Viens voir neiger

A mon amie

La neige tourbillonne...
Vite ! mets ton manteau !...
Viens voir neiger, mignonne,
Viens voir comme c'est beau !...

Sous ta claire voilette
Cache ton gai minois ;
Allons voir la toilette
Si blanche des grands bois !...

D'une chaude fourrure
Protège bien ton cou ;
Entends, sous la ramure,
Le vent qui fait froufrou...

Abrite tes menottes
En ton épais manchon ;
Ecoute un peu les notes
De ce vent folichon...

Chère, je t'aime toute,
Allons, viens à mon bras ;
Allons voir sur la route
La neige, pas à pas...

Regarde sur la plaine
Tous ces blancs papillons ;
Vois la campagne pleine
De blancheurs, de rayons...

La neige flotte et tombe,
Blanche, indéfiniment,
O duvet de colombe,
Qui vire éperdument !...

E le revêt les chênes
D'un manteau de velours,
Et de ses blanches chaînes
Enlace nos amours...

Comme un violoncelle,
Le vent gémit là-bas ;
La neige s'amoncelle
Au bord des champs, en tas...

Tout n'est plus que lumières,
Reflets des blancs cristaux,
Les routes, les chaumières,
Les vallons, les côteaux...

Sous la fine avalanche
De la mousse des cieux,
M'Amie est toute blanche
Et plus belle à mes yeux !...

Et la neige qui frôle
Ta lèvre de satin
Donne un petit air drôle
A ton rire mutin...

Allons, ma Fleur de Givre,
Reviens vite au foyer,
Sur les chenêts de cuivre
Chauffer ton petit pied...

Et là devant les flammes
Et leur bonne chaleur,
Nous ferons pour nos âmes
Un Rêve de Blancheur !...

Francis Desrocles

(Brumes du soir)

Le Séminaire de Rimouski

NOTES HISTORIQUES — CINQUANTENAIRE

En 1862, l'abbé Georges Potvin, vicaire à l'église paroissiale de Rimouski, obtint définitivement de l'Administrateur de l'archidiocèse de Québec l'autorisation d'ouvrir les classes d'un collège dans la vieille église de l'endroit, remplacée, à ce moment par le temple majestueux devenu, quelques années plus tard, la cathédrale de Rimouski. Mgr Baillargeon donnait en même temps au *collège* des constitutions et un règlement conformes à ses besoins.

Les entreprises importantes sont généralement lentes et difficiles à réaliser. La question de l'enseignement secondaire s'agitait depuis longtemps à Rimouski. Le docteur Meilleur, dans son *Mémorial de l'Education*, écrit que l'abbé Cyprien Tanguay, le généalogiste, " conçut le premier l'idée de faire cet établissement (le collège) à Rimouski, pendant qu'il en était le curé " et qu'il " en avait proposé à ses paroissiens le plan, à l'exécution duquel il avait travaillé avec succès depuis déjà plusieurs années avant la cession de la vieille église aux commissaires d'école : " Il ajoute que " les élèves du *collège* de Rimouski, en 1855, étaient au nombre de 73 ".

Mgr Jean Langevin donne même à ce sujet une date précise, qui confirme le témoignage du Dr M[illegible]ur, dans sa lettre pastorale du 13 juin 1867. " Dès le [illegible]evrier 1854, écrit-il, à la demande de M. le curé Tanguay, Mgr Turgeon permettait d'employer à cette fin (d'un collège) l'ancienne église, aussitôt que la nouvelle serait construite ".

Ce projet de l'abbé Tanguay, cette permission de l'Ordinaire, l'ouverture réelle d'un collège dit *industriel*, en 1854, expliquent l'origine du débat historique qui eut lieu, qui n'est pas encore terminé, et que chacun connaît, au sujet du fondateur de l'institution bas-laurentienne.

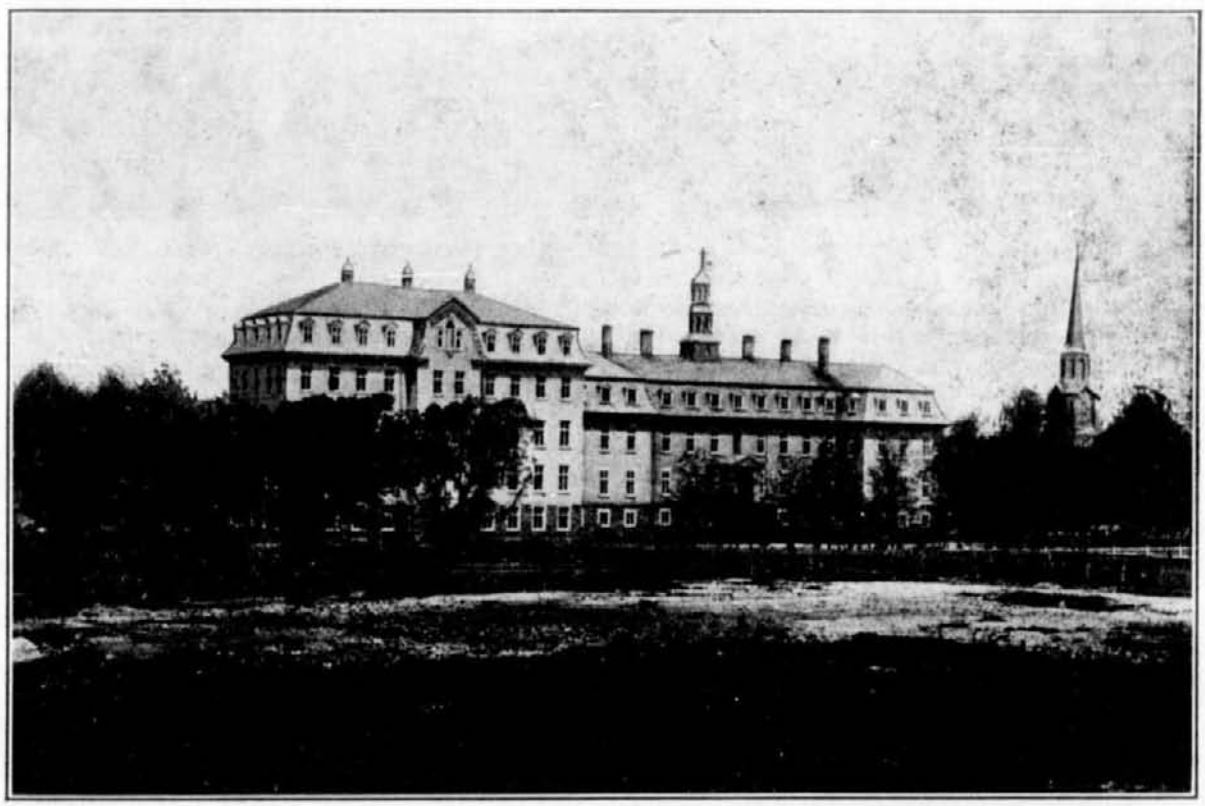

LE SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

SÉMINAIRE ACTUEL AVEC VUE SUR LA COUR DE RÉCRÉATION (1920)

Quoi qu'il en soit, en 1863, un an après que l'abbé Potvin eut été chargé de la direction du collège naissant, on y commence à grande allure l'enseignement du latin. En 1866, un élève du nom de Théodule Smith, maintenant curé en retraite, se présente au premier examen du baccalauréat de l'Université Laval. Le premier candidat, on s'en rend compte, a littéralement brûlé l'étape.

En 1867, le diocèse de Rimouski est détaché de l'archidiocèse de Québec et Mgr Jean Langevin est sacré évêque du

nouveau diocèse. Si ce n'est pas encore l'âge d'or pour le collège, c'est au moins l'assurance de son développement futur. A l'évêque, il faut un petit séminaire, et le " collège de M. Potvin " s'offre tout naturellement au chef du diocèse comme une pépinière de prêtres.

De fait, dès son accession au siège épiscopal, Mgr Langevin s'intéresse très activement à la jeune institution. Il la transforme canoniquement en séminaire diocésain, par un document épiscopal en date du 4 novembre 1870, s'occupe de lui trouver des ressources en argent, des bibliothèques, des professeurs et des élèves. La vieille église de la rue St-Germain est évidemment trop étroite et insalubre; il faut ériger un séminaire proportionné aux ambitions et a espoirs légitimes de l'évêque et de cette province qu'est le diocèse de Rimouski. Mgr Jean Langevin y a songé et a ordonné, le 27 décembre 1867, la collecte des " quinze sous", aux termes de laquelle chaque communiant du diocèse doit verser à Pâques... humblement de chaque année quinze sous... ou plus en faveur du nouveau séminaire.

Les quinze sous s'accumulent; le séminaire surgit majestueux du sol ; on en fait l'inauguration solennelle en 1876, au milieu de fêtes incomparables, auxquelles prennent part tous les chefs religieux et civils de la Province. Au mois de septembre de la même année, 131 élèves occupent la maison nouvelle.

" De nombreuses générations d'étudiants devaient, il " semble, se succéder dans ses murs: mais hélas ! Dieu ména- " geait une épreuve à celui qui l'avait fait construire au " prix de tant de sacrifices. Le 5 avril 1881, le feu la consuma " de fond en comble." (*Chronique collégiale.*)

Il fallut retourner dans la vieille église abandonnée avec tant d'allégresse, quelques années auparavant, et y séjourner jusqu'à l'automne de 1882.

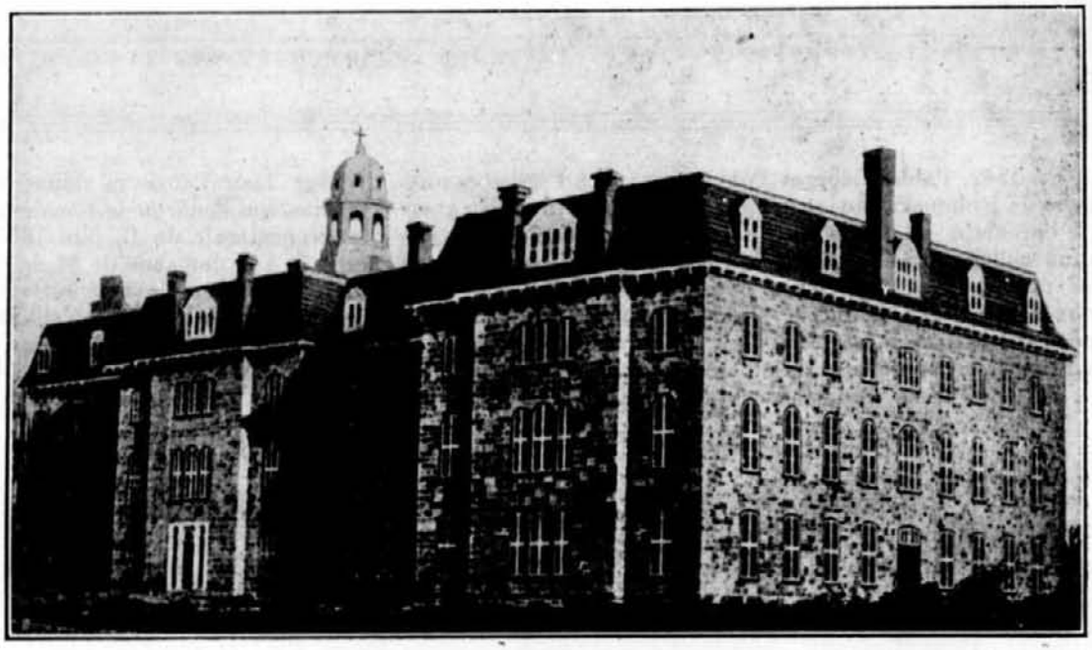

LE SÉMINAIRE INCENDIÉ EN 1881

" Les Dames de la Congrégation possédaient alors, à deux " pas de l'ancien séminaire, un pensionnat, maison toute " blanche, comme une cornette de religieuse, modeste " ensemble et élégante comme la pieuse pensionnaire et la " dame du grand monde. Les Directeurs achetèrent cette " propriété, y installèrent leurs classes, et, pendant plus de " vingt ans, y continuèrent leur œuvre d'éducation, sans " lui faire subir de transformation notable... Vint pourtant " le jour où les économies dévouées des procureurs et celles " de quelques bienfaiteurs furent assez rondes pour qu'on " entreprît un agrandissement devenu plus que nécessaire. " Il eut lieu en 1905." (*Le Progrès du Golfe*, 24 décembre 1909.)

Telles sont en quelques mots les grandes dates du Collège-Séminaire de Rimouski. L'institution, née dans l'obscurité de quatre murs délabrés et impropres à l'habitation est devenue, grâce au dévouement d'un évêque et de quelques prêtres et au concours de la population, une maison d'enseignement secondaire de premier ordre donnant une solide formation classique à plus de trois cents élèves, chaque année.

Pour mettre les progrès accomplis sous les yeux des anciens élèves de Rimouski qui n'avaient pas revu leur *Alma Mater* depuis de longues années, les Directeurs actuels les avaient conviés, les 22 et 23 juin dernier, à une réunion générale coïncidant avec le cinquantenaire de l'institution canonique du *Séminaire* de Rimouski.

Et se trouvèrent réunis, ces jours-là, pour remercier Dieu et pour admirer l'œuvre ébauchée par Tanguay, réalisée par Potvin, Langevin, Couture, Laliberté, Vézina, etc., parmi les *six cents* anciens élèves présents, un évêque, des centaines de prêtres et de religieux, des magistrats, des agriculteurs, des politiques prenant une part brillante dans la direction de l'État, des officiers de tous grades dans l'armée, des financiers, des journalistes, des professionnels de toute appellation formant avec les élèves actuels une couronne de près d'un millier de fils acclamant l'*Alma Mater*, fiers d'un passé traversé de toutes les épreuves et illustré de tous les dévouements, remplis d'espoir en l'avenir brillant que contiennent les promesses du présent.

F. L.

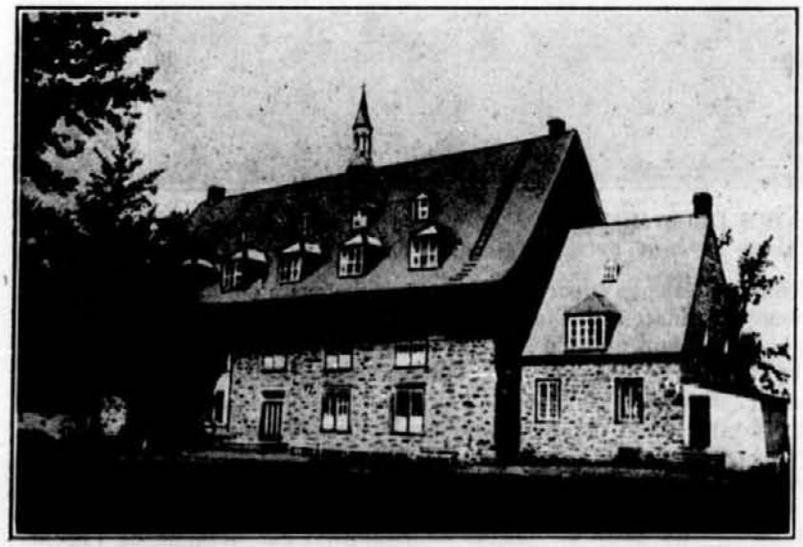

COLLÈGE ET PREMIER SÉMINAIRE DE RIMOUSKI (1852-1876)
Après l'incendie du Séminaire, en 1881, les élèves y retournèrent jusqu'à l'automne 1882. Le Collège-Séminaire n'était rien autre chose que la vieille église de Rimouski désaffectée; elle existe encore.

LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

L'HISTOIRE du règne social du Sacré Cœur vient de s'enrichir de plusieurs chapitres nouveaux dont l'un, assurément, doit être intitulé : LA BASILIQUE DE MONTMARTRE, " achevée et consacrée "! L'importance de cet événement n'échappera à aucun esprit qui suit dans le silence la marche progressive de l'avènement du règne divin Cœur, avènement prédit par le Maître lui-même quand Il a dit ce mot qu'avec tant de force et de netteté, Marguerite-Marie, la sainte Visitandine, nous a transmis dans ses écrits : " Je veux régner; je régnerai malgré Satan et ses suppôts !"

Avec respect et amour, pour la plus grande gloire du Sacré Cœur, recueillons ici les principales données qui constituent cette page d'histoire. Dans la mesure où l'espace restreint de cet article nous le permet, nous parlerons successivement :

1. De l'origine de la Basilique ;
2. De son édifice ;
3. De son âme ;
4. De son apothéose.

I. ORIGINE DE LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

La première initiative du Sanctuaire National de la France, construit sur la colline de Montmartre, est due à un pieux laïque, riche négociant dont la main gauche ignora toujours les millions que distribua la main droite, homme de foi et de piété, M. Alexandre Legentil, que seconda son beau-frère, M. Rohault de Fleury.

C'était en l'année 1871, la France était envahie par l'ennemi; le Saint-Siège venait de subir la spoliation sacrilège de son pouvoir temporel. Au milieu de ces tristesses et en face de ces malheurs, ces grands chrétiens conçurent l'idée, puis firent le Vœu d'ériger une église au Sacré Cœur. Ce Vœu fut soumis à Mgr Guibert, le nouvel archevêque de Paris, qui l'adopta et lui donna la formule définitive que voici :

" *En présence des malheurs de la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore, en présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ, nous nous humilions devant Dieu, et, réunissant dans notre amour l'Église et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés, et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui, seuls, peuvent délivrer le Souverain Pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré Cœur de Jésus.*"

LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

Les hauteurs de Montmartre furent choisies comme emplacement de la future Basilique, et ce ne fut pas sans raison ; de ce sommet, dominant Paris, d'où son apparition captiverait de loin tous les regards, la grande Basilique de l'amour de Dieu pour les hommes pourrait plus facilement réaliser cette belle parole de Jésus: "*Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi*".

L'histoire passée de la France plaidait du reste pour cet emplacement. Montmartre évoque, en effet, la mémoire des saints martyrs : Denys, premier évêque de Paris, et ses compagnons qui répandirent là leur sang, devenu si bien une semence de chrétiens ; de plus, sur ce Mont des Martyrs, tous les saints personnages qui illustrèrent l'Église de France vinrent s'agenouiller. Durant six cents ans, un grand monastère de Bénédictines fit fleurir sur cette sainte colline la prière et les chants liturgiques.

Dans une chapelle de cette célèbre abbaye, le 15 août 1534, saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier, le bienheureux Pierre Fabre et leurs compagnons, prononcèrent leurs vœux et formèrent la première phalange de la Compagnie de Jésus.

Sur ces hauteurs, le 25 juillet 1593, Henri IV, après avoir abjuré le protestantisme, vint s'agenouiller dans l'église

abbatiale de Montmartre, l'église actuelle de Saint-Pierre, pour le chant solennel du *Te Deum* d'action de grâces. La sainte colline, témoin de tant de souvenirs religieux et patriotiques, méritait donc de devenir le piédestal de la Basilique nationale de la France.

Après les démarches de Mgr Guibert, le 5 mars 1873, l'assemblée nationale, par une majorité de 244 voix, déclara le projet " d'utilité publique "; par cet acte important, la future Basilique devint comme l'ex-voto de la France.

Le pape Pie IX, dans un Bref daté du 31 juillet 1873, approuva à son tour la sainte entreprise : " Ce monument, disait-il, montrera à tous, d'âge en âge, que la France au milieu des temps de trouble et d'hostilités contre la religion s'est de nouveau consacrée à Dieu par un hommage solennel." A cette approbation, le Pape joignit une offrande de vingt mille francs pour encourager l'œuvre, et, aussitôt, le travail gigantesque commença.

II. L'ÉDIFICE

Le temple qui allait réaliser le Vœu National de la France devait être digne de son noble but.

La voix autorisée d'Amédée de Margerie exprimait bien l'opinion du pays catholique tout entier dans ces belles paroles : " La France doit représenter sa consécration solennelle au Sacré Cœur par un monument de premier ordre, par un cantique de pierre aux proportions vraiment dignes de la grandeur des prévarications dont elle demande grâce, dignes aussi de l'immense océan de miséricorde dans lequel elle se plonge pour revivre ".

Toutefois, la réalisation d'un pareil édifice réclamait des sommes immenses; aussi, les voix discordantes ne manquèrent pas ; même des amis de l'œuvre, mais hommes de peu de foi, prétendaient qu'il ne fallait pas se jeter témérairement dans une entreprise supérieure aux ressources du moment : les milliards de la France ruinée par la guerre venaient de passer la frontière, il fallait avoir des largesses pour la Papauté appauvrie, il fallait maintenir le budget des missions catholiques dans les pays lointains ; de plus, il y avait les besoins des œuvres déjà existantes, tant d'hôpitaux, d'asiles de charité, tant d'églises pauvres à soutenir ; un œil prophétique qui alors aurait percé l'avenir aurait pu ajouter : il faudra bientôt d'autres subsides pour couvrir le budget écrasant des écoles catholiques et, après la séparation de l'Église et de l'État, l'entretien même du culte et du clergé.

Malgré tout, la foi robuste et l'amour généreux de la France l'emportèrent sur tous ces raisonnements, de prudence surtout humaine, et il fut décidé que l'édifice serait digne de la nation et du Sacré Cœur.

Appuyé par le cardinal Guibert et par tous les Archevêques et Évêques de France, le comité du Vœu National quêta et lança ses souscriptions ; les résultats dépassèrent toute les attentes et confondirent toutes les pusillanimités ; en effet, malgré tous les désastres et tous les frais de la guerre, malgré toutes les œuvres à créer ou à soutenir, les millions succédèrent aux millions, au point qu'à l'heure qu'il est, nous savons que les quarante-cinq millions de francs ont été atteints et même dépassés

La France tout entière était représentée dans ces merveilleuses générosités : grands et petits, riches et pauvres, individus et collectivités, diocèses et paroisses, institutions religieuses, collèges et écoles, toutes les professions et toutes les catégories sociales tinrent, dans des donations signées ou anonymes, à contribuer à offrir leur pierre ou leur perle au futur trône du Sacré Cœur ; ces munificences, nous pouvons le dire aujourd'hui, loin d'avoir appauvri la France l'ont enrichie, et ont prouvé à toutes les nations qu'on ne se ruine pas quand on donne pour une basilique au Sacré Cœur !

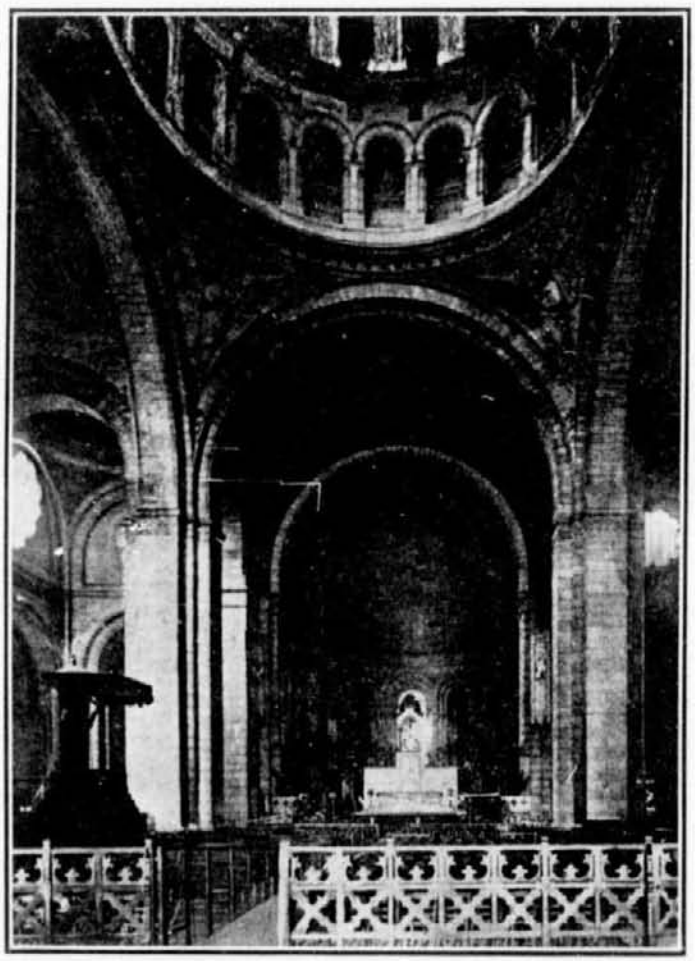

Nef principale de la Basilique du S. C. de Montmartre

Le projet de l'édifice fut mis en concours public parmi les artistes français. En 5 mois, soixante-dix-huit plans furent déposés ; sur ce nombre, à l'exception de cinq ou six, tous adoptèrent l'architecture à coupole. C'est le projet de M. Paul Abadie qui obtint le premier prix et fut choisi.

Les travaux furent commencés avec confiance. Hélas on s'aperçut bien vite que le sol friable et mouvant de la colline ne pouvait supporter le poids d'une pareille construction. La couche solide ne se découvrait qu'à trente-trois mètres de profondeur ; force fut de creuser des puits pour y faire reposer les bases de l'édifice. Quatre-vingt-trois piliers de maçonnerie furent ainsi construits et reliés par des arceaux géants. On ne recula pas devant ces énormes difficultés entraînant de nouvelles dépenses très lourdes et absolument imprévues ; grâce à une activité soutenue, la réalisation du plan s'avança progressivement. Voici la marche de la construction :

Le 16 juin 1875, avait eu lieu la pose de la première pierre ; en 1880-81, la chapelle de la crypte, dédiée à saint Martin, s'acheva et fut inaugurée. En 1886, toute la crypte fut livrée au culte : en 1891, la basilique fut solennellement inaugurée, terminée dans ses parties essentielles. En 1899 et 1900, grâce à une souscription lancée par le journal *la Croix*, le grand dôme central et les quatre coupoles latérales s'achevèrent. Enfin, en 1912, le campanile aérien fut lui-même couronné par la croix, et donna abri, dans ses flancs, à la cloche géante que le peuple nomme " la Savoyarde ", mais qui, par son baptême, porte le nom significatif de Françoise-Marguerite-du-Sacré Cœur.

Pour expliquer le temps que prit cette construction, il faut se rappeler d'abord les dimensions même de l'édifice et, ensuite, son exécution artistique.

La Basilique mesure deux cent cinquante-cinq pieds de long, cent cinq de large ; la grande coupole qui a 40 pieds de diamètre s'élève à 142 pieds au-dessus du pavé. La crypte et l'église supérieure contiennent chacune quinze chapelles qui sont des constructions aussi variées qu'artistiques ; l'une d'elles, disons-le en passant, la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, a été élevée en grande partie par des souscriptions recueillies au Canada. La sculpture des différents ornements qui décorent la Basilique, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, n'a été faite que par des artistes compétents, nécessairement peu nombreux. A côté du long travail de la sculpture, il faut placer l'ouvrage de mosaïque, considérable lui aussi, et vrai merveille d'art et d'idée ; il n'est achevé encore qu'en partie, car il manque la grande pièce de 1860 pieds carrés qui couvrira l'immense voûte du sanctuaire et qui représentera le Sacré Cœur aux bras ouverts, entouré, d'un côté, des Saints de France, et de l'autre, des apôtres du Sacré-Cœur.

L'édifice, dans son tout et dans sa partie, est une œuvre d'art très complexe qu'un long guide seul peut convenablement expliquer.

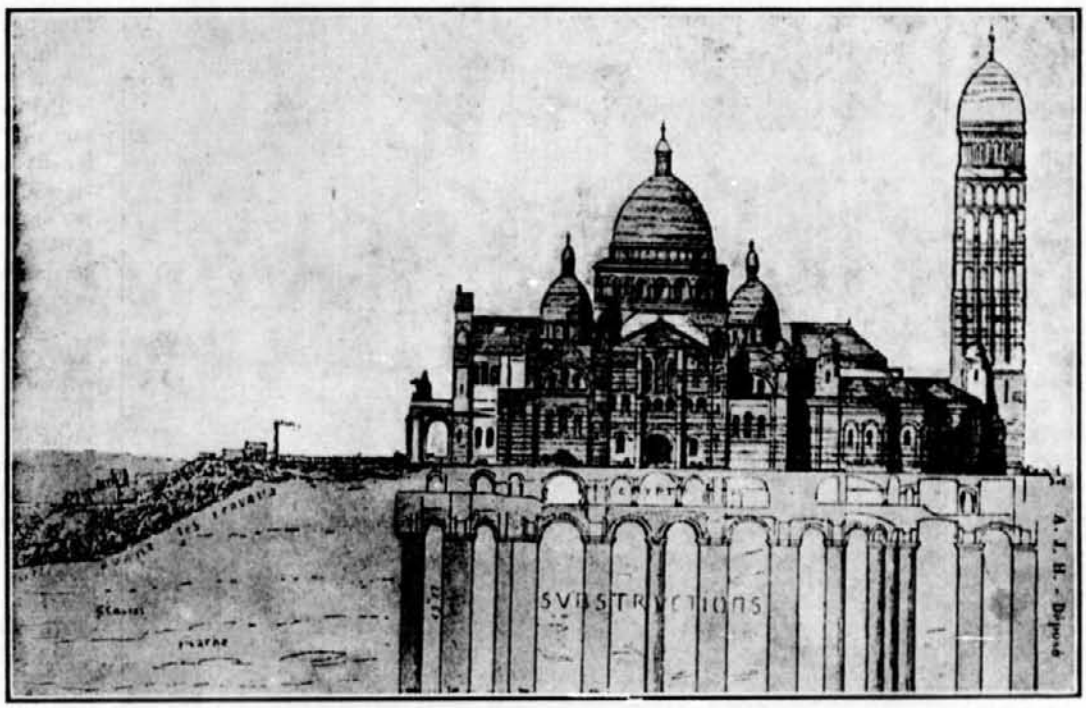

BASILIQUE DU SACRÉ CŒUR DE MONTMARTRE

PROFIL DU MONUMENT ET COUPE DES FONDATIONS QUI DESCENDENT A PLUS DE CENT PIEDS AU DESSOUS DE LA CRYPTE

III. L'AME DE LA BASILIQUE

Oui, l'immense corps de pierre qui forme le temple de Montmartre est vivifié par une âme, et cette âme vivante est formée par les œuvres admirables d'adoration, de prière, de réparation et de pénitence qui sont là centralisées, et dont les effluves montent comme un nuage d'encens vers le Cœur Sacré de Jésus !

Le cardinal Guibert n'attendit pas l'achèvement de la grande Basilique que, du reste, il ne devait pas voir, pour allumer à Montmartre ce foyer surnaturel ; dès le 3 mars 1876, il inaugura l'adoration perpétuelle dans la chapelle provisoire qu'on éleva à côté des assises de la grande basilique, et la prière et les adorations furent commencées là.

Tous ceux qui l'ont visité, se rappellent le recueillement de ce modeste sanctuaire, toujours étincelant de lumière, paré de fleurs et couvert de bannières et d'ex-voto. Les anges seuls savent tous les actes d'amour et d'expiation ardente et sainte que tant de milliers d'âmes de la France et d'ailleurs vinrent répandre là, sous ces modestes planches de bois, en attendant 1885, où les adorations diurnes et nocturnes furent organisées dans la grande basilique.

Dès le début, à côté de la dévotion individuelle et privée, les pèlerinages commencèrent et vinrent nombreux dans la petite chapelle provisoire d'abord, ensuite dans la grande enceinte du Sacré Cœur. Le cardinal Guibert avait confié la direction de ces pèlerinages et le service de la basilique à la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, à laquelle lui-même appartenait. Ces religieux mirent tout leur zèle ardent dans ce ministère. Quand des lois de proscription eurent chassé les Oblats de Montmartre, l'Archevêque de Paris confia cette mission à un groupe de prêtres choisis dans son diocèse. Le Supérieur actuel de la Basilique, M. le chanoine Crépin, obtint, avec ses dévoués collaborateurs, les plus magnifiques résultats.

Toutefois, la grande âme de la Basilique ne resta pas prisonnière dans son corps de pierre, mais elle rayonna sur la France toute entière, et, on peut le dire, dans l'univers, cela d'abord par l'Archiconfrérie d'adoration à laquelle tant de paroisses et de communautés religieuses sont unies et affiliées; ensuite et surtout par la grande Œuvre si touchante de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence qui a pris, durant les dix dernières années, une expansion et une influence vraiment marquées du doigt de Dieu.

Les années de guerre furent un temps favorable pour le développement de cette Œuvre ; les appels des Chapelains de Montmartre, qui descendaient des hauteurs de la Basilique, furent entendus. M. François Veuillot, dans sa plaquette " Montmartre et la guerre ", en donne des preuves touchantes. Grâce aussi aux articles entraînants et répétés, signés de Franc dans *la Croix* de Paris, les adhésions à l'Œuvre de Prière et de Pénitence se multiplièrent en France. De plus, par-delà l'océan, sur la demande expresse des autorités de Montmartre, les Augustins de l'Assomption, depuis 1910 surtout, s'étaient faits les apôtres infatigables de cette Œuvre réparatrice aussi bien dans l'Amérique du Nord que

dans l'Amérique du Sud et sur toutes les plages où ils exercent leur apostolat ; c'est grâce à leurs démarches que S. E. le cardinal Bégin a érigé parmi nous, tout proche de la ville de Québec, à Bergerville, un Centre national de l'Archiconfrérie pour tout le Canada. On sait qu'en moins de cinq ans, plus de 95,000 âmes se sont enrôlées au Centre canadien dans l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, alors que le Centre des États-Unis, plus ancien, en a déjà groupé plus de 250,000.

Ne sont-ce pas là des preuves que l'âme qui palpite sous les dômes de Montmartre est bien puissante et qu'elle abreuve sa vie aux sources même qui coulent des " fontaines du Sauveur ".

IV L'APOTHÉOSE

Les travaux de la basilique avaient été poussés activement. En 1914, tout était suffisamment prêt pour les fêtes de la dédicace ; aussi, le 25 juillet de cette même année, au Congrès eucharistique de Lourdes, en présence du Légat de Pie X, le cardinal Amette, archevêque de Paris, annonça pour le 17 octobre les fêtes de la consécration solennelle. Il y convia toute l'Église de France : c'était sa Basilique Nationale; il invita aussi les pasteurs et le peuple de toute l'Église, réprésentée en l'immense auditoire qui se pressait alors en face sur l'esplanade du Rosaire.

Hélas ! on connait les événements ; la grande guerre éclata et vint briser ces beaux projets. Dieu dans son ciel avait jugé qu'avant de faire luire le soleil sur les jours les plus glorieux de Montmartre, il fallait que la France, à genoux dans les larmes et le sang, comprît mieux, pour les avoir vécues, la réparation et l'expiation nationale dont le temple du Sacré Cœur était le symbole de pierre.

Quand le peuple de France fut revenu un peu de sa grande douleur, juste cinq ans après la première fête annoncée, fut fixée la seconde, définitive celle-là.

Le jeudi, 16 octobre 1919, fut ce jour béni. Le soleil se leva radieux dans un beau ciel d'automne. Au-dessus de Paris, assise comme une reine, la jeune Basilique, toute blanche, semblait sourire. Mille drapeaux tricolores flottaient aux arcatures de ses coupoles ; c'était sa seule parure, elle suffisait à sa beauté sévère, à sa noblesse d'art, à sa richesse de granit. Il lui fallait toutefois cet ornement, car, comme on l'a si bien fait observer à Montmartre, " c'était la Basilique Nationale, et le drapeau de France devait y offrir son hommage, et permanent veiller sur l'Hostie Sainte à côté de la lampe du tabernacle."

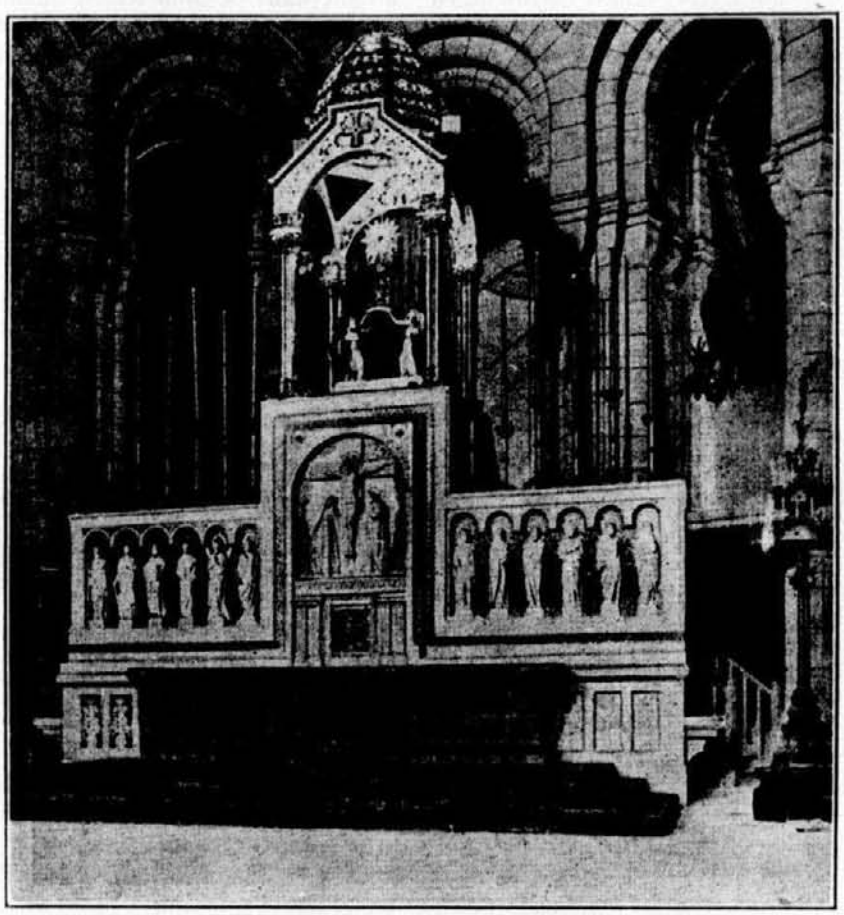

Basilique du SacréCœur de Montmartre. Le Maître-Autel

Dès l'aube de cette journée, les foules escaladèrent la sainte colline ; l'épiscopat français tout entier, à l'exception de six membres seulement retenus par l'âge ou la maladie dans leur diocèse, en tout cent six archevêques ou évêques devaient y monter ; les sept Cardinaux français auxquels s'était venu joindre le cardinal Bourne, primat d'Angleterre, allaient arriver à leur tour. Le Pape lui-même avait voulu être représenté par un légat, dans la personne de S. E. le cardinal Vico, préfet de la Congrégation des Rites. La cérémonie de la consécration, présidée par le cardinal Amette, archevêque de Paris, commença vers huit heures et se déroula dans toute la majesté de la liturgie, si solennelle en pareille circonstance. Après les aspersions rituelles et les bénédictions de l'édifice à l'extérieur et à l'intérieur, eut lieu l'imposante cérémonie de la consécration des autels. Pendant que le Primat de Paris consacra le maître-autel, les dix-neuf évêques désignés, assistés de leur personnel, consacrèrent les autels de l'église supérieure et de la crypte.

Après les autels, les murs eux-mêmes furent consacrés par les onctions sur les douze croix de riche mosaïque représentant les apôtres, colonnes choisies qui soutiennent l'Église.

Enfin, eut lieu la messe pontificale de la dédicace célébrée par le Cardinal-légat, assisté de ses diacres et de ses prélats, et de huit camériers de cape et d'épée en grand uniforme. Cette messe fut chantée par une chorale unique ; c'était toute la foule innombrable qui se pressait dans l'enceinte. A droite de la nef, était placée l'immense phalange des prêtres ; à gauche, on voyait des invités de marque: sénateurs, députés, généraux et officiers, chefs de corporation, délégués des associations, représentants des différents pays ; enfin, tout autour, la foule serrée accourue non seulement de Paris, mais de toute la France. Tout ce peuple, guidé par la voix puissante des grandes orgues, chanta la messe de Dumont, alternativement avec la maîtrise. Après l'imposante cérémonie, le Cardinal-légat donna la bénédiction papale à laquelle était attachée l'indulgence plénière ; la cérémonie s'acheva à une heure de l'après-midi.

La seconde réunion de cette grande journée était fixée à quatre heures. On s'y rendit en masse compacte : " Paris, a-t-on dit, n'était plus à Paris, il était à Montmartre ". A trois heures, les portes s'ouvrirent, et bien vite l'immense basilique fut remplie. Au début de la cérémonie, le cardinal Amette présenta au Cardinal-légat les hommages de Paris

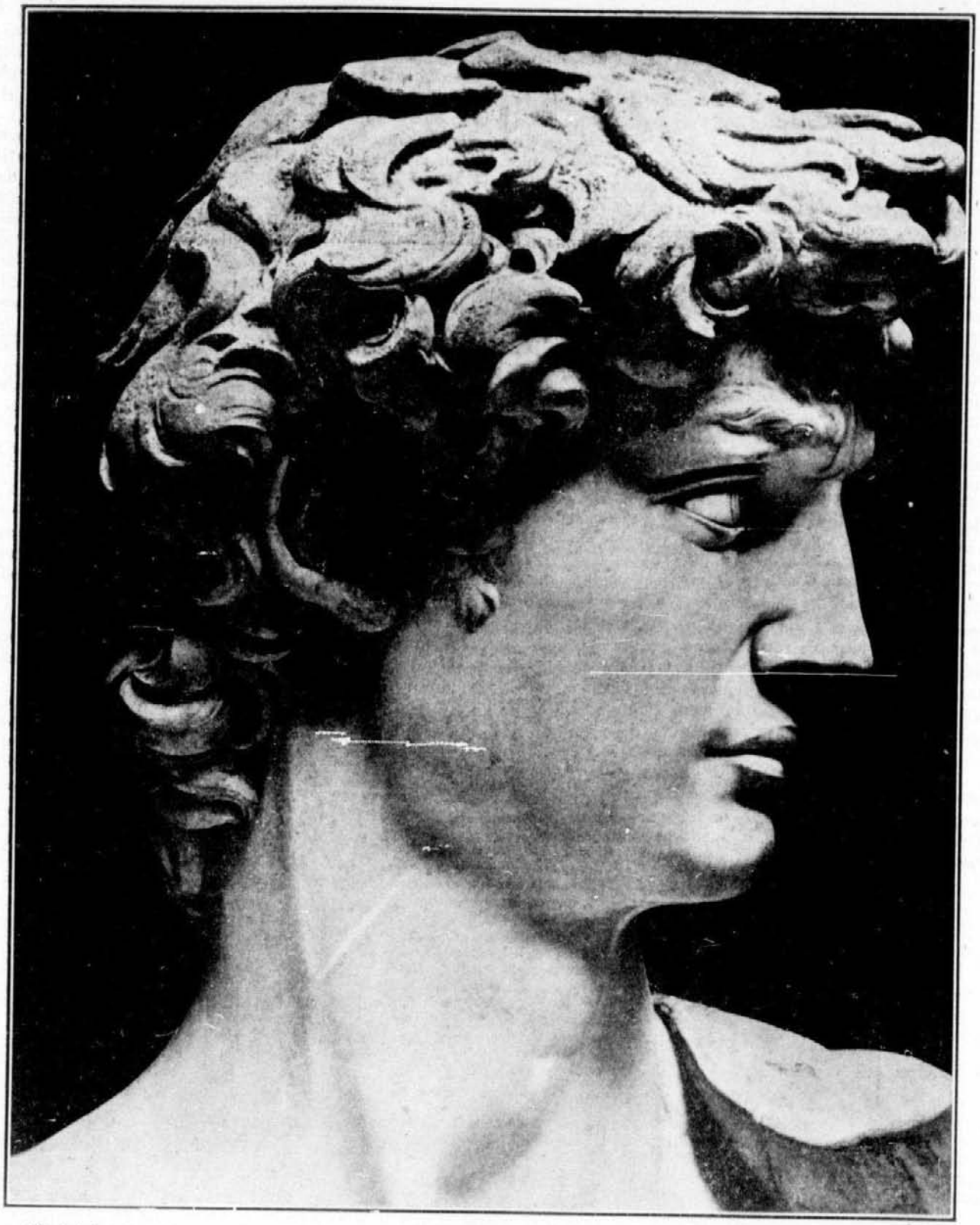

(*Michel-Ange*) DAVID (*Académie des Beaux-Arts, Florence*)

Cette statue colossale, d'une vingtaine de pieds de hauteur, dont nous reproduisons la tête, a été taillée, entre 1501 et 1503, dans un bloc de marbre manqué, dont plusieurs sculpteurs avaient en vain essayé de tirer parti. Michel-Ange avait non seulement à reproduire un sujet donné, mais les proportions mêmes du sujet lui étaient imposées avec les limites les plus étroites pour l'attitude et le mouvement. Il réussit ce tour de force par un chef-d'œuvre qui, d'après certains critiques, laisse loin derrière lui la statuaire antique et moderne.

Il faut admirer dans cette statue une vie intense, qui transpire dans la figure et se communique à tous les membres, la noblesse de l'attitude, l'énergie et l'élégance de la forme, la science consommée et le fini du travail.

et de la France entière ; le Représentant du Pape répondit par un discours en belle langue française où il sut dire, au nom du Souverain Pontife, les choses les plus délicates pour la France et l'Œuvre de Montmartre. Il promulgua ensuite l'Acte pontifical, élevant au rang de basilique l'église du Vœu National de Montmartre. La foule chanta alors le cantique de circonstance sur l'air de : " Pitié, mon Dieu !"

Il fallait donner une voix aux sentiments du peuple assemblé : ce fut le R. P. Janvier, le grand conférencier de Notre-Dame, qui parut en chaire pour redire avec sa mâle éloquence, à qui s'adressait le Vœu National, et en quoi il consistait. Nos lecteurs connaissent, pour l'avoir lue, au moins en résumé, la paraphrase magnifique que l'illustre dominicain fit dans ce magistral discours de la formule traditionnelle gravée au frontispice de Montmartre, avec la légère et opportune modification proposée par le cardinal Amette dans sa Lettre pastorale du 15 août : " Christo ejusque sacratissimo Cordi Gallia pœnitens devota et grata ". " Au Christ et à son Sacré Cœur, la France pénitente, dévouée et reconnaissante ".

A la fin du discours, les évêques, du banc d'œuvre, bénirent toute l'assistance. Eut lieu alors le Salut solennel du T. S. Sacrement. Avant le *Tantum Ergo*, à la suite du Supérieur de la Basilique qui, du haut de l'ambon, en prononça la formule, toute l'assemblée, d'une seule voix et d'un seul cœur, récita avec une émotion visible, l'acte d'Amende honorable, d'action de grâces et de Consécration de la France au Sacré Cœur. Ce fut, assurément, le moment le plus émouvant de la cérémonie. Du sein de cette foule, où la voix des grands de la nation se mêlait à l'accent des petits, c'était bien la France tout entière qui avait parlé.

Quand les derniers cantiques se furent éteints et que les témoins de ces grandes choses redescendirent la colline, ils purent bien se dire en toute vérité : Nous avons vécu aujourd'hui une vraie journée du ciel !

* * *

Tout ne fut pas fini cependant avec cette grandiose journée de la consécration. Un Triduum de fête, consacré surtout à la prière, à la communion et aux adorations, lui succéda. Chaque jour eut son cachet et sa note caractéristique.

Le 17 octobre, fête de la bienheureuse Marguerite-Marie, après la messe solennelle du matin, chantée par S. E. le cardinal Luçon, on entendit, dans la cérémonie de trois heures, la voix éloquente de Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Il parla avec son feu et son enthousiasme communicatif de la Sainte du jour qu'il montra comme *Victime* et *Apôtre* du Sacré Cœur.

Le samedi, 18 octobre, fut consacré aux morts de la guerre. Le matin, le cardinal Dubois chanta la messe pontificale et donna, après le saint Sacrifice, une absoute solennelle pour les soldats morts au champ d'honneur. Dans la réunion de l'après-midi, ce fut Mgr Tissier, évêque de Châlons, qui fit vibrer les cœurs aux accents de son verbe si apostolique. Il fit méditer à son auditoire la leçon nationale que donnent les morts de la guerre. Plus d'une paupière se mouilla en entendant ces choses, plus vraies encore sous les voûtes de la basilique expiatrice.

La quatrième et dernière journée fut présidée à l'autel par S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster. L'orateur de la cérémonie de clôture fut Sa Grandeur Mgr Rumeau, évêque d'Angers, qui parla du Sacré Cœur et la paix. Il montra avec autant d'autorité que de conviction la dévotion au Sacré Cœur de Jésus comme le moyen providentiel des résurrections dont le monde a tant besoin. Le Salut final fut donné par le Cardinal-légat. Quand l'ostensoir d'or eut tracé le dernier signe de croix sur la foule assemblée, le Cardinal de Paris dit un merci reconnaissant et délicat à tous ceux qui avaient été les artisans dévoués de ces fêtes incomparables. Le *Te Deum* ensuite jaillit de 6,000 poitrines à la fois.

Enfin, le Sacré Cœur de Jésus, par la voix et la main des plus hauts pontifes de son Église qui étaient venus, ce dernier soir encore, se masser au portique d'entrée de la basilique, bénit une fois de plus Paris et la France catholique ; après cette bénédiction, la foule lança des acclamations au Pape, au Cardinal-légat et à tous les dignitaires présents. Le chant du *Credo* en plein air, fut le dernier cri, bien approprié, qui monta vers le Ciel pour dire merci au Sacré Cœur pour ces inoubliables journées qui, désormais, étaient entrées dans le domaine de l'histoire.

TESTIS

AU FIL DE L'EAU
(Sur le lac des Sept-Iles, S. Raymond de Portneuf)

UN MOT EN PASSANT

Par M. J.-Albert FOISY

Il nous semble qu'il est très à propos de dire un mot, de temps en temps, des efforts que nos catholiques font pour les œuvres diverses qu'on confie à leur générosité.

Ce n'est pas par un vain sentiment de gloire, mais plutôt pour stimuler l'ardeur des bons et montrer à ceux qui croient à la dégénérescence de la religion, que tout n'est pas encore perdu, que la foi canadienne est encore féconde.

Ce n'est pas notre intention, ici, de faire une revue de toutes les œuvres accomplies au Canada et au dehors par l'Église canadienne. Si nous en avions le temps et les données nécessaires, tout le volume de *l'Almanach* y passerait sans avoir épuisé le sujet.

Ce travail, d'ailleurs, a été fait de main de maître par M. Henri Bourassa dans son ouvrage *le Canada apostolique*, et les deux cents pages de ce livre ne donnent encore qu'un résumé de ce que nos hommes et nos femmes du Canada ont fait pour la gloire de Dieu.

On nous a confié une tâche beaucoup plus simple et, par là même, beaucoup plus à notre portée ; tout ce que nous avons à faire, c'est de dire un mot en passant des collectes diocésaines de Québec, au cours des vingt dernières années.

Voici la liste des collectes que nous communique le Secrétariat de l'archevêché. Elle est déjà d'une certaine éloquence :

Pour les Nègres d'Afrique	$ 22,108.10
Pour la Crèche (depuis 1915)	6,920.80
Pour les Sourds-Muets	24,879.61
Pour la Terre sainte	25,649.72
Pour les Écoles du N.-Ouest (jusq. 1910)	11,799.94
Pour les Ruthènes (depuis 1910)	11,038.80
Pour le Denier de St-Pierre	71,696.58
Pour la Colonisation	100,866.91
Pour l'Œuvre des Clercs	29,901.74
Pour la Préservation des jeunes Filles (depuis 1914)	5,794.22
Pour le denier de la Presse catholique (depuis 1908)	16,803.28
Pour le Patronage de St-Vincent de Paul	29,504.29
Pour la propagation de la Foi	120,150.27
Pour la Sainte-Enfance	33,850.79
Aumônes du Carême (depuis 1914)	18,163.83
Pour les incendiés de Hull, en 1900	4,813.06
Pour le diocèse de St-Albert, en 1902	5,202.50
Pour le fonds patriotique, en 1914	8,800.00
Pour les Polonais, en 1915	4,714.15
Pour les Marins britanniques, en 1916	1,689.07
Pour les Lithuaniens, en 1917	2,602.18
Pour la Croix-Rouge, en 1917	2,031.91
Pour le Monument Hébert, en 1917	1,579.45
Pour l'Hôpital Laval, en 1918	7,898.84
Pour l'Hôtel-Dieu du S.-C., en 1918	5,364.82
Pour la Belgique, en 1918	7,577.00
Pour l'église de Ste-Sabine, 1918	4,288.48
Pour les huttes des soldats	650.00
Pour l'Hôtel-Dieu du S.-C., en 1919	5,366.28
Pour les Écoles d'Ontario, en 1919	423.31
Pour la St-Vincent-de-Paul, dans les églises de la ville	7,000.00
Total	$ 599,129.93

Malheureusement, ce n'est qu'un chapitre de la charité généreuse du diocèse de Québec. Que d'autres œuvres sont venues chercher ici des secours de toutes sortes ; que de mains se sont tendues et ont recueilli des aumônes abondantes sans que nous puissions jamais en enregistrer le total.

Tous les généreux missionnaires de l'Asie, dont les travaux apostoliques reposent uniquement sur les ressources du monde chrétien, qui sont venus en Amérique demander à leurs frères de les aider, ont reçu largement.

Missions de Chine et du Japon, de la Corée et de l'Afrique, de l'ouest et du nord américain : orphelinats, hôpitaux, refuges, asiles de toutes sortes et de tous lieux ont pu puiser dans le trésor de la charité québécoise sans jamais en tarir la source ni en diminuer l'abondance.

Pourquoi ne pas mentionner la générosité si féconde du clergé diocésain et de plusieurs laïques en faveur de l'œuvre de la presse catholique ? Les dons généreux de ces apôtres n'ont-ils pas rendu possible la réalisation des désirs de Son Éminence et du Souverain Pontife. Sans cette générosité eut-il été possible de fonder un journal essentiellement catholique, dont l'influence se fait sentir non seulement chez ses nombreux lecteurs, mais, aussi, chez les autres journaux qui sont obligés de se montrer plus chrétiens ?

Pourquoi ne pas dire un mot aussi des aumônes nombreuses et constantes que recueillent chaque année, chaque mois, chaque semaine, les institutions charitables du diocèse. Si chacune de ces institutions garde un souvenir reconnaissant de ces dons, souvent, ils ne sont inscrits qu'aux cieux et il nous est impossible d'en donner le détail pour montrer l'étendue de la charité des fidèles.

De temps en temps, on lance un mouvement en faveur d'une institution. On peut voir alors la manifestation publique de cette générosité, comme pour la souscription en faveur de l'université Laval. Mais, est-ce à dire que la charité des fidèles se limite à ces grands concours ?

Ces concours seraient nuls si l'habitude de donner et de donner abondamment ne tenait pas les cordons de la bourse sans cesse déliés.

Cette somme de six cent mille piastres que le Secrétariat a enregistrée au cours des vingt dernières années n'est qu'un indice de ce que les fidèles du diocèse ont donné.

Avant de terminer, disons un mot des aumônes beaucoup plus précieuses, beaucoup plus fécondes que le diocèse de Québec ne cesse de prodiguer à la cause de Dieu.

La charité est une source de bénédictions et Dieu bénit le diocèse de Québec en multipliant les vocations sacerdotales et religieuses.

Non seulement les appels de Dieu suffisent à alimenter les besoins de l'Église de Québec, mais ils permettent d'envoyer aux quatre coins du monde des missionnaires qui agrandissent la vigne du Seigneur.

L'Afrique est, probablement, de toutes les régions de missions, celle qui a le plus bénéficié de la générosité de Québec. Plus de cinquante religieux et religieuses du diocèse se sont déjà dévoués à l'évangélisation de ce pays lointain, depuis vingt ans ; l'ouest canadien, le nord, l'Asie, ont reçu leur large part de recrues apostoliques. Mais, c'est surtout chez nos frères des États-Unis que se sont dirigés, en plus grand nombre, nos prêtres et nos sœurs.

Sans doute, le travail apostolique, dans ces régions, n'était pas aussi dur, aussi pénible que dans les pays de l'Orient ; mais, qui doutera de sa nécessité, de son opportunité, de sa fécondité, pour la conservation de la foi et de ses plus forts soutiens, la langue et les traditions ancestrales ? Il faut lire les belles pages du *Canada apostolique* sur ce sujet pour comprendre l'importance de ces missions de conservation et en apprécier tout le mérite.

Si nous avons, dans la Nouvelle-Angleterre, tant de paroisses richement dotées, si nous avons là, une population de deux millions d'âmes, pourvue d'écoles catholiques et bilingues, de couvents, d'orphelinats, de collèges, d'hôpitaux et d'hospices, ne le devons-nous pas à l'esprit apostolique de nos prêtres et de nos religieuses de la province de Québec où notre diocèse a une large part ?

Fille aînée de l'Église, renommée dans le monde entier par sa générosité apostolique, la France a établi, sur les bords du Saint-Laurent, une fille qui restera toujours digne de sa mère.

J.-Albert Foisy

LE RÉVEILLON DE NOEL (*Composition d'Edmond-J. Massicotte*) [1]

DIFFERENCE

Vautré dans le ruisseau, un ivrogne entend ronfler une automobile qui passe en trombe.

— Et dire, grogne-t-il, que l'alcool la fait marcher, elle!

PLAINTES D'UN TAILLEUR

Le Tailleur se plaint à un ami, de son fils :

— Ah ! mon cher, ne m'en parlez pas, il me désole. Pour s'amuser, il est toujours prêt, mais pour travailler, c'est une autre " paire de manches ". Il " essaye " de tout et ne réussit à rien. Il a voulu faire du théâtre et n'a remporté que des " vestes " ; il mène une existence " décousue " qui lui prépare bien des " revers ". Quand on le croit à la maison, " il est ailleurs ". Pour me tirer de l'argent, il invente des ruses grossières, c'est " cousu de fil blanc ". Enfin, je vous le dis : il est " complet ! "

[1] C'est à la bienveillance de M. Massicotte que nous devons de pouvoir présenter aux lecteurs de *l'Almanach* plusieurs compositions du terroir qui portent sa signature. Ces gravures et plusieurs autres, de même inspiration et d'excellente facture, dues au crayon ou à la plume de M. Massicotte, sont en vente au Secrétariat de l'Action Sociale Catholique. Elles sont imprimées sur papier chamois, format 12x8½ pcs, fixé lui-même sur fort papier toile, blanc, de 17½x14½ pcs

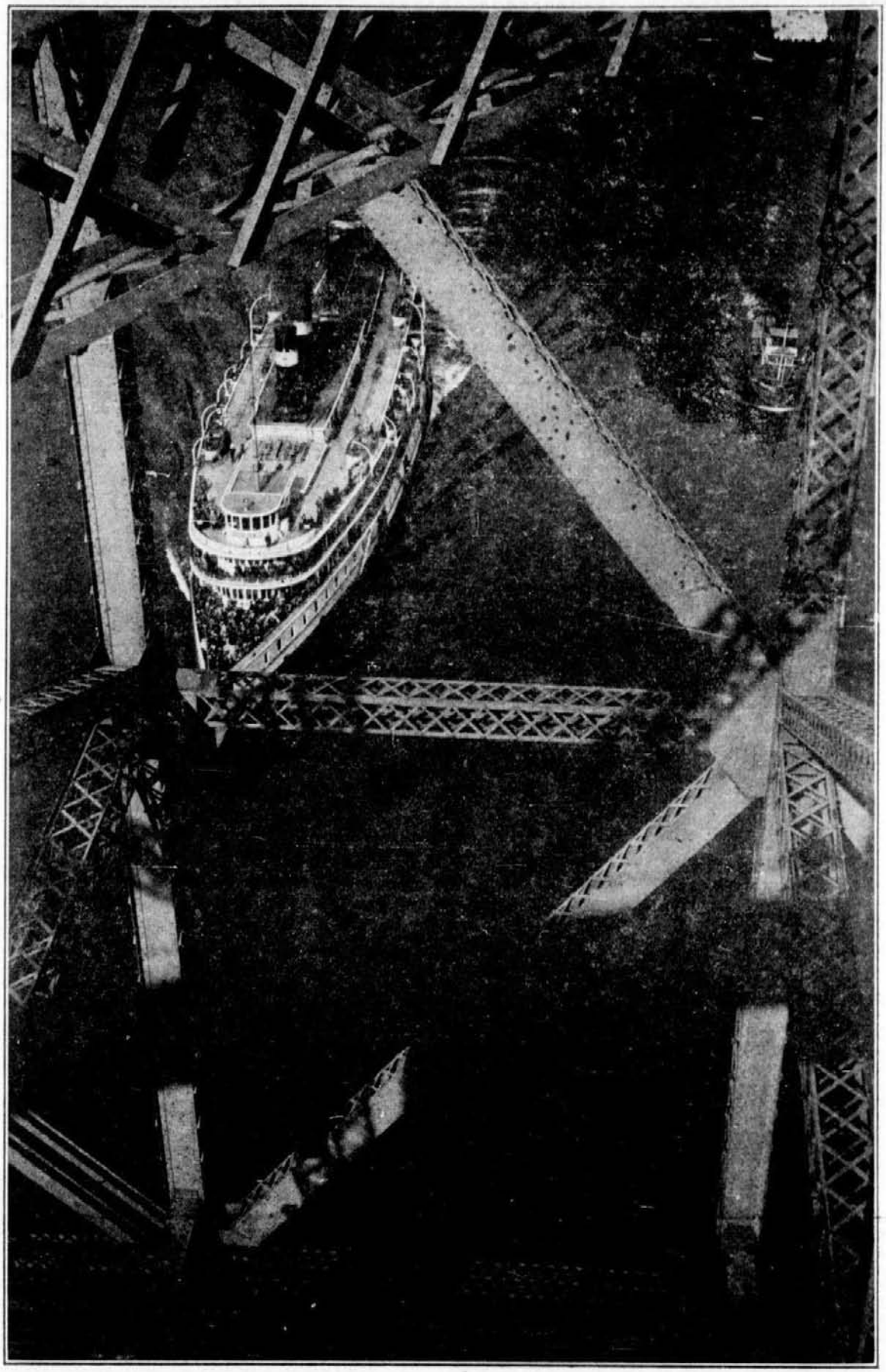

DANS LES CHARPENTES DU PONT DE QUÉBEC

La Vie religieuse

DU 1ER NOVEMBRE 1919 AU 1ER NOVEMBRE 1920

Par M. l'abbé J.-T. NADEAU

NOVEMBRE

1 — La Ville de Québec reçoit la visite de S.E. le Cardinal Mercier.

4 — Décès de Mgr A. Hamel, curé de S. Joseph de Biddeford.

9 — Mort de Mgr Baunard, recteur honoraire et ancien recteur de l'Université catholique de Lille, écrivain de grand mérite, âgé de 92 ans.

11 — Décès de S. E. le cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne.

23 — Le T. Rév. Kingsman, évêque anglican du Delaware, abjure l'hérésie protestante entre les mains de S. E. le cardinal Gibbons et il entre au grand séminaire de Baltimore.

24 — Encyclique de S. S. Benoît XV à l'épiscopat du monde entier pour demander des secours en faveur des enfants affamés de l'Europe Centrale.

26 — Décès de M. l'abbé F. Garneau, ancien curé de St-Roch des Aulnaies.

30 — Lettre apostolique sur les missions. Le Chef de l'Eglise encourage vivement à développer cet apostolat catholique, il invite les Congrégations religieuses à s'aider mutuellement et exhorte fortement les évêques à former un clergé indigène capable de diriger les chrétientés constituées.

DÉCEMBRE

1 — Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Canton, est nommé visiteur apostolique en Chine.— Mgr Ropp, archevêque de Mohilew, relâché par les bolcheviks, entre à Varsovie.

13 — Décès de M. l'abbé F.-X.-Jules Lortie, curé de Curran.

14 — A bord du cuirassé "Duguay-Trouin" S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, part, comme représentant de la France, pour l'Orient.

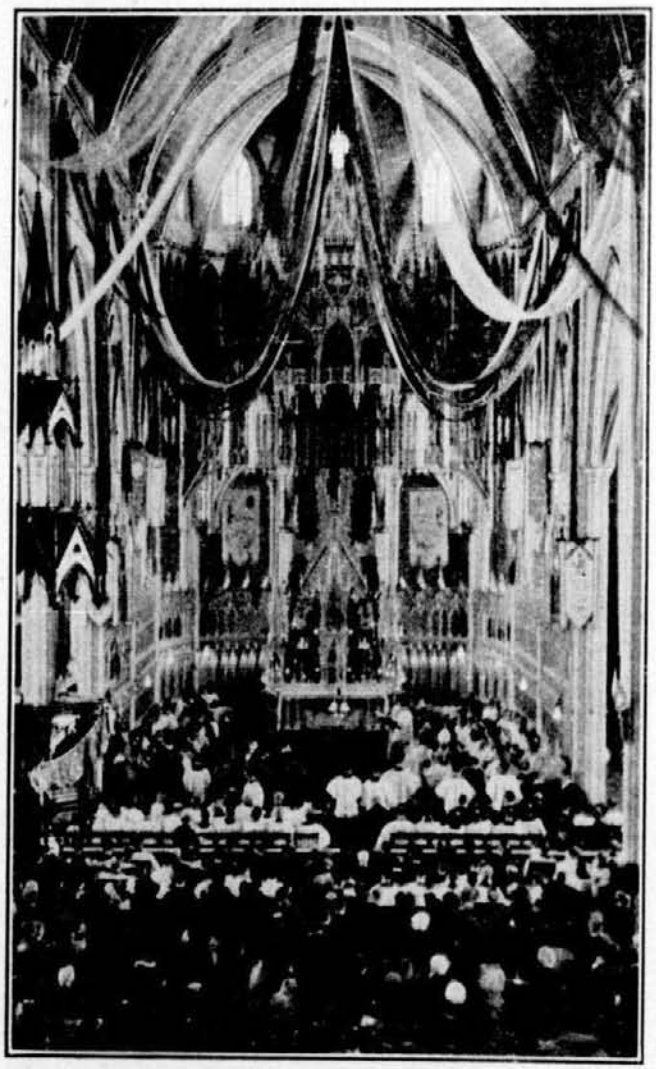

SACRE DE MGR LÉONARD
DANS LA CATHÉDRALE DE RIMOUSKI, LE 25 FÉVRIER 1920

17 — Décès du cardinal de Cos y Macho, archevêque de Valladolid.

17-18 — Consistoire public et secret. S. S. Benoît XV publie le cardinal Bertram (créé *in pcto* le 4 déc. 1916) et crée les cardinaux Camassei, patriarche de Jérusalem, Sili, archevêque titulaire de Césarée, Soldevilla y Romero, archevêque de Saragosse, Valfré di Bonzo, archevêque de Trébizonde et nonce à Vienne, Kakowski archevêque de Varsovie, et Dalbor, archevêque de Gnesen Posen, ces deux derniers, polonais.

18 — Les évêques d'Irlande, dans une lettre énergique, protestent contre le projet de bill d'inspiration protestante que l'Angleterre veut leur imposer au sujet de l'éducation des enfants.

23 — Imposantes obsèques de l'hon. sénateur Landry à la Basilique de Québec. S. E. le card. Bégin chante le service. Mgr Latulipe, évêque d'Haileybury, prononce l'oraison funèbre.

24 — Arrivée de S. E. le cardinal Dubois à Jérusalem. Brillante réception au Saint-Sépulcre.

26 — Décès de Mgr Fabre, évêque de St-Denis (Ile de la Réunion).

30 — MM. A.-B. Dupuis, de Québec, P.-G. Roy, de Lévis, sont nommés commandeurs de l'Ordre pontifical de S.-Grégoire le Grand ; et MM. Cyr. Robitaille, J. Gauthier, Naz. Fortier, de Québec, et B. Lalime, de Lyster, sont nommés chevaliers du même Ordre.

JANVIER

3 — Funérailles, à Valence, de S. G. Mgr de Gibergues, évêque de cette ville, mort quatre jours auparavant.

2 — Sur le Mont des Oliviers, bénédiction, par S. E. le card. Dubois, de la première pierre de la basilique votive qui doit être érigée en l'honneur du Sacré-Cœur.

8 — Mort de Mgr J.-L. Guertin, vicaire général de St-Hyacinthe.

10 — Incendie de l'église de St-Léonard d'Aston (dioc. de Nicolet).

12 — Naufrage de l'"Afrique", au large de Rochefort. Près de six cents morts, dont Mgr Jalabert, vicaire apostolique de la Sénégambie, et dix-huit religieux de la Congrégation du Saint-Esprit, retournant avec lui dans leurs missions.

15 — Le gén. de Castelnau est élu président général de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, en France. Il succède au comte de Mun.— Le Saint-Siège excommunie un groupe de prêtres tchéco-slovaques, qui, soutenus par le gouverne-

ment de leur pays, ont exigé de Rome des réformes incompatibles avec leur état et organisent un schisme.—Organisation, à Montréal, de l'Union des Cultivateurs de la Province de Québec, association au programme économique à base de véritables coopératives, au programme social en conformité avec l'encyclique " Rerum Novarum " de Léon XIII.

18 — Décès de S. G. Mgr Th.-Fr. Barry, évêque de Chatham depuis 1902. Il fut ordonné prêtre en 1866, sacré évêque coadjuteur de Mgr Rogers en 1899.— Destruction de l'église de St-Malo d'Aukland par un incendie.

23 — Ouverture, à Paris, du Congrès fédéral de l'Association catholique de la Jeunesse française, le premier depuis 1914. Parmi les principaux orateurs du Congrès citons le général de Castelnau, une des plus attachantes figures de la guerre et du catholicisme français. La place du héros du Grand Couronné de Nancy, du chef devant lequel les généraux allemands eux-mêmes se découvrent avec respect, se trouve naturellement à la tête des jeunes. L'A. C. J. F., qui, avant la guerre, comptait 140,000 membres, a perdu 20,000 des siens au front.

24 — Mort, à Québec, du R. P. Et. Gauvreau, O. P., et, à l'Islet, de M. l'abbé L.-A. Casgrain, ancien curé de S.-Mathieu de Fall-River et doyen d'âge du clergé du diocèse de Québec.

est encourageante. Déjà ils sont 10.000 à Montréal, alors qu'en 25 ans l'Internationale n'y a enrégistré que 32,000 membres.

22— Lecture dans toutes les églises des Etats-Unis d'une longue et très importante lettre collective adressée aux catholiques américains par le cardinal Gibbons et tous les archevêques et évêques catholiques de ce pays, au nombre de cent un. C'est la première fois, depuis trente-cinq ans, c'est-à-dire depuis le troisième concile plénier de Baltimore en 1884, que la hiérarchie catholique des Etats-Unis adresse une lettre collective aux fidèles de ce pays. Le cardinal Gibbons est le seul survivant des 76 évêques qui signèrent la lettre pastorale adressée aux sept millions de catholiques américains, en 1884. Il y a aujourd'hui plus de 20 millions de fidèles et 101 évêques catholiques aux Etats-Unis, outre les évêques " in partibus " et les auxiliaires. Un vaste programme de coordination des efforts et de l'activité des catholiques est développé dans ce grave document.

25 — Sacre de S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouski, au milieu d'un vaste concours de clergé et de fidèles. S. E. le cardinal Bégin consacre le nouvel évêque, assisté de NN. SS. Forbes, évêque de Joliette, et Leblanc, évêque de S.-Jean (N.-B.).

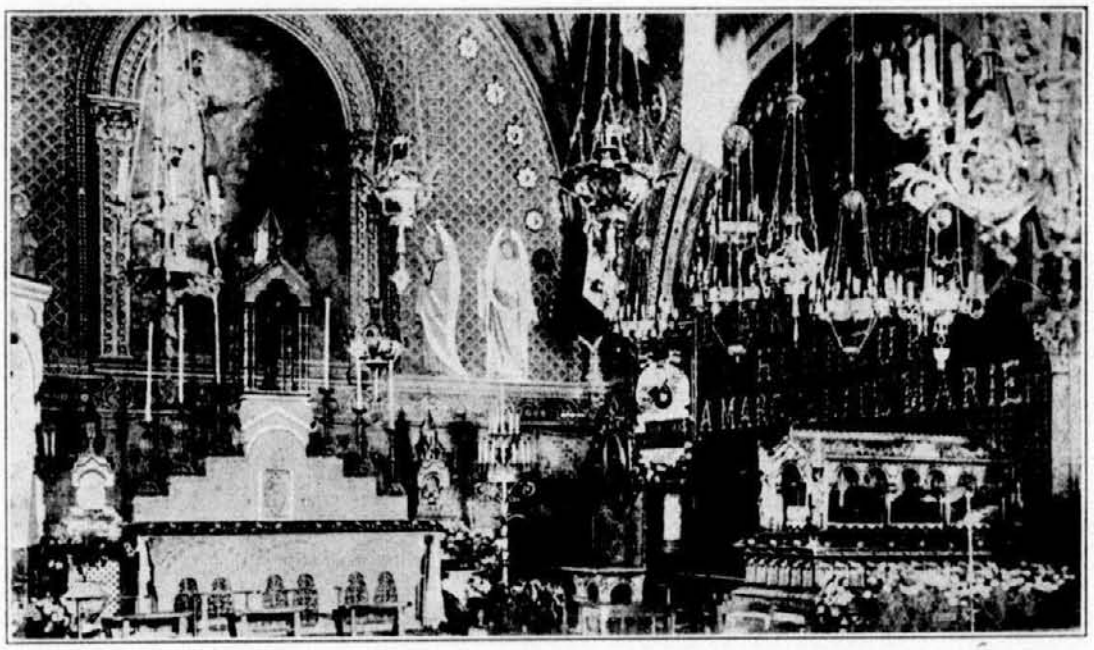

CHAPELLE DE LA VISITATION ET TOMBEAU DE SAINTE MARGUERITE-MARIE
A PARAY-LE-MONIAL

27 — L'abbé Nommesch, curé de Bettembourg, est nommé évêque de Luxembourg.

28 — Au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, décès de M. l'abbé J.-B. Soulard, ancien curé de la Pointe-aux-Trembles.

FÉVRIER

5 — Congrès, à Washington, de femmes catholiques représentant 9,000 sociétés féminines catholiques des Etats Unis.

10 — Décès du R. P. J.-A. Trudelle, rédemptoriste, supérieur du Monastère de Ste-Anne-des-Chênes (Manitoba).

11 — Décès, à Rome, du cardinal Rinaldini, ancien nonce papal à Bruxelles et à Lisbonne. Il était âgé de 78 ans, et cardinal depuis 1907.— A Moulins, sacre de Mgr de la Celle, évêque de Nancy.

13 — A l'Assomption, décès, à l'âge de 87 ans, de M. l'abbé Arcade Laporte, doyen d'âge du clergé de Montréal.

16.— Les Sulpiciens de Montréal souscrivent un million pour l'Université catholique de Montréal. Les partisans de l'enseignement obligatoire et sans Dieu continueront de crier que le clergé ne fait rien pour l'éducation.

20 — Les syndicats catholiques et nationaux de Montréal, au nombre de neuf, organisent leur Conseil Central. La situation

S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec, prononce le sermon de circonstance. — A S.-Albert (Sask.), décès du R. P. Moulin, O. M. I., à l'âge de 90 ans, dont 60 consacrés aux missions.

26 — Mgr Omer Cloutier, représentant de S. E. le card. Bégin à Rome, est nommé protonotaire apostolique.

27 — A Hull, décès de M. l'abbé A.-L. Mangin, ancien curé de Masson et fondateur des Sœurs Servantes de Jésus-Marie, de Hull.

MARS

1 — Grandes fêtes à Bordeaux en l'honneur du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, sous la présidence de M. Deschanel. Le Président est reçu solennellement par S. E. le card. Andrieu à la cathédrale, où il assiste à une messe d'actions de grâces. Cette démarche, la première du genre depuis la Séparation, est l'indice de la reprise prochaine des relations entre la France et le Vatican.—La cause des martyrs de l'Ouganda donne lieu, à Rome, à un discours très important du Souverain Pontife. Partant de ce principe que Dieu donne toujours, au moment voulu, à ses fidèles, les grâces nécessaires pour tout affronter (l'exemple des futurs saints

en est une preuve), il a conjuré les chrétiens de nos jours d'être fidèles aux grâces qui leur viennent. Qu'ils bannissent le respect humain ; qu'ils consacrent leurs familles au Sacré-Cœur ; qu'ils ne craignent pas d'entrer dans les associations pieuses recommandées par l'Eglise.—Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, est désigné comme administrateur apostolique du diocèse de Carthage, afin de permettre au primat d'Afrique, Mgr Combes, de goûter un repos bien mérité, après trente-neuf années d'épiscopat.

4 — Au collège d'Edmonton, décès du R. P. Renaud, s. j..

5 — Mgr Cusin, vicaire général d'Annecy, est nommé coadjuteur de Mgr Gély, évêque de Mende.— Décès de S. G. Mgr Renou, archevêque de Tours.

10 — Mort de S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, à l'âge de 70 ans. D'abord coadjuteur de Mgr Grandin en 1897, il devenait évêque de S.-Albert en 1902, puis archevêque d'Edmonton en 1912.

11 — Le gouvernement français vote la reprise des relations avec le Saint-Siège.

14 — Un incendie détruit l'église de S.-Joseph de Buckingham.

17 — A Rome, mort du cardinal Giustini, préfet de la S. Congrégation des Sacrements.— L'église d'Emmaüs (Palestine) est élevée à la dignité de basilique mineure.

22 — Destruction de l'Ecole Normale de Nicolet par un incendie.

23 — A Québec, mort de M. l'abbé H. McGratty, ancien curé de Valcartier.

24 — Par décret de la S. C. des Rites, Notre-Dame de Lorette est proclamée patronne des aviateurs; et au rituel est adjointe la formule de la bénédiction des avions. — Arrivée, à Rome, de M. Doulcet, plénipotentiaire français, chargé d'entrer en pourparlers avec le Saint-Siège pour la reprise des relations officielles entre l'Eglise et la France.— Retour, à Paris, du cardinal Dubois et des membres de la Commission française en Orient.

27 — Mort de M. l'abbé L.-H. Carrier, curé de S.-Séverin (Beauce).

LE R. P. DANDURAND, O. M. I.,
SOUHAITANT LA BIENVENUE AU PRINCE DE GALLES.

Le R. P. Dandurand, de St-Boniface, est âgé de 101 ans. Il est en excellente santé, voit et entend bien, a bonne mémoire et dit la messe chaque jour. Il est probablement le doyen du clergé catholique du monde entier.

AVRIL

1 — Au Portugal, les catholiques fondent un Centre catholique. Ce n'est point un parti politique, mais une organisation qui, respectueuse de la forme de gouvernement adoptée par le pays, s'efforcera de lutter contre les idées hostiles à la liberté et à l'action de l'Eglise, ainsi qu'aux véritables intérêts populaires. Etabli par diocèse et par paroisse, le Centre catholique a l'entière approbation de l'autorité ecclésiastique, et il demeure sous son contrôle. Après une vie de marasme et de sommeil, comme celle de trop de nos catholiques, qui les a menés aux abîmes, après tout ce qu'ils ont souffert de la Révolution depuis 1910, les catholiques se sont ressaisis. Devenus des combattifs, ce qu'ils eussent dû être toujours, ils ont aidé Sidonio Paes à détrôner les jacobins terroristes qui ruinaient le pays. Puis, Paes assassiné par les balles des loges maçonniques, et la situation devenant sombre, ils ont vu que, pour obtenir des résultats durables, il leur fallait s'organiser solidement sous la direction de l'Eglise.

3 — Deux évêques et plusieurs missionnaires français sont expulsés de l'Afrique Orientale par les Anglais, au vu et au su des Noirs, stupéfiés de voir pareil traitement infligé à des évêques et à des prêtres. D'autres missionnaires français arrivant d'Europe se voient refuser l'entrée du pays. Tout cela se fait encore probablement au nom du " droit, de la civilisation et de la justice ". Le protestantisme et l'Islamisme profitent, là-bas, de l'expulsion et du manque de missionnaires catholiques.

7 — A Valleyfield, installation du nouveau chapitre de la Cathédrale.

12 — Mort de Mgr Déchelette, évêque d'Evreux.

14-15 — Séances de la Journée diocésaine des Œuvres du diocèse de Québec, sous la présidence de S. G. Mgr Roy. Devant un auditoire d'élite il est question des Œuvres de presse, des Bulletins paroissiaux, de la Tempérance, des Questions ouvrières, des Sociétés coopératives agricoles.

17 — Troisième centenaire de naissance de la vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal. A la Maison Mère de la rue Sherbrooke, à Montréal, comme dans les 153 établissements où, dans notre pays et même à l'étranger, les Sœurs distribuent le bienfait de l'éducation chrétienne à plus de 12,000 jeunes filles, les fêtes se déroulent pour commémorer cet heureux anniversaire. Depuis sa fondation, 3,380 religieuses ont fait partie de l'Institut. Présentement elles sont au nombre d'environ 1,880.

18 — Mort, à St-Damien (Bellechasse), de M. le chanoine J.-O. Brousseau, curé-fondateur de la paroisse, fondateur de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours et de la Congrégation des Frères de N.-D. des Champs, fondateur et soutien de belles œuvres d'orphelinat agricole et de refuge pour l'indigence, un véritable ami et bienfaiteur du peuple. — Départ de S. E. le cardinal Bégin pour Rome.

20 — Décès de Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix-en-Provence.

22 — Au Vatican, Consistoire dans lequel les avocats ont défendu la cause de la canonisation du bienheureux Gabriel et des bienheureuses Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc. Le Pape a tenu, de plus, un Consistoire secret dans lequel il a préconisé de nouveaux évêques.

23 — A S. Basile (Portneuf), mort de M. l'abbé C.-E. Frenette, ancien curé de S.-Jean Port-Joli.

25 — Bénédiction de l'église de Limoilou par S. G. Mgr Roy. Sa façade et sa nef en font un des plus beaux édifices religieux de la région.

MAI

8 — Décès de M. l'abbé F. Tétreau, curé de Drummondville.

9 — Béatification de la vén. Louise de Marillac, co-fondatrice des Filles de la Charité.

13 — A Rome, canonisation de sainte Marguerite-Marie et de saint Gabriel de l'Adolorata. La cérémonie est rehaussée par la présence de 43 cardinaux, de plusieurs centaines d'évêques français et italiens, du corps diplomatique, de M. Doulcet, représentant le gouvernement français, et de milliers de pèlerins. Un des frères de s. Gabriel est présent à la canonisation.— Graves événements en Irlande, 50 casernes et 20 bureaux de percepteurs détruits par les troupes sinn-feiners.

15 — Décès du cardinal Boschi, évêque de Frascati.— MM. les abbés Gaire, Marois et Grandbois, de l'archidiocèse de Régina, sont nommés prélats domestiques de Sa Sainteté; et l'hon. Alphonse Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, est nommé commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

16 — A Saint-Pierre de Rome, la cérémonie de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc s'est déroulée avec tout l'éclat que l'on pouvait rêver. Une foule immense emplissait la basilique. M. Hanotaux représentant du gouvernement français, occupait une tribune spéciale, la première place d'honneur. Plus de deux cents évêques, presque tout l'épiscopat français, près de cinquante cardinaux, plus de quatre-vingts parlementaires français, ayant à leur tête le gén. de Castelnau et le chan. Collin, donnaient à la cérémonie, toujours si grandiose, un caractère vraiment exceptionnel.

21 — A Montréal, décès du R. P. C. E. Barolet, rédemptoriste.

23 — Béatification du vén. Olivier Plunkett, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, martyrisé à Londres en 1681.— Le Pape envoie à l'épiscopat du monde entier une Encyclique touchant la réconciliation chrétienne et la paix. Le Souverain Pontife y dit la nécessité d'éliminer les germes de discorde qui nuiraient aux intérêts temporels eux-mêmes de l'humanité. Il y rappelle solennellement que la charité doit régner non seulement entre les individus, mais encore entre les peuples chrétiens, les exigences de justice restant sauves.

24 — Mort de M. l'abbé V.-P. Jutras, curé de La Baie du Febvre. Patriote ardent et littérateur de mérite.

27 — Décès de Mgr Péchenard, évêque de Soissons.

30 — Fêtes grandioses à Rome et en France : à Rome, à l'occasion de la béatification de la bienheureuse Anna-Maria Taïgi ; en France, en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc.— MM. les abbés Déziel, curé de Beauport, David Gosselin, curé de Charlesbourg, Arsenault, procureur de l'archevêché de Québec, Bouffard, curé de S.-Malo (Québec), sont nommés prélats domestiques de Sa Sainteté.

31 — MM. Art. Paquet, industriel, M.P.P., Pierre Beaulé, ouvrier, Ls Emond, industriel, Jos. Mercier, échevin, de Québec, sont nommés chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. — Approbation par le Saint-Siège de la Congrégation des Sœurs de Jeanne d'Arc.

LA CHAPELLE DU COLLÈGE DE LÉVIS

JUIN

1 — S. G. Mgr Roy, archevêque titulaire de Séleucie et auxiliaire de S. E. le cardinal Bégin, est nommé coadjuteur " avec future succession ".

1-3 — Congrès international de chant grégorien, à New-York.

4 — Mort de Mgr A. Déziel, curé de Beauport.

6 — Fête-Dieu. La procession de la Fête-Dieu se fait dans les rues, dans une foule de paroisses, en France, où on ne l'avait pas vue depuis 1905. A Montauban, Mgr Marty, malgré les défenses des sectaires de la municipalité interdisant la procession, sort fièrement avec les fidèles dans la ville. Il est bousculé, frappé par la police, qui arrête un prêtre et un professeur du Lycée, mais qui est bientôt débordée et culbutée. Et le cortège reste maître de la rue. C'est comme cela que la liberté se reconquiert. Cet acte a plus fait pour la cause de la justice que vingt ans d'éloquentes protestations.— A Rome, cérémonie de béatification des martyrs de l'Ouganda.

6 — Huitième centenaire de la fondation de l'Ordre des Prémontrés, par saint Norbert, en 1120.

8 — Cinquantenaire de fondation du Couvent des Sœurs de Jésus-Marie, à Sillery. Grandes fêtes à cette occasion.

11 — Grande démonstration en l'honneur du Sacré-Cœur, à Québec. 30,000 hommes, portant des cierges allumés, prennent part à la procession du S. Sacrement faite au cours de la soirée, dans les rues de la ville brillamment décorées. Au reposoir, sur l'Esplanade, le maire, en présence d'une foule de plus de 75,000 personnes, consacre la ville au Sacré-Cœur.— Mgr Ross, vicaire général de Rimouski, est nommé protonotaire apostolique, et MM. les abbés Sylvain et Carbonneau, du même diocèse, sont nommés prélats domestiques de Sa Sainteté.

13 — A Rome, béatification des quatre Filles de la Charité d'Arras et des onze Ursulines de Valenciennes mises à mort pendant la Révolution en haine de la foi.

20 — A Amiens, sacre de Mgr de Bois de la Villerabel, auxiliaire avec future succession de Mgr l'Archevêque de Tours.

21 — Grandes fêtes au Séminaire de Rimouski à l'occasion du cinquantième anniversaire de fondation de cette maison.

21-26 — Semaine sociale de Montréal, la première tenue au pays.

22 — Mgr Binet, vicaire général de Soissons, est nommé évêque de ce diocèse.

27 — Bénédiction de la première pierre de l'église du T. S. Sacrement, sur le chemin Ste-Foy, par S. E. le cardinal Bégin.— Dix-septième congrès fédéral de l'A. C. J. C.. M. Guy Vanier est élu président général en remplacement de M. le Dr G. Baril.

29 — Sacre de Mgr Paget, évêque de Valence.

30 — Le président Ebert, à Berlin, reçoit Mgr Pacelli, nonce apostolique. Le président a promis l'" entière liberté de conscience", et a ajouté: "Les rapports entre les peuples européens doivent être rétablis dans un esprit de paix et de confiance. L'Allemagne est décidée à y collaborer de toutes ses forces."

JUILLET

1 — A St-Hyacinthe, premier Congrès des Œuvres de la jeunesse ouvrière de Québec, Montréal, St-Hyacinthe et Lévis.
5 — Mgr Charost, évêque de Lille, est nommé archevêque coadjuteur de Rennes, et Mgr Quilliet, évêque de Limoges, est nommé évêque de Lille.
6 — A Gravelbourg (Sask.), septième convention de l'Association catholique Franco-Canadienne de cette province.— A S.-Nicolas (Lévis), grandes fêtes à l'occasion du cinquantenaire de fondation du Couvent des SS. de la Charité.
11 — Au Vatican, lecture solennelle du décret proclamant l'héroïcité des vertus du Vénérable Champagnat.
11 — Au mont Sainte-Odile, lieu de pèlerinage célèbre de la Lorraine, fêtes du douzième centenaire de la mort de sainte Odile, patronne de la région.
14 — Décès, à Aix-en-Provence, de S. G. Mgr Albert Pascal, évêque de Prince-Albert, à l'âge de 72 ans.
18 — Cinquantenaire de la proclamation, par Pie IX, du dogme de l'Infaillibilité pontificale.
25 — " Motu proprio " de S. S. Benoît XV relatif au cinquantenaire de la proclamation du patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle. Le Souverain Pontife, à cette occasion, donne des conseils souverainement opportuns sur la famille et sur les rapports du capital et du travail.
26 — Mgr Rivière, évêque de Périgueux, est nommé archevêque d'Aix.—Fête de ste Anne. A Ste-Anne de Beaupré plus de 10,000 pèlerins; 120 messes célébrées et 7,000 communions distribuées dans le sanctuaire, ce jour-là.
28 — Mgr Lemaître, d. P. B., vicaire apostolique du Sahara, est nommé coadjuteur de Mgr Combes, archevêque de Carthage.
30 — Ouverture du Congrès catholique anglais à Liverpool, sous la présidence du cardinal Bourne, qui, dans son discours d'ouverture, s'élève contre la protection accordée aux juifs en Terre Sainte par le gouvernement de Londres.— Mgr Chauvin, vicaire général de Laval, est nommé évêque d'Evreux.
31 — A Ste-Marie de la Beauce, troisième convention générale de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

AOUT

8 — A Einsiedeln (Suisse), Congrès international catholique pour la protection des intérêts catholiques menacés en Palestine.
11 — A Rome, décès de Mgr Sardi, archevêque titulaire de Césarée, assesseur à la S. C. de la Consistoriale : un grand ami et défenseur des Canadiens-Français.
20 — Décès de M. le chan. R. Décarie, curé de S.-Henri de Montréal, à l'âge de 75 ans.
21 — Consécration solennelle de la république de Colombie au Sacré-Cœur en présence du président Marco Suarez, des archevêques et évêques du pays, des ministres et députés et d'une grande foule de peuple.
22 — Mort, à Montmagny (France), de M. le chanoine Garnier, apologiste et conférencier éloquent, fondateur de la Ligue de l'Évangile et du journal le *Peuple français*.
22 — Le premier évêque letton en Lettonie, Mgr A. Springowitschs, évêque de Riga, est sacré au centre de la vie religieuse de la République, au monastère d'Alone.
24 — Sacre de Mgr Binet, évêque de Soissons, successeur de Mgr Péchenard. La cérémonie a lieu dans la cathédrale dont la nef fut dévastée par les bombes allemandes.
25 — Fondation du premier quotidien catholique de langue anglaise aux États-Unis : le *Daily American Tribune*.
29 — Décès de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris.
30 — Bénédiction de l'église de S.-Louis de Courville par S. E. le card. Bégin. C'est la première église de la région construite totalement à l'épreuve du feu avec voûtes en briques et ciment.

SEPTEMBRE

1 — A La Croix (Var), obsèques de S. G. Mgr Duret, ancien supérieur général de la Congrégation des Missions Africaines, vicaire apostolique du Delta du Nil.
2 — Décès du cardinal Guisasola, archevêque de Tolède, primat d'Espagne.
5 — Mgr Légasse, évêque d'Oran, est nommé évêque de Périgueux, où il remplace Mgr Rivière, transféré à l'archevêché d'Aix-en-Provence.
4 — Obsèques du cardinal Amette. Cinq cardinaux, le patriarche des Arméniens, près de cinquante autres évêques, un nombreux clergé sont présents ainsi que M. Millerand, MM. Isaac et David, membres du ministère, le représentant du président de la République, le maréchal Pétain, les généraux Lyautey et Mangin Les grands corps de l'État, l'Institut, le Parlement sont très bien représentés aussi.
6 — A l'occasion du sixième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Benoît XV, le Sénat, le Parlement et la Cour suprême du Brésil décident, à l'unanimité, que la Lettre Pontificale sur la Paix sera enregistrée et publiée avec les actes du Parlement. Voilà qui est digne d'un pays catholique.
7 — S. G. Mgr Henri O'Leary, évêque de Charlottetown (I. P. E.), est nommé archevêque d'Edmonton.
9 — Mgr P. Chiasson, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, est nommé évêque de Chatham.
10 — Mgr Ls O'Leary, évêque auxiliaire de Chatham, est nommé évêque de Charlottetown, (I. P. E.).
12 — Le R. P. Dandurand, O. M. I., de St-Boniface, célèbre le 79ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est âgé de 101 ans, dit la messe tous les jours, lit facilement, voit et entend bien et conserve intacte sa mémoire.—Bénédiction, par S. E. le card. Bégin, de la nouvelle église de Ste-Foy, un remarquable exemplaire de beau et pur style renaissance, dû aux plans de M. l'abbé Scott, curé de la paroisse, qui a lui-même surveillé et dirigé les travaux.
16 — Décès de M. l'abbé Théodule Delagrave, curé de St-Pierre-du-Sud, (Montmagny), à l'âge de 71 ans.
20 — La grande duchesse Marie-Adélaïde de Luxembourg entre au Carmel de Modène (Italie).
23 — Bénédiction, par S. E. le card. Gibbons, de la pierre angulaire de la basilique de l'Immaculée-Conception, à Washington.
24 — Consécration de l'église de Ste-Flavie (Matane) par S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouski.
26 — Bénédiction de la nouvelle église de Ste-Anne de la Pocatière par S. E. le cardinal Bégin.— Cinquantenaire de fondation de la conférence Saint-Vallier de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec.
30 — Quinzième centenaire de la mort de saint Jérôme.— Encyclique de S. S. Benoît XV à cette occasion.

OCTOBRE

1 — S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, est nommé archevêque de Paris.
4 — Ouverture de la campagne de l'aide à Laval.
5 — Encyclique de S. S. Benoît XV sur saint Ephrem dans laquelle le Pape le proclame solennellement docteur de l'Église universelle.— Le Collège de Lévis fait l'inauguration d'une chapelle funéraire et d'un cimetière, dans le parc sis à l'est de la maison, pour les membres défunts de son personnel enseignant et les anciens élèves prêtres qui désireront dormir le dernier sommeil près de l'Alma Mater. Dans le nouveau cimetière on transporte les corps, exhumés du cimetière de Lévis, des abbés Sauvageau, deuxième supérieur de la maison, Lecours, sixième supérieur, O. Carrier et A. Faucher, professeurs. Le premier supérieur et fondateur, Mgr Déziel, est inhumé dans l'église Notre-Dame. Le troisième supérieur, M. l'abbé Fortier, et le quatrième, M. l'abbé C.-E. Carrier, sont inhumés dans les caveaux, sous le chœur de l'église de S.-Joseph de la Beauce, dont ils ont été tous deux curés après leur départ du Collège.— Mort de Mgr Beaven, évêque de Springfield.
10 — Bénédiction de l'église de S.-Roch de Québec, par S. E. le cardinal Bégin. Inachevée à l'intérieur, elle offre à l'extérieur un aspect fort imposant.
11 — Décès, à Montréal, du R. P. Benoît, O. F. M., à l'âge de 33 ans.
17 — Grandes fêtes à S.-Sauveur de Québec, à l'occasion de l'inauguration du nouveau maître-autel.
20 — A Toronto, célébration du 25e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr McNeil.
27 — Mgr Durand, évêque auxiliaire de Marseille, est nommé évêque d'Oran.
28 — A Laval, sacre de Mgr Chauvin, évêque d'Evreux.

L'ÉGLISE DU T.-S. SACREMENT

(Voir gravure à la page suivante)

Les RR. PP. du Saint-Sacrement, de Québec, ont commencé la construction, sur le chemin Ste-Foy, d'une vaste église en forme de croix latine, de style, un peu modernisé, de la transition du roman au gothique. Elle aura 232 pieds de longueur sur 82 pieds de largeur aux nefs et 118 au transept. Les tours auront 144 pieds de hauteur sur 29 de largeur. La façade, entre les tours, aura 40 pieds de largeur sur 100 pieds de hauteur ; la rose aura 18 pieds de diamètre.

L'intérieur comporte une grande nef, avec triforium et clair étage, flanquée de deux nefs latérales et traversée par un transept de même hauteur et de même largeur qu'elle. Elle aura 192 pieds de longueur sur 42 de largeur et 78 de hauteur. Les nefs latérales auront 20 pieds de largeur sur 30 de hauteur. Le chœur aura 60 pieds de longueur. Le soubassement, voûté comme l'église haute, de même étendue, contiendra, comme elle, 1,400 personnes assises. Cet édifice sera totalement à l'épreuve du feu. Il n'y aura de bois que dans les stalles du chœur, les bancs, le buffet de l'orgue et les portes.

J.-T. N.

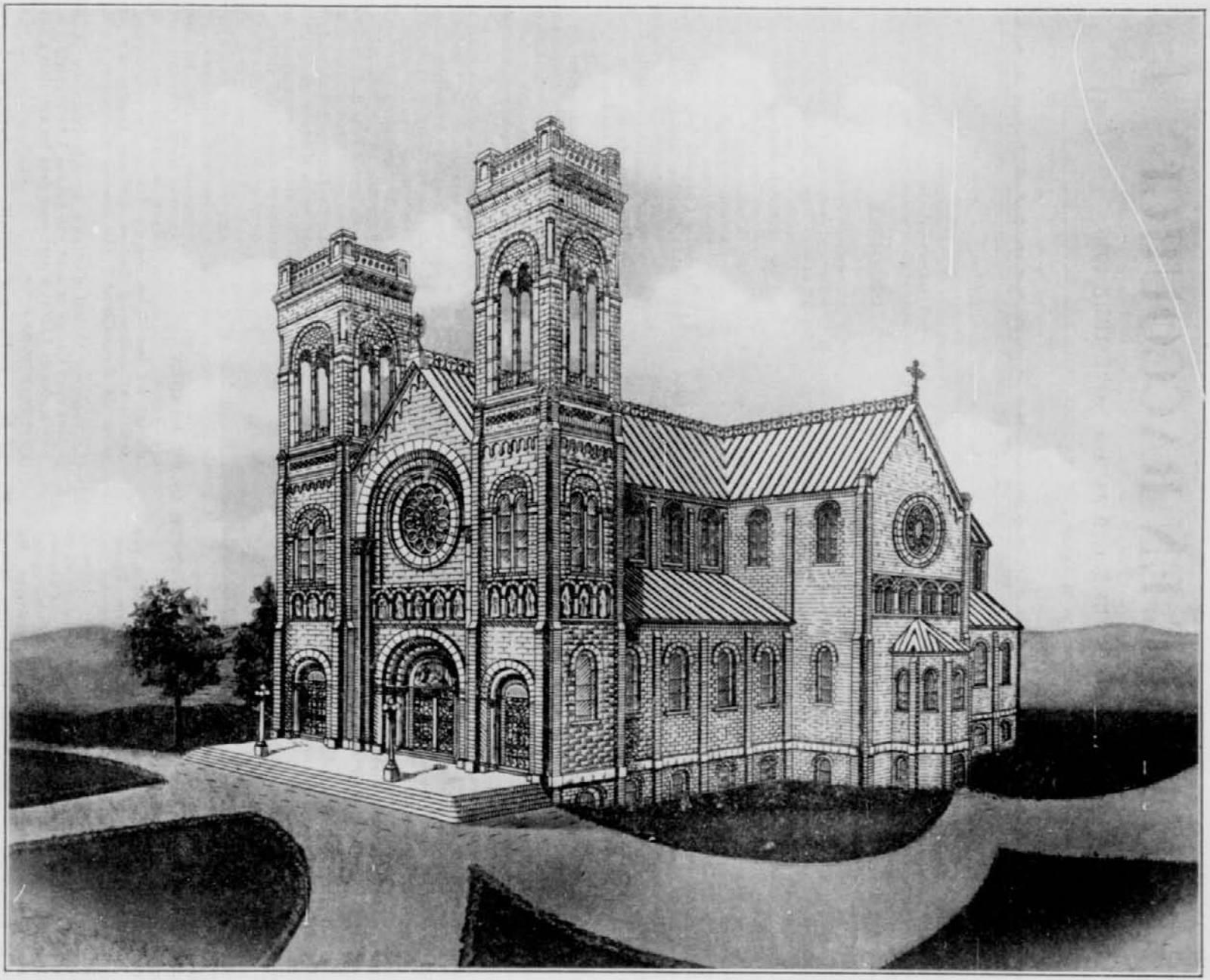

L'ÉGLISE DU TRÈS SAINT SACREMENT (*Dessin en perspective, d'après les plans, par M. Gérard Morissette*)

(Voir page 90)

L'ANNÉE EN RACCOURCI

DU 1ER NOVEMBRE 1919 AU 1ER NOVEMBRE 1920

Par M. l'abbé J.-T. NADEAU

NOVEMBRE

1-2 — Voyage de S. E. le cardinal Mercier à Québec.— Le parti des Fermiers, vainqueur des deux grands partis politiques, dans la récente élection provinciale de l'Ontario, prend possession du gouvernement à Toronto.

3 — Elections à Terre Neuve. Le gouvernement est renversé. Encore un gouvernement de guerre à qui le peuple signifie son congé.

4 — A Strasbourg, M. Clémenceau prononce son grand discours-programme, qui ouvre la campagne électorale.

7 — La situation en Russie n'est pas brillante : Youdenitch et Koltchak sont en pleine retraite.— De nouveaux troubles anti-anglais se produisent en Egypte.

16 — Elections générales en France. Le parti du désordre (radicaux, francs-maçons, socialistes) subit une défaite. Bon signe pour l'avenir. Parmi les élus on remarque le général de Castelnau, le général de Maud'hui, Léon Daudet, Marc Sangnier, MM. les abbés Wetterlé et Muller. — Elections générales en Belgique. Parce que, sous la pression d'un entourage mauvais qui lui fait croire qu'il faut sauver son trône à ce prix, le roi Albert a supprimé le régime, conforme au bon sens, du vote plural, pour instaurer le vote universel pur et simple, les catholiques perdent gros de terrain. De 101 sièges, ils tombent à 73. Les socialistes en ont 76 et les libéraux 38.— Élections en Italie. Là aussi les socialistes gagnent beaucoup de terrain.

22 — Le feu détruit le pavillon principal de l'Université Laval à Montréal.

25 — Le Prince de Galles s'embarque à Halifax pour l'Angleterre.

27 — Rejet du traité de Versailles et du pacte de la Ligue des Nations par le Sénat américain. C'est la condamnation pure et simple de la politique wilsonienne.

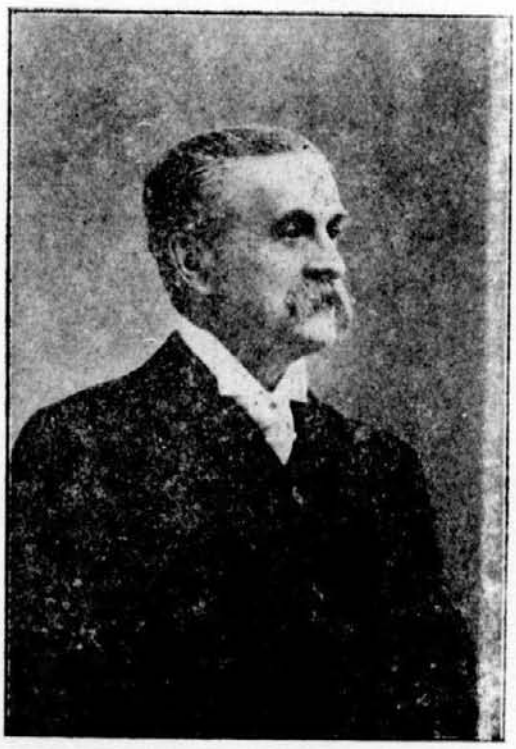

L'HON. SÉNATEUR LS.-PH. LANDRY

30 — Les semaines qui viennent de s'écouler ont été marquées, en France et autres pays, par des élections très importantes. Dans les élections législatives françaises, les socialistes et les radicaux-socialistes ont perdu une centaine de sièges que les groupes catholiques de droite et du centre ont gagnés.—En Italie, en Belgique et en Suisse, les élections ont eu pour caractéristique une poussée socialiste considérable. En Suisse, heureusement, les catholiques ont remarquablement maintenu leurs positions. En Italie, le "parti populaire", dans lequel les catholiques étaient groupés, a obtenu un très beau succès aussi. En Belgique, les catholiques demeurent le groupe le plus important numériquement, mais ils ne peuvent plus assumer seuls le pouvoir.

La Conférence de la paix poursuit ses travaux, qu'elle est loin d'avoir terminés, malgré qu'une année se soit écoulée depuis la signature de l'armistice. Le traité bulgare est signé, mais on ne parle pas encore de celui de la Turquie. Aucun règlement encore au conflit pendant entre le Conseil suprême et la Roumanie.—Les manifestations nationalistes, malgré la dureté des répressions anglaises, se multiplient en Egypte.

DÉCEMBRE

4 — La grève générale est terminée en Italie. Mais les violences continuent à la Chambre, où les socialistes semblent vouloir empêcher tout travail utile.— Reprise de Kief par les Ukrainiens.— Avec sa livraison de décembre le *Bulletin des Recherches Historiques*, publié par M. le Commandeur P.-G. Roy, de Lévis, termine sa vingt-cinquième année d'existence.

11 — La Chambre belge élit pour président un député socialiste par 84 voix contre 72 à M. Carton de Wiart, candidat catholique.

13 — Réception de S. E. le cardinal Mercier à l'Académie des Sciences, à Paris.

16 — Le général Gouraud étant arrivé en Syrie, la relève des troupes anglaises par des troupes françaises en Cilicie, à Beyrouth et Alexandrette s'est opérée sans incidents. —Premier congrès de la Confédération des Sociétés coopératives agricoles de la Province de Québec, tenu à St-Hyacinthe.

17 — M. de Favereau, catholique, élu président du Sénat belge.

18 — Troubles graves en Irlande et en Espagne.

20 — A Québec, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédé l'hon. sénateur Ls-Ph. Landry, président de l'Association d'éducation d'Ontario. "Il aima ardemment et servit courageusement la justice. La question des écoles du Manitoba et la question des écoles d'Ontario ont trouvé en lui un champion absolument désintéressé et indomptable... (Sa) foi simple, droite et forte s'affirmait partout, dans la rue comme au foyer, devant les incrédules comme devant les catholiques, au parlement comme à l'église. Philippe Landry n'a jamais rougi de Jesus-Christ." (*La Semaine religieuse de Québec.*)

22 — Le ministère fédéral d'Ottawa accorde l'amnistie générale à tous ceux qui ne se sont pas soumis à la conscription. Il y en a plus de 12,000, à part ceux dont les autorités n'ont pas pu se procurer les noms.

26 — Le Japon soulève une nouvelle protestation en faveur de l'égalité des races, à propos de l'attribution des mandats relatifs aux anciennes colonies allemandes des îles de l'Océanie.

31 — La France, toujours secourable, même pour l'ennemi d'hier, envoie 5,000 wagons de provisions pour ravitailler Vienne.— Le ministère de Koltchack périt tout entier dans un accident de chemin de fer en Sibérie.

JANVIER

2 — Publication, à Paris, des documents relatifs aux négociations de paix engagées entre l'Autriche et la France en 1917. Ces négociations, niées avec indignation et emphase dans le temps par les journaux et hommes d'état alliés, (les offres de l'Autriche étaient parfaitement acceptables), ont donc existé. Le menteur n'était pas Charles d'Autriche, comme il fallait le proclamer alors. Si elles avaient abouti, la victoire eut été avancée de deux ans, des millions de vies sauvées, la famine évitée, de même que plusieurs révolutions. Mais la franc-maçonnerie juive, qui avait assassiné, à cause de ses principes nettement catholiques, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, visait à la destruction d'un pays catholique, à la ruine des peuples, à la râfle de la fortune mondiale par la haute finance internationale judéomaçonnique, à l'imposition du socialisme d'état, à la préparation de la révolution socialiste, Et la guerre continua.

3 — Nomination de l'hon. Thomas Chapais, comme membre du Sénat canadien. Son talent, son intégrité, son mérite désignaient depuis longtemps M. Chapais pour cette position. —Grève générale en Danemark et grève de transports enItalie.

5 — La délégation du gouvernement élu de la République irlandaise, à Paris, communique un document éloquent. Au cours de 1919, le Gouvernement anglais a fait envahir 12,589 domiciles, arrêter 985 républicains irlandais : 259 personnes ont été soumises à la Cour martiale ; 389 assauts à main armée ont été faits contre les civils et 7 personnes ont été assassinées par des policiers anglais, 364 assemblées politiques ont été supprimées : 26 journaux ont été interdits.—Règlement, dans le sens de la justice, des difficultés entre catholiques de langue anglaise et de langue française, à Ottawa.

6 — Au Liban, deux officiers français sont assassinés, et un poste assiégé pendant plusieurs jours par des Bédouins. Contre-coup de la campagne menée là-bas par l'homme de paille de l'Angleterre, l'émir Fayçal, avec la complicité d'agents britanniques, dit la *Croix* de Paris.

9 — Le patriarche maronite, à son retour, de Rome et de Paris, à Beyrouth, capitale du Liban, est reçu avec grand éclat par le général Gouraud et les troupes françaises. Te Deum solennel auquel assistent Gouraud et son état-major. — M. L. Webster, financier, nommé sénateur en remplacement de feu l'hon. sénateur Landry. Nouvelle insulte aux Canadiens-Français.

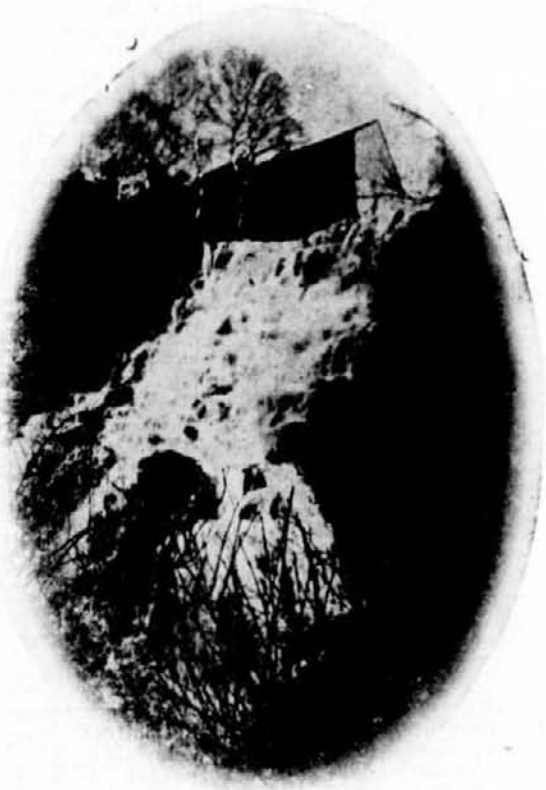

LE VIEUX MOULIN

10 — Quatorze mois après la signature de l'armistice, on signe enfin le protocole de la paix. On passe officiellement à l'état de paix avec l'Allemagne. Les relations diplomatiques sont reprises. Malgré cela la situation générale de la société est inquiétante. Suivant la parole du cardinal Mercier, " la paix a été couchée sur le papier, mais elle n'est pas dans les cœurs." Le traité, à cause de maintes injustices, a conservé les germes d'une bonne dizaine de guerres. On a voulu se passer de Dieu et du Pape. On a fait une tour de Babel.

11 — Élections sénatoriales en France, beaucoup moins bonnes que les élections législatives. Les élections législatives, faites d'après le principe de la proportionnelle, ont favorisé les catholiques. Les élections sénatoriales, faites d'après le système d'avant la guerre. Le Sénat, où ne siégeait aucun membre du clergé catholique depuis la mort de Mgr Dupanloup en 1878, compte maintenant parmi ses membres MM. le chanoine Collin et l'abbé Delsor, représentant chacun une circonscription de l'Alsace-Lorraine.

12 — Bataille à Douvres entre régiments anglais et irlandais.

13 — Les troupes bolchévistes avancent sur le Transsibérien.—Les Américains quittent la Sibérie.

14 — Bagarres à Berlin. L'état de siège proclamé.

15 — M. Léon Bourgeois élu président du Sénat français. — Remise aux délégués hongrois, à Paris, des conditions de paix imposées à leur pays.— A la Chambre espagnole, séance tumultueuse, par suite de l'intervention des députés socialistes.— M. Sam. Genest réélu unanimement, pour un huitième terme, président du Bureau des Écoles Séparées d'Ottawa.

16 — Les cheminots anglais ont accepté les conditions du gouvernement qui leur octroie un salaire minimum tel que les salaires d'avant-guerre se trouvent doublés.— En Italie, les cheminots obtiennent un relèvement de salaire et sont admis à collaborer avec l'administration des voies ferrées.

17 — Élection du nouveau président en France. M. Paul Deschanel élu par 734 voix : M. Clémenceau n'obtient que 56 votes. On signifie au Tigre que s'il a pu contribuer grandement à gagner la guerre, il a perdu la paix et signé un traité boiteux en se laissant mener par les Anglais et les Américains. Il est sûr aussi que les catholiques voient en M. Deschanel un homme qui sera plus favorable que Clémenceau à la reprise des relations avec le Saint-Siège.

21 — Les cheminots italiens proclament la grève générale. Mais ils ne sont pas universellement suivis. Plusieurs organisations ouvrières, notamment les organisations catholiques, ne participent pas au mouvement et le font rater.

20 — Dissolution du Conseil suprême des Alliés. Il se disperse en omettant de régler nombre de graves questions, entre autres celle de l'Adriatique, des réclamations Yougo-Slaves, des frontières de la Pologne, etc. — Violent combat aux Indes. — L'agitation en Irlande continue sans répit.

23 — S'appuyant sur les lois de l'hospitalité et sur les principes du droit international, la Hollande refuse de livrer l'empereur Guillaume aux Alliés. M. Lloyd George le ferait juger et condamner dans la Tour de Londres. On oublie que ce serait lui faire aux yeux de son peuple une auréole comparable à celle que l'Angleterre a faite aux yeux des Français à Napoléon Ier.

24 — Les Lettons et les Polonais font subir un échec aux bolcheviks.

25 — Le roi de Danemark remercie chaleureusement la France, qui l'aide, de toutes manières, même par l'envoi de troupes, à lui faire restituer le Sleswig, l'Alsace-Lorraine du Danemark.

26 — Soixante-dix avions allemands devant être livrés aux alliés en vertu du traité de paix, sont détruits par des explosions.

28 — Attentat contre M. Erzberger, ministre des Finances allemand et chef du Centre catholique.

28 — Les évêques d'Irlande publient une nouvelle déclaration où ils proclament que la seule solution de la question irlandaise est de permettre à l'Irlande de choisir la forme de son gouvernement. La loi martiale, la terreur et l'emprisonnement continuent de sévir en ce pays.

29 — Violentes attaques de la presse anglaise contre les États-Unis au sujet du traité de paix et de l'attitude américaine sur la question de l indépendance irlandaise. Les intérêts contraires séparent vite les pays amis éternels d'hier.

29 — Élections en Hongrie. Écrasante majorité en faveur de la monarchie. Etant donné le principe de libre détermination, proclamé sur tous les tons pendant la guerre, le Conseil de la Ligue des Nations ne doit pas s'opposer au rétablissement de la monarchie dans ce pays. L'archiduc Joseph de Hapsbourg est le candidat des catholiques. Il a, l'été dernier, chassé du pouvoir le juif franc-maçon et terroriste BelaKun et sa bande; mais le Congrès de la paix a forcé son gouvernement de disparaître.

31 — Le maréchal Pétain est nommé vice-président du Conseil supérieur de la guerre, en France.

FÉVRIER

1 — **Constitution du nouveau conseil de guerre, en France. Des influences occultes ont obtenu que le général Fayolle, un des plus brillants chefs militaires français n'en fasse pas partie. Comme Mangin, il a été en butte aux rancunes anglaises et américaines, dans la vallée du Rhin.**—L'amiral Reuter est accueilli en Allemagne comme un triomphateur, pour avoir détruit sa flotte à Scapa-Flow.— La Législature de la Saskatchewan vote la prohibition des liqueurs alcooliques.

3 — **L'exploitation des voies ferrées et fluviales aux États-Unis, par le gouvernement américain, a coûté au pays sept cents millions de piastres en deux ans. Là où les compagnies privées, en donnant un bon service, faisaient de gros profits, le gouvernement, en donnant un service inférieur, est arrivé en dessous. Cela montre ce que vaut le système socialiste du gouvernement contrôlant les services publics.— M. Lloyd George propose un projet de politique économique, consenti par l'Italie, qui, fait en faveur de l'Allemagne et de la Russie soviétiste, va rapporter de gros profits à l'Angleterre, mais va être désastreux pour la France.— Ouverture d'un Congrès agricole provincial à Québec. Cinq cents délégués présents.— Le Conseil des ambassadeurs a informé le gouvernement hongrois qu'il s'oppose à la restauration du gouvernement de l'archiduc Joseph sur le trône de Hongrie. Et le principe de libre détermination ?**

4 — **Les bolcheviks se rendent maîtres de Vladivostock et de Nicolaïeff.— Nouveaux incidents en Irlande. Il est du reste évident qu'il y en aura toujours tant que l'Irlande n'aura pas son indépendance.**

5 — **Réception du maréchal Foch à l'Académie française.— Séance tumultueuse au parlement italien. Des députés catholiques, au cours de la bagarre, sont blessés par des députés socialistes.**

6 — **Le premier ministre français, M. Millerand, déclare au Parlement que " la France reprendra les relations diplomatiques avec le Saint-Siège lorsque le gouvernement croira cette mesure d'intérêt national et lorsque le parlement l'approuvera... "— Mort de Sir James Grant, le dernier survivant du premier parlement de la Confédération, à l'âge de 89 ans.**

7 — **A l'arrivée des troupes françaises à Gleiwitz, en Haute-Silésie, une grave bagarre se produit.— L'Espagne, plus pauvre mais plus généreuse que les gros pays anglo-saxons, accorde un délai d'un an à la France pour commencer à acquitter sa dette.**

10 — **L'amiral Koltchak, chef du gouvernement russe antibolchéviste en Sibérie, abandonné par les bataillons tchéco-slovaques, à Omsk, est assassiné par ses troupes russes qui passent en bloc dans les rangs de l'armée de Lénine. Celui-ci, favorisé en sous main par l'Angleterre et les États-Unis, contre la France qui ne veut pas le reconnaître et aurait voulu une grosse intervention alliée contre la révolution, est le maître incontesté d'à peu près tous les territoires russes. Son autorité de fer, au nom de la liberté démocratique, y fait tout ployer sous la discipline militaire la plus sévère.— La France, au nom des Alliés, a transmis au gouvernement de Berlin une liste de plus de 800 coupables, convaincus de crimes de guerre, à livrer. Celui-ci répond par une contre-liste aussi volumineuse de prétendus " coupables alliés ".**

11 — **Au cours d'un débat sur la prohibition, au parlement de Londres, un député anglais, sir D. MacLean, déclare qu'au cours de l'année l'Angleterre, à elle seule, a bu de l'alcool pour la valeur renversante de quatre cents millions de livres sterling, (près de deux milliards de piastres). Si l'Angleterre voulait être tempérante, elle verrait disparaître le grand facteur de dégénérescence physique qui la mine rapidement, et elle paierait en quelques années toute sa dette de guerre.**

12 — **Les Allemands ont complètement évacué la Haute-Silésie dont l'administration passe aux mains de la Commission interalliée.— Le plébiscite, dans la première zône du Sleswig, donne la majorité aux Danois. Ce territoire retourne donc au Danemark.—Sur l'ordre du président Wilson, le secrétaire d'État des États-Unis, M. Lansing, donne sa démission.**

13 — **Sur proposition de l'hon. M. Taschereau, la Législature de Québec vote une loi portant de $1,500 à $2,000 l'indemnité des députés et conseillers législatifs et de $7,000 à $12,000 l'indemnité du premier ministre.— Octroi de $1,000,000 voté par la Législature de Québec en faveur de l'Université catholique de Montréal.**

13 — **Première réunion de la Conférence interalliée à Londres.— M. Millerand met l'Allemagne en demeure de remplir, dans un délai fixé, toutes ses obligations concernant la livraison du charbon. Faute de quoi le gouvernement français se verra obligé d'envisager des représailles et de reprendre le blocus économique. Berlin, se sentant appuyée par l'Angleterre, ne se presse pas.— Le lord maire de Dublin est jeté en prison par les autorités britanniques.**

14 — **La Conférence des premiers ministres alliés fait à l'Allemagne une grande concession, grave de conséquences. Elle renonce à une partie de la liste, patiemment dressée, des criminels de guerre, et se contente de poursuivre les seuls auteurs coupables personnellement des crimes commis pendant la guerre. Elle accepte que les coupables, ceux que l'Allemagne voudra bien livrer, seront jugés à Leipzig par un tribunal allemand. Cela tourne en farce, comme il fallait s'y attendre.**

De même, en ce qui concerne l'empereur Guillaume, aucune pression ne sera faite sur la Hollande.

15 — **Mgr Gustave Mailath, évêque catholique de Transylvanie, que les Roumains traitent en prisonnier, en sa résidence de Gyulafehervar, ne lui permettant même pas de communiquer avec les prêtres de son diocèse, a envoyé un mémoire à Budapest, en demandant qu'il soit transmis à la Conférence de la paix.**

16 — **L'Allemagne paie à la ville de Paris une indemnité de 40 millions en compensation des dommages que ses aéroplanes y ont causés pendant la guerre.— M. Jos. Samson élu maire de Québec.**

18 — **M. Poincaré transmet à M. Deschanel les pouvoirs présidentiels. Le cabinet Millerand, sur la demande du nouveau président, reste en fonctions.— Signature du traité de Spitzberg qui remet ce pays à la Norvège.**

20 — **Échange de télégrammes empressés et cordiaux entre le Pape et M. Deschanel, à l'occasion de l'élévation de celui-ci à la présidence de la République. Il y a là une espérance de reprise prochaine des relations entre Rome et la France.— M. Lloyd George refuse d'aider la Pologne. A ce pays catholique il préfère les bolchevicks avec lesquels il traite.— Le mouvement pour l'indépendance continue en Irlande.— Mort, à Washington, du contre amiral Peary, célèbre explorateur arctique et découvreur du Pôle Nord.**

24 — **Le Conseil suprême des Alliés, ordonne à la Pologne et à la Roumanie d'avoir à ne pas toucher à la Russie soviétiste. La franc-maçonnerie et la juiverie savent faire donner sur les doigts des pays qui ne veulent ni de l'une ni de l'autre et qui osent vouloir combattre la juiverie socialiste qui gruge la Russie. — La loi martiale est proclamée à Dublin et dans les environs. Pour protester, la municipalité fait l'obscurité complète dans les rues, de minuit à cinq heures du matin.**

25 — **Le nouveau bill du " Home Rule " pour l'Irlande est présenté au Parlement anglais. L'Irlande n'en veut plus.— La presse italienne déchaîne toute une campagne de calomnies contre la France à propos d'un traité franco-yougo-slave qui n'existe pas.**

27 — **Ouverture du parlement fédéral, à Ottawa, dans le nouvel édifice incomplètement terminé.**

28 — **Le gouvernement de Moscou propose la paix aux grandes puissances.**

MARS

1 — **Congrès socialiste français tenu à Strasbourg. Séances très orageuses.— L'Angleterre et les États-Unis, qui ont déjà des flottes de commerce formidables prélevées sur l'Allemagne, demandent à la France, qui a perdu 35% de son tonnage pendant la guerre, de leur " restituer " 250,000 tonnes de bateaux. " Restituez, alors, nos 1,700,000 morts tombés pour vous défendre ", répondent les Français.**

3 — **Réunion, à Londres, du Conseil suprême de la Ligue des Nations alliées. Les premiers ministres anglais et italien y prennent la part de l'Allemagne contre les intérêts de la France, sur les questions de charbon, de commerce, de change, etc. En Italie, les ouvriers s'emparent des usines, les patrons les ayant fermées.**

4 — **Une fois de plus, le Conseil Suprême des Alliés s'oppose à la restauration des Hapsbourg en Hongrie, restauration votée en ce pays et voulue par la masse des catholiques. S'il s'agissait d'un gouvernement judéo-maçonnique, ferait-on autant d'opposition ?— Reprise d'Arkangel par les bolchéviks.**

7 — **Bataille dans les rues de Constantinople entre les troupes turques et alliées. La loi martiale proclamée par les Anglais, qui prennent la direction des affaires dans cette ville. Les Français doivent se contenter de faire la police et de se battre dans les campagnes. L'Angleterre s'empare ainsi de la place et des détroits, comme elle a pris, à son profit exclusif, les colonies allemandes, la Mésopotamie, les quatre cinquièmes de la Syrie. Mécontentement en France, où l'on constate que l'Angleterre, l'Italie et la Grèce s'entendent une fois de plus pour la dépouiller des droits séculaires qu'elle a dans l'Orient ottoman.**

7 — **La Bessarabie est attribuée à la Roumanie par les Alliées, à condition, laisse entendre M. Lloyd George, que cet État fasse la paix avec les Soviets. Il proclame qu'il ne veut**

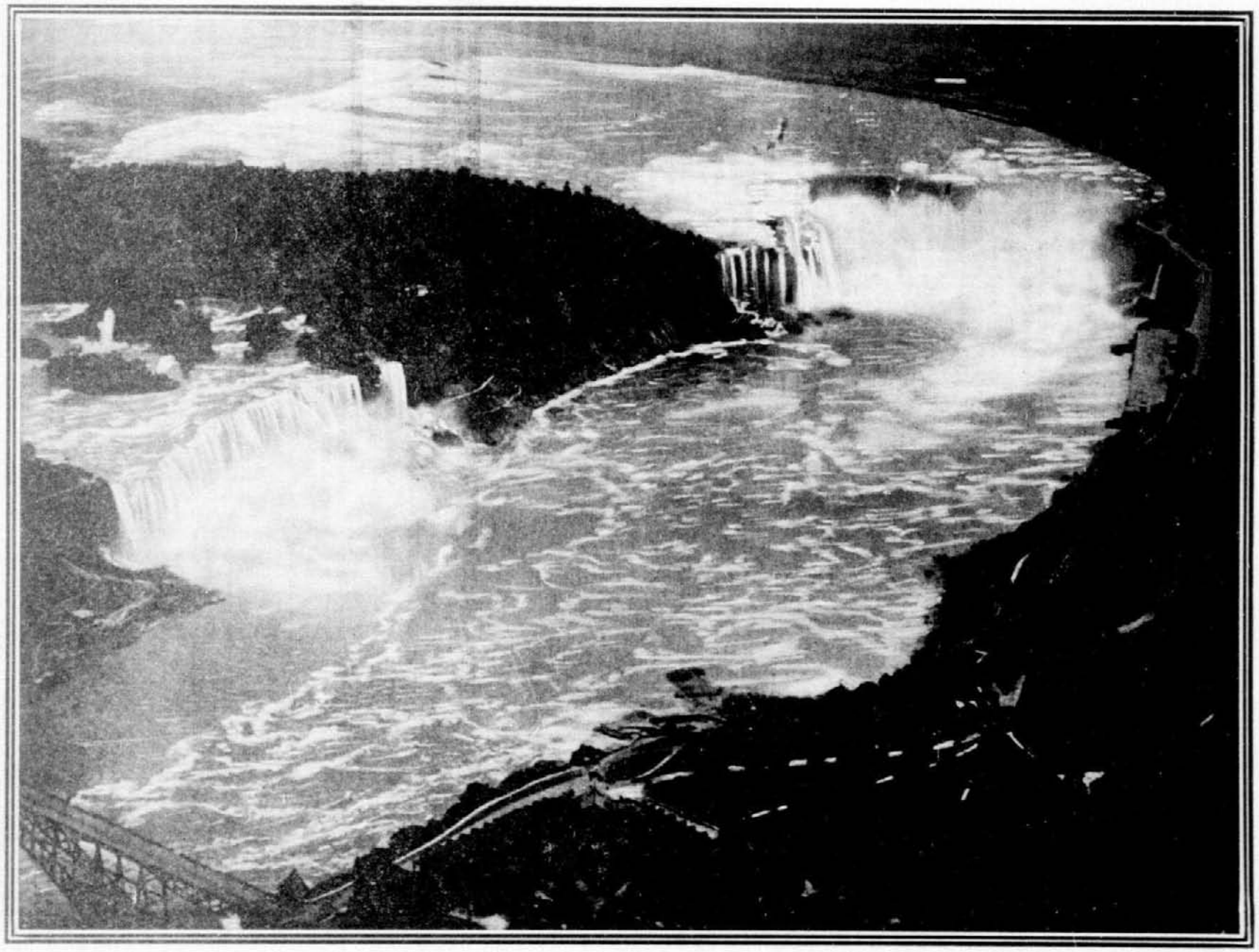

CATARACTES DE NIAGARA *(Vue prise à bord d'un aéroplane)*

Les chûtes de Niagara ont un développement total de vingt-six arpents et demi, en y comprenant l'Ile à la Chèvre, qui a un peu plus de quatre arpents. La chûte américaine, à gauche, a six arpents de largeur sur une hauteur de cent soixante-sept pieds. La chûte canadienne, ou du *Fer-à-Cheval*, nom dû à la paroi en forme de fer à cheval d'où elle se précipite, a un développement de seize arpents sur une hauteur de cent cinquante-huit pieds. Il passe par les chûtes environ douze millions de pieds cubes d'eau par minute, dont les neuf dixièmes par la chûte canadienne. Ces chûtes ont été découvertes en 1678 par le P. Hennepin, récollet. Le bruit des eaux se précipitant dans le gouffre se fait entendre à cinq lieues de distance.

"point faire pression sur les voisins de la Russie pour les amener à ouvrir des négociations qu'ils ne désirent pas".

9 — Le Conseil Suprême de la Ligue des Nations publie un important mémoire sur les moyens de restauration des conditions de vie normale dans le monde. Bien élaboré, rempli de bons conseils, de remarques judicieuses, de conclusions justes, il oublie une chose essentielle, c'est de dire que, plus que tout le reste, le retour aux principes de la Religion sera le grand moyen de restauration. Il pèche par la base. Le même Conseil discute la question du change si au désavantage de la France. Le grand remède serait la création d'un billet de banque international qui serait le moyen de parer aux difficultés internationales économiques de ce genre.— Démissions du cabinet turc.— Le gén. Gouraud prend d'importantes mesures pour protéger l'Arménie.— Gros mouvement en Palestine pour réclamer l'union de cette région à la Syrie sous l'égide de la France.

10 — Le rapport de l'amiral Jellicoe déposé sur la table du parlement d'Ottawa. Par lui, l'Angleterre nous demande de dépenser vingt-cinq millions par année pour une marine impériale où notre jeunesse serait invitée à s'enrôler.— Élections générales dans l'Afrique du Sud. Le parti unioniste du gén. Smuts, bien qu'ayant évolué contre l'impérialisme pour les besoins de sa cause, sort largement diminué du conflit. Le parti de l'indépendance, sous la direction des généraux de la guerre de 1900 contre l'Angleterre, Hertzog et de Wet, double ses effectifs. Smuts ne pourra gouverner qu'avec le précaire concours des socialistes, qui, le sachant, ne se vendront pas pour des prunes.

11 — Le gouvernement français dépose devant le Parlement le projet de loi de reprise des relations officielles avec le Saint-Siège. Enfin, la France va pouvoir reprendre dans le monde la place qui lui revient de droit, celle de Fille aînée de l'Église, à la tête des nations chrétiennes.

14 — Contre révolution en Prusse. Le parti militariste et impérialiste s'empare de Berlin sous la direction du docteur Von Kapp et du général Von Luetvitz. Le gouvernement Ebert se retire dans l'Allemagne du sud qui refuse de reconnaître les nouveaux dirigeants.— L'émir Fayçal se fait proclamer roi de Syrie par un prétendu Congrès tenu à Damas. La réalisation de cette entreprise chasserait la France du Liban et serait la destruction, au profit de l'Angleterre, des droits sept fois séculaires qu'elle a en Palestine. Les populations chrétiennes, le patriarche maronite et les archevêques et évêques du pays en tête, protestent contre cet escamotage.

17 — Le gouvernement Ebert reprend le contrôle de la Prusse. — Le Sénat américain, à l'occasion de la Saint-Patrice, adopte une résolution en faveur de l'indépendance de l'Irlande.

18 — L'amiral américain Sims porte de nombreuses accusations contre le Département de la Marine des États-Unis : après avoir participé à la guerre trois ans après son début, avoir retardé encore trois mois, faute d'organisation ; connaissant la menace sous-marine, avoir négligé de la combattre pendant deux mois et demi ; avoir exécuté des plans sans connaissance suffisante de la situation ; manque d'unité dans le commandement, etc. Son rapport compte 200 pages. C'est dans ce document qu'il rapporte l'ordre suivant reçu du ministre de la guerre : " Ne vous laissez pas boucher les yeux ni mettre de la ouate dans les oreilles par les Anglais : nous aurions, le cas advenant, aussi bien combattu les Anglais que les Allemands." Entre alliés dont l'union devait être éternelle, proclamaient les journaux et les harangues de politiciens ! ! Il parait que le " droit ", la " civilisation ", etc., etc., ça ne les inquiétait pas trop, nos voisins !

19 — Le Sénat américain rejette définitivement le traité de paix signé par Wilson. Le " pape laïque " voit son œuvre détruite. Dieu n'étant pas à la base de la maison et le Pape ayant été mis de côté dès le détestable pacte de Londres, en 1915, la construction s'effrite.

27 — Le Conseil suprême des alliés règle la délimitation de l'Arménie, à laquelle il a accordé un débouché sur la mer Noire, entre Batoum et Trébizonde. Ce dernier port sera laissé à la Turquie, mais Batoum sera occupé provisoirement par une force navale internationale. Ce port étant le centre d'une région de puits d'huile, la flotte anglaise l'occupe.

30 — Remise aux Alliés d'une note de M. Wilson relative à la Turquie.— Coup d'état au Danemark. Le roi destitue le ministère radical et pro-germain pour former un ministère conservateur, malgré la menace des socialistes de déclarer la grève générale et leurs démonstrations hostiles devant le palais royal.

31 — La conscription est abolie en Angleterre.

AVRIL

2 — M. le chan. David Gosselin, curé de Charlesbourg, M. E.-Z. Massicotte, archiviste du Palais de Justice de Montréal, et M. Fernand Rinfret, directeur du *Canada*, sont élus membres de la Société Royale du Canada. — L'emprunt français atteint quinze milliards.

MONSIEUR LE COMMANDEUR Alph. DESJARDINS
FONDATEUR DES CAISSES POPULAIRES AU CANADA

3 — Élections en Bulgarie. Le parti des fermiers l'emporte avec une grosse majorité. C'est la victoire des éléments d'ordre sur les éléments radicaux, socialistes, révolutionnaires. — Avance des troupes allemandes dans la vallée de la Ruhr, malgré les stipulations du traité de paix.

4 — Réorganisation du personnel de la Chambre des Communes annoncée à Ottawa. Le personnel des bureaux dont les chefs sont des anglais est augmenté, tandis que des bureaux, dont les chefs sont des Canadiens-Français, sont abolis. C'est là un épisode de plus de la lutte poursuivie contre le français. Émeutes à Jérusalem contre les Juifs et la domination anglaise, les uns représentant l'autre. On réclame le protectorat français, que justifient, d'ailleurs, 700 ans d'histoire. Proclamation de la loi martiale.— Le comité des armateurs français achète 200,000 tonnes de navires allemands, saisies par le Brésil, pour le prix de $26,000,000.

6 — L'Allemagne, violant le traité de Versailles et ayant fait avancer 50,000 hommes de troupes dans le territoire neutre de la Ruhr, qui tend encore à devenir, avec le reste de la vallée du Rhin, une république indépendante et amie de la France, le maréchal Foch, sur l'ordre du gouvernement français, occupe les villes de Francfort, Darmstadt, Hombourg et Havan. Londres, dont ce paraît être l'intérêt financier et politique de protéger les Teutons et de s'opposer à la division de l'Allemagne, pour maintenir de force, par la crainte, la France dans son sillage, proteste contre l'avance des troupes françaises. La Belgique appuie nettement la France et envoie des troupes à Francfort. Les États-Unis approuvent cet acte d'énergie. L'Italie s'en tire en diplomate.

7 — Au Parlement d'Ottawa les députés canadiens-français protestent énergiquement, au nom des droits constitutionnels du français, contre le projet de réduire à un rang inférieur le service du " journal français " de la Chambre. En face de ces revendications vigoureuses, le gouvernement recule.— Chûte du régime Denikine en Crimée. Désavoué par ses officiers, le chef anti-bolchéviste est remplacé par le général Wrangel. Il se retire à Constantinople.

8 — Troubles à Francfort entre les troupes françaises et une partie de la population soulevée par Berlin. Émeutes réprimées.

9 — Le gouvernement Lloyd George notifie le gouvernement français que, s'il persiste à agir comme il l'a fait en occupant les villes de la Rhénanie, il va se retirer du corps des ambassadeurs chargé de la mise en vigueur du traité de Versailles. Foch maintient quand même ses positions là-bas et nombre de grands journaux anglais ne se gênent pas de l'approuver ouvertement et de donner leur appui à la France.

9 — Le Sénat américain, faisant passer les intérêts du pays avant

la goinfrerie des fabricants d'effets militaires repousse par un vote de 46 voix contre 9 le projet de la loi de service obligatoire. Il juge que ce n'est aucunement à l'avantage économique, social et moral d'un pays que d'envoyer les jeunes gens gaspiller les années les plus productives de leur vie dans les casernes.

12 — La Société des nations tient, à Paris, une séance solennelle. On y a lu un rapport sur les affaires d'Arménie d'où il résulte que cela va mal là-bas et qu'il faut étudier les moyens de remédier à la situation... dans un temps indéterminé. On a présenté un rapport sur les minorités en Turquie : il conclut qu'il faut les protéger ; on étudiera les mesures à prendre... plus tard. On a fait un rapport sur les prisonniers en Sibérie dont la situation est atroce ; on chargera une personnalité à trouver d'étudier l'œuvre à entreprendre... plus tard. Parlotte pompeusement solennelle et sans résultat.

13.— Les désaccords survenus entre l'Angleterre et la France, à l'occasion de l'occupation de villes allemandes par les troupes françaises, sont terminés. La fermeté de Millerand, qui s'est élevé avec force et en plusieurs circonstances, ces jours-ci, contre les concessions à jet continu de l'Angleterre à l'Allemagne, concessions qui ont amené un factum arrogant de Berlin à la France, fait que Londres reconnaît la légitimité de l'action française. — Les prisonniers irlandais détenus en prison à Dublin sans aucune espèce de procès, font la grève de la faim. Le gouvernement déclare qu'ils seront détenus quand même. L'Irlande répond par une grève générale qui paralyse net tous les services publics. Au bout de 36 heures, les prisonniers sont libérés. — Un magistrat ontarien, le juge Lennox, de Cornwall, au cours d'une séance du tribunal, ayant affaire à un témoin de langue française qui ne parle pas l'anglais, déclare qu'après 20 ans d'ontarionisme "ne pas parler anglais mérite la déportation." Cette déclaration d'un fanatisme haineux soulève une protestation unanime dans les journaux canadiens-français et fait l'objet d'un débat à Toronto et à Ottawa. Et l'hon. juge doit présenter des excuses. Voilà ce qu'on peut obtenir quand on sait se tenir et faire bloc.

14 — Le gouvernement de Berlin, abasourdi par l'énergie décidée de Foch et de Millerand et lâché par Londres, retire ses troupes de la zône neutre de la Ruhr.

16 — Grâce aux fléchissements de Londres, l'Allemagne n'observe pas le traité, particulièrement au point de vue de son désarmement. D'une déclaration de M. Wintston Churchill, aux Communes, il ressort que l'Allemagne possède encore 14,000 canons et plus de 15,000 aéroplanes qui peuvent être immédiatement transformés en appareils de guerre. D'autre part, M. Bonar Law n'a pas pu affirmer aux mêmes Communes que l'armée allemande n'était pas forte de plus d'un million d'hommes.

18 — Élections parlementaires en Tchéco-Slovaquie. Le parti le plus puissant est le parti socialiste : vient ensuite le parti populaire catholique.

19 — Magistral discours prononcé au Sénat canadien, par l'hon. T. Chapais contre le divorce, dont on veut gangrener notre pays.

23 — Après un long procès devant le Sénat français constitué en Haute Cour de Justice, l'ancien premier ministre Caillaux, accusé de trahison, est condamné à trois ans de prison, cinq ans d'interdiction de séjour, dix ans de privation de ses droits politiques. Comme on lui tient compte de sa prison préventive accomplie en cellule, il est immédiatement libéré et retourne chez lui. Les chefs, comme lui et le sénateur Humbert, s'en tirent. Le peloton d'exécution est pour les sous-ordres comme Bolo, Duval, Lenoir. C'est commode d'avoir de nombreux copains parmi ses juges.

24 — Crise révolutionnaire en Italie. Dans les campagnes les paysans se partagent les grandes propriétés. 700,000 grévistes en Piémont.

25 — A Ottawa commence une conférence de délégués ouvriers où l'on étudie nos lois canadiennes des provinces pour travailler à les uniformiser. C'est encore une tentative pour arracher aux provinces quelque chose de leur autonomie et enlever à notre province sa législation propre. Les Unions Nationales catholiques sont systématiquement ignorées. Deux internationaux représentent notre Province.

26 — La Conférence des Alliés à San Remo (Italie), réunie au sujet des décisions énergiques prises par la France au sujet de l'Allemagne, prend fin après dix jours de session. Ils s'agissait, d'après Londres, de reviser le traité de Versailles en faveur de l'Allemagne. L'attitude énergique et tenace de la France, appuyée par la Belgique et l'Italie, l'emporte. C'est la victoire de la justice, de la prudence et du bon sens. D'autre part, pour voir ses droits respectés sur le Rhin, la France doit consentir à voir les Anglais rester maîtres de la Terre-Sainte. De ce fait les Juifs de tous pays exultent. Les catholiques de Terre-Sainte, comme les Arabes et musulmans du pays, protestent contre le mandat anglais qui, d'après eux, équivaut à la main mise de leurs ennemis, les Juifs, sur le pays. Le Saint Siège manifeste ses inquiétudes. La Conférence accorde aussi Smyrne et la Thrace orientale à la Grèce qui, appuyant l'Angleterre, reçoit un développement de côtes supérieur à celui de la France. L'Arménie, protégée par la France, se voit rogner ses frontières ; l'Angleterre s'adjuge les Dardanelles, la clef de l'Asie, installe un roi arabe à Damas, ne laisse à la France que la Cilicie, où il faut aller se battre pour secourir l'Arménie, et une bande étroite de montagnes en bordure de la Méditerranée, en Syrie, sans un seul bon port et sans voie ferrée commode pour ravitailler et protéger les Maronites.

MAI

3 — Grandes fêtes, à Winnipeg, pour célébrer le 250e anniversaire de la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

5 — Mort, à Québec, de Sir L.-A. Jetté, ancien juge-en-chef de la cour du Banc du Roi, et ancien lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.— La Pologne prend l'offensive contre la Russie soviétiste qui la menace sans cesse.

10 — Ce qu'on appelle la révolution du Mexique, et qui n'est, peut-être, qu'un sursaut de dignité contre l'administration, maçonnique et vendue aux États-Unis, de Carranza, est maîtresse de la capitale. Carranza est en fuite.

11 — Le premier ministre Millerand décrète la dissolution de la Confédération générale du Travail, association révolutionnaire fomenteuse de grèves politiques. Bonne mesure de salubrité publique.— Carranza est arrêté et se suicide. Fin digne de sa vie.

17 — Conférence de Hythe. Sur la question de l'indemnité à faire payer par l'Allemagne, la France est sacrifiée. M. Lloyd George exige que les premières tranches n'aillent pas de droit aux provinces françaises dévastées, comme, de toute évidence, cela devait se faire.— Les troupes allemandes ayant évacué la Ruhr, les soldats français quittent Francfort et les villes du Main.— Le Sénat américain vote la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne, sans se soucier du traité de Versailles.— A l'Université Laval, ouverture du Congrès des Universités canadiennes.

20 — L'armée polonaise, victorieuse depuis le début de son offensive, chasse les bolchéviks de Kief.

24 — Jour de Dollard. La fête du héros est célébrée un peu partout dans le Canada français. Qu'elle le soit de plus en plus !

25 — Élections en Poméranie polonaise. Formidable échec pour les Allemands.— La Suisse vote par 400,000 voix contre 300.000 son adhésion à la Ligue des Nations.

JUIN

1 — M. Lloyd George, entouré de ses principaux collaborateurs, reçoit solennellement M. Krassine, représentant des soviets russes.

2 — Le Sénat américain rejette à une grosse majorité le mandat de la Ligue des Nations sur l'Arménie que le président Wilson avait accepté. L'Angleterre n'en veut pas, elle non plus. Il n'y a pas de pétrole ni de revenus commerciaux à tirer de ce pays, qui n'est que le bastion avancé de la civilisation chrétienne au sein de l'islamisme et de la barbarie bolchéviste. Les peuples " pratiques " vont donc le laisser à la France. Le nouveau président *pro tempore* du Mexique est le général Huerta. Il a l'appui des catho' ques. L'ordre commence à régner dans ce malheureux pays.

3 — Les Italiens subissent des pertes en Albanie : les insurgés veulent les rejeter hors du pays.— Succès des Polonais, à l'est de Kief, contre les bolchéviks, qui, cependant, se ressaisissent.— Les Anglais demandent à la France d'envoyer des troupes à Batoum pour protéger leur pétrole.

5 — Traité de paix signé par la Hongrie. Il ramène la population de la nouvelle république de 24 millions à 8 millions d'habitants et son territoire de 325,000 kilomètres carrés à 100,000 environ.—Les bolchéviks font reculer les Polonais dans la région de Kief.— Les Italiens occupent Durazzo, en Albanie.

7 — Élections générales en Allemagne. C'est la défaite des socialistes. En Bavière le Centre catholique l'emporte avec une majorité écrasante.

8 — Les socialistes déclanchent, contre le gouvernement, la grève générale en Hollande. Grâce aux ouvriers catholiques elle fait fiasco.

10 — Démission du ministère italien.

14 — Assassinat, à Paris, de Essad pacha, chef de la délégation albanaise à la Conférence de la paix.

16 — Gros soulèvement contre les Anglais en Mésopotamie : massacres à Mossoul et à Bagdad.
17 — Le général Wrangel atteint le Dniéper.
22 — Le président de l'Assemblée nationale allemande, M. Fehrenbach, est nommé officiellement chancelier d'Empire. C'est un catholique. Et cinq des membres du ministère sont aussi des catholiques. Un d'entre eux, le ministre du travail, est prêtre.— Les Albanais soulevés contre les Italiens, les chassent vers la côte. Combats près de Vallona.— Les Polonais sont forcés par le gén. Budienny d'évacuer Kief.
22-23 — Conférence de Boulogne. M. Millerand obtient de M. Lloyd George qu'il ne reconnaisse pas officiellement le gouvernement des soviets russes.
25 — Le Parlement français déclare fête nationale et fête du patriotisme la fête de sainte Jeanne d'Arc.— Le Parlement d'Ottawa augmente la salaire des ministres et des députés : augmentation de $12,000 à $15,000 pour le premier ministre et de $2,500 à $4,000 pour les députés.— Les Grecs progressent en Asie Mineure.
27 — Décès de Sir A.-B. Routhier, juge en retraite, grand'croix de S.-Grégoire le Grand, chevalier de S.-Michel et de S.-Georges. Il a occupé une grande place dans notre magistrature, dans notre littérature, dans notre vie nationale. Sa vie est un exemple de labeur constant, de foi sans tache.
28 — Anniversaire de la signature du traité de paix de Versailles. Malgré la " mort de la guerre " et la " Ligue des Nations ", on se bat encore en Pologne, en Ukraine, dans la Russie du Sud, en Arménie, en Mésopotamie, en Syrie, etc.— Élections provinciales au Manitoba. Pour se maintenir au pouvoir, les libéraux devront s'unir avec un autre groupe.

JUILLET

1 — Démission de Sir Robert Borden comme premier ministre du Canada.
2 — Ouverture de la Conférence de Bruxelles. Au programme: le désarmement allemand, la question turque, la méthode de travail à suivre et la procédure à observer pendant la rencontre avec les Allemands à Spa, enfin la question des réparations. — La Pologne, envers laquelle les Alliés, grâce aux Anglo-Saxons, n'ont pas tenu les promesses faites, est envahie par les Russes de Lénine.
3 — La Conférence de Bruxelles travaille à la répartition de l'indemnité allemande entre les Alliés. On s'y entend peu. M. Lloyd George voudrait arriver à ce que satisfaction fût donnée aux réclamations de l'Italie au moyen de réduction sur les parts de la France et de la Belgique. Mais, par contre, il se refuse à ce qu'on touche à la part de la Grande-Bretagne.
4 — Ouverture de la Conférence de Spa. Les délégués allemands y sont admis.
5 — Les troupes grecques avancent en Asie-Mineure : mais les Italiens, mécontents, les attaquent.— Les troupes irlandaises, employées aux Indes, se mutinent pour faire cause commune avec leur patrie, l'Irlande.— Attentat, à Philippopoli, contre le premier ministre bulgare: 150 morts ; le ministre n'est pas atteint.
7 — L'hon. M. Arthur Meighen, succède à Sir R. Borden, comme premier ministre du Canada.
8 — Entrée du gén. Lyautey, à l'Académie française.— Démission de Sir Lomer Gouin comme premier ministre de la Province de Québec.
9 — Les Polonais reculent devant les troupes russes de Lénine.— L'hon. L.-A. Taschereau devient premier ministre de la Province de Québec.
10 — Référendum au Nouveau-Brunswick sur la question de la prohibition. Grosse majorité en faveur de cette mesure.— Troisième Congrès général de l'Association du Notariat canadien tenu aux Trois-Rivières.
11 — Mort de l'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, à l'âge de 94 ans. Avec elle prend fin une longue page d'une histoire brillante, puis tragique et par endroits touchante.
14 — Les Russes enlèvent Minsk aux Polonais.
15 — Cinquantenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.
15-16 — Congrès des Syndicats ouvriers nationaux catholiques à Chicoutimi. Excellent travail accompli.
16 — Reprise de Dubno par les Polonais.
17 — Fin de la Conférence de Spa. Elle a durée treize jours. L'Allemagne y obtient d'importantes concessions.— Les Polonais perdent Vilna.
19 — Le patriarche du Liban remet au général Gouraud une protestation de fidélité à la France au nom de tout le peuple libanais et, en particulier, du clergé maronite.
20 — Les Polonais perdent Lida.
24 — Demande d'armistice faite par la Pologne à la Russie.— Malgré l'opposition tapageuse des socialistes, le parlement français vote une loi de répression contre la propagande en faveur de la dépopulation.
25 — Les Russes menacent Varsovie et la voie de Dantzig, la seule par laquelle puissent arriver des secours. On découvre l'existence d'un traité secret entre la Russie soviétique et l'Allemagne pour la destruction de la Pologne. Le protestantisme uni au maçonnisme juif, au Congrès, a bien travaillé en défendant le principe de non division de l'Allemagne protestante et en subdivisant les pays catholiques. La France veut voler à la défense de la Pologne. M. Lloyd George dit, au Parlement anglais, que cela regarde la Roumanie, la Hongrie et la Bohême.
26 — Fatigué des interventions sourdes de l'Angleterre contre le protectorat français en Syrie, le gén. Gouraud met ses troupes en mouvement, bat et met en fuite l'émir Fayçal, et entre en triomphe à Damas.— Armistice signé entre la Pologne et la Russie.— Occupation d'Andrinople par les troupes grecques.
27 — Élections provinciales en Nouvelle-Écosse. Les libéraux l'emportent.
27-29 — Congrès de l'Union des Municipalités canadiennes à Québec.
29 — Différend au sujet du Dodécanèse, entre la Grèce et l'Italie. Celle-ci refuse de livrer à la Grèce ces îles qu'elle avait promis, par contrat secret, de lui céder dès la conclusion du traité turc. Encore un chiffon de papier ! — Les troupes bolchévistes russes continuent d'avancer en Pologne.
30 — Élections au Danemark. C'est la déconfiture du parti radical, germanophile et admirateur du soviétisme, si prestement et si courageusement renversé par le roi au mois d'avril dernier.

AOÛT

3 — Les Bolchéviks avancent en Pologne. Varsovie serrée de près.
2-7 — Semaine Sociale de Caen, tenue sous la présidence de M. Eugène Duthoit, de l'Université catholique de Lille. Sujet à l'étude : " La production ".
2 — Vote, à Berlin, de l'abolition du service militaire obligatoire en Allemagne.
4 — Les troupes russes ne sont plus qu'à 20 lieues de Varsovie.
5 — Congrès des délégués de la Presse de l'Empire à Ottawa. Cette ambulante confrérie impérialiste vient travailler de différentes façons dans notre pays à implanter les doctrines de ceux qui l'ont envoyée.
6 — Au parlement français, l'abbé Lemire et le gén. de Castelnau proposent la répression du duel.
7 — L'Italie, par l'organe de son ministre des Affaires étrangères, se déclare favorable à la reconnaissance du gouvernement soviétique en Russie. Il n'y a guère que la France, la Belgique et les Etats-Unis qui ne veulent avoir aucun rapport avec ce groupe de bandits.
9 — A cause de son attitude sur la question irlandaise, de sa lutte victorieuse contre le fléau de la conscription en Australie, de ses paroles aux États-Unis, Mgr Mannix, archevêque de Melbourne (Australie) et ancien recteur de l'Université de Maynooth (Irlande), se voit interdire l'accès du sol de sa patrie, où il allait voir sa vieille mère, âgée de 90 ans. Deux croiseurs et quatre ou cinq torpilleurs, cernent le " Baltic " en plein océan. On en fait descendre l'archevêque et on le conduit en Angleterre. Le rapprochement Mercier-Mannix se fait dans les esprits.— Les Soviets russes opposent un refus à la proposition de M. Lloyd George, d'une trêve russo-polonaise de dix jours, et repoussent toute intervention étrangère dans les négociations avec la Pologne, que celle-ci accepte de reprendre à Minsk.
10 — MM. Millerand et Lloyd George décident d'aider la Pologne, en mettant à sa disposition des conseillers militaires, des munitions et du matériel de guerre.— L'Italie, acculée à la mer par les Albanais, signe un accord avec eux. Elle évacue tout le pays sauf l'île de Sasseno.
11 — Les défaites polonaises tournent au désastre. Le gouvernement de Varsovie offre le commandement en chef au général français Weygand.— Signature, à Sèvres, du traité de paix entre la Turquie et les Alliés. La Serbie, mécontente, s'est abstenue. Ce traité est le dernier signé avec les puissances qui ont combattu contre l'Entente. Il constitue une formidable victoire anglaise. L'Angleterre s'y adjuge 1° la Palestine, 2° la Mésopotamie, 3° le contrôle du Caucase avec les ports de Bakou et de Batoum, centres du bassin pétrolifère de la région, 4° le contrôle des Dardanelles, 5° les droits exclusifs sur le canal de Suez, du fait de la possession de l'Egypte reconnue par la Turquie. Ce traité est tout

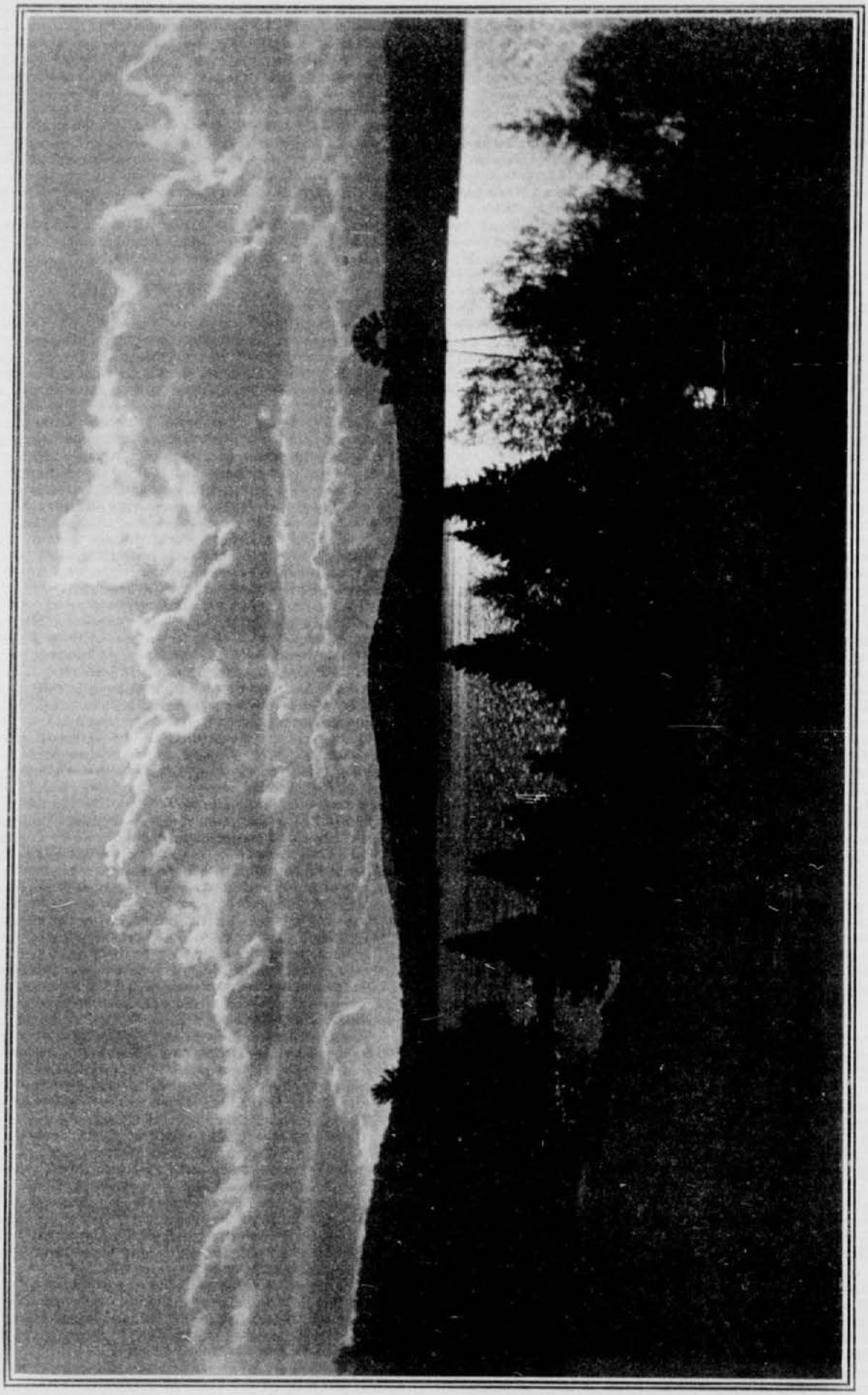

LES RAYONS ET LES OMBRES

en faveur du sionisme, du protestantisme et du schisme grec au point de vue religieux, tout en faveur de l'Angleterre et de la Grèce au point de vue politique. Il constitue à Jérusalem, sur les ruines de l'influence française, un état judéo-anglais, un empire anglo-arabe en Arabie, et, à Smyrne, une filiale gréco-anglaise du schisme orthodoxe. C'est un dur coup pour les intérêts catholiques, français et italiens.

12 — Reconnaissance officielle du gouvernement russe du gén. Wrangel par la France. Émotion salutaire à Londres qui traite avec les soviets de Lenine. Contrairement aux conseils de M. Lloyd George à la Pologne, d'accepter les conditions de Lénine et signer par là sa disparition, Millerand encourage la Pologne à tenir bon et annonce que la France va la secourir. On parle dans le monde diplomatique allemand d'une entente anglo-russo-allemande qui isolerait la France et dont la Pologne catholique, repartagée, ferait d'abord les frais.

13 — Attentat, à Lyon, contre la vie du premier ministre grec, M. Venizelos.— Le gouvernement américain se range du côté de la France sur la question polonaise et russe et M. Lloyd George se rapproche de Millerand. Le gouvernement polonais, pour répondre à la campagne de calomnies menée de toutes parts par les juifs et les franc-maçons tout puissants, lance un appel aux peuples du monde et rétablit les faits.— Le ministre des affaires étrangères russe lance un appel au prolétariat français pour empêcher la France de secourir la Pologne.

15 — Nombreuses réunions publiques en Australie, les unes pour blâmer, la plupart pour approuver et encourager Mgr Mannix dans ses revendications en faveur de l'Irlande. De leur côté les archevêques et évêques d'Australie approuvent la conduite de leur collègue.— Sur la demande du Pape, prières publiques, partout, pour la Pologne. Ce jour de l'Assomption, fête de la sainte Vierge, si chère aux Polonais, le gén. Weygand lance une triple contre-offensive pour sauver Varsovie.

16 Grande assemblée, à Montréal, pour protester contre le traitement infligé à Mgr Mannix par le gouvernement anglais.

17 — L'armée russe, commandée par des généraux allemands, subit sur le Bug la répétition de la Marne, devant la reprise d'offensive polonaise dirigée par le général Weygand.— Les Polonais reprennent, en outre, Novo-Minsk et dégagent le couloir de Dantzig. La Pologne, pour laquelle le Pape a demandé des prières à tout l'univers catholique, est sauvée. L'Allemagne, qui jubilait bruyamment, change de ton.

18 — Deux délégués travaillistes anglais, venus à Paris pour concerter une action commune entre les révolutionnaires français et anglais contre la Pologne, sont expulsés. Tapage dans le Landernau juif et socialiste maçonnique.— Grandioses démonstrations en l'honneur des officiers français à Varsovie.— Succès de Wrangel sur le Don.

20 — La victoire polonaise se poursuit. Trotsky est en Allemagne pour s'entendre avec l'état-major allemand contre la Pologne. — Les Arméniens de la Cilicie, proclament leur indépendance sous la suzeraineté de la France.— Les Allemands arrêtent les trains de troupes françaises en route pour la Silésie.—Les Anglais empêchent, à Dantzig, le débarquement des munitions françaises pour les Polonais.

21 — A Québec, mort de M. Eug. Julien, fondateur et gérant de l'importante maison, Eug. Julien & Cie.

22 — Manifeste de Mgr Mannix à l'Irlande.

23 — La victoire de la Pologne se développe. Grosse avance dans la direction de Brest-Litovsk. Dans la boucle, entre la Narew et le Bug, l'aile droite bolchéviste est menacée d'encerclement. Varsovie complètement dégagée, ainsi que le couloir de Dantzig.— Le gouvernement français agrée M. Mayer comme ambassadeur d'Allemagne.— Le général Dufieux, à la tête des troupes françaises et arméniennes, remporte un brillant succès sur les Turcs en Cilicie.

24 — Les répercussions de la victoire polonaise se font sentir à la conférence de Lucerne. MM. Giolitti et Lloyd George, dans une note proclamant la nécessité de l'indépendance absolue de la Pologne, que le Premier anglais, notamment, avait sacrifiée à son entourage juif, dénoncent la mauvaise foi des bolchéviks et déclarent qu'aucun gouvernement libre ne peut traiter avec celui des Soviets, tant que celui-ci manquera aussi sciemment à la parole donnée.— Brest-Litovsk est occupé, et les troupes du maréchal Pilsduski sont entrées à Bielostock. L'encerclement des Russes dans la fourche de la Narew et du Bug est en bonne voie.— En Irlande, les " incidents " se multiplient.— En Mésopotamie, la situation devient de plus en plus troublée.

25 — L'avance polonaise, est incessante : consolidant leurs positions sur la gauche de Bielostock, les Polonais se sont emparés de Lomza. De 65,000 à 75,000 prisonniers faits par les Polonais, qui ont entièrement anéanti six divisions bolchévistes, tandis que huit autres ont perdu la moitié de leurs effectifs.— M. Millerand, agissant au nom des gouvernements alliés, a, sur le consentement de MM. Giolitti et Lloyd George, télégraphié au haut commissaire anglais de Dantzig, qui empêche le déchargement des vaisseaux français chargés de matériel et de munitions pour les Polonais, d'avoir à faire respecter le droit de ceux ci d'utiliser le port et de faire procéder au déchargement des bâtiments apportant des munitions à destination de la Pologne.

26 — La débâcle russe s'accentue.— En Mésopotamie le soulèvement contre l'Angleterre s'étend.

26 — Troubles en Haute-Silésie. Les consulats français et polonais sont pillés.

28-29 — Convention irlandaise, pour la libre détermination de l'Irlande, tenue à Québec.

30 — Batailles à Belfast. Morts et incendies. Les unionistes pillent et brûlent les magasins catholiques. Un religieux rédemptoriste tué.

SEPTEMBRE

1 — Ouverture, à Ottawa, de la Convention du Barreau canadien. Cette association, de majorité anglo-saxonne et protestante semble avoir pour but l'unification, graduellement amenée, des lois canadiennes, ce qui serait un mal, et elle termine sa réunion par le vote d'une résolution en faveur d'une loi permettant le divorce.— Avance des Polonais vers Grodno. A l'est, ils prennent Augustow. D'autres succès sont signalés.— En Galicie orientale, où les troupes polono-ukrainiennes purgent la région des éléments bolchévistes, la lutte se concentre aux environs de Zamosc qu'assiège la cavalerie soviétiste de Budienny.—Les principales réparations exigées de l'Allemagne par la France, en raison des incidents de Silésie, sont les suivantes: remise en état du consulat français; paiement d'une indemnité de 100,000 francs, punition des auteurs de l'attentat et mesures disciplinaires contre les autorités locales ; enfin, une compagnie de la Reichswehr rendra les honneurs au drapeau français. Le gouvernement de Berlin s'y soumet.— Les mineurs anglais votent la grève générale.

3 — L'offensive polonaise, dirigée par le général Haller, a complètement réussi en Galicie orientale. Elle a abouti à la destruction presque totale de l'armée de Budienny et au dégagement de toute la région où elle opérait.— Les troupes de Wrangel remportent de nouveaux succès en Crimée.— A Belfast, les protestants fanatiques chassent de force les catholiques de la ville.

4 — M. A. Griffith, vice-président de l'Irlande, dément l'affirmation de Sir H. Greenwood, secrétaire pour l'Irlande, que tout a été offert à son pays par le gouvernement de Londres en fait d'arrangement à l'amiable, à part l'indépendance absolue.— 4,000 débardeurs de Brooklyn et New-York déclarent la grève " pour forcer la Grande Bretagne à autoriser Mgr Mannix à entrer en Irlande, à rendre la liberté au lord maire MacSwiney et à retirer ses troupes d'Irlande".

6 — A Québec, dévoilement, au parc Montmorency, du monument Cartier, élevé sur le site de l'ancien palais épiscopal devenu plus tard l'édifice parlementaire du Bas-Canada. Discours par S. E. le card. Bégin, l'hon A. Meighen, premier ministre du Canada, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province de Québec, l'hon. juge Pelletier, l'hon. M. Doherty, l'hon. A. Galipault, M. F. Roy, etc.— Le mouvement révolutionnaire ouvrier continue de s'étendre en Italie. Grève générale à Turin. Collisions entre troupes et grévistes.

7— A Montréal, décès de l'hon. S.-N. Parent, ancien premier ministre de la Province de Québec, à l'âge de 65 ans.

8 — Enver pacha est nommé par Lénine et Trotsky chef des armées bolchévistes qui se dirigent sur les Indes. Les Soviets voudraient faire pression sur l'Angleterre pour la contraindre à conclure la paix avec la Russie.—Par décret royal du roi Albert est fondée une Académie royale belge de langue et de littérature française. L'Académie pourra appeler un nombre illimité d'écrivains ou de philologues de nationalité étrangère, choisis dans tous les pays où le français est honoré, cultivé, et qui sont les provinces intellectuelles de la civilisation française. — Evacuation de Kouban par le gén. Wrangel.

9-11 — A Québec, dans les salles de l'Université Laval, sixième congrès des médecins de langue française de l'Amérique, sous la présidence de M. le Dr Rousseau, professeur à l'Université. Questions très importantes traitées.

10 — Les troupes franco-arméniennes infligent une grosse défaite aux Turcs à Kurt-Kale (Cilicie). Ceux-ci laissent 1,500 morts sur le terrain. — Terribles tremblements de terre en Italie. 500 morts, un millier de blessés, 25,000 sinistrés sans abri.— Le gouvernement anglais décrète qu'en Palestine, les fonctionnaires prendront comme jour de congé, celui de leur fête religieuse. Les Juifs jubilent.

11 — Proclamation de la régence italienne sur Fiume et le Carnero. D'Annunzio a été acclamé premier régent. Seulement, à côté, il y a les Yougo-Slaves qui regardent avec envie ; et l'administrateur apostolique proteste contre la constitution, toute païenne d'inspiration et de rédaction, donnée à la Régence.

13 — Signature de l'accord militaire entre la France et la Belgique. Cela équivaut à une alliance entre les deux pays vainqueurs, maltraités par le traité de paix. D'un commun accord les contractants décident de ne pas soumettre l'arrangement à l'approbation de la Ligue des Nations.

16 — Le gouvernement polonais transmet à celui de la France l'expression de sa profonde gratitude pour l'assistance aussi généreuse qu'efficace qu'il a fournie à son pays à l'heure du péril et qui lui a valu la victoire, et aussi pour l'appui de la France, en faveur de la Pologne, dans les conseils de la Ligue des Nations.

17 — Démission de M. Deschanel comme président de la République française.— Explosion énorme, due à un attentat, dans la banque Morgan, à New-York. Nombreuses victimes.

20 — Cinquantième anniversaire de l'entrée des troupes de Victor-Emmanuel et de Garibaldi, à Rome. Après ce demi siècle de spoliation, l'Italie se débat présentement dans les affres de la grève et de l'anarchie. —A Turin, 30 000 ouvriers s'emparent des usines. Le premier ministre Giolitti oblige les patrons à céder à toutes les exigences des ouvriers. Victoire révolutionnaire.

21 — Prise de Dubno, Rowno et Tarnopol par les Polonais.

22 — Ouverture de la Conférence de paix russo-polonaise à Riga, sous la présidence du ministre des affaires étrangères de Lettonie. Les délégués des soviets siègent le chapeau sur la tête, parce que il y a un grand portrait de Nicolas II dans la salle.

23 — Élection de M. Millerand à la présidence de la République française.

24 — Formation du ministère Leygues, en France. Tous les membres du ministère Millerand en font partie.— Bataille entre socialistes grévistes et les troupes, dans les rues de Turin. — A Gênes, des typographes s'emparent d'un journal, la " Nazione ", et annoncent qu'ils vont l'administrer et le publier.

25 — Le gouvernement hongrois, par un vote de 75 à 7, adopte des mesures pour empêcher la pénétration des juifs, sauf en nombre restreint, dans les établissements de haut enseignement. C'est le fait d'un pays qui entend ne pas se laisser gangrener ou qui veut se guérir d'une plaie purulente.

27 — Prise d'Alexandrovsk par les troupes de général Wrangel.

29 — Prise de Kamenetz-Podolsk, capitale de la Podolie, par les Polonais.— A Belfast, les Irlandais capturent les casernes anglaises et les pillent. En Irlande, depuis quelque temps, la police anglaise use d'effroyables représailles, brûle quartiers de villes et villages, fusille à tort et à travers, etc. Cela rappelle l'époque de l'occupation prussienne en France.

OCTOBRE

1 — Prise de Kharkow par le gén. Wrangel.— Dans la région de Pinsk, de Kief, à l'est de Lemberg, Polonais et Ukrainiens avancent rapidement. De plus ils occupent Grodno et débloquent la boucle du Niémen.

2 — Deux grands savants français catholiques, M. Branly, professeur à l'Université catholique de Paris, inventeur du télégraphe sans fil, et M. l'abbé Rousselot, du Collège de France, sont promus, le premier, commandeur, et le second, chevalier de la Légion d'Honneur.— L'arrivée dans les eaux européennes d'un navire yankee, le *Pen handle Stole*, qui porte, le premier en ces parages, le pavillon de la nouvelle marine marchande des États-Unis, cause un très vif émoi. Les intérêts maritimes en Angleterre s'en émeuvent surtout.— Les Polonais reprennent Lida et Slonim et capturent 12,000 bolchéviks.

4 — Par décret royal le parlement est dissous en Espagne.— Grand succès polonais. Prise de Novogrodek ; 42,000 prisonniers ; 16 divisions russes taillées en pièces.

5 — Un nouveau traité de paix a été signé entre la Russie et la Finlande.— M. Asquith propose de faire de l'Irlande un dominion autonome : ce n'est pas encore cela que les Irlandais réclament : ils veulent leur indépendance.

9 — Élections provinciales au Nouveau-Brunswick. Les libéraux ont 24 sièges, les conservateurs 13, les fermiers 9, les ouvriers 2.— L'Allemagne, en dépit des clauses du traité, refuse de détruire ses moteurs de sous-marins et de livrer ses avions géants.— Après avoir détruit la 13e armée rouge, le gén. Wrangel entre dans le bassin houiller du Donetz.— Les troupes polonaises entrent à Vilna, capitale de la Lithuanie.

11 — Suspension des hostilités entre Polonais et Ukrainiens, d'une part, et les Russes de l'autre.— La Pologne obtient, ce qu'elle désirait essentiellement, d'avoir pour voisins immédiats, à l'est, en fonctions d'États toujours, l'Ukraine et la Russie Blanche, dont l'indépendance est reconnue par les deux belligérants.— La Russie soviétique et l'Ukraine renoncent à toute portion de territoire qu'elles avaient pu auparavant revendiquer à l'ouest de la ligne déterminée comme frontière orientale définitive de la Pologne.— Entre la Pologne et la Lithuanie, cette dernière envahie, les troubles continuent.

12 — L'armistice russo-polonais est signé à Riga. Il sera en force le 18 octobre.—Le général polonais Zeligowski, mécontent des accords conclus, démissionne. Puis, avec ses troupes, il occupe Vilna et y établit un nouveau gouvernement dont il s'est déclaré le chef. Vilna est donc dans une situation comparable à celle de Fiume. Les chancelleries et la Ligue des Nations sont sur les nerfs.

13-14 — Grand congrès de la *Croix*, à Paris. Nombreuse assistance venue de toutes la parties de la France.—Grandes pluies et inondations en France.

14 — Pour permettre aux spéculateurs de maintenir les hauts prix du sucre, la Commission canadienne du Commerce interdit l'importation de ce produit des États-Unis et fixe un minimum de 21 sous, pour la vente au détail. Le Conseil des ministres, devant la réprobation générale, annule cette décision quelques jours plus tard.— La campagne de l'Aide à l'Université Laval atteint et dépasse son objectif de $1,000,000.

16 — Grève générale des mineurs en Angleterre. Un million d'hommes quittent le travail.

17 — Mort du gén. Léman, l'héroïque défenseur de Liège en 1914.— Élections parlementaires en Autriche. Grosse majorité pour les chrétiens sociaux, qui enlèvent 15 sièges aux socialistes et pangermanistes.

19 — Émeutes sanglantes à Milan, Brescia et Bologne.

20 — Les évêques irlandais dénoncent de nouveau la politique dite des représailles. Ce sont là, disent-ils, " non pas des représailles hâtives, mais la haine sans discernement de sauvages . . . délibéremment assouvie sur le pays." " Celles-ci, (les troupes) ont établi un règne de terreur dont on ne retrouve l'égal, en ce qui concerne l'assassinat des innocents et la destructons de leurs biens, que dans les atrocités de la terreur turque ou dans l'armée rouge de la Russie bolchéviste." Ils réclament de nouveau " la reconnaissance du droit indéfectible de l'Irlande, comme de toute autre nation, de choisir la forme de gouvernement sous lequel son peuple aura à vivre."—La Colombie Anglaise donne une majorité de 15,000 votes contre la prohibition des boissons alcooliques et en faveur du contrôle de ce commerc par l'état.

21 — Le gén. Budienny abandonne l'armée des soviets et passe à l'armée de l'Ukraine à la grande fureur de Lénine et Cie.

22 — Congrès nationaliste du Sud-Africain tenu à Cape Town. On y adopte des résolutions pour proclamer la souveraineté du peuple de l'Union Sud-Africaine, son droit de libre détermination jusqu'à la sécession avec la Grande Bretagne et son intransigeante opposition à toute union plus intime avec l'empire britannique.

23 — Le gouvernement anglais, interpellé aux Communes sur l'Irlande et les répressions barbares qui s'y accomplissent par ses représentants, a répondu, par l'organe de sir Hamar Greenwood, que sa politique était la bonne et qu'elle porterait bientôt ses fruits.—Le Conseil de la Ligue des Nations rédige un accord sur le port de Dantzig qui le livre, en pratique, aux Anglais et aux Allemands. La Pologne, à qui ce port appartient de droit, refuse de signer.— Le budget de la Société des Nations est fixé à vingt millions. Gaspillages pour une chimère. Mais aux prix qu'elle paie à ses fonctionnaires, on peut être sûr qu'elle vivra. Tous les gouvernements sont intéressés à garder cet hospice où ils pourront placer soit leurs personnages coûteux et embarrassants, soit leurs épaves.

24 — Wrangel continue l'offensive au nord de la Tauride.— Progression polonaise autour de Minsk.— Le Japon occupe le nord de la grande île de Shakhaline, dont il occupait le sud depuis la guerre russo-japonaise.

25 — Le maire de Cork, T. MacSwiney, après 73 jours de jeûne, interrompu seulement par la communion quotidienne, meurt pour la cause de sa patrie opprimée. L'Irlande prend le deuil pour une semaine.— A l'Académie Commerciale de Québec, ouverture d'une exposition de peintures.— Plébiscite dans le Manitoba, la Saskachewan, l'Alberta, la Nouvelle-Écosse, sur la question des liqueurs alcooliques. Dans les quatre provinces le vote est prohibitionniste.

27 — Le Cabinet de Londres a informé, trois jours avant d'en faire part au gouvernement français, le Cabinet de Berlin qu'il renonçait à la saisie prévue par le traité de Versailles de certains biens allemands en cas de manquements de la part de l'Allemagne. " Cette mesure, dit *La Croix*, de Paris, qui constitue un manque d'égard vis-à-vis de la France, sacrifie nettement les intérêts supérieurs des alliés au bénéfice exclusif

du commerce britannique. Elle constitue un pas nouveau vers la revision du traité et ne fera qu'aggraver le désaccord, si profond pourtant, qui existe déjà entre la France et l'Angleterre, sans qu'il semble que celle-ci fasse aucun effort, donne aucune preuve de bonne volonté pour tenter de l'aplanir." Après cela et tout ce qui s'est passé depuis un an, nos cousins de France comprendront peut-être un peu les raisons de l'attitude gardée par la masse des Canadiens-Français pendant la guerre. — En Irlande, où il a 150,000 hommes de troupes, le gouvernement anglais a pris des précautions très grandes et des mesures très sévères pour les funérailles du maire de Cork. — La grève des mineurs anglais continue.

28 — Remise officielle de la Bessarabie à la Roumanie par la Ligue des Nations.

29 — Revêtu de son costume de tertiaire franciscain, son cercueil enveloppé dans le drapeau de la République irlandaise, le maire MacSwiney a des funérailles solennelles à la Cathédrale S.-Georges, à Londres. Le service célébré par Mgr Cotter, évêque de Portsmouth, en présence de Mgr Amigo, évêque de Southwark, de Mgr Mannix, etc. Mgr Mannix préside l'absoute. De Londres le corps est transporté à Cork.

30 — M. Lloyd George déclare que la Grande Bretagne n'a pas promis de secourir la Belgique en cas d'attaque de celle-ci par l'Allemagne. Comme le rapprochement s'effectue vite, contre les alliés d'hier, avec ceux qu'on ne pouvait assez qualifier de Boches et de Huns ! De plus le Premier ministre anglais déclare que le traité de Versailles est un bon traité. Il n'accorde dit-il, à la France que le minimum de ce qu'elle pouvait accepter. Jusqu'ici on avait cru que le traité de Versailles était fait contre l'Allemagne en faveur de la France et des autres alliées. M. Lloyd George avoue qu'il a été fait contre la France, en faveur de l'Angleterre et de l'Allemagne.

31 — A Lévis, décès de M. Alphonse Desjardins, commandeur de St-Grégoire le Grand, fondateur des Caisses Populaires au Canada, le plus grand économiste du pays, un bienfaiteur insigne de sa race. Les gouvernements, pourtant si prodigues de décorations, à propos de n'importe quoi, n'ont pas songé à reconnaître officiellement son mérite. Seule, l'Eglise, soucieuse du bien temporel comme du bien spirituel de ses enfants, l'a décoré.

J-T. NADEAU, ptre

SPORT HYGIÉNIQUE ET RATIONEL

Un professeur protestant de l'Université de Harvard, donnant une conférence à un public de femmes, leur a conseillé ce sport hygiénique et rationel qui s'appelle " le travail de la maison."

" Le ménage, voilà la seule chose qui développe tous les muscles du corps. Pour affermir les membres, pour éviter l'embonpoint, rien ne vaut mieux que de monter beaucoup d'escaliers. Pour dégager le thorax et développer l'épine dorsale, il n'est tel que de se mettre à genoux et de laver le carreage avec les deux mains à la fois. La manœuvre du balai élargit les épaules. Une heure de savonnage est meilleure pour l'hygiène qu'une semaine de tennis."

Il ajouta même qu'une femme qui pétrirait son pain acquerrait en peu de temps de solides bras et que tirer l'eau d'un puits constitue un exercice de toute première qualité.

Ingénieux conseils, mais qui ne datent pas d'aujourd'hui. Le Sage de la Bible les avait exprimés, il y a bien longtemps, dans l'éloge à nul autre pareil de la femme forte.

CONFRÈRES DU DÉFUNT

Une distraction parue dans un journal de Québec, le 25 février dernier : Il s'agit du sacre de S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouki.

" Pendant la cérémonie du sacre, (nous citons) M. le chanoine Carbonneau et M. l'abbé Sylvain ont agi comme diacre et sous-diacre d'honneur : MM. les abbés Enoch Lepage, curé de St-Damase, et Barromée Beaulieu, curé de St-Hubert, tous les deux *confrères du défunt*, comme diacre et sous-diacre."

LE PONT DE QUEBEC (*voir page 85*)

Le pont de Québec a une longueur de 3,240 pieds sur une largeur de 100 pieds. Il consiste en deux arches d'approche (l'une de 110 pieds et l'autre de 157 pieds), d'un bras d'ancrage nord, de 515 pieds, et d'un bras "cantilever" nord de 580 pieds, d'une travée suspendue, de 640 pieds, d'un bras cantilever sud, de 580 pieds, d'un bras d'ancrage sud, de 515 pieds, et d'une approche sud, de 140 pieds. La distance entre les deux piliers principaux est de 1,800 pieds. C'est l'arche la plus longue du monde. Le tablier du pont se trouve à 175 pieds au dessus du niveau de la basse marée. Le poids total de la superstructure est de 66,000 tonnes ou 132,000,000 de livres. Les fondations et les piliers, en outre, contiennent 106,000 verges cubes de béton. Toute l'entreprise a coûté, $16,876,000. Le pont donne place à deux trottoirs pour les piétons, à deux voies ferrées, et il reste de l'espace pour un magnifique passage à l'usage des tramways et des voitures.

COQUILLES

Une pincée de coquilles joyeuses recueillies dans les journaux de la région au cours de l'année.

Le chemin de la *verru*, pour le chemin de la *vertu*.

Un discours *pourri* de réminiscences classiques, pour un discours *nourri* de réminiscences classiques.

Un *latriniste* distingué, pour un *latiniste* distingué.

Les vingt *fous* réunis, pour les vingt *tous* réunis.

Une institution qui a *fermé* les esprits, pour *formé* les esprits.

Croissez en *février* et en *novembre*, pour croissez en *ferveur* et en *nombre*.

Qu'ils soient consolés par la promesse de leur future *immoralité*, pour leur future..... *immortalité*.

LOIN DU MONDE

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface brève	2
Calendrier	4
Benoît XV et la paix sociale.— Mgr L.-A. Pâquet	12
Le nouveau programme primaire.— Mgr F.-X. Ross	15
L'archidiocèse de Régina.— S. G. Mgr Mathieu	19
L'Église catholique en Amérique.— T. R. P. Alexis	22
Quatre sœurs québecoises dans le cloître.— M. le commandeur P.-G. Roy	27
Le Cénacle.— J.-T. N.	28
Les hirondelles (*poésie*).— M. l'abbé Arthur Lacasse	29
Les glaces.— J.-Edm. Roy (*La Seigneurie de Lauzon*)	30
Le lac Saint-Sacrement.— J.-T. N.	32
Nos coopératives agricoles. Leur historique.— M. l'abbé J.-B.-A. Allaire	34
Un point qui marchait.— M. le chan. V.-A. Huard	36
La Nativité (*poésie*).— M. l'abbé Arthur Lacasse (*Heures Solitaires*)	37
Les petits écoliers.— Payse	38
Le Château-Richer.— Mgr Amédée Gosselin	39
Les Oblats de Marie-Immaculée à la Baie d'Hudson	42
Les Clercs de Saint-Viateur. Historique	44
Règne Social du Sacré-Cœur de Jésus.— M. J.-M.-Amédée Denault	47
La Congrégation des Petits Frères de Marie.— F. J.-A.	50
La Croix Noire en 1920.— M. J.-M.-Amédée Denault	54
Prière du laboureur.— Poésie de M. Françis DesRoches. Musique d'Amélie St-Denis	55
La nuit sur le lac glacé.— R. P. Jonquet (*Mgr Grandin*)	59
A la vielle France (*poésie*).— Le frère Gilles	62
La Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception	63
Le retour de la messe de minuit.— J.-T. N.	66
Congrégation des Missionnaires oblates du Sacré Cœur et de Marie-Immaculée.— Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.	67
En excursion.— Chan. V.-A. Huard (*Impressions d'un passant*)	68
La Pointe-aux-Trembles.— J.-T. N.	69
Les sucres.— J.-T. N.	72
Viens voir neiger (*poésie*).— Françis DesRoches (*Brumes du soir*)	74
Le Séminaire de Rimouski. Notes historiques — Cinquantenaire.— F. L.	75
La Basilique de Montmartre.— Testis	77
Un mot en passant.— M. J.-Albert Foisy	83
La vie religieuse. Du 1er novembre 1919 au 1er novembre 1920. M. l'abbé J.-T. Nadeau	86
L'année en raccourci. Du 1er novembre 1919 au 1er novembre 1920.— M. l'abbé J.-T. Nadeau	92

PORTRAITS

Mgr François-Louis Pourroy de l'Aube-Rivière, cinquième évêque de Québec	3
S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina	19
Le T. R. Père Pierre Robert, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur	44
Le R. P. Joseph Charlebois, supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur au Canada	46
Le vénérable Marcellin Champagnat	50
Monseigneur Grandin	59
S. G. Mgr Langevin, O.M.I.	67
L'hon. senateur Ls-Ph. Landry	92
Monsieur le commandeur Alph. Desjardins	96

BEAUX-ARTS : Études, tableaux et dessins

Le printemps (*Edward*)	7
L'été (*Edward*)	9
L'automne (*Thaddée*)	11
S. S. Benoît XV disant la messe dans les jardins du Vatican	13
En hiver	14
Sur la Rivière Montmorency — *Les marches naturelles*	17
La cathédrale de St-Malo	18
La cathédrale de Regina	20
L'Annonciation (*Albani*)	21
Le vieux moulin (*Vue prise sur les hauteurs de la falaise de Beaumont*)	25
Paysage (*Ruysdael*)	26
Le Cénacle	28
La bénédiction du jour de l'an (*Massicotte*)	32
Sur le lac Saint-Sacrement (*Kensett*)	33
Québec ancien (*Le citadelle et le port il y a près d'un siècle*)	35
La Nativité	37
Le moulin seigneurial du Petit-Pré	39
Le village de Chateau-Richer	40
Pèlerinage a Sainte-Anne d'Auray (*Guillon*)	41
Intérieur de l'église des RR. PP. Oblats a Albany	42
La maison des RR. PP. Oblats a Albany	43
L'Hopital-école des RR. Sœurs Grises d'Ottawa a Albany	43
Saint Louis, jeune, et son précepteur Vincent de Beauvais (*Chartrand*)	45
Le noviciat des Clercs de Saint-Viateur a Joliette	46
Passez au large, ou sinon	49
Maison-mère des Petits Frères de Marie, a Saint-Genis-Laval (Rhône)	51
Aux portes des Laurentides (*S. Raymond de Portneuf*)	52
Saint Augustin et le mystère de la Sainte-Trinité (*Dargent*)	53
La visite paroissiale (*Massicotte*)	60
Sainte Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII, a Reims (*Lenepveu*)	61
Orphelins de Canton à la cueillette des bananes	63
Le baptême d'un petit chinois trouvé sur le bord du chemin	64
Un nouvel arrivé clame ses impressions	64
Ste Jeanne d'Arc brulée a Rouen en 1431 (*Lenepveu*)	65
Le retour de la messe de minuit (*Massicotte*)	66
La cathédrale de Lichefield (Angleterre)	68
Le village de la Pointe-aux-Trembles	69
L'église de la Pointe-aux-Trembles	69
Église de la Pointe-aux-Trembles (*intérieur*)	71
Les sucres (*Massicotte*)	72
Le moment psychologique (*Thaddée*)	73

	Pages
Le Séminaire de Rimouski (1920)	75
Le Séminaire de Rimouski incendié en 1881	76
Collège et premier séminaire de Rimouski (1852-1876)	76
La Basilique de Montmartre	77
Nef principale de la Basilique du S. C. de Montmartre	78
Basilique du Sacré Cœur de Montmartre — Profil du monument et coupe des fondations	79
Basilique du Sacré Cœur de Montmartre — Le Maître-Autel	80
David (*Michel-Ange*)	81
Au fil de l'eau (*sur le lac des Sept-Isles*)	82
Le réveillon du Noël (*Massicotte*)	84
Dans les charpentes du pont de Québec	85
Sacre de Mgr Léonard dans la Cathédrale de Rimouski	86
Chapelle de la Visitation et tombeau de sainte Marguerite-Marie a Paray-le-Monial	87
L'église du très saint Sacrement (*Dessin en perspective par M. Gérard Morisset*)	91
Le R. P. Dandurand, O.M.I. souhaitant la bienvenue au Prince de Galles	88
La chapelle du Collège de Lévis	89
Le vieux moulin	93
Cataractes de Niagara	95
Les rayons et les ombres	99
Loin du monde	102
Paix et repos	104

PAIX ET REPOS

Imprimatur,

+ L. N. Card. Bégin, arch. de Québec

Québec, 3 décembre 1920

UNE CONQUÊTE CANADIENNE-FRANÇAISE

La grande industrie métallurgique et mécanique de La Machine Nationale, Limitée de Montmagny

Le voyageur qui descend vers le bas-Québec, confortablement installé dans un wagon des chemins de fer nationaux regarde par la fenêtre la défilade des clochers et des paysages. Quand il est sorti de Lévis, où la voie longe un chemin qui... s'améliore sans cesse, il contemple la féerie des villages dégringolant vers le Saint-Laurent et l'Ile d'Orléans blottie au milieu des eaux, sous une charge de villages blancs et de champs de grains et de pâturages. Puis on s'enfonce dans les terres : Saint-Charles, Ladurantaye, Saint-Vallier, Saint-François, Saint-Pierre apparaissent tour à tour, au milieu d'un damier de clôtures de cèdres et de touffes d'érables, et l'on file toujours vers des visions neuves, l'œil rivé aux lointains vaporeux.

Vous approchez de Montmagny. Tout à coup, vous êtes saisi d'étonnement. Les surfaces planes des champs en culture sont brusquement rompues par de longues masses lourdes de briques, de métal et de béton, parmi lesquelles se dressent des cheminées géantes dont la fumée noire trace un bouillon de suie sur le bleu du ciel.

Vous concentrez vos attentions sur ces vastes immeubles et vous regrettez, pour une fois, que la locomotive soit trop rapide.

Vous vous demandez quelle baguette de fée a fait surgir cette industrie à trente-sept milles en bas de Québec.

Alors, vous devez satisfaire votre curiosité; descendez de votre wagon et allez voir. Vous connaîtrez les grandes usines métallurgiques et mécaniques de La Machine Agricole Nationale, Limitée, de Montmagny.

Cette industrie, fruit de vingt-cinq années de travail, de luttes et de progrès constants, arrive enfin à l'aboutissement des fécondes ambitions des fondateurs.

L'ensemble des usines comprend : des fonderies de fonte, d'acier et de cuivre, un atelier de modeleurs, des laminoirs, des forges, un atelier mécanique, un atelier de moteurs à gazoline, la force motrice, une chaudronnerie, une scierie et menuiserie, un immeuble pour l'administration et la comptabilité, une salle d'exposition d'échantillons, un magasin, des entrepots, des voies ferrées, bref, l'établissement le plus moderne, le mieux conçu et le mieux organisé du pays.

Chacun des grands services de production de La Machine Agricole, se complètant les uns les autres, possède son immeuble propre, distinct, en sorte qu'ils forment une série de dix grandes usines (sans compter les dépendances), parfaites par elles-mêmes, couvrant chacune un espace considérable et renfermant un outillage de premier ordre La disposition de ce groupe important d'immeubles est arrangée d'une façon rationnelle et ingénieuse au possible, et les communications, entre ceux qui dépendent les uns les autres sont faciles, rapides et économiques.

Les pièces de fer, d'acier et de fonte sont dirigées, une fois coulées dans les fonderies, soit vers le laminoir soit vers les forges ou l'atelier mécanique. Les pièces d'acier laminée entrant par l'extrémité ouest des forges, passent par des modifications successives, en allant vers l'est, jusqu'à ce quelles rencontrent les pièces moulées d'acier de fonte grise ou malléable, venant de l'est vers l'ouest et ayant subi elles-mêmes diverses épreuves. Là toutes ces pièces sont assemblées par séries et sont ensuite transportés aux ateliers de montage et de peinture. Elles font alors partie constituante de la machine et elles sont dirigées soit vers les entrepots soit vers le consommateur.

C'est ainsi qu'un ordre méthodique et scientifique autant qu'économique préside à toutes ces opérations apparemment compliquées, mais en réalité faciles parce que bien agencées.

On a adopté la fabrication en grandes séries, parce que cette méthode est plus fructueuse et plus en rapport avec les besoins actuels du pays : il faut produire avec rapidité, en grandes quantités et à bon marché.

La Machine Agricole Nationale fabrique à peu près tout ce qui est du domaine du fer et de l'acier, ce qui comprend une très grande variété de produits. Elle fournit au commerce et à l'industrie les aciers laminés en barres, angles et sections, les structures métalliques, la fonte malléable, des pièces forgées et autres articles de métallurgie. Elle manufacture les machines de voirie, les instruments d'exploitation forestières, tels que les haches, herminettes, leviers et autres outils à main, les moteurs à gazoline dont la production peut atteindre trente par jour, les bancs de scie, les poêles et plusieurs ustensiles pour la maison.

Cependant, la spécialité de cette compagnie est la fabrication des machines agricoles de toutes sortes : charrues, herses, cultivateurs, semoirs, rouleaux, faucheuses, rateaux, lieuses, arrache-patates, machines à battre, etc., etc., accessoires de basse-cour, ustensiles de laiterie, enfin, tout ce qui sert à l'exploitation de la ferme.

La valeur actuelle des usines de La Machine Agricole Nationale dépasse $6,000,000.00, et la capacité de production annuelle est d'au-delà de $10,000,000.00 avec un personnel de 1,500 employés.

Les ouvriers de cette industrie sont contents de leur sort et exempts de toute contamination bolshéviste. On y applique cette doctrine d'un grand industriel de France : " L'homme vivant de produits, il est nécessaire qu'il produise au maximum pour jouir au maximum de tout ce qui peut contribuer à son bien-être. Pour produire au maximum et avec le minimum d'efforts, il est nécessaire que d'une part, la production soit scientifiquement et rationnellement organisée, d'autre part, que tous les individus soient " capacitariés " c'est-à-dire instruits selon leurs facultés et leurs aptitudes."

La revue financière, " le Crédit Canadien ", à la date du 13 août 1920, renfermait ce passage qui mérite de clore cet article : " Voilà donc, en bas de Québec, un établissement industriel qui est à même de fondre 300 tonnes, c'est-à-dire dire 60,000 livres de métal par jour et les transformer en machines agricoles, en tracteurs, en moteurs stationnaires, en machines à chemin, en outils de toutes sortes ; un établissement qui produit sa force motrice et ses matières premières et fabrique les machines-outils qui lui sont nécessaires, et qui est, par conséquent à l'abri des caprices des grands fournisseurs ; un établissement où tout est agencé, non seulement pour éviter toute perte de temps et tout travail inutile, mais pour rendre la main-d'œuvre plus facile et plus attrayante ; un établissement industriel qui emploie 600 ouvriers et en emploiera bientôt 1,500, et pour lequel il n'existe pas de question ouvrière parce que, patrons et ouvriers étant chrétiens, l'union entre eux est toute naturelle ; un établissement industriel enfin, dont la valeur actuelle est estimée à près de six millions.

" Or, ce chef-d'œuvre, car c'en est un, n'est que le développement d'une petite industrie fondée, il y a environ vingt-cinq ans, par deux canadiens français, messieurs Charles-A. Paquet et Arthur Normand, avec un capital de $20,000.00."

— Donnez-lui ou réservez-lui vos commandes. C'est le devoir de tout bon patriote d'encourager les industries de son pays.— Faites votre devoir; nous avons fait le nôtre.

La Machine Agricole Nationale

Limitée

Montmagny, Québec

Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'**UN DOLLAR** ; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque ; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté au taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNES.**

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

Capital autorisé : Cinq millions de piastres. Capital payé: Deux millions de piastres. Réserve: Deux millions trois cents mille piastres.

275 bureaux au Canada — **Bureau à Paris, France (14, rue Auber).**

Rapidité d'accumulation d'épargnes mensuelles placées à 3%, intérêt composé

En supposant qu'un client dépose en banque $5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT-UN ANS**, la jolie **somme de $1,751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Nombre d'années :	Par mois: $5.00	$10.00	$15.00	$20.00	$25.00	$30.00
1	$ 60.95	$ 121.92	$ 182.92	$ 243.91	$ 304.87	$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1280.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

$5.00 ou moins : 3 sous — de $5.00 à $10.00 : 6 sous — de $10.00 à $30.00 : 10 sous — de $30.00 à $50.00 : 15 sous.

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express) ; il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

FONDÉE EN 1874

BANQUE D'HOCHELAGA

BUREAU CHEF: MONTRÉAL.

Capital Autorisé..... $10,000,000,00
Capital et Réserve..... 7,900,000,00
Total de l'Actif 72,000,000,00

DIRECTEURS

J.-A. VAILLANCOURT - Président
HONORABLE F.-L. BÉIQUE - - - - - - - - - - - - - - Vice-président
A. TURCOTTE — E.-H. LEMAY
HONORABLE J.-M. WILSON — A.-A. LAROCQUE
A.-W. BONNER

BEAUDRY LEMAN - Gérant-général

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vit, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une **juste et saine économie.**

Un **compte d'épargne** à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

" NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE "

ETABLISSEMENT PROSPÈRE

La Quebec Preserving Ltd

QUÉBEC

Cette maison compte à peine un quart de siècle d'existence et occupe déjà un des premiers rangs dans le monde commercial.

Ayant été la première à Québec à manufacturer les Sirops de Sucre, Confitures, Catsups et Moutardes, elle a donc acquis une grande expérience dans la fabrication, et la demande de ses produits est considérable.

Marques désormais célèbres :

CONFITURES PURES :

" Favorite Brand " et " Home Made "

En flacons 16 oz, canettes 2 lbs, 4 lbs, en seaux et en barils.

CONFITURES COMPOSÉES :

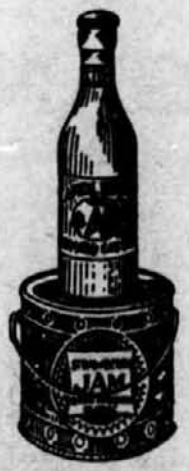

" Capital Brand "

En flacons 16 oz, canettes 2 lbs, 4 lbs, seaux et barils.

SAUCES TOMATES (CATSUPS):

"Capital", " Maple Leaf " "Favorite Hot Stuff"

MOUTARDE FRANÇAISE

Épices de toutes sortes. Marque Favorite

Importation directe des pays de production de Thés, Cafés, Épices, etc.

Assortiment complet d'épicerie.

Bardeaux d'AMIANTE

Cette maison est COUVERTE et LAMBRISSÉE avec nos Bardeaux d'Amiante

Voulez-vous une couverture ou un lambris

Conservant la surface pour toujours, entièrement à l'épreuve du feu et des autres éléments, de belle apparence.

Ne coûtant pas un sou d'entretien, s'améliorant en vieillissant.

ACHETEZ NOS BARDEAUX D'AMIANTE

Nous avons des types différents pour tous les genres de construction : Églises, Couvents, Ecoles, Presbytères, Gares de chemin de Fer, Maisons d'Habitation, Bâtiments de la Ferme, Entrepôts, Garages.

LINABESTOS

Planche murale d'intérieur, entièrement à l'épreuve du feu.

LE FEU dans les édifices publics, dans les maisons d'éducation, est un danger constant, si l'intérieur n'est pas recouvert de matériaux incombustibles.

LINABESTOS est fabriquée d'amiante et de ciment Portland : elle ne contient aucune matière dangereuse : fibre de bois, pâte à papier, asphalte, etc. COUTE PEU.

Demandez nos CATALOGUES et ÉCHANTILLONS

ÉCONOMIQUES, DURABLES, INDESTRUCTIBLES, INCOMBUSTIBLES

LA CIE MANUFACTURIÈRE D'AMIANTE

78, RUE ST-PIERRE, - - - - QUEBEC

J.-H. GIGNAC, Limitée

MANUFACTURIER ET MARCHAND DE BOIS

142, rue de L'ÉGLISE, - - QUÉBEC

Portes, châssis, fenêtres, persiennes, ameublements de banque, bancs d'église, bancs d'écoles, etc., etc.

Toujours en magasin une quantité considérable de pin, épinette, sapin de la Colombie Anglaise, chêne, châtaignier, bois jaune, bois blanc, etc., etc.

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste

FABRIQUÉ DE TABAC CANADIEN NATUREL DE CHOIX. SCIENTIFIQUEMENT CULTIVÉ, RÉCOLTÉ, SÉCHÉ ET AYANT SUBI UNE MATURATION PARFAITE.

FUMEZ LE TABAC

ROSE QUESNEL

DOUX ET NATUREL

Il est garanti pur et exempt de toute sophistication ou "mouillade"

LE PAQUET: DIX SOUS

The ROCK CITY TOBACCO Co., Ltd.

QUEBEC.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR!

S'ALCOOLISER

C'EST
- Perdre son temps
- Perdre son argent
- Perdre sa santé
- Perdre son intelligence
- Perdre sa volonté
- Perdre son honneur.

INSTRUISONS L'ENFANT

Les murs de l'école doivent instruire l'enfant. L'enseignement antialcoolique, par les Clercs de Saint-Viateur, se présente en vingt grands tableaux, clairs, superbement imprimés en chromolithographie sur carton rigide muni d'œillets. Ces tableaux, indispensables dans toutes les écoles rurales et urbaines, inspireront à l'enfant l'horreur de l'alcool et lui enseigneront le chemin de la santé, de l'aisance et du bonheur.

Adoptés et recommandés par le Conseil de l'Instruction publique.

Imprimés sur demi-carton, avec bordure toile et oeillets. La collection.....$10.00.

Monté sur bon carton, et parlant des deux côtés,— ce qui réduit la série à 10 — avec bordure toile et œillets, $13.00 la série ; d'un côté seulement avec bordure, toile et œillets, $16.00 ; sur carton très fort et parlant d'un côté seulement, avec bordure toile et œillets, $20.00 ; l'emballage est aux frais des expéditeurs.

EN VENTE CHEZ : Les Clercs de Saint-Viateur, 2061, rue Saint-Dominique, Montréal, et
Au Secrétariat des Œuvres de l'Action Sociale Catholique, 105, rue Sainte-Anne, Québec.

DE 1875 A 1921 — 46 ANS DE PROGRÈS

ENCOURAGEONS NOS COMPATRIOTES

N'ACHETEZ pas un INSTRUMENT de MUSIQUE sans ALLER FAIRE une VISITE au

STUDIO MUSICAL LIMITÉE

QUÉBEC

DISTRIBUTEUR DES FAMEUX PIANOS ET PHONOGRAPHES

PRATTE

MAGNIFIQUE RÉPERTOIRE FRANÇAIS DES DISQUES

ODEON de PARIS

Nous prions les lecteurs de cet almanach de lire attentivement cette page d'annonce d'une des meilleures maisons canadiennes-françaises : elle mérite leur encouragement, elle offre des garanties.

M. de BRIQUEVILLE

RAPPORTEUR DU JURY DE LA CLASSE 17, (MUSIQUE)

« Il nous a été impossible de consacrer une étude détaillée à chacune des trois cent trente-huit maisons françaises ou étrangères qui ont exposé dans la classe dix-sept, et nous avons dû nous borner aux plus importantes, en choisissant dans chaque pays, celles qui étaient les plus dignes d'être mentionnées.»

EXTRAITS DU "MONDE MUSICAL" DE PARIS
PAGE 229 PAGE 144

LIVRAISON DU 30 JUILLET 1900 ET RAPPORT DE L'EXPOSITION

« Le Canada a fait un assez large envoi de pianos parmi lesquels LE MEILLEUR est certainement le piano PRATTE de Montréal.»

« C'est avec plaisir que nous parlons des pianos Pratte...»

« Les pianos Pratte sont recommandables au double point de vue de la qualité et de la solidité, et avec une telle facture, la clientèle canadienne peut se montrer entièrement satisfaite.»

« Du reste les pianos PRATTE ont reçu l'approbation la plus flatteuse des maitres tels que Guilmant, Gigout, Bourgault-Ducoudray, et des pianistes réputés tels que Staub, Lachaume, etc. des chantres connue Lamoureux, Plançon, Albani, etc.»

Nous avons la clientèle de nos meilleurs artistes Canadiens ; nos instruments sont dans les meilleurs studios; le piano Pratte est le piano classique par excellence.

Notre manufacture de Montréal

est des mieux organisées. Nous avons une équipe d'ouvriers artistes.

Achetez de nous et ayez les profits de l'intermédiaire. De la manufacture au client veut dire :

Économie

Nos Pianos et nos Phonographes sont les plus recherchés des professeurs et connaisseurs ; leur son artistique est aimé pour son harmonie.

Leur construction solide est un gage de longue durée, et la température n'y peut rien faire.

Leur mécanisme est des plus parfaits ; ils gardent leur clavier en excellente condition et conservent leur accord, ce qui évite l'ennui d'avoir trop souvent recours à l'accordeur, épargnant à la fois un contretemps et des dépenses d'argent.

Les professeurs de musique trouvent chez nous **toute la musique en feuilles** dont ils peuvent avoir besoin : pièces d'étude, revues musicales, etc. Nous avons à cœur de faciliter leurs efforts dans labelle œuvre de l'enseignement musical.

Nous réservons l'avantage de **prix spéciaux à tous ceux qui enseignent** la musique, et nous faisons des conditions particulièrement favorables à leurs élèves.

Notre souhait pour 1921 :

Que vous soyez notre client, afin que vous puissiez bénéficier des nombreux avantages qu'il y a de traiter avec nous. Nos instruments vous apporteront la note s'harmonie si utile au bonheur d'un foyer canadien.

LE STUDIO MUSICAL, LTÉE

H.-T. BÉRIAU, GÉRANT

106, RUE ST-JEAN, . . . QUÉBEC.

La Société des Artisans Canadiens-Français

(Fondée en 1876)

BUREAU EXÉCUTIF

M. Rodolphe BÉDARD, L.I.C.président général
M. Nap. DESCHAMPS.....1er vice-président
M. T. BRASSARD, N. P.....2e vice-président
M. Henri ROY.....secrétaire-trésorier général
M Louis FONTAINE, secrétaire-trésorier adjoint
Dr J.-A. ROULEAU.....médecin en chef
M. Z. FONTAINE ..... aviseur légal
M. J.-R. MAINVILLE..... notaire

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

MM. L.-G. BERTRAND, J.-E. RACICOT, M.D., Eugène DESMARAIS, J.-E.-C. DAOUST, Dr E. HURTUBISE, Euclide DESJARLAIS, J.-S. DUPÉRÉ, Napoléon CHAMPAGNE, C.-M. LÉGER, Renaldo GUILLEMETTE, Dr N. CLOUTIER, l'honorable Norbert DECELLES :: :: ::

AUDITEURS : M. J.-B.-A. GOUGEON, M. T.-G. BERTRAND.

La Société des Artisans compte des succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et dans les États de Massachusetts, de New-Hampshire, de Maine, de Vermont, de Rhode-Island, de Connecticut, de Michigan et de New-York.

Elle offre à ses membres les avantages suivants : 1° Une assurance de $100. à $5,000., payable aux héritiers des sociétaires décédés ; 2° Une indemnité de $5.00 par semaine pour cotisation simple; ou de $10.00 par semaine pour cotisation double durant 15 semaines par année, est versée aux sociétaires malades. 3° La moitié du montant mentionné sur la police d'assurance au décès, est payé au sociétaire dans l'incapacité totale et permanente de travailler, par suite de maladie ou d'accident. 4° Moyennant le paiement d'une légère cotisation additionnelle,une rente viagère de $100. par an est payée à ses membres qui ont atteint l'âge de 70 ans. 5° Tout sociétaire qui a appartenu à la société au moins cinq ans a droit à un emprunt sur sa police, à une police acquittée ou à une police comportant prolongation du terme de son assurance.

Elle assure les enfants de ses sociétaires.
Elle émet aussi les genres de polices suivants :
Polices assurance-vie dix ans ; quinze ans ; vingt ans.
Polices de dotation payables dans dix ans, quinze ans ou vingt ans.
Polices de dotation payable à l'âge de soixante-dix ans.
Les taux de cotisations d'assurance sont basés sur la table du Congrès Fraternel.

Nombre de sociétaires au 1er septembre 1920 : Adultes, 47,426, enfants, 4,887 ; **Fonds accumulé** au 1er septembre 1920: $4,910,088.52 ; bénéfices payés depuis la fondation: **$8,599,667.04.**

NOMBRE DE SUCCURSALES

Au Canada	447
Aux États-Unis	165
Total	612

ADMISSION DES DEUX SEXES

Bureau principal : 20, rue Saint-Denis, Montréal

Nous n'avons pas encore de catalogue.

MANUEL DES PARENTS CHRÉTIENS

Par l'abbé Alexis Mailloux ; quatrième édition. Ouvrage d'éducation spécialement recommandé aux jeunes mariés ; devrait se trouver dans toutes les familles ; plus de 300 pages ; l'unité, broché, 55 sous, relié, 85 sous franco, la douzaine, broché, $5.00, relié $7.50.

Nous rendons service aux bibliothèques paroissiales.

Le meilleur livre de piété

Pour les gens du monde : PAROISSIEN EXPLIQUÉ ET COMMENTÉ, par le R. P. A. Fleury, 1100 pages — 385e mille — trois livres en un seul.

Chaque temps de l'année, chaque psaume, chaque épître, chaque évangile y est accompagné d'explications qui mettent en lumière l'enseignement qu'ils renferment et la leçon à en tirer.

Chaque saint fêté par l'Eglise a sa notice, qui montre la place qu'il occupe dans l'histoire des saints, et met en lumière ses vertus caractéristiques qui doivent servir d'exemple.

Le Manuel de piété comprend un grand nombre de prières relatives à la Messe et aux principales dévotions catholiques, et surtout un choix d'actes avant et après la Communion, extrêmement variés, qui permettra aux fidèles d'éviter la routine.

Le Rituel, enfin, contient toutes les cérémonies ayant trait à l'administration des sacrements : Baptême, Confirmation, Extrême-Onction, Communion des malades, Mariage, etc.

« Je n'hésite pas à dire que le « Paroissien » expliqué est le manuel de piété le plus intéressant, le plus substantiel et le plus pratique que je connaisse. Si l'auteur a voulu, comme vous le dites, faire un livre instructif, apologétique et populaire, il a fort heureusement atteint son but.» — S. G. Mgr P.-E. Roy, arch. de Séleucie.

Prix : relié toile, tranche rouge, $1.00 franco. Fortes remises par quantités.

Missels pour messes des morts

Reliure toile noire, tranche jaune, typographie irréprochable. Edition de la Typographie Vaticane.

Prix : $2.00, par la poste, $2.15.

Beau cadeau à faire à une église pauvre.

Livres demandés

ALLEZ A JÉSUS, ALLEZ A SON CŒUR, par le lt-col. M. de S., spécialement recommandé par « la Semaine religieuse » de Québec, Prix, l'unité, 55 sous franco ; la doz. $5.30, colis postal, franco.

MOYENS DE CONNAITRE SA VOCATION, par le R. P. Louis Fortier, rédemptoriste ; l'unité, 15 sous, par la poste, 16 ; la doz. $1.50, le cent, $12.00. Nouvelle édition d'une brochure qui a toujours été très appréciée.

Formulaire de la prière en famille

Formulaire de 100 pages, déjà rendu au trentième mille. L'unité 12 sous ; la doz. $1.00 franco. Le cent, $7.50, port en sus.

GRAND CATECHISME EN IMAGES de la Bonne Presse, Paris. Franco, $1.00. Remises par quantités.

Le meilleur livre de piété

Pour les grands séminaires, les communautés religieuses et les maisons d'éducation : LE LIVRE DU CHRÉTIEN, par le R. P. A. Fleury, 1200 pages sur papier indien format très réduit, — 210e mille — trois livres en un seul :

« Le Livre du Chrétien » est avant tout un livre liturgique, et il a pour premier but de rendre aux fidèles l'intelligence et, par suite, l'amour des mystères qui se célèbrent à l'autel.

Pas un Office de ceux que le prêtre doit dire à l'autel, ne fait défaut ; la plus grande partie des prières s'y trouvent en latin et en français.

Des notes, des titres en vedette, des explications précises et succinctes sur le temps et les fêtes mettent en pleine lumière les textes et les cérémonies liturgiques.

La partie « Rituel » comprend tout ce qui regarde l'administration des Sacrements, la conduite auprès des malades et les prières des funérailles.

Le « Manuel de piété » ne compte pas moins de 400 pages.

Il comprend tout ce qui intéresse la piété catholique : Prières du matin et du soir, Méthodes particulières pour entendre la Messe, Confession, Communion, Dévotions diverses, Petit Office de la sainte Vierge et de l'Immaculée-Conception, etc.

Prix : Pégamoïd, tranche rouge, $2.00 franco. Demi-chagrin, reliure très solide, tranche rouge, $2.25 franco ; remises par quantités.

Nos petites annonces dans le journal «l'Action Catholique» nous tiennent lieu de catalogue.

Le Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique

105, rue SAINTE-ANNE QUÉBEC CASIER, 126.

Nous avons en magasin plusieurs brochures d'enseignement social.

EN VENTE A

L'ASILE NAZARETH

INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES

95, RUE SAINTE-CATHERINE-OUEST, MONTREAL

— "*Votre Sourire*", romance par Art. Laliberté : 50 sous ;
— "*Bonheur rêvé*", valse, par Pierre Vézina : 35 sous ;
— "*Viens, dans les champs fleuris*", poésie par Mlle Blanche Lamontagne, musique de A. Laliberté : 60 sous ;

PLACEMENTS:

Organistes, professeurs de piano, d'orgue, de chant, de solfège et d'harmonie.

PRODUITS DE L'ATELIER DES AVEUGLES

— Tricots de tout genre. — Balais de blé d'Inde et de bambou

MANUEL DE CUISINE

Le « Manuel de Cuisine raisonnée », volume de 410 pages, in-12, grand format, œuvre de l'Ecole Ménagère de Saint-Pascal, est en vente au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec, casier 126, au prix de $1.00, ou, par la poste, $1.10. Remises par quantité.

Comme il est dit dans sa préface, le livre n'enseigne rien d'irréalisable, mais uniquement ce qui a été enseigné et pratiqué à l'Ecole Ménagère. Ingrédients, poids, mesures, termes employés, sont familiers à tout le public canadien, contrairement à tant d'ouvrages d'outre-mer qui préconisent ce qui est irréalisable ici.

Le « Manuel de Cuisine raisonnée », tiré à 10,000 exemplaires, s'enlève rapidement. Qu'on se hâte de le faire venir.

GRAVURES DU TERROIR

Qui ne connait les célèbres et si sympathiques compositions canadiennes de M. Edmond-J. Massicotte? Qui ne voudrait en posséder deux ou trois pour orner son bureau, sa chambre ou sa maison?

Éducateurs, Éducatrices ornez les murs des salles où grandit notre jeunesse étudiante des belles compositions d'Edmond-J. Massicotte. Formez leur goût aux choses du terroir. Au choix :

1o Visite de la quête de l'Enfant-Jésus ;
2o Saint Viatique à la campagne ;
3o Retour de la Messe de minuit ;
4o Réveillon de Noël ;
5o Bénédiction du Jour de l'an ;
6o Épluchettes de blé d'Inde ;
7o Les Sucres ;
8o Mardi-gras à la campagne ;
9o Une veillée d'autrefois ;
10o Le four (1921).

L'unité, soixante sous, par la poste, soixante-cinq; les dix, $5.00 franco.

CONSEILS AUX JEUNES MÈRES

Deux livres qui instruisent les mamans et sauvent la vie aux petits enfants.

1o « POUR LIRE EN ATTENDANT BÉBÉ », par le docteur Donnadieu ; deuxième édition canadienne. Prix, l'unité, 50 sous, par la poste, 55 ; la douzaine, $5.00 par la poste $5.35 ; le cent, $40.00 ; relié, l'unité, 75 sous.

2o « VERS LA MATERNITÉ », par le docteur J.-G. Paradis, 25 sous, par la poste, 30 sous ; la douzaine $2.65 franco ; le cent, $21.00, port en sus.

Demandez aussi : « Les premiers pas sur la grand route », 17 sous l'unité, franco ; $12.00 le cent.

« Education des Enfants » (des défauts à éviter,) 10 sous l'unité, franco.

Envoyez une piastre ou deux pour recevoir un assortiment intéressant et varié de feuillets de propagande qui vous serviront à faire du bien, discrètement, autour de vous.

" CHEZ NOUS "

Une édition du meilleur goût un texte ingénieux et attrayant ; l'évocation du parler savoureux de nos gens et des choses de chez nous ; par M. Adjutor Rivard. l'unité, 60 sous, par la poste, 67 sous ; la doz., $5.50. le cent, $49.00.

Quand vous passez à Québec faites une visite à notre LIBRAIRIE DE PROPAGANDE RELIGIEUSE ET SOCIALE, au Secrétariat des Œuvres. Vous y trouverez des instruments d'apostolat.

LE SECRÉTARIAT DES OEUVRES

de l'Action Sociale Catholique,

105, RUE STE-ANNE, QUÉBEC, CASIER, 126